



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

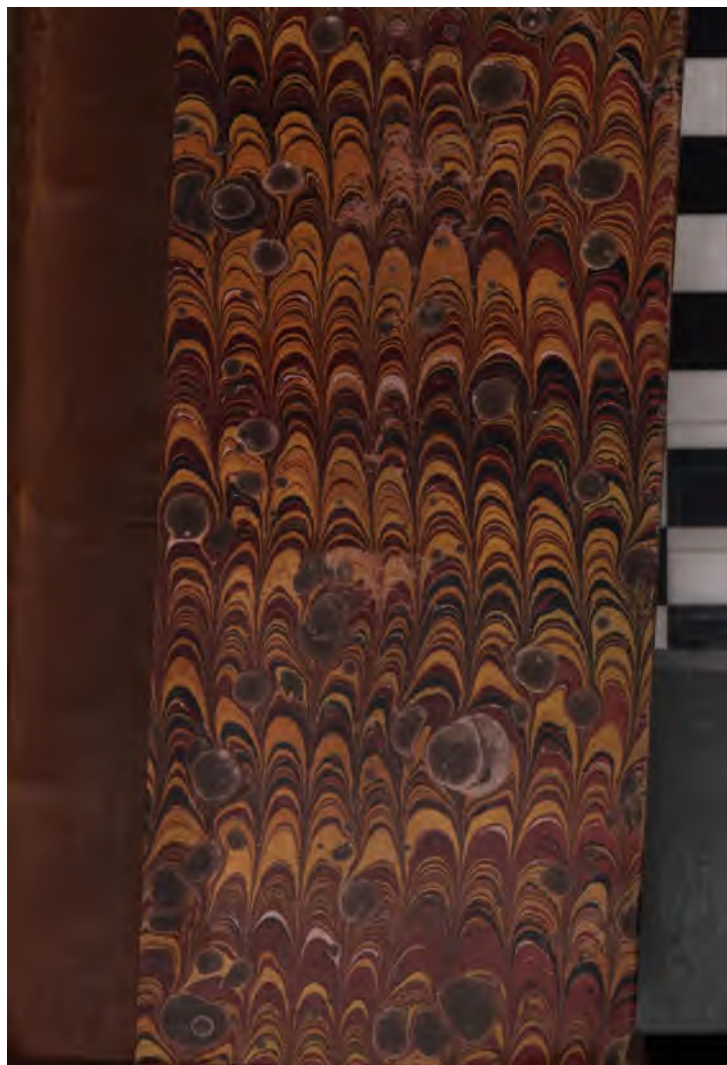
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

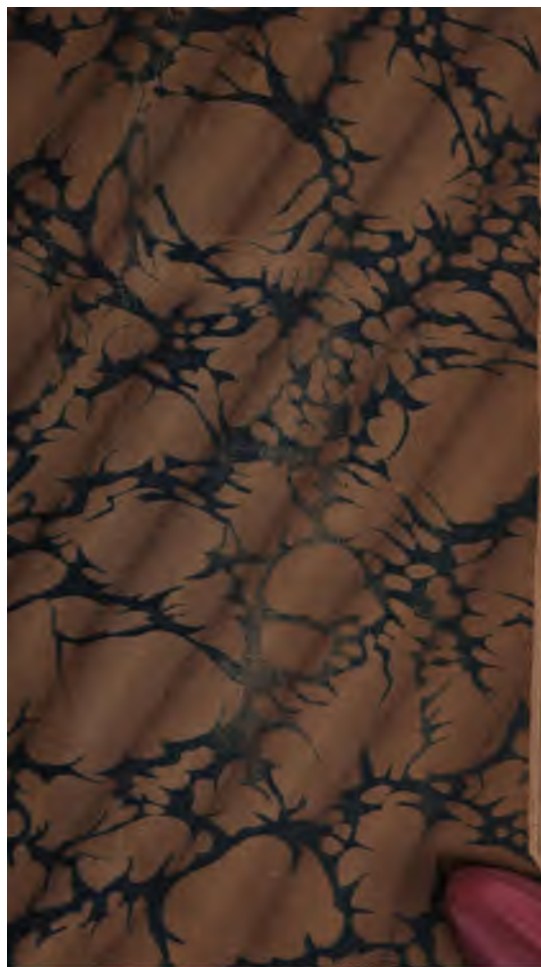
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







20
.J96



LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,
POUR
L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII,
JUILLET.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière
N^o. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.
AVEC PRIVILEGE DU ROI,

A V I S.

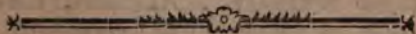
ON s'abonne pour le **JOURNAL DES SÇAVANS** au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le **JOURNAL DES SÇAVANS** est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.]

Bibl. Comp. no.
200000000
10-17-23



LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS.

JUILLET M. DCC. LXXXVII.



*RECUEIL des Historiens des Gaules
& de la France ; Tome 13 , con-
tenant la suite des Monumens des
trois Regnes de Philippe I, de
Louis VI , dit le Gros , & de
Louis VII , surnommé le Jeune ,
depuis l'an 1060 jusqu'en 1180 ;
par des Religieux Bénédictins de
la Congrégation de S. Maur. A
Paris , chez la veuve Desaint ;*

LII ij

1348 *Journal des Sçavans* ,

Libraire , rue du Foin Saint-Jacques , 1786 ; avec Approbation & Privilège du Roi. 885 pages sans la préface.

DANS le tome XII de cet important recueil, les savans Rédacteurs n'ont imprimé que des Historiens François, si l'on en excepte quelques-uns qui leur ont servi pour la Provence & la Marche d'Espagne. Ils mettent à contribution, pour celui-ci, des Ecrivains étrangers, Anglois, Flamands, Lorains, Liégeois, Allemands &c. Ils avoient d'abord eu le dessein de donner les Ecrivains qui ont parlé des expéditions des Normands dans la Pouille & la Sicile, au moins jusqu'à leur entier établissement, qu'on peut fixer en 1130 au couronnement de Roger ; mais un demi-volume auroit à peine suffi ; d'ailleurs nos Rois ont pris peu de part aux succès des Normands. Ainsi il a fallu se

contenter de ce qu'on a dit de leurs premières émigrations dans le tome XI, sans négliger cependant quelques traits qui intéressoient la France.

Depuis la conquête de l'Angleterre faite par Guillaume Duc de Normandie, les affaires des Anglois se trouvent souvent mêlées avec les nôtres, & leurs historiens sont très-nombreux, mais ils se copient plus souvent entr'eux que les François. Cette conformité, comme l'a remarqué l'Editeur de la Chronique Anglo-Saxonne vient de l'usage suivi par les Monasteres d'Angleterre, de nommer dans chacun un Religieux, pour écrire les événemens remarquables, & de se communiquer à la fin de chaque regne les Mémoires respectifs dans une assemblée générale, pour être rédigés en corps d'histoire par les plus habiles. C'étoit-là ce qu'il y avoit de plus authentique, & les Ecrivains pos-

Etienne en 1154. Les Réda-
voient cru, avec le P. D
que le lieu appelé *Sparnum*
l'Historien dit que Henri I^e
d'Angleterre, s'étoit avancé a
une armée, pour empêcher L
le Gros de porter du secou
Guillaume Comte de Flandr
étoit Epernai en Champagne. Ma
ils pensent maintenant que c'e
Epernon sur les confins de la No
mandie; parce que l'usage de Hen
étant de laisser en françois les non
propres, *Sparnum*, comme o
écrivait alors, convient mieux
Epernon, qu'à Epernai.

Cet Henri d'Huntington peu
passer, avec Florent de Vorches
ter, Siméon de Durham, Roge
de Hoveden, pour un des premier
traducteurs de la *Cronique Anglo
Saxone*, monument digne de
l'estime des Anglois. Cependan
les Rédacteurs ont cru devoir pré
férer la traduction de Gibson
comme plus littérale, & en com

mençant l'extrait à la conquête de l'Angleterre par les Normands, en acquittant la promesse qu'ils avoient faite, dans la préface du tome précédent, de s'expliquer sur ce mémorable événement. Voici donc ce qu'ils pensent.

A la mort d'Edouard le Confesseur, il y avoit un parti formé de conserver la couronne à Edgard Cliton, son petit-neveu, par Edouard fils d'Edmond cote-dèfer, son frere. Mais à cause de la jeunesse d'Edgard, les suffrages se porterent sur Harald, fils de Goswin & beau-frere du Roi. Celui-ci ayant péri dans la bataille d'Hasting, le parti d'Edgard, contre lequel on comptoit comme le bâtard, vainquit sur cette journée, devint maître de la couronne; & le Duc de Normandie fut parti en peu de temps de l'Angleterre. Le droit acquis par les Normands. C'est ce qui a causé l'altération. De son

vivant même , il fut traité d'usurpateur par des personnages considérables. Son droit dispa-roit devant celui d'Edgar , qui avoit pour lui la proximité du sang , mais l'emportoit sur celui d'Harald , parce qu'il étoit parent du Roi défunt , comme issu d'un frere d'Emma , mere d'Édouard , qui d'ailleurs l'avoit , dit-on , désigné pour son successeur. On ajoute encore que long-tems auparavant Harald s'étoit engagé par serment au parti de Guillaume qui eut pour lui l'autorisation du S. Siège , formalité qui , en matiere problématique , étoit dans ces tems-là d'un grand poids.

Les rédacteurs ne commencent qu'au Règne de Guillaume le Roux l'extrait de la Chronique de Florent , Moine de Worchester , mort en 1118. Comme cet Auteur , ainsi que *Marianus Scotus* , employe deux manieres de compter les années de J. C. , l'Ere de

Denys le Petit, & une autre qui anticipoit de 22 ans, & qu'il jugeoit plus conforme à l'Evangile ils n'ont pas cru devoir tenir compte de celle-ci.

Guillaume de Neubridge, dit le petit, mort en 1208, dont l'Histoire d'Angleterre s'étend depuis la conquête des Normands jusqu'en 1197, porte, contre l'usage des écrivains de son tems, un jugement impartial sur le fameux différent entre Thomas Becket & Henri II son-Roi, & convient que celui-là, par un excès de zele, a franchi les justes bornes. Il parle aussi d'un Concile tenu en France au sujet de la contestation du Pape Alexandre III & de l'Anti-Pape Victor, mais sans indiquer le tems ni le lieu de cette Assemblée. Les RR. PP. Bénédictins avoient cru, comme les PP. Labbe & Pagi, d'après Gerhohus de Reichesperg, que ce concile s'étoit tenu à Toulouse, mais cette autorité ne leur

1356 *Journal des Scavans* ;
paroît pas suffisante , & d'autres
Auteurs les dérerminent mainte-
nant pour Beauvais.

On verra dans la Chronique de
Gervais , Moine de Cantorberi ,
qu'elles étoient les fonctions du
Sénéchal de France , charge de-
venue héréditaire dans la Maison
d'Anjou. C'est en cette qualité
que Henri II obtint de Louis le
Jeune , la permission d'entrer en
Bretagne , pour appaiser ou réduire
les Seigneurs de la province qui se
faisoient une guerre atroce ; in-
dulgence dont le Roi de France eut
dans la suite lieu de se repentir.

Quoique l'Histoire de Benoît ,
Abbé de Péterboroug , embrasse
une partie des regnes de Henri II
& de Richard , depuis 1170 jus-
qu'en 1192 , les savans rédacteurs
n'ont porté l'extrait qu'ils en ont
fait que jusqu'à l'an 1180 , par-
ce que c'est à cette époque qu'ils se
sont fixés. T. Hearne qui a publié
cette Histoire , en croyoit le com-

Juillet 1787. 3 1357

mencement perdu. Cette perte seroit donc bien ancienne, puisque Roger de Hoveden, & Jean Brompton ne commencent à faire usage de cette Histoire qu'à l'époque de 1170, d'où part ce qui nous en reste.

Moins exact dans ses récits que Benoît de Peterboroug, Raoul de Dicet, Doyen de S. Paul de Londres, a composé une Histoire en deux parties, dont la première formée de lambeaux empruntés d'ailleurs, finit à l'an 1147; la seconde, plus riche à mesure qu'elle approche de sa fin, & où l'Auteur parle de lui-même, se termine à l'an 1199. Si on veut l'en croire, ce n'est pas comme feudataire de la Couronne de France que Robert au court-mantel assista au sacre de Philippe-Auguste, mais par un pur effet de complaisance, comme beau-frere du jeune Roi. Rien de plus foible que ce qu'il allegue pour

prouver l'indépendance des Rois d'Angleterre de la Couronne de France. On fait bien que jamais la Grande-Bretagne ne fut un fief de l'Empire François , mais on ne peut pas ignorer que depuis la conquête , les successeurs de Guillaume furent vassaux de nos Rois , à raison des grandes terres qu'ils possédoient dans le Royaume , & qu'à ce titre ils leur devoient les services accoutumés. Raoul feignoit d'ignorer qu'avant lui , plusieurs Rois d'Angleterre avoient rendu l'hommage à la Couronne de France , quoique pour ce devoir ils se fussent fait suppléer par leurs enfans , après leur avoir transporté le titre des fiefs qui exigeoient l'hommage. Aussi fut-il dans la suite rendu par les Rois d'Angleterre , non par procureur , mais en personne.

Roger de Hoveden , moins partial , convient que Henri au

court-martel , assista comme Duc de Normandie au sacre de Philippe-Auguste , & porta devant lui la couronne qui devoit servir à la cérémonie. Son Histoire cependant , pour laquelle il a compilé les récits de quelques-uns de ses prédécesseurs , n'en est pas meilleure , quoi qu'elle commence à être plus exacte depuis 1170. Elle ne l'est pourtant pas à l'égard de l'époque du Concile de Lombers contre les Albigeois , qu'il fixe à l'an 1177 , Dom Vaissette ayant prouvé que cette Assemblée fut tenue en 1165. On ne trouve rien , dans ce volume , de l'Histoire de Roger depuis 1170 , parce qu'il a suivi Benoît de Péterboroug ; mais on y verra les dix années qui sont retranchées , remplies par de nouveaux faits , tirés de la conquête de l'Irlande , par Giraud de Cambden , surnommé Silvestre , & grand ennemi des Moines , qui a tracé fort au long

1360 *Journal des Sçavans,*

le portrait de Henri II & de ses fils, avec les principaux événemens de son regée. Cet Historien né en 1146, fit ses études à Paris sous Pierre le Mangeur, & vécut au moins jusqu'en 1220.

Les Ecrivains postérieurs à Giraud ne font que répéter ce qu'ont écrit leurs prédécesseurs, cependant les savans PP. BB. ont cru ne devoir pas exclure de leur recueil Raoul, Abbé de Coggeshale, parce qu'il ne copie pas jusqu'aux expressions des anciens, & qu'il enrichit leur récit de traits nouveaux. Il est de tous les Historiens Anglois le seul qui dise que Louis le Jeune ait donné du secours à Géofroi Comte d'Anjou & à son fils Henri pour reprendre la Normandie qui leur avoit été enlevée par le Roi Etienne, & qu'en récompense ils lui donnerent le Vexin Normand. On voit ici les raisons qui rendent ce fait très-douteux.

On verra aussi celles qui ont déterminé les RR. PP. BB. à ne pas donner le *Roman de Rou*, Poëme d'environ quinze mille vers, quoique la *Chronique Françoisise de Normandie*, dont le tome précédent offre un extrait, ne soit jusqu'en 1106 presque que la traduction en prose de ce Roman que l'Auteur a prétendu donner comme une histoire véritable, non comme une fiction poétique. On le nomme *Gace*, ou *Wistace*, ou *Huistace*. Né dans l'isle de Gersai au Diocèse de Coutance, au 12^e siècle, après avoir fait ses études en France, il vint à Caen, où il composa des Romans qui furent si goûtés que le Roi d'Angleterre Henri II lui donna pour récompense un Canoniat dans l'Eglise de Bayeux. Les plus connus de ces Ouvrages sont le Roman de *Brut* ou *Brutus*, & celui de *Rou*, mot corrompu de Rollon, premier Duc de Normandie. Pour

le premier, l'Auteur paroît avoir imité l'ouvrage latin de Géofroi de Monmouth, Evêque de Saint-Asaph, dont le principal héros est le fameux Artur, le Roi imaginaire des anciens Bretons, & en avoir voulu donner la continuation dans le Roman de Rou. Ce qui, dans la *Chronique*, est postérieur à l'année 1106 où finit ce Roman, est très-succinct, & souvent peu exact.

Rien ne prouve mieux le cas qu'on a fait de la *Chronique* de Sigebert, Moine de Gemblours, que le nombre & le mérite de ceux qui l'ont continuée. Il a montré de la vivacité dans le récit des contestations qui s'étoient élevées du tems de Grégoire VII, Urbain II & Paschal II, avec l'Empereur Henri IV; & peut-on le blâmer d'avoir épousé la querelle de son Souverain? Baronius, pour infirmer son autorité, dit que son ouvrage a souffert plusieurs interpo-

lations, ce qui est vrai. Mais ces interpolations ne s'appliquent pas aux endroits que les Censeurs Romains ont marqués dans leur Index, si on excepte la fable de la Papesse Jeanne qui ne se trouve point dans les manuscrits. C'est aussi d'après ces manuscrits qu'Aubert le Mire a purgé de ces interpolations le texte primitif. D'ailleurs, dans l'affaire des investitures, à quoi s'étoit réduite la dispute ? A savoir s'il étoit permis à un Prince séculier de mettre un Clerc en possession d'un Bénéfice Ecclésiastique. Et cette contestation, après avoir enfanté un schisme qui pendant près de cinquante ans bouleversa l'Allemagne & une partie de l'Italie, comment se terminat-elle ? Calliste II « régla, par le » traité de 1123, qu'à l'avenir » l'Empereur ne donneroit plus » l'investiture par la croffe & » l'anneau, comme avoient fait » ses prédécesseurs mais seulement

» par le sceptre , c'est - à - dire ,
 » qu'au lieu d'un bâton recourbé ,
 » il lui permit d'ufer d'un bâton
 » droit pour cette cérémonie. »
 C'est bien le cas de dire : *ô curas*
hominum , &c.

Le plus connu des Continuateurs de Sigebert est Robert de Thorigni, Abbé du Mont Saint-Michel. Deux Chroniques totalement différentes portent son nom. La première , à compter depuis l'an 1113 jusqu'en 1154 , n'est pas de lui. Son Ouvrage , depuis cette dernière époque , est instructif , & après Ordéric Vital , on n'a rien de mieux sur la Normandie. La partie de l'*Appendix* ajoutée à Sigebert , laquelle finit à l'an 1210 , est d'un autre Robert qu'on croit de l'Ordre de Prémontré. La Chronique de S. Marien parle de cet Historien , qui par conséquent n'est pas l'Auteur de cette Chronique , comme Camusat & après lui nos Rédacteurs l'avoient pensé.

Juillet 1787. 1365

Deux pieces , que les Bollandistes avoient publiées , reparoissent ici. L'une est de Gautier , Archidiacre de Térouane ; l'autre est de Galbert Notaire , c'est à-dire , Syndic de Bruges. Elles ont pour objet la vie & l'assassinat du B. Charles Comte de Flandre. C'étoit une loi dans ce pays , qu'un homme libre , qui avoit épousé une femme de condition servile , perdoit , après l'avoir gardé un an , sa liberté. Bertulfe , Prévôt de l'Eglise de Saint - Donation de Bruges , Archi-Chapelain & Chancelier de la Cour de Flandre , homme riche , mais de condition servile , crut effacer la tache de son origine , en mariant ses nièces à des hommes nobles. Un d'eux ayant appelé , devant le Comte , en duel , un autre Chevalier ; celui-ci refusa le combat par la raison que l'appellant étoit déchu du privilege de la Noblesse. Ce refus approuvé du Comte , ayant

1366 *Journal des Sçavans*,
indisposé toute la famille du Pré-
vôt, qui étoit nombreuse, fut
cause de sa mort. Un trait intéres-
sant pour l'histoire du droit public
ancien est le récit de la part qu'eut
le Roi de France à l'élection du
Comte de Flandre, successeur de
Guillaume. C'est un détail pour
lequel nous renvoyons à l'Ou-
vrage, de même que pour le récit
des tentatives que firent les Cha-
noines de Tournay, pour se souf-
traire à la Jurisdiction des Evêques
de Noyon, tentatives que cinq
mille marcs distribués à Rome par
l'Evêque de Noyon, aux Officiers
du Pape, rendirent inutiles, si
l'on en croit Hérimanne, ou Her-
man dans son Histoire du réta-
blissement du Monastere de Saint-
Martin de Tournay.

Ce morceau est suivi de trois
Généalogies des Comtes de Flan-
dre. D. Martenne a fourni la pre-
miere dans son Trésor d'Anec-
dotes ; la seconde est tirée du

Juillet 1787. 1367

Registre de Philippe-Auguste ; la troisieme n'est qu'une simple Nomenclature , mais suffisante pour un Tableau Généalogique depuis 793 jusqu'en 1280.

Raphael de Beauchamp a fait imprimer à Douai en 1633, sous le titre de *Synopsis Merovingica*, une Chronique abrégé des Rois de France par André, surnommé Silvius ou Dubois, Moine d'Anchin, & ensuite Prieur de Marchiennes. Les RR. PP. BB. qui ne connoissant pas cette édition, s'étoient servis, pour les tomes 10 & 11 d'un manuscrit du Roi, qui s'étend jusqu'en 1248, en disant que l'Auteur vivoit dans ce tems-là, reconnoissent qu'ils se sont trompés, & que cet Historien écrivoit sur la fin du 12^e siecle, son ouvrage n'allant pas au-delà de 1194. C'est une compilation assez mal rédigée, où les événemens ne sont pas liés avec les années de l'incarnation, mais avec

celles de nos Rois. L'Auteur nous apprend de quelle maniere Philippe Comte de Flandre abolit en 1179 la Coutume de Hesdin. Ce Prince fit enlever la cloche qui étoit à l'usage de la Communauté, & la Ville perdit par cela seul son droit de Commune.

Lambert, Curé de l'Eglise d'Ardres, a composé, au commencement du 13^e siecle l'Histoire des Comtes de Guines & des Seigneurs d'Ardres. Duchesne en a fait un grand usage, & les fragmens qu'il en a cités ont servi à rectifier l'édition très-fautive de Ludewig. Cet Auteur nous fait connoître une espece de serfs très-commune dans le Boulonnois, qu'on appelloit *colvekertes*, ou porte-massues, parce qu'il ne leur étoit pas permis de porter d'autres armes. « C'étoit » une espece de main - mortables » qui payoient un denier tous les » ans à leurs Seigneurs, quatre » deniers le jour qu'ils se ma-
» rioient,

» rioient , & autant le jour de
» leur décès. Les étrangers qui
» venoient s'établir parmi eux ,
» fussent-ils ingénus , n'étoient
» pas exempts de cette servitude. »

Quoique la Chronique de l'Ab-
baye de S. Amand soit fort abrégé,
elle fournit quelques faits qu'on
ne trouve pas ailleurs. Si elle ne
s'accorde pas pour la chronologie
avec les autres monumens , c'est
quelquefois par la négligence des
copistes , & souvent parce qu'elle
suit l'usage des Flamands qui com-
mençoient l'année à Pâques.

Celle de Clairmarais qui paroît
une continuation de la Chronique
de Hugues de S. Victor , n'a rien
de commun avec cette dernière ,
n'étant pas dressée sur le même
plan. Plusieurs Chroniques manus-
crites portent le nom de Hugues
de S. Victor , quoi qu'il n'en soit
pas l'Auteur. Au reste les savans
rédacteurs n'y ont rien trouvé qui
entrât dans leur plan. Ce ne sont

que des listes de noms de Patriarches, Rois, Empereurs, Souverains Pontifes. Ils se reprochent d'avoir trop loué la Chronique d'Ipérius, ou Jean d'Ipres, Abbé de S. Bertin en 1383. Supérieur, pour l'abondance des matieres, à ceux qui ont écrit avant lui sur la Flandre, assez exact même sur les affaires particulieres de son Monastere, il parle des affaires générales sans discernement. Les erreurs fréquentes dans lesquelles il est tombé sont relevées dans les notes, & quelques-unes sont indiquées & réfutées dans la préface de ce volume.

Après avoir épuisé les monumens qui regardent la Flandre proprement dite, les savans RR. BB. passent à ceux du Cambresis, & en donnent plusieurs qui n'avoient pas encore paru. Le premier est un assez long extrait d'une Chronique Françoisse traduite d'un écrit latin dont il nous reste un frag-

ment beaucoup moindre. L'Auteur de cet écrit latin paroît avoir abrégé des *Gesta Cameracensium Episcoporum*, qui existoient avant lui, & qui sont perdus, à moins qu'ils n'aient été conservés dans la traduction françoise, quoi qu'on trouve dans l'un de ces monumens des choses qui ne sont pas dans l'autre. Pour mettre à portée d'en faire la comparaison, on a imprimé le fragment latin sous le françois.

Le second morceau, anecdote dont le commencement & la fin manquent, est la Chronique de S. Aubert de Cambrai, par Lambert Waterlos, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin, qui mourut après 1170, où finit la Chronique qui n'est pas complète. L'Auteur est diffus, mais exact, ce qui fait regretter la perte d'une partie de son ouvrage, qui commence ici à l'an 1149. Le troisième n'est qu'une simple Nomenclature des Evêques de Cambrai depuis

Liebert jusqu'en 1177. Il se trouve dans un manuscrit du Roi à la suite de la Chronique de Cambrai par Baudri , bien connue du monde savant. Le quatrième se voit à la suite de la Vie du B. Liebert, Evêque de Cambrai , dans un manuscrit de l'Eglise du S. Sépulchre. C'est la liste des Evêques d'Arras depuis Lambert jusqu'en 1174. Le cinquième est une suite des Evêques de Cambrai depuis que cette Eglise fut séparée de celle d'Arles par le Pape Urbain II.

Il n'existe vraisemblablement qu'un manuscrit de la Chronique de Hainaut par Gilbert ou Gislebert de Mons , conservé dans le Chapitre des Dames Chanoinesses de Sainte-Vaudru à Mons. M. le Marquis du Châtelet qui l'a publiée à Bruxelles en 1784 , avoit auparavant laissé prendre à nos rédacteurs le morceau dont ils avoient besoin. Albert Fabricius , & le P. de Lewarde , Historiogra-

phe du Hainaut, disent que Gilbert exerça les fonctions de Chancelier à la Cour du Comte Baudouin IV, mort en 1171, qui, pour le récompenser du succès de différentes négociations, lui donna plusieurs Prébendes. L'Auteur n'a une marche suivie que depuis le mariage de Baudouin V en 1169. Ce qui précède manque d'exactitude en plusieurs endroits quoi qu'il soit utile pour les Généalogies. On relève dans la préface une erreur échappée à cet Auteur concernant le mariage de Baudouin II Comte de Hainaut, avec une nièce de Robert le Frison.

Les savans rédacteurs avoient déjà montré dans la préface du tome XI que la Chronique de Lobbes est l'ouvrage de plusieurs Auteurs. Aussi voit on celui qui écrivoit sous l'année 1164 prendre le parti de l'Anti-Pape Victor, ce qu'il n'eût pas fait s'il eût vécu après le Concile de Latran de

1374 *Journal des Sçavans ;*

1179, & celui qui a pris la plume après lui, tenir un langage tout différent. Une Généalogie de Charlemagne plus ample que celle qui a paru dans le tome XI, sert à remplir une lacune de la Généalogie de S. Arnoul. La Chronique du Monastere de S. Hubert, qui finit en 1106, a fourni peu de choses aux RR. PP. BB. Les *Gestes* des Abbés de S. Tron au pays de Liège, n'étant presque remplis que d'affaires monastiques, n'ont pas fourni plus de secours, ni même trois Chroniques de Liège. On remarque dans l'une que, pour encourager Louis le Jeune à entreprendre la Croisade, on fit courir des prophéties tirées des Livres Sibyllins. On desireroit que l'Auteur nous eût conservé quelque une de ces prophéties. Celle que nous a transmise Otton de Frisingue est si obscure qu'il n'est pas facile d'en pénétrer le sens.

Le morceau le plus considérable

Juillet 1787. 1375

qu'ait fourni Gilles, Moine d'Orval Ordre de Citeaux, est la conquête du Château de Bouillon, faite en 1141 sur Renaud I^{er}. Comte de Bar-le-Duc qui l'avoit enlevé dix ans auparavant à l'Eglise de Liège. La dernière partie de la Chronique de Verdun composée par Hugues de Flavigny, & finissant en 1102, paroît dans ce volume. L'Auteurs'est élevé, avec plus de force encore que Ives de Chartres, contre le mariage incestueux & adulateur de Philippe I^{er}. avec Bertrade. Il ne faut pas confondre Laurent Moine de S. Laurent de Liège, qui a écrit l'Histoire des Evêques de Verdun depuis 1048 jusqu'en 1144, avec Laurent Abbé de S. Vanne, dont il a tracé l'Histoire. Ce que la Chronique des Evêques de Metz, qui finit en 1260, & qui a été composée par trois Auteurs, a fourni se réduit à peu de chose. On a tiré plus de secours de la Chronique

de S. Vincent de Metz , qu'on a
qu'elle soit plus concise. On a
plusieurs Généalogies de Saint-
Arnoul qui ne s'étendent pas au-
delà de la seconde race de nos
Rois , mais celle que du Cange a
donnée , & dont nos sçavans ont
fait usage , descend plus bas , &
montre que la plupart des Rois ,
Ducs , Comtes , & Marquis de
l'Europe ont S. Arnoul pour tige
commune.

Otton , Evêque de Frisingue , a
donné une Chronique qui finit en
1146 , & dont on n'a rien pu
tirer ; mais on verra , dans les
Gestes de Frédéric Barberousse ,
dont il étoit oncle paternel , les
subtiles disputes qui furent agi-
tées , à l'occasion de Pierre Abé-
lard & de Gilbert de la Porrée ,
& peut être sera t-on surpris de
voir Otton , qui avoit été Moine
Cistercien , si peu favorable à S.
Bernard.

Alberic a mis tant d'exactitude

1377
Juillet 1787.

& de fidélité dans ce qu'il a extrait des autres Chroniques pour composer la sienne, qu'avec celle-ci on pourroit se passer de toutes les autres. Cet Auteur étoit-il Moine de l'Abbaye de Trois-Fontaines, Diocèse de Châlons sur-Marne, ou Chanoine Régulier de Huy dans le pays de Liege? Les raisons que le P. le Long produit en faveur de l'un & l'autre sentiment, déterminent les savans rédacteurs à penser qu'il faut admettre deux Auteurs, Alberic & l'anonyme de Liège, quoiqu'on ne puisse pas discerner ce qui appartient à l'un ou à l'autre, dans ce qu'ils ont ajouté aux anciennes Croniques.

Ils avoient d'abord assuré, avec Eccard, que l'Auteur de la Chronique Saxone étoit Ekkehard ou Eggehard, Moine de S. Laurent d'Urauge, non de S. Gal; ce qui ne leur paroît pas maintenant assez exact. L'Auteur de cette Chronique en a compilé plusieurs av

Mmm v.

tres jusqu'à l'an 1100, mais depuis cette époque il ne dit rien qui ne se trouve dans celle du Moine de S. Laurent d'Urauge, qui finit en 1125, comme on le voit dans un manuscrit du Roi. La Chronique Saxone s'étend jusqu'en 1139, & peut tenir lieu & de celle d'Ekkehard, & de bien d'autres, dont ou elle-même, ou l'ouvrage du Moine de S. Laurent a été la source.

En parcourant un certain nombre d'autres Chroniques, nos sçavans n'ont pu y recueillir que quelques traits particuliers qui entroient dans leur plan. Ils n'ont pris, par exemple, dans l'Histoire de Sicile par Hugues Falcand que le récit des aventures d'Etienne du Perche, Archevêque de Palerme & Chancelier du Royaume depuis 1166 jusqu'en 1168. Ils croient que l'Auteur étoit françois & le même que Hugues Fulcaud ou Foucaut, Abbé de S. Denis en

France , à qui Pierre de Blois adressa une lettre , quoi qu'un habile Académicien dans le tome 41 des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres , pense différemment. Ils soupçonnent même qu'on aura mal lu *Falcandi* , au lieu de *Fulcaudi* dans le manuscrit qui servit à la première édition de 1550 , & qu'après l'impression , le manuscrit ayant été détruit , comme tant d'autres , l'erreur se sera perpétué. D'ailleurs dans l'écrit que demandoit Pierre de Blois , comme dans celui qui porte le nom de Falcand , il s'agit des malheurs qu'éprouverent les François appellés en Sicile par la Reine Marguerite , après la mort de Guillaume I^{er} son mari , en 1166.

Il ne reste plus aux savans rédacteurs , pour compléter leur travail sur les regnes de Philippe I^{er} , de Louis VI & de Louis VII , que de donner des monumens d'un autre genre ,

restes précieux de la vénérable antiquité , c'est-à-dire , les Vies des Saints , les Lettres des Papes & d'autres personnages distingués par leur science , leur piété & leur rang ; les Actes des Conciles , & les Diplomes de nos Rois. Alors ils exposeront les changemens survenus à notre Droit public & à nos mœurs pendant le 12^e. siecle , les progrès des Lettres & des Arts , les inventions nouvelles & la discipline Ecclésiastique. Une Table Chronologique des trois regnes contiendra l'abrégé des trois volumes. Celui-ci est , comme les précédens , enrichi de notes chronologiques , historiques & critiques , sagement distribuées dans les endroits où elles sont nécessaires ou utiles. Il est de même terminé par quatre Tables alphabétiques, la première pour les noms de lieux , la seconde pour les noms propres d'hommes & de femmes , la troisième pour

Juillet 1787. 1381

les matieres , enfin la derniere pour les termes barbares , ou étrangers , dont le sens est peu connu. On remarque dans celle-ci un mot que nos sçavans n'ont pas expliqué. L'Abbé de S. Hubert , à la réquisition du Comte de Hainaut , étoit obligé de se présenter à la Cour de ce Prince , aux Fêtes solennelles de Noël , de Pâques & de la Pentecôte , & d'apporter deux vases ou barils *plena vino LEUSURAE*. C'est sans doute le nom du lieu qui produisoit ce vin. Seroit ce Leschieres , *castrum Jacobi de Avesnis* , qui portoit aussi le nom de *Leusa* ?

[*Extrait de M. Dupuy.*]

1382 *Journal des Sçavans* ;

*ABRÉGÉ Chronologique pour servir à
l'Histoire de la Physique jusqu'à
nos jours* ; par M. de Loys , de la
Société Economique de Berne.

*Materia & motus ,
Omnia & nihil.*

Tome premier jusqu'en 1662.
A Strasbourg , chez l'Auteur , &
se vend à Paris , chez Lamy ,
Libraire , quai des Augustins ,
1786 Avec Approbation & Pri-
vilege du Roi. 378 p. in-8°.

M. DE LOYS , fils de M. de
Chezeaux , & petit fils de
M. de Crouzas , l'un & l'autre
connus dans la Physique , entre-
prend de donner une Histoire des
progrès de cette Science ; il com-
mence l'époque de 1589 où Ga-
lilée découvrit la loi de la chute
des corps , mais il parle aussi des
découvertes plus anciennes. Ce

fut Galilée qui trouva que la parabole étoit la courbe que les corps jetés obliquement décrivent ; il prouva que les corps lancés sous des angles autant au-dessus qu'au-dessous de celui de 45° devoient tomber à la même distance , & que ce dernier angle étoit celui de la plus grande étendue du jet , ou comme on dit , de la plus grande portée des bombes. Il dressa des Tables de ces portées pour tous les angles & toutes les hauteurs où s'éleve le projectile. Tartaglia de Bresce , avoit déjà apperçu , au commencement du 16^{e} siècle , que la portée de 45° étoit la plus grande. Les premières bombes furent tirées en 1588 sur la ville de Wachtendoneck en Gueldres ; les François ne s'en fervirent qu'en 1654. Galilée jetta les premiers fondemens de la théorie de la résistance des solides , il compara la force qu'il faut pour rompre perpendiculairement à sa

longueur, un prisme ou cylindre de bois enfoncé horizontalement dans un mur, par un poids suspendu à son extrémité, à celle qui pourroit le casser en le tirant selon cette longueur. Ici l'Auteur fait une digression en faveur de Roger Bacon, Auteur du 13^e siècle : il cite plusieurs endroits des ouvrages de cet homme extraordinaire, qui prouvent qu'il connoissoit les lunettes & les télescopes à réflexion, les combinaisons des deux verres, de même que les microscopes & les verres qui rapetissent au lieu de grossir, & en général toutes les especes propres à produire des apparences lorsque l'on regarde à travers. Il cite des manuscrits de la Bibliothèque du Roi d'Angleterre.

Borelli fait l'honneur à Zacharie Johannides ou Janson, faiseur de conserves à Middelbourg, d'avoir trouvé les lunettes d'approche & de les avoir exécutées le premier

Juillet 1787. 1385

en 1590. Il étaye cette opinion de si bonnes preuves qu'on ne peut s'y refuser. Janson ayant arrangé des verres pour le but qu'il se proposoit, les enferma dans un tube & courut chez le Prince Maurice d'Orange lui montrer sa découverte : Maurice, voulant d'abord s'en servir à la guerre, exigea le secret, qu'il ne garda pas ; & bientôt Janson eut des imitateurs, entr'autres Hans Sapprey, qui en ayant envoyé en Hollande passa pour l'inventeur.

Le Traité de Gilbert sur l'aimant, remarquable par son ancienneté, comme étant de l'année 1600, fut le premier sur cette matière ; il est remarquable par les expériences d'électricité qu'il contient. On y voit avec plaisir que l'Auteur attribuoit déjà le flux & le reflux de la mer à la lune.

En parlant de vision, M. de Loys observe que Kepler décrivit

l'œil ; il fut le premier qui avança que la peinture des objets se fait sur la rétine : il conclut de sa première expérience qu'il étoit nécessaire pour voir distinctement & nettement , que les rayons partis de chaque point d'un objet se réunissent de même en un point de la rétine : de la seconde , que cette réunion s'opere par le cristallin , & que si l'œil est placé trop près ou trop loin de l'objet , pour qu'elle ait lieu , on ne le verra que confusément , ce qui le conduit à la distinction , & aux raisonnemens sur les myopes & les presbites.

M. de Loys donne l'Histoire de la Méchanique depuis l'an 400 avant notre Ere , jusqu'à Stevin de Bruges , Mathématicien du Prince d'Orange , Ingénieur des digues de Hollande. Celui-ci démontra le rapport des puissances au poids dans différens cas , & en particulier dans le plan incliné , en même tems que sa propriété.

Le même Stévin démontra par la théorie cette vérité si peu vraisemblable, que de quelque forme que soit un vaisseau plein d'eau, & quelque quantité qu'il en contienne, son fond est toujours également pressé par cette eau tant quelle a la même hauteur & ce fond la même largeur; il le confirma par l'expérience.

Stevin donna un grand Traité d'Astronomie; un plus petit sur le flux & le reflux, & quelques propositions de catoptrique. Dans le Traité des marées, il en distingue quatre différentes, suivant les latitudes des lieux.

A l'époque de 1621 M. de Loys rapporte l'invention du thermometre par Drebbel d'Alkmaer: il lui donna la forme qu'il a aujourd'hui, mais il le faisoit servir différemment; il chassoit une partie de l'air du tube, le plongeoit ensuite perpendiculairement dans l'eau, la boule en haut, l'eau s'y

élevoit jusqu'à ce que la pesanteur jointe au ressort de l'air renfermé dans le tube fut en équilibre avec le poids de l'atmosphère ; l'air du tube, se dilatant ensuite par la chaleur, en faisoit sortir une partie de l'eau, où elle remontoit lorsqu'il venoit à être condensé par le froid. On trouve ici un détail de plusieurs découvertes curieuses de Drebbel.

Frobese, Professeur dans l'Académie de Juliers, a publié en 1739 un Abrégé Chronologique des apparitions de l'aurore boréale dont on trouve ici un extrait, de même que de l'Ouvrage de Drebbel sur la quintessence, où l'on trouve un jargon inintelligible joint à des idées très-physiques.

Les idées du Chancelier Bacon sur la physique occupent ici un très-long article, & l'on y trouve des choses très-remarquables. Il explique le phénomène du froid de la partie inférieure du fon

d'un vase plein d'eau bouillante actuellement sur le feu, par l'humidité de l'eau qui le touche dans cet endroit-là ; on conteste aujourd'hui le fait. Bacon favoit déjà que les étincelles du choc de la pierre contre l'acier viennent des particules qui se détachent de ce dernier. Il parle de ces gens qui contrefont leur voix, de manière à faire croire qu'elle vient de fort loin ; ce sont sans doute les ventriloques, mais il ne leur donne pas de nom particulier. Il cherche à expliquer dans son Histoire des vents, pourquoi entre les tropiques le mouvement de l'air est plus sensible, parce que les cercles qu'il décrit sont plus grands, de même que sa dilatation par la chaleur plus considérable. Les vents réglés viennent des hautes montagnes au tems de la fonte des neiges, ou des lieux, où il se forme beaucoup de vapeurs. Il rapporte un grand nom-

1390 *Journal des Sçavans*,

bre d'observations sur les vents, leur période, leur force & leur pronostic. Bacon mourut en 1626, à l'âge de 66 ans.

En 1629 le Jésuite Cabé de Ferrare publia un Ouvrage sur l'aiman ; on y trouve quelques expériences qui ne sont pas dans Gilbert, comme le fait du fer naturellement magnétique ou qui le devient de lui-même : il dit qu'en posant de minces aiguilles de fer non aimantées sur l'eau, elles se mettent d'elles-mêmes dans le méridien magnétique. Le fer qui a été échauffé acquiert la vertu magnétique en se refroidissant, s'il est droit ou dans le méridien magnétique.

Cabé a le premier observé que les instrumens de fer qui servent pour le feu, comme les pincettes, acquièrent la vertu magnétique à l'extrémité inférieure qui y a été exposée, se tournant du côté du nord lorsqu'on les suspend hori-

fontalement , & attirant la pointe de l'aiguille. Il savoit encore que la situation perpendiculaire suffit pour aimanter le fer ; car il dit que les barreaux des vitres attirent la pointe sud de l'aiguille. Un Auteur Anglois attribue à Boyle l'invention de l'aréometre ou pese-liqueur , mais elle est beaucoup plus ancienne , Cabéle décrit dans son Livre des Météores. Voyez Kircher , *Mund. subt.* 1275.

M. de Loys décrit assez au long les progrès de la Physique entre les mains de Descartes , les miroirs de Kirker , l'or furinant , la construction des bouffoles , la découverte du barometre par Torricelli ; les expériences du Pere Mersenne sur les cordes vibrantes & sur beaucoup d'autres objets de physique ; les expériences de Gréaves sur la force des canons ; de Pascal sur la pression des fluides ; d'Othon de Guericke sur la

machine du vide, sur l'électricité & sur l'aiman. L'article des inventions de Schott renferme beaucoup de détails curieux & peu connus.

Les expériences de Boyle son rapportées ici en très-grand nombre, après quoi l'Auteur fait une digression sur le magnétisme animal. Il parut en 1666, à Londres, une relation des cures aussi étonnantes que nombreuses de Valentin Greatrakes, Ecuyer d'Asane dans le Comté de Waterford en Irlande, toutes opérées par le seul attouchement de ses mains; leur liste signée de l'opérateur, est suivie de trois lettres, dont M. de Loys donne la traduction, & qui servent à faire connoître le caractère de cet homme extraordinaire, & les guérisons qu'il opérøit. La première lettre est de Georges Rust, Théologien, Doyen de Comore, à Joseph Glanvill, Chapellain du Roi, savant

ſavant très-connu par un ouvrage ſur le progrès des Sciences juſqu'au tems où il vivoit, intitulé : *Plus ultra*, &c.

Valentin (c'eſt Ruſt qui parle), a eſſuyé beaucoup de critiques. Il a paſſé pour magicien, impoſteur, thaumaturge, & enfin pour apôtre. Quant à moi, je le connois pour un homme franc, pieux, ſimple, à qui toutes ruſes & tromperies ſont étrangères; j'ai eu occaſion d'étudier ſa conduite & ſes mœurs chez M. Cownway, où j'ai paſſé trois ſemaines avec lui. Je l'ai vu rendre la ſanté à plus de mille perſonnes par l'attouchement de ſes mains & la friction, lors que l'attouchement ne ſuffiſoit pas, & que le mal étoit opiniâtre, le pourſuivant & le chaffant de place en place, juſqu'à ce qu'il l'eût fait ſortir.

Pechlia dit que cette action des mains aidoit tous genre d'excrétion, ſueurs, diarées, vomiffe-

veu (2) qu'il a formé, des sœurs estimables, & des nieces, qu'il chériffoit, nous retraceroient son image, & nous la rappelleroient long-tems s'il étoit possible qu'elle s'effaçât de nos cœurs. Il avoit des amis, nous étions assez heureux pour être du nombre. Sa mémoire nous est donc précieuse. On ne fera point étonné si nous mettons un intérêt particulier à le bien faire connoître; mais ce ne fera point aux dépens de la vérité.

M. Vic-d'Azyr dit quelques mots des premières études de M. Lorry: elles furent du petit nombre de celles qui promettent des succès dans un âge avancé. On rapporte de lui deux vers latins, qu'il fit le premier jour de l'année, étant au Collège:

*Hæc est illa dies, quâ plebs vesana firensque
Se fugiendo petit seque petendo fugit.*

Bientôt M. Vic-d'Azyr suit M.

(2) M. Hallé, Docteur en Médecine,
de la Société Royale de Médecine.

Juillet 1787. 1397

Lorry dans la carrière de la Médecine, qu'il a parcourue d'une manière si éclatante. « Ce n'est
» plus dit-il, ce jeune homme
» tenant successivement la plume
» & le pinceau, récitant Horace,
» jouant avec Ovide, & s'amusan-
» fant de cette belle Mythologie
» Grecque qui peuple le Ciel au
» gré d'une imagination brillante,
» fournit des Dieux à la Poésie &
» aux Arts, & reproduit sous toutes
» sortes de formes les emblèmes des
» passions & de la sensibilité. Ces
» doux passe-tems ne sont plus ceux
» de M. Lorry. Astruc & Ferrein
» sont devenus ses Maîtres. Déjà
» ses jours sont partagés entre l'é-
» tude du corps humain, dans les
» Amphitéâtres, & celle des mala-
» dies dans les Hôpitaux. Oh !
» combien le silence morne &
» sombre qui regne dans ces asyles,
» cette douleur muette & que rien
» ne distraît, ces gémissemens aux-
» quel ne répond point la voix

Nnn iii

» compatissante de la tendresse ou
» de la pitié, ces regards inquiets,
» ces yeux tout desflechés par la
» souffrance, où se peignent la
» douleur & l'ennui, & qui n'at-
» tendent que la présence de l'a-
» mitié pour verser un torrent de
» pleurs; oh! combien ce spectacle
» dut lui paroître déchirant & pé-
» nible! M. Lorry devoit le
» consolateur de ces malheureux,
» qui, la plupart sans parens, sans
» amis, sont disposés à prendre la
» curiosité même pour de l'in-
» térêt, lorsque la commisération
» l'accompagne. Il n'oublia jamais
» ces impressions vives & pro-
» fondes. *Vous ne savez pas*, disoit-il
» quelquefois aux gens du monde,
» *combien il nous en coûte pour vous*
» *devenir utiles, & dans quelles*
» *sources ameres nous puisons des*
» *connoissances dont vous usez si*
» *nonchalamment.* »

Après cet interressant tableau,
où l'ame & la sensibilité de M.

Lorry sont peintes, M. Vicq d'Azyr entre dans le détail des nombreux Ouvrages de cet homme célèbre. Il s'occuppa d'abord à déterminer les différences & les rapports de l'irritabilité & de la sensibilité. C'est lui, qui, un des premiers, a soumis toutes les régions du cerveau à des expériences rigoureuses propres à faire connoître leur influence réciproque. Dans un Mémoire publié par l'Académie des Sciences, il a démontré que le cervelet étoit la seule des parties contenues dans le crâne, dont la compression produisit aussitôt le sommeil & que la piquûre de la moëlle épiniere entre la seconde & troisieme vertebre cervicale, étoit suivie de la mort la plus prompte.

Nous seront forcés de passer rapidement sur les autres écrits de M. Lorry; nous ne ferons pour ainsi dire que les nommer. On a de lui 1^o. un *Traité des Alimens*, destiné à servir de commentaire aux

1400 *Journal des Sçavans* ;
Livres Diététiques d'Hippocrate ;
2°. un Traité de la Mélancolie de
Melancholiâ & morbis Melancholicis ;
Ouvrage très-estimé ; 3°. *Sanctorii
Medicina statica, cum commentariis*.
Les belles expériences de Sancto-
rius répétées par Keil à Northamp-
ton, par Dodart à Paris, à Du-
blin par Bryan Robertson, à
Cork en Irlande par Rye, & par
Linnings dans la Caroline Méri-
dionale, M. Lorry les a comparées
avec celles de Sanctorius, & y
a joint des notes très-instruc-
tives ; 4°. une édition d'Hippocrate
en Grec & en Latin. 5°. Un Traité
des Maladies de la peau, *Tractatus
de morbis cutaneis*. 6°. Une édition
des Œuvres de Mead, dont il a
traduit une partie de l'Anglois.
7°. Une Edition de la Fathologie
d'Astruc, *J. Astruc Pathologia*.
8°. Une Edition de l'Ouvrage
de Barker sur la conformité de la
Médecine ancienne avec la mo-
derne. 9°. Mémoires sur l'Histoire

Juillet 1787. 1401

de la Faculté de Montpellier, ébauchés seulement par M. Astruc & perfectionnés par M. Lorry. 10°. Un Livre intitulé : *de Mutationibus morborum & concessio.*

M. Lorry entre dans la Société Royale de Médecine, au moment de son institution : cette époque n'est pas assez éloignée pour qu'on ait oublié les chocs & les difficultés qu'éprouva cette Compagnie alors. M. Lorry y fut plus exposé qu'aucun autre. Sa réputation, son nom en imposoit aux détracteurs & aux ennemis de cet établissement. C'étoit contre lui qu'ils dirigeoient le plus d'efforts pour l'ébranler & lui faire abandonner un parti, dont il étoit un des plus fermes appuis. Prévoyant que ce corps seroit utile, M. Lorry s'y attacha & voulut concourir au bien qui en pouvoit résulter. C'est à M. Vicq-d'Azyr à rendre compte lui-même de la part qu'il eut à ses travaux; « Une Académie

Nnn y

» naissante, dit il, ne peut jeter
» aucun éclat sur ceux qui la com-
» posent; c'est de leurs efforts & de
» leurs célébrité que doit résulter
» sa gloire. Elle a sur-tout besoin
» de bons conseils & de bons
» exemples. Appelé parmi ceux
» qui ont jetté les premiers fon-
» demens de nos travaux, M.
» Lorry ne se contenta pas de les
» encourager & d'y applaudir; il
» s'y associa, il y contribua lui-
» même en nous indiquant les
» sources, il nous apprit à y puiser.
» Dans nos séances, auxquelles il
» étoit très-affidu, son érudition se
» développoit avec une abondance
» qui nous étonnoit toujours, &
» l'on goûtoit d'autant plus de
» plaisir à l'entendre, qu'il paroîs-
» soit en éprouver lui-même, en
» exposant avec grace & souvent
» avec gaieté les fruits de ses
» longues & pénibles études. Loin
» de ressembler à ces savans qui
» mettent de la réserve dans tous

» leurs discours, & ne parlent qu'a-
 » vec mystere de ce qu'ils connoit-
 » sent le mieux, il usoit de l'esprit,
 » comme les hommes sages font
 » des richesses ; il en fuyoit les
 » embarras, & il s'en servoit tou-
 » jours sans gêne comme sans affec-
 » tation. »

Les volumes de la Société de Médecine sont enrichis des Mémoires de M. Lorry. On y voit décrite la constitution méridionale depuis l'année 1775 jusqu'à l'année 1777. Il y a de lui un Mémoire sur les Maladies de la graisse, dans lequel l'Auteur fait connoître ses diverses altérations, ses rapports avec la bile, &c. Aucun observateur, avant M. Lorry, n'avoit encore traité convenablement ce sujet ; il y en a un autre, qui est a suite & le complement des expériences qu'il avoit faites sur les effets de l'opium. La Société conserve encore cinq Mémoires de M. Lorry, dont quatre sont relatifs à

la pratique de la Médecine. Des consultations intéressantes, dont il s'est chargé ont été envoyées dans les provinces, pour remédier à des épidémies.

Dans tous les ouvrages de M. Lorry on trouve beaucoup d'érudition & sur-tout des vues profondes. Il étoit tout à la fois savant & grand observateur. Il a écrit en latin plusieurs Traités. Le style en est pur & élégant. Les gens du monde, qui ne lisent point, ou n'entendent pas les livres de Médecine, ont de la peine à croire qu'on puisse dans ce genre écrire élégamment. Mais chaque science n'a-t-elle pas sa langue & chaque langue ne peut-elle pas être employée avec plus ou moins d'élégance ? Nous avons plus d'un exemple de Médecins, dont le style a de l'agrément : celui de M. Lorry en étoit rempli.

M. Vicq-d'Azyr surchargé pour ainsi dire de l'abondance des ouvra-

ges de M. Lorry, n'a pu s'étendre, autant qu'il l'auroit désiré, sur sa personne & sa vie privée. Cette partie de l'Eloge n'eut pas été la moins intéressante. L'une a montré le savant Médecin, l'autre auroit montré l'homme de bien.

Qu'il nous soit permis de faire ici une remarque générale, c'est que les éloges des hommes, qui ont fait une grande quantité d'Ouvrages, sont toujours moins piquans & moins agréables, que ceux des hommes dont on n'a que peu d'écrits ou dont on n'en a point du tout. M. de Fontenelle lui-même causoit peut-être cette impression aux personnes qui l'entendoient; ce qu'il y a de certain c'est qu'il la produit encore, quand on lit ses Eloges. N'est-ce pas parce que dans le premier cas l'orateur est commandé par la chose, ou ébloui par l'éclat du sujet; n'est-ce pas parce qu'il trouve plus qu'il ne veut & ne

peut dire ; n'est-ce pas parce qu'il faut qu'il analyse , qu'il resserre , qu'il ne fasse pour ainsi dire qu'effleurer ? Dans le second cas au contraire , il est , à ce qu'il nous semble , maître entièrement de sa matière , il en dispose à son gré , il a la liberté de déployer ses idées , de tirer de son propre fond , d'exprimer ses pensées. C'est presque toujours lui qui parle , c'est lui qu'on voit & qu'on entend. Peut-être enfin la grande ou la foible opinion que l'auteur a du sujet qu'on loue , contribue-t-elle à faire trouver son Eloge ou digne de lui ou au dessous de ce qu'il en attendoit.

On nous pardonnera cette réflexion qui n'a pour but que d'exprimer une affection particulière & non de porter un jugement sévère des Eloges de M. de Fontenelle , & de M. Vicq-d'Azyr. Le premier est si bien apprécié par le public , que sa mémoire n'a rien à craindre

d'aucun jugement. Le second nous paroît marcher à grand pas & avec succès dans une carrière brillante, fermée jusqu'à lui à toutes les personnes qui professent l'art de guérir. Il trouvera bon sans doute que l'amitié qui nous lioit avec M. Lorry nous fasse ajouter quelque chose à l'Eloge qu'il nous en fait. Nous n'avons pas la prétention de l'imiter, mais de développer quelques qualités de cet homme célèbre, dont il n'a pû parler que brièvement. M. Lorry avoit pour caractère la bonté & la sensibilité; c'est avec cela qu'on expliqueroit sa conduite & ce qu'il a fait. Il n'y a pas eu une circonstance dans sa vie, où ses qualités n'ayent plus ou moins influé. L'objet de ses travaux, sa maniere d'exercer la Médecine, sa bienfaisance extrême, tout partoît de ce fond. Son cœur dirigeoit sa plume & ses actions.

Il voyoit beaucoup de malades parmi les personnes, qu'on appelle

le grand monde. On sçait que dans cet ordre il regne une politesse, un langage & des manieres, qu'on ne rencontre pas dans les autres classes; cette aménité dont on fait souvent un usage pervers, étoit devenue familiere à M. Lorry, parce qu'elle est également propre à exprimer sa modestie, & la sincérité qui le caractérisoient. S'il l'employoit presque habituellement & envers tout le monde, ce n'est pas qu'il ne distinguât les hommes de mérite. On s'apperçoit aisément qu'il les traitoit plus affectueusement; mais il étoit si indulgent, qu'il pardonnoit en quelque sorte aux autres le malheur qu'ils avoient d'être inutiles à la société ou même d'en troubler l'harmonie.

C'est sur-tout pour ses confreres, qu'il marquoit le plus d'attention. Il rendoit bien volontiers hommage aux lumieres de plusieurs, il en adoptoit les avis dès qu'il lui paroissoient utiles aux malades,

& faisoit le sacrifice de son opinion, si on lui en découvroit les désavantages. Sa maniere de se conduire à l'égard des jeunes Médecins étoit admirable : par les honnêtetés, dont il les combloit, il les encourageoit & leur donnoit assez de confiance pour qu'ils vissent, sans se troubler, l'état des malades qu'ils soignoient ; une conduite toute différente leur eut déplu ; ils s'en feroient trouvés humiliés, & fait-on si l'amour-propre, qui quand il est excité par l'espérance, fait faire des miracles quelquefois, n'eut pas rendu plusieurs d'entr'eux incapables de réussir en Médecine : cet amour-propre perd son ressort lorsqu'il est trop fortement blessé.

On ne pouvoit reprocher à M. Lorry d'avoir conservé de ce pédantisme des écoles, qui a attiré long-tems les ridicules aux Médecins, & qui a fourni matiere à d'excellentes pieces du théâtre. A une gravité importante, à des mots

techniques, à un ton despotique il a substitué & préféré un extérieur affable, un langage simple & un vif intérêt, qui inspiroit de l'attachement & de la confiance. Il ne refusoit point d'entendre les personnes qui pouvoient lui donner des details utiles; car il vouloit par dessus tout la guérison de ceux qui recouroient à ses conseils, sans dédaigner d'en partager la gloire & de profiter des observations de qui que ce fut.

La vie d'un Médecin employé est une vie, dont tous les instans sont comptés. M. Lorry nous fournit l'occasion d'en donner une idée. Il se levoit tout les jours de grand matin. On venoit le consulter jusqu'à l'heure, où il alloit sortir pour visiter les malades qui ne pouvoient se rendre chez lui. A peine étoit-il revenu prendre son repas, que son cabinet se remplissoit de monde; il sortoit de nouveau l'après-midi & rentroit à 9

heures du soir. Ces momens n'étoient pas encore ceux du repos, car il en consacroit une partie à donner des conseils qu'on venoit réclamer. Il falloit qu'il prit ensuite sur son sommeil ou pour courir chez les malades, auxquels il survenoit des accidens pendant la nuit, ou pour répondre aux lettres qu'il recevoit, ou pour lire les ouvrages qu'il vouloit consulter. Ceux qu'il a composés & publiés même, sont le fruit des ses veilles prolongées & ne nous ont instruit malheureux qu'aux depens de sa santé.

Malgré ses occupations multipliées, il s'échappoit, quand il le pouvoit, pour jouir de la société d'une famille aimable, à laquelle se réunissoient de vrais amis. Ces momens délicieux pour son cœur, l'étoient autant pour ceux qui les passoient avec lui. Il apportoit cette gaieté franche, ce visage ouvert, cet air d'amabilité, qui ne le quitoient pas. Son ame sembloit s'épa-

nouir plus que jamais , à la vue de ce qui l'entouroit , bien différent des hommes qui , fatigués pour ainsi dire d'avoir fait les charmes des sociétés, s'en reposent en rentrant dans le sein de leurs familles, ou souvent ils se rendent désagréables à leurs proches & à leurs domestiques.

C'étoit sur-tout au lit des malades que le caractère de M. Lorry se déployoit tout entier; on n'exige point de l'art ce qu'il ne peut faire; mais on veut que le Médecin prenne intérêt au malade , aux maux qu'il souffre ; on attend de lui des paroles de consolations, quand il ne peut faire davantage. On lui fait mauvais gré d'une froide indifférence. Jamais M. Lorry ne mérita d'en être accusé. Le tems d'une visite étoit partagé entre ce qu'il falloit pour s'instruire de l'état du malade , & ce qui pouvoit ou le distraire ou lui donner de l'espérance, si utile

Juillet 1787. 1413

pour la guérison de la plupart des maladies. C'étoit sur-tout à la consolation qu'il s'attachoit, quand les maladies étoient du genre de celles qui n'ont besoin que du tems. On lui disoit un jour qu'on avoit été sur le point de l'envoyer chercher la nuit, mais qu'on s'en étoit abstenu, parce qu'on avoit eu du regret de troubler son repos pour une incommodité à laquelle on n'avoit qu'il ne vouloit rien faire.

J'aurois consolé le malade, répondit-il, n'appellez-vous cela rien. »

Le désintéressement de M Lorry étoit porté à un point considérable. Il n'a jamais tenu le moindre sur des visites qu'il a faites, ni des consultations qu'il a données. On a vu le frustrer impunément des honnêtetés qui lui appartenoient; peu pressé de recevoir ce qui lui étoit dû, il l'étoit beaucoup de rendre des bienfaits, quand les occasions, qui ne sont point rares, s'en présentoient. Jamais

ses yeux ne virent l'indigence que son cœur ne fut disposé à la secourir. A la charité ordinaire des Médecins, c'est-à-dire, à celle qui les porte à visiter gratuitement les pauvres dans les maladies, il joignoit celle de la bienfaisance, qui assiste des gens bien portans dans leur infortune.

M. Lorry n'a point abusé du crédit que la considération, dont il jouissoit, pouvoit lui donner. Il n'en a même jamais usé pour lui ni pour les siens. Si quelquefois il s'en est servi, c'étoit pour rendre service à des familles honnêtes qui avoient besoin d'un appui & auxquelles il ne manquoit qu'une voix éloquente pour faire valoir leurs justes demandes. Nous ne croyons pas commettre une indiscretion en rappelant une circonstance qui nous a frappé à Bou-bonne-les-Bains, où nous avons eu le malheur de le voir périr, M. Hallé & moi, qu'il sembloit avoir choisi pour lui fermer les

Juillet 1787. 1415

yeux. Une dame, qui dans sa terre avoit appris que M. Lorry étoit à Bourbonne dans un état déplorable, quitte tout pour voler vers lui. Elle arrive avec empressement, demande à le voir « c'est l'ami, » s'écrie-t-elle, c'est le soutien, c'est le conseil de ma famille, il nous a sauvé tous de la mort, il nous a été utile à tous par son zèle & « par ses services ». Cette Dame d'une physionomie respectable, s'attendrit en le voyant, & lui donna, dans ces tristes instans, toutes les marques de la plus sensible reconnoissance. Elle versa des larmes ameres, quand elle fut certaine que ce coup mortel étoit porté & que le bienfaiteur de sa famille alloit terminer ses jours. Nous avons cru que ce trait étoit honorable pour M. Lorry & qu'il feroit connoître qu'il n'avoit pas toujours obligé des ingrats.

Il a joui pendant sa vie de la satisfaction d'être aimé. S'il a eu

quelques ennemis, ce ne fut jamais sa conduite qui les lui attira. La jalousie seule les lui suscita. Son ame fut toujours incapable de haïr, & ne refusa point de pardonner; ou plutôt, son indulgence naturelle ne rendoit pas nécessaire le pardon des torts qu'on avoit envers lui.

M. Hallé a fait l'Epitaphe suivante, qui est sur son tombeau à Bourbonne, elle nous paroît donner une juste idée des vertus de M. Lorry.

Hic jacet

*præcipiti fato, nondum annis,
dudum laboribus confectus,
Anna Carolus Lorry, Parisinus,
Doct̃or Medicus Parisiensis,
Societatis Regiæ Medicæ nascentis columen,
adultioris decus & ornamentum.
Integritate vitæ, amœnitate morum,
ingenii acumine, incredibili doctrinâ,
laborum utilitate,
pietate in deum, amore erga suos,
sedulitate*

Juillet 1787. 1417

*sedulitate apud ægros , benévolentiâ
apud omnes ,
commendatus.*

*Thermas Borvonenses ,
tot millibus fallutiferas ,
inutiles expertus ,
flebilis multis*

*obiit Borvonæ , die XVIII. Mens. Sept.
anno domini M DCC LXXXIII.*

Ætatis LVI Mens. XI dieb. XIII.

*Quam viventi pacem contulit
mens sibi bene conscia ,
cam defuncto concedat divina misericordia.
Requiescat in pace.*

[*Extrait de M. l'Abbé Teffier.*]

*CONFÉRENCE de la Coutume de
Sens , avec le Droit Romain , les
Ordonnances du Royaume & les
autres Coutumes ; Ouvrage dans
lequel on a rassemblé , sur cha-
que texte , les questions qui peu-
vent y avoir rapport , le senti-
ment des plus célèbres Juriscon-
JUILLET. OOO*

sultes, & les Sentences & Arrêts qui en ont confirmé ou interprété les dispositions. Dédié à M. le Noir, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal des Finances, & Bibliothécaire du Roi; par M. Pelée de Chenouveau, Ecuyer, Conseiller aux Bailliage & Siege Présidial de Sens; suivi de détails historiques sur le Bailliage de Sens, rédigés par M. T. D. S., Avocat en Parlement. A Sens, chez la veuve Tarbé, Imprimeur du Roi, grande rue, vis-à-vis l'Archevêché; & se trouve à Paris, chez Née de la Rochelle, Libraire, quai des Augustins, 1787. Avec Approbation & Privilège du Roi. Un volume in-4^o. de 620 & quelques pag. Prix, 12 liv. relié.

L'OUVRAGE que nous annonçons aujourd'hui nous paroît être celui d'un homme très-instruit

& très-laborieux, & qui s'est livré aux recherches les plus profondes, & par conséquent très-pénibles pour expliquer très-clairement & très-savamment la loi de son pays, & pour remonter jusqu'aux temps les plus anciens, pour mettre sous les yeux de ces concitoyens l'origine de leur pays, les différentes vicissitudes qu'il a éprouvées, les différentes loix qui l'on régi, & les noms de ceux qui depuis la création des Charges les ont occupées.

Cet Ouvrage sera donc très-historique, & par conséquent très-curieux, & sur-tout très-utile & très-agréable aux concitoyens de l'Auteur qui y trouveront l'histoire de leur pays & de leurs loix, mais même utile à tous les Avocats chargés de défendre des causes relatives à la Coutume de Sens, & aux Magistrats devant lesquels elles seront portées pour les juger. Cette Coutume est extrêmement étendue; elle a deux

140 *Journal des Sçavans*,
cent quatre-vingt-six articles, &
l'Auteur, après avoir donné au bas
de chacun deux les noms des Cou-
tumes qui ont rapport à celle-ci,
& qui peuvent être conférés avec
elle, explique & commente d'u-
ne manière très-étendue & très-
claire, chacun de ces articles,
appuye ce qu'il dit du témoig-
nage de plusieurs Jurisconsultes,
& d'une grande quantité d'Arrêt
qu'il a soin de tirer. On sent,
d'après cela, qu'il est, impos-
sible de donner un extrait de ce
grand Ouvrage, qu'il faut voir
& méditer soi-même, & qu'il
faut consulter soigneusement,
quand on aura à défendre ou à
juger quelque contestation rela-
tive à cette coutume ou soumise à
ses Loix.

○ Nous nous contenterons donc
de donner une idée sommaire de
cet important Commentaire, &
des différens objets dont traite
l'Auteur.

Son Ouvrage , comme on l'a lu dans le titre , est dédié à M. Le Noir , ce Magistrat éclairé à qui l'Auteur dit dans son Epître dédicatoire , « dans toutes les places » que vous avez occupées à la tête » des Tribunaux & dans les Con- » seils de sa Majesté , vous avez » toujours montré ce tact heureux , » cette justesse d'esprit qui mettent » pour ainsi dire , les grands Magis- » trats dans la confiance de la loi , » & leur en font pénétrer sur le » champ l'esprit & les motifs. »

On trouve , après l'Epître Dédicatoire , un Avertissement qui donne une idée très-satisfaisante de l'objet & de la division de l'Ouvrage. Delaisire avoit donné il y a long-tems une édition de la Coutume de Sens , mais il étoit devenu difficile de s'en procurer des exemplaires , & ceux qu'on trouvoit dans les ventes , s'y portoient à un prix excessif , c'est ce qui a engagé M. Chenouveau à faire celui-ci qui a ,

1422 *Journal des Sçavans*,

sur celui de Delaistre, des avantages très-précieux. 1°. Le texte de la Coutume y est de la plus grande exactitude, l'Auteur l'ayant transcrit fidèlement & mot à mot sur la minute déposée aux Archives de l'Hôtel-de Ville de Sens; 2°. l'Auteur a eu soin d'appuyer par des passages du Droit Romain chaque article du Code Municipal, ainsi que les notes qui servent à en éclaircir les dispositions; 3°. les développemens du texte sont infiniment plus étendus, & dès-lors plus instructifs que les notes de Delaistre qui, dans beaucoup d'endroits, renvoye à son Commentaire de la coutume de Chaumont, & qui d'ailleurs vivant à 25 lieux de Sens & privé des lumieres qu'il eût pû trouver dans le Barreau de cette Ville; n'a dû connoître que très-imparfaitement la Jurisprudence de ce Bailliage; 4°. ce qui distingue sur-tout cette édition, c'est l'extrait d'un grand

nombre de Sentences rendues au Bailliage de Sens sur des points intéressants de la Coutume, & la note des Jugemens Souverains qui en ont décidé les questions les plus importantes ; 5°. enfin les détails historiques qui sont à la suite de ce Commentaire, où l'Auteur rend hommage à un Magistrat qui a bien voulu l'aider de ses matériaux & de ses recherches, & où il a cité les Auteurs & les manuscrits qui lui ont fourni des anecdotes intéressantes pour les anciens Magistrats du pays.

Après cet Avertissement, on trouve des articles de la Coutume de Sens, & le commentaire de ces articles qui occupe 421 pages du volume, ensuite les Coutumes locales de la ville de Sens; le procès verbal de la Coutume qui contient 40 pages, l'ancienne Coutume, une Table alphabétique des principales matières laquelle contient plus de 50 pages : après quoi sont

1424 *Journal des Sçavans* ,

les détails hstoriques sur le Bailliage de Sens , & qui contiennent environ 80 pages sans compter la table des matieres de ces détails.

Nous croyons, avec le Censeur de cet Ouvrage , qu'il doit être très-favorablement accueilli de la partie du public qui s'occupe de l'étude des Loix, que c'est un livre précieux de cabinet , & qu'il doit être lu avec réflexion & avec fruit par tous ceux dont l'état est de défendre des causes , & de les juger.

[*Extrait de M. Coqueley de
Chaussépierre.*]

CONSIDÉRATIONS sur quelques parties du mécanisme des Sociétés ; par M. le Marquis de Casaux , de la Société Royale de Londres. Londres , 1785. 8°. 382 pages.

DE toutes les parties du mécanisme des sociétés , la plus intéressante est sans contredit

Juillet 1787. 1425

celle des *dettes nationales* : elle
forme le premier objet de l'ou-
vrage dont nous allons rendre
compte. Le dessein de l'Auteur
est de prouver que « c'est un fan-
» tôme qui n'a de hideux que le
» nom, qu'il n'y a, & qu'il ne
» peut y avoir de mal réel &
» constant dans les taxes néces-
» saires pour en payer l'intérêt,
» que la manière dont elles sont
» assises & perçues, que du mo-
» ment où ce prétendu fardeau
» porte également sur tout, il ne
» pèse absolument sur rien, &
» que la nature, toujours bonne
» comme le pain qu'elle donne à
» tous ses enfans, comble sans
» cesse, applanit sans relâche,
» derrière eux & à leur insçu,
» toutes ces petites ornières dont
» ils croient laisser l'embaras à
» leur postérité. »

Les circonstances généralement
connues où se trouve l'Angle-
terre, facilitent à l'Auteur le dé-

veloppement de ses idées & l'application de ses principes. Après l'exposition de ces circonstances depuis près d'un siècle, & de l'augmentation progressive & proportionnée des prix, tant des produits de la terre & de l'industrie, que du travail qui donne les uns & les autres, l'Auteur conclut qu'en supposant, 1^o. toute la dette nationale de l'Angleterre à fonder aujourd'hui; 2^o. le revenu général de la Grande-Bretagne, terre & industrie de 112 millions sterling, indépendamment des taxes; 3^o. 14 millions sterling, tant de taxes que d'augmentation des prix qui en seroient la suite; & 4^o. enfin 40 millions sterling, tant en argent qu'en papier, nécessaires pour la circulation des 112 millions de revenu, 14 millions étant le huitième du revenu, & 5 millions étant le huitième de la masse d'argent & de papier en circulation, il ne pourroit en

coûter à l'Angleterre que 5 millions, tant en argent qu'en papier, *une fois trouvés*, pour assurer à *perpétuité* de la façon la plus solide l'intérêt d'une dette de 238 millions sterling, *dont l'idée seule a fait trembler tant d'hommes d'état, sur la foi desquels on pouvoit trembler sans rougir, avant l'examen des piéces dont personne ne s'étoit encore occupé.*

Après que les taxes ont réagi sur tous les prix, quel peut être l'objet d'un remboursement national? Est-ce la diminution des taxes? mais il faut taxer pour rembourser. Est-ce la diminution du prix des objets de la consommation la plus générale? mais si les anciennes taxes ont augmenté le prix de tout, comment la taxe nouvelle, la taxe additionnelle, imposée pour le remboursement, diminuera-t-elle le prix de quoi que ce soit. D'ailleurs il est de

commencement de la dette , les prix de tout ont augmenté , même au dessus de la proportion qui eut suffi pour payer l'intérêt de la dette : dira t-on que c'est l'augmentation successive du numéraire qui a produit cette augmentation des prix ? donc pour diminuer les prix , il faudroit retirer de la circulation la somme qui a produit l'enchérissement. Convient-on que ce sont les taxes qui ont tout enchéri ? mais , puisqu'on paye les taxes , elles attirent dans la circulation tout l'argent nécessaire pour les payer ? donc , pour diminuer ces prix , il faudroit également retirer de la circulation l'argent qui sert à payer les taxes. Mais si l'on retire cet argent de la circulation , la même force de nature ou de cupidité qui éleva le prix de tous les objets non taxés , jusqu'au point où la taxe avoit porté le prix de tous les autres , agiroit en sens contraire ; qui donc

profiteroit d'une diminution générale & proportionnée ? — L'Auteur répond plus bas à l'objection qu'on pourroit lui faire de l'avantage qui en résulteroit pour le commerce de concurrence chez l'étranger.

Ce n'est point à la faveur réputée constante de la balance en fait de commerce, que l'Auteur attribue la facilité avec laquelle l'Angleterre a toujours suffi aux besoins les plus extraordinaires de l'Etat : il semble même démontré par les calculs & les raisons de l'Auteur, que cette balance réputée inexacte, c'est-à-dire, constamment favorable à l'Angleterre, se trouve toujours finalement dans le plus parfait équilibre. *En quoi consiste donc la vraie richesse de l'Angleterre, cette richesse vraiment indépendante de toutes les circonstances & qui sera toujours au-dessus de ses besoins ? Elle consiste en ce qu'il est impossible que l'Angleterre ne*

faſſe pas juſqu'à la conſommation des ſiècles , avec une quantité donnée d'hommes induſtrieux , tout ce que ce même nombre d'hommes fait depuis 80 ans , non ſeulement ſans s'excéder , mais en augmentant continuellement la force & la ri cheſſe de la nation , malgré les entraves des préjuges dont elle ſ'affranchit journallement. C'eſt uniquement ſur cette baſe vraiment ſolide que reposent , ſuivant l'Auteur , la véritable opulence de l'Angleterre & la ſécurité de ſes créanciers.

Mais l'exportation , dont la néceſſité , ou pour mieux dire l'avantage , eſt incontestable , pourra-t-elle ſe ſoutenir ſi les taxes , en augmentant continuellement tous les prix en Angleterre , augmentent de même la difficulté , & produiſent finalement l'impoſſibilité de ſoutenir la concurrence d'une nation moins chargée de taxes ?

Pour répondre à cette objec-

tion, l'Auteur suppose une nation chez laquelle tous les prix seroient à ceux d'un autre, comme 100 est à 160; il cherche le principe sur lequel il pourroit s'établir entre elles un commerce direct, avantageuse à toutes les deux, & trouve que l'argent ne pourroit servir de règle d'appréciation dans leurs échanges, puisque l'avilissement de cet objet chez l'une, avilissement toujours proportionné à sa quantité, ne lui permettroit pas de songer à le préférer à des marchandises sur lesquelles elle trouveroit un bénéfice considérable à faire : ce seroit donc la quantité de travail reconnue ou supposée dans les marchandises des deux nations, qui serviroit de mesure aux échanges qui pourroient avoir lieu entr'elles. Ce principe, reconnu aussi nécessaire qu'infallible dans le commerce direct, ne peut égarer dans le commerce de concurrence, puisque le commerce de concurrence

est toujours un commerce direct avec la nation chez laquelle on concourt.

Dans quelles circonstances est-il donc possible de justifier les primes & autres encouragemens d'exportation ? L'Auteur n'en conçoit que deux, l'une imaginaire, l'autre réelle.

La première, c'est lorsque le défaut d'objets capables d'exercer avantageusement l'industrie d'un peuple nombreux & actif obligent ceux qui la dirigent, *eu égard à des difficultés insurmontables à l'art & à la nature*, de l'appliquer à d'autres objets sur lesquels il seroit impossible de soutenir la concurrence d'une autre nation ; c'est une espece de taxe en faveur de l'indigence laborieuse.

La seconde, c'est lorsque le Monopole établi & protégé par la loi chez la nation, maître par conséquent des prix de tous les produits de l'industrie, les auroit élevés si considérablement au-

Juillet 1787. 1433

dessus des prix correspondans de l'agriculture, que celle-ci n'auroit que la ressource des primes, pour augmenter le prix naturel du blé jusqu'au point où le monopole auroit forcé ceux de l'industrie; c'est le cas de l'Angleterre; & alors, dit l'Auteur, les primes ne sont pas, comme beaucoup de gens l'ont imaginé, un moyen nécessaire pour soutenir ailleurs la concurrence étrangère, mais un dédommagement foible de la concurrence étrangère dont le monopole a privé la nation à tant d'autres égards.

Des effets du monopole, l'Auteur passe à celui des taxes.

L'effet nécessaire de toutes les especes de taxes, est une augmentation mécanique & graduelle dans les prix même des objets qui ne sont point taxés; mais de combien chaque espece de taxe aura-t-elle augmenté nécessairement le prix de tous les objets après que le choc-réciproque des cupidités

particulieres aura rétabli l'équilibre rompu par l'inégalité des taxes? Cette question est certainement intéressante , & l'on doit être surpris qu'elle n'ait point encore été agitée.

Une capitation générale, qu'on supposeroit parfaitement juste , c'est-à-dire établie par la justice divine , n'augmenteroit les prix des produits de l'agriculture & de l'industrie & celui du travail , que d'une fraction égale à celle qui exprimeroit le montant de la capitation relativement à la masse des deux revenus , terre & industrie. Toutes les autres especes de taxation, ajoute l'Auteur , semblent également n'affecter , comme la capitation , que le seul point sur lequel elles portent , mais elles renferment les trois intérêts (travail , industrie , agriculture) & triplent l'action de la taxe , lorsque l'intérêt du travailleur , c'est-à-dire le prix de ses journées forme , comme en Angleterre , à peu près le

tiers du revenu. Une proportion
différente dans la quantité du re-
venu , accordée au travail , pro-
portion toujours mécaniquement
décidée par la qualité de la terre ,
augmenteroit ou diminueroit les
prix occasionnés par les taxes ,
suivant que la portion des travail-
leurs dans le revenu seroit plus
ou moins considérable. Les raisons
de l'Auteur sont étayées de calculs
qui semblent en prouver la soli-
dité. Il termine le résumé qu'il en
donne , en suppliant qu'on rap-
proche les idées sur les taxes &
leurs effets , de ces deux problêmes
si souvent agités en France & en
Angleterre , *comment la France s'est-
elle toujours relevée de ses fautes &
de ses malheurs ? Comment l'An-
gleterre n'a-t-elle pas encore succombé
sous le poids de ses taxes ? Les Trai-
tans disoient en France c'est que plus
on charge le peuple , mieux il marche ;
& les meilleurs esprits disoient en
Angleterre , que la raison & l'expé.*

rience semblent prouver que les taxes excitent l'industrie, & que le travailleur, pour ne rien perdre, fait plus de travail sans demander plus d'argent, (perform more worck without demanding more for their laborer.) Il semble, ajoute l'Auteur, que ces deux problèmes s'expliquent plus clairement par les raisons que j'ai données, & qu'elles détruisent toute idée de miracle & de nécessité de charger le peuple pour exciter son industrie & l'encourager au travail; il faut au contraire, pour remplir ces deux grandes vues, augmenter le prix du travail à mesure que les taxes augmentent celui de ses produits; & cela suffit pour que le fardeau de la taxe soit évidemment nul dans tous les pays.

La contrebande ne doit pas trouver un juge bien sévère dans celui qui la met au nombre des moyens que la nature emploie pour rapprocher tout d'un équilibre dont on croit encore qu'il est si avantageux

de s'éloigner. On sera moins surpris de la morale relâchée de l'Auteur à cet égard, si l'on ne peut rien objecter à un fait sur lequel il atteste les Colons François; c'est, dit il, à la contrebande que les Colonies Françaises doivent le cinquième de leurs produits actuels; c'est à des gens qui eussent été condamnés aux galères s'ils eussent été pris à cet égard en flagrant délit; c'est à des nègres constamment fournis aux contrebandiers françois, tant petits que grands, par le commerce anglois, ennemi naturel & nécessaire, comme on voit, de la France & de son commerce, que le commerce de la France doit un accroissement de revenu dont il partage le fruit avec aussi peu de scrupule que s'il n'eût pas sollicité la loi contre les contrebandiers.

La contrebande sur le blé n'est pas aussi facile que sur les nègres; il fut donc plus aisé à la France d'empêcher l'exportation de son blé, que l'introduction des nègres

dans ses colonies; mais quel avantage la France retirera-t elle de sa prohibition d'exporter ses blés? On peut en juger par les effets de la liberté qu'elle donna de les exporter. Peu de tems après, le blé enchérit de 40 à 50 pour cent, & le produit net des terres augmenta en conséquence. D'après ce fait connu, l'Auteur fait plusieurs questions auxquelles il est difficile de répondre sans abandonner la maxime favorite du commerce, *qu'il est essentiel que les denrées soient au meilleur marché, pour retirer le plus grand avantage du commerce de concurrence.*

Cependant il fallut à la France une balance en argent plus considérable pour la circulation d'un revenu de 150 l., que pour celle d'un revenu de 100, & la France obtint cette balance; il fallut dans le même tems à l'Angleterre une balance en argent plus considérable relativement à la circon-

tance de la refonte de ses guinées ; & l'Angleterre obtint également cette balance. Ces deux nations ne se sont donc fait aucun tort dans cette espece de concurrence la plus redoutable de toutes. Ainsi , la *maxime favorite du commerce* , la *maxime sacrée* , est entièrement fautive relativement à l'extérieur de l'état.

Mais n'est-ce point au détriment sensible des autres nations de l'Europe, que l'Angleterre & la France se sont procuré ces deux balances énormes qui leur étoient nécessaires ? C'est ce que l'Auteur examine en rapprochant ces deux balances redoutables pour mieux les apprécier.

Suivant les relevés du sieur Charles Witworth , l'Angleterre prétend à une balance annuelle de 4 millions sterling ; suivant M. Necker , la France prétend à une balance annuelle de plus de trois millions , même monnoie. Or ,

1440 *Journal des Scavans*,
c'est en argent un sixième de plus
qu'il n'en vient annuellement en Eu-
rope.

L'Auteur entre dans de plus
grands détails sur les balances
prétendues par ces deux nations,
& trouve que ces deux redoutables
gouffres, après avoir annuellement
englouti, comme elles le disent elles-
mêmes, sept millions sterling, n'ont
pu finalement & heureusement en
conserver qu'un peu moins de deux;
il reste donc, graces au ciel, après la
saturation de la France & de l'An-
gleterre environ 4 millions sterling,
que les autres états de l'Europe ont
regus partie en guinées, partie en
louis d'or, &c. ; que ceux qui les
ont donnés croient encore avoir, &
que ceux qui les ont regus ne croient
pas posséder. L'Auteur en conclut
que toutes les idées sur la nécessité,
comme sur l'existence de ces deux
balances, se trouvant détruites par
le fait, dans le tems même ou l'on
étoit le plus persuadé de leur vérité
&

& de la sagesse des mesures qui devoient en assurer l'exécution ; il faut désormais se déterminer à ensevelir l'argent à mesure qu'il arrivera , ou chercher de nouvelles lumières sur l'utilité des exportations & importations.

La somme des richesses n'est autre chose que la somme des productions ; or , toute atteinte donnée à la liberté d'exporter , empêche nécessairement la production de ce qu'on auroit exporté sans cette prohibition ; comme toute atteinte donnée à la liberté d'importer , empêche nécessairement la production de ce qu'on auroit donné en échange. Quel est donc l'effet des prohibitions soit d'exporter soit d'importer ? Celui de nécessiter la contrebande si l'on veut soutenir la production , & de diminuer le revenu du fisc , si le succès de la contrebande balance l'effet des prohibitions : ou si l'on réussit à

empêcher la contrebande, on diminue la production non-seulement de tout ce qui en faisoit la matiere, mais encore de tout le montant du travail qu'auroit fait cette armée de gens apostés & soudoyés aux dépens du fisc pour saisir le contrebandier.

La plus grande balance possible en argent, est le prétexte de ceux qui sollicitent les prohibitions, & le but des administrateurs qui les accordent; mais l'examen de la balance effective, prouve qu'il ne reste jamais dans un pays que la quantité d'argent que son luxe & sa circulation peuvent absorber.... Les prohibitions n'ont donc produit, jusqu'à ce jour, que des embarras dans les communications, un vuide dans les revenus du fisc, vide qu'il a fallu remplir par de nouvelles taxes, & enfin une substitution de prix forcés, aux prix naturels qui eussent été l'effet d'institutions plus raisonna-

bles , car tout ce qui est nécessaire pour balancer les injustices faites à la généralité , se fait toujours machinalement par la généralité.

L'Auteur , fortement imbu de l'opinion que la nature , avec l'unique secours de chaque cupidité particulière , avec le seul ressort d'une impression réciproque , semblable à celle qui établit la symétrie la plus parfaite dans cet admirable édifice que nous appelons ruche , répare toujours tôt ou tard tous les maux essentiels que les fautes des administrateurs peuvent produire ; l'Auteur , dis je , croit découvrir une nouvelle preuve de cette attention infatigable de la nature , dans la généralité des exportations de l'Angleterre , considérée en différens périodes , & relativement à la correspondance étrangère.

Les taxes nécessitées en Angleterre par la guerre de 1755 avoient , suivant l'Auteur , augmenté d'un

1444 *Journal des Sçavans* ,
dixieme le prix même des objets
qu'on n'y avoit point taxés ; la
généralité des exportations an-
gloises , après la paix , étoit donc
d'un dixieme plus cher qu'avant la
guerre. L'étranger qui recevoit
ces exportations avoit donc été
obligé d'augmenter également le
prix de tout ce qu'il donnoit en
échange , *sans quoi le dixieme des*
exportations angloises fut nécessai-
rement resté non-vendu , & consé-
quemment n'eût plus été re-
produit.....

Ce qui fut nécessaire à l'Angle-
terre , sans lui nuire , fut donc
avantageux au reste de l'Europe ,
qui n'ayant point eu à soutenir une
guerre aussi coûteuse , ni consé-
quemment à payer des taxes aussi
considérables , n'a pu recevoir
dans cette augmentation de ses
prix , qu'un encouragement à de
nouvelles productions. L'Auteur
donne des preuves de cette aug-
mentation générale des prix dans

Juillet 1787. 1445

toute l'Europe , & conclut que c'est ainsi que l'étranger a payé les anciennes taxes de l'Angleterre , & ne s'en doute pas , comme l'Angleterre ne se doute pas qu'on ne les paye plus en Angleterre ni ailleurs , quoique leur produit n'en parvienne pas moins au créancier de l'état : proposition qu'il seroit indiscret de traiter de paradoxe avant d'avoir détruit les raisonnemens , & mieux examiné les faits allégués par l'Auteur.

Mais si trois millions sterling de taxes , nécessitées par la guerre de 1755 , ont enchéri les prix de toute l'Europe , des 10 p. cent nécessaires pour payer l'intérêt de la dette contractée afin de soutenir cette guerre ; sans qu'il en coûtât rien à personne *au-delà des premiers déboursés* , comment les trois millions de taxes nécessaires pour payer l'intérêt de la dette contractée pendant la dernière guerre , n'enchéreroient-ils pas de 10 pour cent les prix de toute l'Europe ,

pour payer ce nouvel intérêt de la même manière que l'intérêt précédent ? Pourquoi cette augmentation générale & proportionnée des prix de toute l'Europe ne seroit-elle pas, comme elle l'a toujours été, un encouragement dans toute l'Europe pour augmenter la quantité de ses productions ? Il nous paroît, comme le dit l'Auteur, que *l'idée de cette espèce d'électricité est nouvelle, & qu'elle mérite l'attention des politiques.*

S'il résulte de ces observations que le fardeau des dettes nationales est visiblement nul, « *aussitôt que les cupidités particulières, dont la nature a armé chaque individu, sont parvenues à le diviser avec égalité, de quelle utilité peut être un remboursement ? Pourquoi surtout taxer pour rembourser, avant d'avoir approfondi la question la plus intéressante pour la Société, qui ait jamais été proposée ?* »

Il seroit difficile de supposer l'a-

vantage de la plus grande liberté dans les importations comme dans les exportations, (*liberté cependant soumise à des droits réciproques de nation à nation, droits qui se régleroient d'un commun accord sur leurs besoins respectifs*), sans considérer avec des yeux d'indulgence le luxe qui doit en être la suite. L'Auteur fait plus, il considère le luxe en général, & chaque espèce de luxe en particulier, comme un de ces admirables moyens dont la nature se sert pour opérer le partage le plus égal, le plus exact, & le plus juste possible, entre les propriétaires de terres qui ont tout, & les hommes industriels qui n'ont rien.... Quel est en effet l'objet du luxe le plus extravagant, dont le prix que la consommation en donne, fut-il quadruple de sa valeur, ne soit pas exactement composé & du montant des subsistances que furent nécessaires à la production de cet objet, & d'une somme qui payera infailliblement

1448 *Journal des Sçavans*,

d'autres productions qui devoient être payées pour qu'il en parut de nouvelles sur lesquelles le peuple aura toujours prélevé son nécessaire avant qu'elles servent au superflu de qui que ce soit? Telle est cette vis sans fin, cette chaîne adorable que rien ne peut arrêter ou rompre, si ce n'est l'extravagance d'un monstre qui recevrait ce quadruple prix, & l'enfouiroit pour le rendre inutile à la Société.

La question du luxe conduit l'Auteur à l'examen de quelques idées sur les colonies; il observe qu'il en coûte *annuellement* à l'Europe, tant en manne militaire, qu'en intérêt pour les différentes dettes nationales qu'elles ont occasionnées, *25 millions sterling*; & pour conserver le privilège exclusif, 1°. d'exporter annuellement dans ces colonies pour *15 millions sterling* de marchandises européennes; 2°. d'y établir le système d'administration le plus propre à empêcher que cette ex

Juliet 1787. 149

portation ne soit plus considérable. L'Auteur ajoute : *s'il étoit bien vrai, comme on l'a prétendu jusqu'à ce jour, que ces 25 millions sterling de dépense annuelle & incontestable, fussent autant de pertes annuelles, pour les nations qui les supportent, ne seroit il pas raisonnable de conclure, ne seroit-il pas impossible de ne pas conclure que toutes les colonies de l'Europe n'ont été formées que pour sa ruine ?* — Si l'on arrête seulement ses regards sur la dernière guerre qui charge réellement les différentes nations qui y prirent quelque part, d'un intérêt annuel de neuf à dix millions sterling, — neuf à dix millions sterling à payer annuellement ; partie pour acquérir la permission, partie pour conserver le droit d'exporter des marchandises européennes dans un pays qui n'en consomme annuellement que deux millions 491,230 liv. sur lesquelles on ne peut faire, *style de marchand*, que 3, 4 ou 500 mille livres sterling

PPP v

bénéfice annuel ! — Il me semble en vérité qu'on ne pourroit voir sans étonnement & sans douleur, la disproportion choquante entre la fin qu'on s'est proposée, & les moyens qui peuvent seuls y conduire.

S'il est bien vrai au contraire, comme je le prétends, que ces 9 à 10 millions sterling d'intérêt à payer, ne font, après la paix, lorsque l'équilibre est rétabli dans toutes les parties, qu'ajouter à tout une valeur nominale dont personne ne souffre ; s'il paroît plus raisonnable d'adopter cette idée, que de renoncer à un commerce qui, sans cette idée, seroit le plus absurde comme le plus ruineux que l'esprit humain put jamais imaginer ; (L'ALTERNATIVE PAROIT NECESSAIRE) dans ce cas les regrets seront vifs sans doute, en considérant la perte des hommes sacrifiés pendant la dernière guerre ; mais s'il résulteroit de ce tableau général de vérités, jusqu'ici peu soupçonnées, un système de politique en Europe, d'administra-

Juillet 1787. 1451

*tion dans ses différens Etats , de
gouvernement dans ses Colonies , qui
produise aux moindres frais la plus
grande exportation de ce que l'Europe
a de trop , & la plus grande impor-
tation de ce qui lui manque. . . Il
seroit difficile de ne pas se consoler
du mal , en considérant les suites.*

Les Colonies établies & à éta-
blir dans le nord de l'Amérique ,
peuvent être considérées comme
rivales de l'Europe à bien des
égards , & sous ce point de vue ,
intéressées plutôt ou plus tard à
en secouer le joug , pour peu
qu'on veuille l'appesantir ; mais
les Colonies dans le sud ne pré-
sentent point le même sujet d'in-
quiétude par rapport à la rivalité ;
asservies par la nature à des espèces
de culture différentes , dont les
produits sont devenus , par l'ha-
bitude , nécessaires en Europe ,
accoutumées à des jouissances eu-
ropéennes qu'elles peuvent se
procurer par l'échange d'un su-

perflu qui , sans cet échange , leur seroit totalement inutile ; le besoin , le plaisir & l'intérêt , lieront toujours ces deux parties du monde. Et , *s'il étoit une fois reconnu que , malgré la soif universelle de l'or , les cupidités particulières , toujours plus éclairées que les cupidités nationales , sont toujours parvenues à n'en conserver nulle part , que la quantité nécessaire pour mettre en action tous les travailleurs que les circonstances particulières de chaque état pouvoient entretenir , on ne seroit pas long-tems à reconnoître que , non-seulement en Europe , mais dans tout le monde , le monopole qui met des entraves à tout , est le seul ennemi à détruire ; & que le travail , qui produit tout , est le seul intérêt à favoriser.*

Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur cet Ouvrage , que ceux qui sont versés dans la science du commerce & dans celle de la politique peuvent seuls apprécier.

DESCRIPTIONS Historique & Géographique de l'Inde, qui présente en trois volumes enrichis de 64 Cartes & autres planches, 1°. la Géographie de l'Indoustan écrite en latin par le P. Joseph Tieffenthaler, Jésuite & Missionnaire Apostolique dans l'Inde. 2°. Des Recherches Historiques & Géographiques sur l'Inde, & la Description du cours du Ganges & du Gagra avec une très-grande Carte, par M. Anquetil du Perron, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Interprete du Roi pour les Langues Orientales à Paris. 3°. La Carte générale de l'Inde, celle du cours du Brahmapoutre & de la navigation intérieure du Bengale, avec des Mémoires relatifs à ces Cartes, publiées en Anglois par M. Jacques Rennell, ancien Ingénieur en chef dans l'Inde, & Membre de la Société Royale à Londres. Le

1454 *Journal des Sçavans* ,

tout augmenté de remarques & d'autres additions rédigé & publié en françois par M. Jean Bernoulli , Astronome du Roi , & Membre ordinaire de l'Acad. des Sc. & B. L. à Berlin , Associé des Académies & Sociétés des Sc. de Saint-Petersbourg , Stockholm , Upsal , Copenhague , Lyon , Bologne & plusieurs autres. Tome II , contenant les Recherches Historiques & Géographiques sur l'Inde avec 12 Planches. A Berlin , 1787 , de l'Imprimerie de Pierre Bourdeaux , & se trouve à Berlin , chez l'Éditeur ; à Paris , chez la veuve Tilliard & fils , rue de la Harpe ; à Londres , chez Wfaden , corner of S. Martins Lane Charing-Cross.

Ce second volume se vend aussi séparément avec cet autre titre : *Recherches Historiques & Géographiques sur l'Inde qui renferment* ,

Juliet 1787 , 145

1°. la suite Chronologique des Rois Marates du Tanjour, commençant à Ekogi l'an 1675 de l'Ere chrétienne jusqu'à Toullafou Rajah regnant en 1783 : accompagnée de détails sur les principaux Rois de la presqu'isle de l'Inde depuis la fin du 15^e siècle. 2°. Le développement du cours du Ganges & de celui du Gagra, tiré des Cartes manuscrites faites sur les lieux par le P. Tieffenthaler, Mission. Apostolique dans l'Inde ; enrichis de Cartes & de Plans particuliers, précédée d'une Lettre sur les Antiquités de l'Inde, par M. Anquetil du Perron, de l'Ac. des Insc. & B. L., & Interprete du Roi pour les Langues Orientales.

Meminisse juvabit.

A Berlin, &c. Prix seul 36 liv.
grand papier, 24 liv. petit p.

LE premier volume de cet Ouvrage dont nous avons rendu

1456 *Journal des Sçavans*,

compte, renferme les recherches Historiques & Géographiques sur l'Inde par le P. Tieffenthaler, c'est ce qu'on a pu rassembler de son travail : le second volume que nous annonçons est tout entier de M. Anquetil-du Perron, qui a cru devoir ajouter au précédent les connoissances que ses voyages dans l'Inde, & les recherches qu'il a faites depuis son retour, ont pu lui procurer. Ce volume, dont on n'a encore que la première partie qui est de 388 pages, contient un grand nombre de pièces sur les Indiens & leurs communications avec les Européens, sur la diversité de leurs langues, sur leur antiquité & leurs anciens Rois, sur les Marates, avec des discussions relatives à la souveraineté de ces Princes, leur suite chronologique, &c. Plusieurs de ces morceaux ne servent que de préliminaires au corps de l'ouvrage qui contient l'Histoire des *Marates*,

Juillet 1787. 1457

Dans ces préliminaires M. Anquetil donne d'abord un exposé succint de l'Inde par gouvernemens & par langues. Celle qui est la plus répandue dans l'Inde est le persan, avec celui-ci l'Indoustan est la langue d'usage dans le Nord de la presqu'isle ; en général on compte neuf langues différentes qui ont des alphabets particuliers, outre quelques jargons ou idiomes locaux. M. Anquetil desireroit, pour l'utilité de nos établissemens qu'on n'employât pas des interpretes Indiens, mais qu'on s'appliquât à l'étude du Persan moderne & de l'Indoustan, afin de pouvoir traiter par nous-même.

Ce morceau est suivi d'une lettre très-étendue adressée à M. Bernoulli sur les antiquités de l'Inde, elle est datée de Paris du 19 Mars 1786, & divisée en 4 parties. M. Anquetil y examine, 1^o. la période Kaliougam. 2^o. La formation des 4 périodes Indiennes.

3°. Il donne le catalogue des Rois de l'Inde depuis l'origine de la Monarchie j'usqu'aux conquérans Mahometans. 4°. Des observations particulières sur ce catalogue.

On sait que les Indiens admettent quatre périodes, la 1^{re}. de 1728000, la 2^e. de 1296000, la 3^e de 864000, & la 4^e. nommée Kaliougam, dans laquelle nous vivons, de 432000 ans. Plusieurs Scavans avoient déjà remarqué que cette dernière période devoit commencer vers l'époque du déluge. M. Anquetil confirme ce rapport par différentes dates des Indiens déterminées à une année de notre Ere & d'après lesquelles il résulte que cette période ne commence que vers l'an 3101 avant l'Ere chrétienne. D'après Alboumarsoer, Astronome Arabe qui parle de ces périodes Indiennes, M. Anquetil trouve le même résultat. Il entre ici dans un détail plein de recherches sur cette époque de

3101, intervalle admis entre le déluge & l'Ere Chrétienne, & cite une foule très-nombreuse d'Écrivains: c'est un détail de chronologie qui a dû coûter beaucoup de travail à l'Auteur, mais qui n'est pas susceptible d'extrait. Il pense que cette époque de 3101, adoptée si généralement, d'après le calcul des Septante, a été portée jusqu'aux Indes. Ainsi l'époque Indienne de 432000 ans ne commence qu'au déluge selon le calcul des Septante, & M. Anquetil est porté à croire que ces périodes ne se trouvent point dans les anciens Livres Idiens.

Il suppose que vers l'an 858 de J. C. les Astronomes Arabes & Persans ont porté dans l'Inde la période de 432000, & que les Indiens l'ont divisée en 4 pour faire les quatre âges du monde. Il appuye son opinion sur ce qu'on ne trouve point cette Ere du Kaliougam sur les monnoies des premiers siècles

de la monarchie Indienne. Il résulte delà que c'est des Arabes, des Persans & de la Baëtriane que les Sciences ont passé chez les Indiens, c'est de ces peuples qu'ils ont reçu ces époques à la faveur desquelles ils ont voulu établir une antiquité prodigieuse. M. Anquetil croit que c'est se fatiguer en pure perte que de prendre les années de ces 4 périodes pour des mois, des jours, &c. Mais on ne peut proposer encore sur ce sujet que des conjectures. M. Anquetil pense que les regnes des plus anciens Rajahs ne remontent qu'au 23^e siècle avant l'Ere Chrétienne, c'est encore beaucoup. Pour parvenir à établir son sentiment, il donne le Catalogue des Rajahs de l'Inde, & comme à plusieurs de ces regnes on n'a pas marqué leur durée, M. Anquetil se propose, d'après les différens manuscrits, de la fixer autant qu'il est possible. Nous ne pouvons qu'indiquer ce grand travail qui n'est

point susceptible d'extrait.

C'est après ces préliminaires que l'on vient aux recherches Historiques & Géographiques sur l'Inde, c'est-à-dire, à la partie principale de cet ouvrage. Cette partie ; comme nous l'avons dit, est toute entière de M. Anquetil. Il commence par donner une idée de l'ouvrage de M. Orme, intitulé : *fragmens historiques sur l'Empire Mogol, les Marates & les affaires des Anglois dans l'Inde depuis 1659*, & se propose de le réfuter sur ce qu'il avance que les Rajahs du Tanjaour de la race d'Ekogi, n'étoient que les feudataires du Mogol qui étoit le Souverain de leur pays par droit de conquête, & que comme sujets ils étoient exposés à perdre leur territoire au profit du Mogol à la moindre faute ; que l'Empereur Mogol les gouverne par le Nabab du Carnate son délégué, qu'ils lui ont été soumis pendant plus de trente

ans, que lorsqu'ils se sont écartés de l'obéissance, ils ont été punis par la perte de leurs terres, & même par des punitions corporelles. M. Anquetil entreprend d'examiner si les Marates étoient maîtres du Tanjaour avant qu'Aurengzeb fit la conquête du Vifapour & de Golconde. D'après une foule de témoignages qu'il cite, il résulte que les Marates étoient les maîtres du Tanjaour avant Aurengzeb, que 64 Princes Marates d'une autre famille les avoient précédés. Les Marates en 1614 ont fait la conquête du Tanjaour, en leur propre nom, & c'est par erreur qu'on les dit envoyés par le Roi de Vifapour. D'après une foule d'autres observations très-étendues dans lesquelles l'Auteur donne des détails intéressans sur l'Histoire de l'Inde, mais impossibles à faire entrer dans un extrait, il résulte qu'aucun Prince voisin, ni le Mogol lui-même,

n'avoient aucun droit sur le Tenjaour, devenu indépendant, quoique au commencement du 18^e siècle tous les Rois de la côte de Coromandel soient traités dans les relations des Missionnaires Danois, de Tributaires du Mogol. Dans cette longue discussion M. Anquetil cite avec la plus grande exactitude les autorités sur lesquelles il s'appuie.

Dans la seconde section il reprend la suite des Rois Marates du Tenjaour, c'est-à-dire, à la mort de Schahgi, fils aîné d'Ekogi en 1711. Schahgi, intimidé, avoit consenti de payer au Mogol le tribut pour lui seul, c'est-à-dire, sans engager sa couronne & ses successeurs. Il est à vous le pays; dit celui dont on exige le tribut, si vous pouvez le prendre; c'est le seul droit que les Rois de la côte de Coromandel reconnoissent dans le Mogol, le seul que ce Monarque reconnoisse dans les Marates, la force.

Nous ne suivrons pas M. Anquetil dans la suite qu'il donne des Rois Marates depuis cette époque. Tout ce détail est curieux, mais interrompu par différentes observations relatives au point que l'Auteur se propose d'établir sur le Tanjaour. Dans des réflexions sur les droits des familles & des puissances qui, à différentes époques, depuis le 14^e siècle, ont dominé sur la presque-île de l'Asie, M. Anquetil remarque que c'est la seule force des armes qui a fait les Souverains, *Naiques* ou *Rajahs*, Rois, Empereurs établis dans cette contrée; que le Visapour, par la conquête du Bisnagar, n'a acquis aucun droit ni de tribut ni de suzeraineté sur le Tanjaour.

La famille des Marates, par le Maharajah, pere d'Ekogi, descend des anciens Rajahs de Schitor, soumis il est vrai par Akbar dans le seizième siècle, mais reconnus chefs des Rajepoutres premiers maîtres du Cuncam. En 1761 ces
Marates

Juillet 1787. 1465

Marates allerent à Dehli dans le dessein de chasser le Mogol comme usurpateur sur les Indous. La longueur de possession & l'ancienneté d'origine sont donc , pour la branche Marate qui occupe le trône du Tanjaour, tandis que de son côté la famille de Vardugers à qui elle l'a enlevé n'y avoit aucun droit légitime ; ainsi le Roi du Tanjaour, loin d'être feudataire du Mogol, est de droit Souverain absolu de ses Etats , dans une indépendance entiere de tribut & de suzeraineté, à l'égard du Carnate qui représente le Mogol , & de ceux (anglois ou françois) qui en soutiennent le Nabab. Ainsi encore les François ont reçu Pondichéri du Roi de ces Marates en propriété absolue, indépendante, sans autre obligation que de payer 2 pour cent de toutes les marchandises qu'ils feroient embarquer ou débarquer. Cette donation est du 15 Juillet 1680 , antérieure au tems ou Aurengzeb

Juille.

Qqq

s'est emparé de Gingi, en 1698.

A cette discussion M. Anquetil joint trois morceaux qui lui ont été communiqués par M. Gentil, Chevalier de S. Louis, & les accompagne de différentes explications. Ces morceaux servent de notes à ce qui precede. Le premier traite des Marates & de leur origine, que l'on fait descendre des Rois de Schitor, comme nous l'avons déjà dit; on indique leurs différentes expéditions. Les Siks sont des Idolâtres de Caste Radjepoute établis dans la Province de Lahor, où ils ont commencé à se faire connoître avec plus de réputation depuis près d'un siècle au Nord-Ouest de Dehli. Ces Radjepoutes suivirent toujours la doctrine des Brahmes, & le second Bed, donné à la seconde Caste, fut toujours leur livre divin. Vers l'an 1658, un de leurs Religieux nommé Nanek, publia une nouvelle doctrine & se forma un parti qui

prit le nom de *Sinke* ou *Siks*, c'est-à-dire, *disciples*. Ils rejettent les dix-huit Pourans ou Livres de la Gentilité, regardant comme fable tout ce qu'on dit de Brahma, de Bischen & de Mahadeo, dont ils nient la divinité, & n'admettent qu'un seul Dieu. Ces Siks grossiers regardent cependant Nannek comme un Dieu. Ils portent au col un chapelet de 109 grains; ils sont bons soldats & ont pour armes la lance, le sabre & le bouclier. Ils ne se bornerent pas à avoir une doctrine particuliere; ils allerent piller la ville Lahor & continuerent de courir à main armée en différens endroits de l'Inde. Cette histoire abrégée des Siks est coupée par plusieurs observations de M. Anquetil.

Les Djats sont de la Caste des Souders, ils ont pris leur nom de ce qui a fait toujours leur plus grande occupation l'agriculture & le labourage: *Djat* signifie *Labour*.

1468 *Journal des Sçavans*,
reur, Paysan, Habitant de la cam-
pagne. En 1714 un d'entr'eux nom-
mé Tschouraman prit le premier
les armes, & par ses rapines amassa
de grandes richesses avec lesquelles
il augmenta toujours ses troupes.
Dans la fuite les Djats se nomme-
rent un souverain, voulurent
s'emparer de Dehli, & eurent un
Rajah.

Dans cette partie des notes M.
Anquetil donne un canon chrono-
gique des principaux états de la
presqu'isle de l'Inde depuis la fin du
15^e siecle. Ce canon est composé de
6 feuilles qui peuvent être collées
ensemble. On y remonte jusqu'à
l'an 80 de l'Ere Chrétienne, mais
de cette époque ancienne on des-
cend subitement aux 14 & 15^e
siecles. Cette table est très-curieuse
& importante, puisqu'elle nous
présente le Tableau des différens
états de l'Inde & la succession des
souverains dont nous sommes peu
instruits. M. Anquetil fait ensuite

différentes remarques critiques sur l'ouvrage de M. Dalrymple, concernant principalement le droit de propriété. Excepté les maisons & les jardins, dit ce dernier, il n'y a pas de propriété individuelle des terres, la culture de celles qui appartiennent à chaque village se faisant par la communauté du village, & le produit étant (ensuite) partagé en certaines portions. M. Anquetil ne voit dans cet exposé que des assertions sans preuves; il reproche à l'Auteur de ne pas faire connoître la nature du Gouvernement Indien, du moins assez pour affirmer que la propriété individuelle n'y a pas lieu. Il cite diverses autorités contraires au sentiment de M. Dalrymple, & conclut qu'il y a dans l'Inde des terres qui appartiennent au Prince, au Gouvernement comme domaine, d'autres qui appartiennent aux prêtres & enfin au peuple & aux habitans, que parmi ceux-ci il y a des pro-

priétaires de fonds, des fermiers & des journaliers. Le propriétaire laisse à ses enfans son champ pour heritage, ou le vend comme il le veut. Ces réflexions & plusieurs autres doivent être lues dans l'ouvrage mêmes, elles perdroient trop à être abrégées. M. Anquetil termine cette première partie de son ouvrage par une indication des monumens à consulter pour l'Histoire Moderne de l'Empire du Mogol: tous ces monumens sont autant de manuscrits Persans qui existent à présent à la Bibliothèque du Roi.

On voit par ce court exposé que ce volume, dont la seconde partie est imprimée & sur le point de paroître, contient sur l'Inde une infinité d'observations curieuses qui sont autant de Mémoires précieux pour former dans la suite une histoire exacte de ce pays. Il falloit pour nous les procurer y avoir voyagé & en entendre plusieurs langues.

Il s'est glissé dans ce volume quelques fautes que l'Auteur nous a prié de faire connoître.

Pag. 12 de la Lettre sur l'antiquité de l'Inde, ligne antepenult. *Les Septante*, lisez les Juifs différoient des Samaritains & des Grecs qui suivent les Septantes.

Pag. 26, note a, lig. 4, l'original, la traduction Angloise, lisez l'original & la traduction, accompagnée d'observations: j'entens par l'original la traduction Angloise.

Pag. 236, lig. 5, juridiction & non la propriété, lisez juridiction des fonds ils ne peuvent en avoir que la juridiction & non la propriété.

Les autres fautes peuvent aisément être corrigées par le lecteur.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



MÉMOIRAL lu au Comité des Manuscrits , concernant la recherche à faire des Minutes originales des différentes affaires qui ont eu lieu par rapport à Jeanne d'Arc , appelé communément la Pucelle d'Orléans ; par M. de Laveruy. Brochure in-4°. de 20 pages.

DEPUIS que le Roi a établi dans l'Académie des Inscriptions un Comité particulier chargé de faire des notices & des extraits des différens manuscrits de la Bibliothèque , M. de l'Averdy a entrepris d'examiner tout ceux qui ont rapport au procès fait à la Pucelle d'Orléans , & outre les notices de ces manuscrits, il a formé un précis historique très-curieux de ce Procès qui sera imprimé dans ces notices. Il ne s'est pas borné aux manuscrits qui sont à la Bibliothèque du Roi , son zèle pour ce travail l'a déterminé à faire des recher-

ches par-tout où il a cru pouvoir trouver d'autres manuscrits & divers détails relatifs à ce Procès. Il en a vu un grand nombre ; mais il y en a d'autres qu'il seroit curieux de voir s'ils existent, & c'est pour cette raison qu'il publie ce Mémoire, dans lequel il indique toutes les pièces qu'il a consultées, & celles dont il desireroit avoir une communication, & instruire tous ceux qui peuvent y concourir. Voici la désignation précise des articles qu'il s'agit de trouver en nature, ou du moins de pouvoir procurer à l'aide des indications qui seroient fournies.

1^o La *minute* ou du moins *une copie de l'examen* que plus de douze Docteurs, ayant à leur tête Renaud de Chartres, Chancelier de France & Archevêque de Remis, ont fait de la religion & de la conduite de Jeanne dans la ville de Poitiers, pendant le courant de l'année 1428, qui se nommeroit

1474 *Journal des Scavans*,
aujourd'hui 1429. Les efforts qui
ont été faits jusqu'à présent pour
retrouver soit la minute soit une
copie de ces examens ont été sans
succès, & il ne reste d'apparence
à cet égard que ce qui se trouve
dans les dépositions des témoins
du procès de révision.

2^o. La minute *latine du Procès
de condamnation de Jeanne d'Arc*,
dite la *Pucelle d'Orléans*, instruit
par l'Evêque de Beauvais, nommé
Pierre Cauchon, & par un Vice
Inquisiteur Dominicain, appelé
Jean le Maître, Johannes Magister,
reçus par *Guillaume Manchon*,
Guillaume Colès, autrement dit
Bos Guillaume, & *Nicolas Taquel*,
tous trois Notaires publics, No-
taires de la Cour Archiépiscope
de Rouen, & Notaires Greffiers
du Procès fait contre Jehanne, *in
causâ fidei*, depuis le mois de Jan-
vier 1430, vieux style, jusques &
compris le dernier jour du mois de
Mai 1431.

Juillet 1787. 1475

3^o. La minute latine de ce même Procès, avec les seings, les souscriptions & les noms de Pierre Manchon & de Jean le Maître, & les signatures des mêmes trois Notaires.

La perte de ces deux minutes latines, est peu considérable, à la vérité, quand à l'Histoire. La Bibliothèque du Roi possède plusieurs grosses authentiques & autographes, pour ainsi dire signées & certifiées par les Notaires-Greffiers des deux Procès en latin vérifiées par eux conforme aux minutes originales. Il est cependant très singulier que ces minutes soient devenues pour ainsi dire invisibles, on sent aisément qu'il ne seroit pas inutile de les retrouver.

4^o. La minute latine du Procès de révision en entier, instruit par Jean Jouvenel, Archevêque de Reims; Guillaume Chartier, Evêque de Paris; Richard-Olivier de Longueil Evêque de Coutances; & Jean

Qqq vi

1476 *Journal des Sçavans,*

Bréhal, Dominicain, Inquisiteur de la Foi, reçue par *Denis le Comte* (comitis) & *François Ferrebouc*, tous deux Greffiers choisis pour ce Procès, & tous deux Notaires publics à Rouen & de la Cour Archiépiscope de cette ville.

5°. Enfin la minute en françois des dépositions des témoins entendus dans les enquêtes faites par les Juges de la révision ou par les Commissaires par eux délégués tant à Orléans qu'à Paris, à Rouen, Lyon, à Voucouleurs & dans d'autres lieux.

La lecture de ce Mémoire fait connoître tous les soins que M. de l'Académie a pris pour rassembler & tirer de tous les Dépôts & Cabinets une multitude de pièces qui lui ont servi à former un précis historique de ce Procès, qui sera imprimé dans un volume du Comité, avec les notices & l'indication de tous les manuscrits qu'il a consultés. Il desiroit voir également ceux que

Juillet 1787. 1477

nous venons d'indiquer. Les personnes qui pourrout ou faire connoître l'existence de ces pieces, ou en procurer des renseignements sont priées de les adresser directement à M. le Baron de Breteuil, Ministre Secrétaire d'Etat à la Cour, ou à M. de l'Averdy, Ministre d'Etat, Président actuel de l'Académie des Belles Lettres, cul de sac Conti, près la Monnoye.

Cette invitation n'a point pour objet de ravir à ceux qui pourroient les avoir en leur possession, mais d'en avoir seulement les connoissances indispensables pour les travaux du Comité des Manuscrits, sauf aux propriétaires à en traiter de gré à gré avec la Bibliothèque du Roi, si leur zele pour la conservation de ces pieces peut les déterminer à leur procurer une sûreté entiere à l'avenir.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

LETTRE de M. Buisson, Directeur de la Compagnie des Indes Hollandoise , à M. de Guignes , datée de Hongli au Bengale le 1er. Avril 1786.

MONSIEUR ,

La réputation que vous vous êtes acquise à si juste titre par vos recherches concernant les Chinois , me fait prendre la liberté de vous faire parvenir l'opinion des Japonois , qui , par la correspondance établie entre ces deux Nations , long-tems avant la destruction des livres à la Chine , mérite une confiance d'autant plus grande , que les livres de Confucius , corrompus dans sa patrie , sont retrouvés chez eux dans toute leur pureté.

En feuilletant le Journal des Sçavans , pendant mon second

Juillet 1787. 1479

voyage au Japon, comme Directeur des Affaires de la Compagnie Hollandoise dans l'an 1781, les extraits de vos Mémoires présentés à l'Académie, m'ont inspiré le desir de m'informer exactement de ce que les Japonois pensent sur l'origine fabuleuse des Chinois. L'empressement avec lequel on tâchoit de me secourir dans mes recherches concernant tout ce qui avoit rapport à l'histoire & aux mœurs de leur pays, m'a procuré les éclaircissmens requis.

Suivant leur opinion l'antiquité des Chinois considérés comme un peuple civilisé, ne monte qu'à l'an 841 avant la naissance de J. C. Depuis ce terme qu'ils nomme *Kioqua*, (en suivant la prononciation des Chinois Kong-ho) je me suis donné la peine de faire une Table Chronologique jusqu'à l'an 1785, de même que des Japonois, commençant à l'an 660 avec le regne du premier Empe-

1480 *Journal des Sçavans* ,
reur ou Day i *Sin-muten-ho* , ce
qui manquoit absolument pour
avoir les éclairciffemens nécessai-
res sur les différentes époques
dans l'histoire des deux Nations.

En parcourant l'origine des Ja-
ponois tout paroît enseveli dans
les fables les plus grossières, dont
plusieurs Auteurs, même Kempfer,
le meilleur Ecrivain sur ce pays ,
se sont moqués, sans tâcher de les
approfondir. Réfléchissant sur leur
passion pour la poésie depuis les
premiers tems, on trouve bientôt
que ce ne sont que des allégories
sous lesquelles l'histoire véritable
se cache, comme dans les Métha-
morphoses d'Ovide, ce qui pa-
roîtra pleinement par les explica-
tions de *Fammigoina Sisy* dans le
Livre *Nison Sjoki fsoesjo*. Les
affaires de mon département me
donnant trop d'occupation pour
les arranger dans ce tems ci, je
m'y appliquerai à la première oc-
casion.

Ce qu'on débite de tems en tems en Europe par rapport à une Nation aussi policée que la Japonoise, fourmille de faussetés, je me suis indigné souvent, en lisant ces absurdités méprisables. Pour les prévenir, j'ai puisé, pendant mon séjour au Japon, dans les sources les plus pures, soit par les éclaircissemens que les personnes de la plus haute qualité même se sont empressé de me fournir, soit en faisant une translation de ce qu'on trouve de meilleur parmi les livres imprimés dans le pays même.

Je ne suis pas assez au fait de la Langue Françoisé pour faire une translation exacte de ces recherches, pardonnés Monsieur que je vous les offre dans ma Langue, persuadé que vous trouverez les moyens pour vous en procurer l'explication.

J'ai prié MM. Van-den-Iver de me faire parvenir les nouvelles

1482 *Journal des Sçavans*,
par chaque vaisseau de la Com-
pagnie, s'il vous plaisoit M. d'y
joindre les Mémoires que vous
présenterez à ce sujet, de m'hon-
orer de votre correspondance,
je vous serai infiniment obligé
d'une distinction aussi flatteuse.
J'ai l'honneur d'être &c.

BITSINGH.

A Hougly au Bengale, ce 1 Avril
1786.

EXTRAIT des Observations météoro-
logiques faites à Laon, par
ordre du Roi, pendant le mois
de Janv. 1787, par le R. P. Cotte,
Correspondant de l'Acad. Royale
des Sciences.

NOUS n'avons pas eu pendant
ce mois de gelées bien fortes,
ni de pluies abondantes, cepen-
dant la température a été froide
& humide, à cause de la conti-
nuité de la gelée & des brouil-
lards. Les blés sont très-baux.

Températures correspondantes aux
différens points lunaire. Le 1^{er},
(périgée) couvert, brouillard,
froid. Le 2, (lunif. boréal) Idem.
Le 3, (P. L.) Idem, neige. Le 7,
(4.^e jour après la P. L.) beau,
froid, changement marqué. Le 8,
(équinoxe descend.) couvert, froid.
Le 11, (D. Q.) beau, froid. Le
13, (apogée) Idem. Le 15, (lunif.
austral, & 4.^e jour avant N. L.)
nuages, brouillard, froid. Le 19,
(N. L.) couvert, brouillard, dégel,
changement marqué. Le 22, (équi-
noxe ascendant) couvert, brouil-
lard, froid, changement marqué.
Le 23, (4.^e jour après la N. L.)
beau, froid. Le 26 (P. Q.) Idem.
Le 29, (lunif. boréal, périgée,
& 4.^e jour avant la P. L.) couvert,
dégel, brouillard, changement
marqué.

Température de ce mois dans les
années de la période lunaire, cor-
respondantes à celle-ci. Quantité de
pluie. En 1711, 8 lig. $\frac{1}{4}$. En 1730,

1484 *Journal des Sçavans*,

0 lig. $\frac{2}{3}$. En 1749, 20 lig. $\frac{1}{3}$. En 1768, vents dominans E. & N. E. Plus grande chaleur, 8^{d.} le 29. Moindre, 12^{d.} de condensation le 5. Moyenne, 0, 8^{d.} Plus grande élévation du Baromètre, 27 po. 11, 6 lig. Moindre, 27 po. 3, 6 lig. les 1, 9 & 20. Moyenne, 27 po. 8, 1 lig. Nombre des jours de pluie, 6. Température froide & humide.

En 1787, vents dominans Nord & Sud.

Plus grande chaleur, 4, 4^{d.}, le 30 à 2 heures soir, le vent Sud & le ciel serein. Moindre, 3, 2^{d.} de condensation le 28 à 7 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent S. E. & le ciel couvert. Différence, 7, 6^{d.} Moyenne au matin, 0, 6^{d.} de condensation; à midi, 0, 8^{d.}; au soir, & du jour, 0, 1^{d.}

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 2, 20 lig. le 7 à 7 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent Est & le ciel serein. Moindre, 27 po. 4, 16 lig. le 13 à 7 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent Est

Juillet 1787. 1485

& le ciel serein. *Différence*, 10, 04 lig. *Moyenne au matin*, 27 po. 9, 73 lignes; *a midi*, 27 po. 9, 43 lig.; *au soir*, 27 po. 9, 79 lig. *Du jour*, 27 po. 9, 65 lig.

Marche du baromètre. Le 1.^{er}, à 8 h. matin, 28 po. 1, 26 lig. Du 1.^{er}. au 3, *baissé* de 1, 66 lig. Du 3 au 4, *monté* de 2, 43 lig. Du 4 au 6, *baissé* de 3, 57 lig. Du 6 au 8, *monté* de 4, 04 lig. Du 8 au 13, *baissé* de 8, 34 lig. Du 13 au 15, *monté* de 3, 06 lig. Du 15 au 16, *baissé* de 1, 26 lig. Du 16 au 18, *monté* de 4, 27 lig. Du 18 au 26, *baissé* de 5, 48 lig. Du 26 au 28, *monté* de 1, 92 lig. Le 28, *baissé* de 1, 70 lignes. Du 28 au 30, *monté* de 8, 60 lig. Du 30 au 31, *baissé* de 0, 73 lig. Le 31, *monté* de 0, 24 lignes. Le 31, à 8 h. soir, 28 po. 0, 88 lig. On voit qu'en général le mercure a toujours été très élevé, & qu'il a peu varié, excepté en *montant*, les 17, 27, 28, 29 & 30, & en

1486 *Journal des Sçavans*,
descendant, les 11, 12, 26 & 28.

Hygromètre de M. Buisart. Plus grande élévation, (ancien) 19, 6^d, (nouveau) 26, 2^d le 28. *Moindre*, (ancien) 3, 7^d, (nouveau) 5, 8^d. *Moyenne*, (ancien) 10, 1^d, (nouveau) 13, 2^d.

Il est tombé de la *pluie* les 4, 5, 6 & 21, & de la *geige* les 3, 14, 24, 27 & 28. La quantité d'eau a été de 7, 6 lig., & celle de l'*évaporation* 13 lig.

On a observé le 22, à 8 h. soir une *aurore boréale* tranquille & sans jets lumineux.

Il n'y a point eu de maladies regnantes.

Observations Météorologiques faites pendant le mois de Février 1787.

La température de ce mois a été douce & humide; le tems a été favorable pour préparer les terres à recevoir les *mars*. Les blés sont beaux, la vigne est taillée, on la

Juillet 1787. 1487

provigne ; les arbres fruitiers sont chargés de boutons. J'ai vu des chauves-souries le 16.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 2 , (P. L.) couvert, brouillard, pluie, froid. Le 4 , (*équinoxe descendant*) couvert , brouillard , froid , *changement marqué.* Le 6 (4^e. jour après la P. L.) beau , doux , *changement marqué.* Le 10 , (D. Q. & apogée) couvert , pluie , doux. Le 12 , (*lunif. aust*) nuages, pluie , grand vent doux. Le 14 , (4^e. jour avant la N. L.) nuages , pluie , doux. Le 18 , (N. L.) couvert , assez froid. Le 19 , (*équinoxe ascend.*) nuages , doux. Le 22 , (4^e. jour après la N. L.) beau , froid , *changement marqué.* Le 24 , (*périgée*) beau , froid. Le 25 , (P. Q. & *lunif. boreal*) couvert , froid , neige. Le 28 , 4^e. jour avant la P. L.) nuages , doux.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire , cor-

1488 *Journal des Sçavans*,
 respondantes à celle-ci. *Quantité de*
pluie. En 1711, 51 lig. $\frac{7}{8}$. En 1730,
 16 lig. En 1749, 21 lig. $\frac{7}{8}$. En
 1768, vents dominans N. & S. O.
Plus grande chaleur, 11^d $\frac{1}{2}$ le 28.
Moindre, 1^d. de condensation le 4.
Moyenne, 5, 3^d. *Plus grande élé-*
vation du baromètre, 28 po. 3 lig.
 le 6. *Moindre*, 27 po. 8 lig. le 10.
Moyenne, 27 po. 10, 10 lignes.
Nombre des jours de pluie, 5. *Tem-*
pérature douce & seche.

En 1787, vent dominant le Sud,
 il fut violent les 11 & 12.

Plus grande chaleur, 7, 2^d. le
 16 à 2 h. soir, le vent S. & le
 ciel en partie serein. *Moindre*,
 0, 8^d de condensation le 23 à 7 h.
 matin, le vent N. E. & le ciel se-
 rein. *Différence*, 8, 0^d. *Moyenne*,
 au matin, 2, 6^d; à midi, 4, 6^d;
 au soir, & du jour, 3, 6^d.

Plus grande élévation du Baro-
metre, 28 po. 0, 35 lig. le 17 à
 8 h. soir, le vent N. O. & le ciel
 en partie serein. *Moindre*, 26 po.
 6,

Juillet 1787. 1449

6, 70 lig. le 13 à 7 h. matin, le vent S. & le ciel couvert avec pluie.

Différence, 17, 65 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 7, 81 lig.; à *midi*, 27 po. 7, 43 lig.; au *soir*, 27 po. 7, 59 lig.; du *jour*, 27 po. 7, 61 lig.

Marche du baromètre. Le 1^{er}. à 7 h. $\frac{1}{4}$ du matin 27 po. 11, 70 lig. Du 1^{er}. au 3, *baissé* de 1, 40 lig. Du 3 au 4, *monté* de 0, 36 lig. Du 4 au 7, *baissé* de 5, 01 lig. Du 7 au 8, *monté* de 3, 85 lig. Du 8 au 13, *taissé* de 14, 80 lig. Du 13 au 17, *monté* de 17, 65 lig. Du 17 au 28, *baissé* de 4, 77 lig. Le 28, *monté* de 2, 17 lignes. Le 28, à 8 h. soir, 27 po. 9, 75 lig. Le mercure a toujours été assez élevé; il a éprouvé de grandes variations en *montant*, les 8, 13, 14 & 28, & en *descendant*, les 9, 10 & 11. Il a peu varié du 17 au 28.

Hygrometre de M. Buiffart. Plus grande élévation, (ancien) 21, 0^d.
Juillet. Rrr

1450 *Journal des Sçavans*,
(nouveau) 26, 8^d. le 24. *Moin-*
dre, (ancien) 4, 4^d. (nouveau)
6, 4^d. le 7. *Moyenne*, (ancien)
10, 9. (nouveau) 14, 0^d.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 3,
7, 8, 10, 12, 13, 14, 21 & 27,
& de la *neige* en petite quantité le
25. La quantité d'eau a été de 17,
8 lig., & celle de l'*évaporation* de
9, 0 lig.

Je n'ai point observé d'*aurore*
boréale.

Les maladies les plus communes
ont été des péripneumonies, des
rhumes & des fièvres tierces.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ASIE.

DE BAGDAD.

8 Février 1787.

M. DE BEAUCHAMP, Vicaire-
Général de Baby one, Cor-
respondant de l'Académie des

Sciences , à qui M. le Maréchal de Castries a accordé de nouveaux instrumens, a commencé un nouveau cours d'observations dans le même lieu où l'astronomie prit naissance. Il y voit tous les jours Mercure , que les Astronomes d'Europe observent rarement. Il a trouvé plusieurs fautes dans le grand Catalogue Britannique pour les étoiles méridionales.

Il se propose de partir à la fin de Mars pour aller observer dans le Guilan sur les bords de la mer Caspienne. La Perse n'est cependant pas remise des guerres civiles, mais Bagdad est sur le point d'éprouver le même fléau , les Arabes sont révoltés depuis la retraite de Soliman-Bey ; on y craint la peste qui est décidément à Alep , elle a fait à Damas de grands ravages ; mais il est rare qu'elle entre en Perse.

On est aussi menacé de la famine à Bagdad ; le blé s'y vend ordi-

1452 *Journal des Sçavans* ,

naïvement une piaſtre ou cinquante ſols le Quiſen , qui peſe 72 livres de France ; il coûte actuellement cinq piaſtres , en forte que le pain y revient à trois ſous & demi la livre.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

On a reçu le deux de mai des nouvelles des deux vaiſſeaux partis le 1^{er}. Août 1785 pour faire le tour du monde , & dont nous parlames dans notre Journal de Décembre 1^{er}. volume , & dans celui de Novembre 1786. Les lettres étoient datées du 22 ſept. , à Monterey côte de la Californie , 36 degrés $\frac{1}{2}$ de latitude nord. On y voit avec douleur que le 13 Juillet il a péri ſix Officiers , un premier Pilote , & 14 hommes d'équipage ; nos voyageurs étoient depuis quinze jours vers un port de l'Amérique ſeptentrionale dont on avoit levé le plan ; on vouloit

Juillet 1787. 1453

y marquer les sondes ; on envoya trois canots ; la mer le brisoit à l'entrée du port & formoit une barre , les canots furent portés comme un trait par le courant à travers la passe , & il y en eut deux de submergés.

Les deux vaisseaux avoient été en un mois de tems depuis la ligne jusqu'à soixante degrés de latitude, ils retournoient du côté du midi , pour regagner les Indes au mois de Février 1787. Jamais vaisseau n'aura passé autant de tems en mer, & la France pourroit se glorifier du plus grand voyage dont l'Histoire ait fait mention , exécuté , sans faire du mal a un seul être , mais répandant par-tout de nouvelles subsistances & de nouveaux instrumens. On a déterminé les positions de plus 50 lieux sur une côte qui étoit presque totalement inconnue , à l'occident de l'Amérique.

Les Astronomes & les Physiciens

Fr. ij

1454 *Journal des Sçavans* ;

qui font de cette expédition , rapporteront une collection précieuse d'observations de toute espece ; mais ils n'en ont envoyé aucune , aimant mieux se réserver le plaisir de les publier toutes ensemble à leur retour , que de satisfaire l'impatience des Savans.

Comme ils alloient prendre le chemin des Indes , au travers de la mer du sud , on pourroit croire qu'ils seront de retour dans les premiers mois de 1788.

Cependant , suivant la lettre de M. Mongez , publiée dans le *Mercure* du 12 Mai , ils doivent revenir au Kamtschatka & à la nouvelle Zélande ; ainsi , on ne peut guere les attendre que vers le milieu de l'année.

S U E D E.

D E S T O C K H O L M.

L'Académie Royale des Sciences

Juillet 1787. 1455

de Suede propose pour sujet du prix qu'elle adjugera en 1791 la question suivante.

« Les équations que l'on appelle séculaires , & qu'on a admises jusqu'ici pour la Lune , pour Jupiter & pour Saturne , doivent-elles continuer toujours selon la même marche ? La discussion exacte des observations indique-t-elle que ces équations pourront s'évanouir , & que le mouvement pourra se rétablir. Quelle est la cause qui peut les faire aller toujours en augmentant , puisque l'analyse , autant qu'elle a pu être perfectionnée jusqu'à présent , & le calcul des attractions célestes ne prouvent pas de pareilles équations.

Les Pieces seront adressées directement à l'Académie jusqu'au premier Janvier 1791. Le prix fera de 100 riksdalers suédois , (550 liv.) ou une médaille d'or de cette valeur.

Rrr iv

A N G L E T E R R E.

D E L O N D R E S.

M. Herschel, dont nous avons parlé souvent depuis le mois de Juin 1781, a vu avec un télescope de 10 pieds le 19 & le 20 Avril 1787 dans la partie obscure de la lune vers le nord, une petite lumière qui ne peut être qu'un volcan qu'il estime avoir environ une lieue de diamètre, & deux autres points qui lui paroissent des volcans éteints. Il avoit déjà remarqué au mois de Mai 1784, deux montagnes nouvellement formées, qu'on ne pouvoit attribuer qu'à une explosion volcanique, & même un point lumineux dans la partie obscure. On trouve une observation pareille dans les éphémérides de Berlin pour 1789, pag. 246.

Dans l'éclipse totale de 1753,

170 *Juillet 1787.* 1457

Lonville apperçut des éclairs sur le disque noir de la lune. Nous parlames dans notre Journal de Juin 1780 d'un point lumineux apperçu par M. d'Ullon dans l'éclipse totale de 1778 ; on crut alors que c'étoit la lumiere du soleil que l'on voyoit au travers de la lune par un trou qui auroit eu cent lieues de profondeur. Hévélius dans sa Sénélographie, Hoke dans sa Micrographie en 1645, étoient déjà persuadés qu'il y avoit des volcans dans la lune ; M. le comte de Cassini a fait voir à l'Académie le 9 Mai 1787, sur un des dessins que Dominique Cassini fit faire sur les taches de la lune entre 1673 & 1678, qu'il avoit remarqué une nouvelle tache blanche, ou nubécule blanche, près de Pitacus ; mais il étoit réservé à celui qui a découvert une nouvelle planète avec ses deux satellites & plus de mille nébuleuses, & qui a pu entreprendre

1458 *Journal des Sçavans* ,
un Téléscope de quarante pieds ,
de nous faire connoître d'une ma-
niere plus positive l'existence des
volcans dans la lune.

I T A L I E.

D E V É R O N E.

*Memorie di matematica e Fisica
della Societa Italiana*, Tome III ;
Verona per Dionigi Ramanzini ,
1786 , 722 pages in-4°. A Paris ,
chez Belin , Libraire , Quai des
Augustins.

Nous avons déjà annoncé les
deux premiers volumes de cette
Académie dont le chef-lieu est à
Verone , mais dont les Membres
sont dispersés dans toute l'Italie.
M. le Colonel Lorgna , à qui l'on
doit cet établissement , a lui-même
enrichi ce volume de plusieurs
Mémoires intéressans sur le calcul
intégral , sur la maniere de désaler
l'eau de la mer & sur l'origine de
l'Alkali marin natif.

Le 8^e. volume commence par l'éloge de M. Eustache Zanotti, Astronome célèbre, mort en 1782; il a été composé par M. Fabroni. On y trouve aussi les réglemens & la liste de la nouvelle Académie.

M. Cagnoli, habile Astronome de Vérone dont nous avons parlé plusieurs fois avec les éloges qu'il mérite, donne ici un Mémoire curieux sur les stations & rétrogradations des planetes, problème qui n'avoit jamais été résolu complètement; M. Oriani, un Mémoire sur les lunettes acromatiques. M. Spallanzani donne des observations physiques faites dans l'Isle de Cerigo.

M. Arduino fait une description des mines de plusieurs endroits de l'Etat de Venise. M. Morozzo traite du phosphore de Bologne. M. Zeviani du poison des champignons.

Le Pere Pini décrit des fossiles singulieres de l'Italie; M. Girardi

1460 *Journal des Scavans*,
les organes électriques de la Tor-
pille. M. le comte Riccati traite de
la figure que prend un fluide dans
un vase cylindrique percé à sa
base.

Enfin ce volume donne la meil-
leure idée du nouvel établissement
de la Société Italienne, & montre
combien il y a d'émulation & de
savoir dans cette belle partie de
l'Europe.

DE VENISE.

*Giornale Astrometeorologico per
l'anno 1787 in Venezia da Giacomo
forti in merceria. 64 pag. in-12.*

M. Toaldo, connu par ses re-
cherches intéressantes sur la Mé-
téorologie, publié chaque année
depuis 1773, ce petit Calendrier
ou l'on trouve un abrégé des éphé-
mérides, & l'indication des cir-
constances lunaires qui peuvent
influier sur les saisons; il y rap-
porte le résultat des observations

faites 18 ans auparavant & même dans les périodes plus anciennes de 18 ans ; c'est la seule maniere de pouvoir annoncer dans un Almanac avec quelque espece de vraisemblance les tems que l'on peut espérer.

On y trouve cette année l'Histoire de la découverte de la planète de Herschel, que l'Auteur appelle *Uranus*, à la maniere des Astronomes de Berlin & de Milan.

Il donne à la fin une description de l'état des saisons en 1785, & une table de la quantité de pluie observée en plusieurs endroits de l'Italie par ses correspondans ; on y voit combien il y a de différence par la situation des lieux, puisqu'on ne trouve que 22 pouces d'eau à Alba dans le Mont Ferrat, & qu'on en trouve 88 à Tolmezzo. On voit à ce sujet des faits encore plus extraordinaires dans le *voyage d'Italie* de M. Delalande.

Le Libraire annonce à la fin de

1462 *Journal des Sçavans*,
cet Ouvrage une traduction des
Nouvelles de M. de Florian en
italien, & un Mémoire de M.
l'Abbé Fortis, célèbre Naturaliste
sur les os d'éléphans & autres cu-
riosités naturelles qui se trouvent
dans les montagnes de Romagnano,
territoire de Vérone.

PIEMONTE.

DE TURIN.

*Mémoires de l'Académie Royale
des Sciences*, années 1784 & 1785.
A Turin, chez Jean Michel Briolo,
1786 2 vol. in-4^o. de 550 pages
chacun.

Dés l'an 1757 il s'étoit formé
une Académie à Turin, & elle
avoit publié cinq volumes de Mé-
moires latins depuis 1759 sous le
titre de *Miscellanea philosophico-
mathematica Societatis privatae Tau-
rinensis*.

En 1783, le Roi de Sardaigne

Juillet 1787. 1463

a donné des Lettres Patentes pour consolider cet établissement ; il a donné aussi des réglemens qui sont à la tête du premier volume , ainsi que la liste des Académiciens.

Les Mémoires qui remplissent ces deux volumes sont en grand nombre & très-intéressans ; il y en a même un de M. de la Grange , qui étant né à Turin , & Président Honoraire de la nouvelle Académie , ne pouvoit manquer de s'intéresser à sa gloire.

F R A N C E.

DE B O U R G - E N - B R E S S E.

Discours sur l'Administration ancienne & moderne de la Bresse , prononcée à l'Assemblée du tiers-Etat de cette Province le 10 Avril 1787 , par M. Riboud , Procureur du Roi au Bailliage & Siège Présidial de Bourg , Subdélégué en Bresse , des Académies de Dijon , Lyon , Bor-

1464 *Journal des Sçavans*,
deaux, Arras, Villefranche, Va-
lence, &c., Secrétaire perpétuel
de la Société d'émulation de Bourg.
87 pag. in 8^o, 1787.

Le projet des administrations provinciales se traitoit dans l'Assemblée des Notables dans le même tems que la Province de Bresse tenoit son assemblée triennale, qui ressemble un peu à celles des pays d'état. M. Riboud a profité de cette occasion pour tracer l'histoire des états de Bresse, pour montrer ses privilèges & sa constitution; il ne cherche point à la vérité les inconvéniens qu'on y pourroit trouver, mais plutôt à exciter la reconnoissance & l'attachement des Bressands pour leur administration. A cette occasion, il parle des encouragemens qu'on a donnés pour différens objets d'utilité publique, comme des cours d'accouchement, un cabinet de physique, la société d'émulation, la publication d'un

ouvrage utile sur les usages de la Bresse , par M. Perne.

Cette petite Province, qui ne contient que 130 mille habitans, & qui est pour ainsi dire ignorée, étant confondue dans la généralité de Bourgogne, est du moins distinguée dans l'histoire des Sciences, comme on l'a vu dans l'éloge de M. Commerson habile naturaliste, fait par M. Delalande, de l'Académie des Sciences, l'un des Citoyens de la même province.

D E S T R A S B O U R G.

Essai d'un art de fusion à l'aide de l'air du feu, ou air vital, par M. Ehrmann, Licentié en droit, Démonstrateur de Physique expérimentale à Strasbourg, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Gothenbourg, & de la Société des curieux de la nature de Berlin, traduit de l'Allemand par M. Fontallard, & revu par l'Au-

1468 *Journal des Sçavans*,
nérale de France, ou l'on avoit
négligé les secondes, & commis
plusieurs petites erreurs.

Il seroit à souhaiter que ces
opérations trigonométriques dont
ces Messieurs se sont occupés avec
succès, pussent se continuer d'une
mer à l'autre; on a lieu de l'espé-
rer de M. le Chevalier de Caro,
l'un des Commissaires dont l'intel-
ligence & le zèle ont parfaitement
secondé les ingénieurs que nous
venons de nommer.

DE BESANÇON.

L'éclipse de soleil du 19 Janvier
1787, qu'on n'a pu voir à Paris,
a été observée par M. Mongin,
Curé de la Grand Combe des Bois
en Franche-Comté; latitude 47°
 $7'$, différence des méridiens $18'$
 $15''$; commencement 10 h. $51'$
 $32''$; fin 11 h. $22' 0''$. Cet Astro-
nome, qui s'est déjà fait connoître
des Savans, écrit que le sieur

Juillet 1787. 1469

Mairot, Horloger du village de
Metche a exécuté une montre ma-
rine ; ce premier essai a si bien
réussi qu'il offre d'en faire pour le
service de la marine.

DE FONTENAY.

*Théorie des Vents, piece couronnée
en 1785 ; par l'Académie Royale des
Sciences, Arts & Belles-Lettres de
Dijon ; par M. le Chevalier de la
Coudraye, ancien Lieutenant des
Vaisseaux du Roi ; Chevalier de
l'Ordre Royal & Militaire de St.
Louis ; de l'Académie de Dijon,
de celle de Bordeaux, & de la
Société provinciale des Arts & des
Sciences d'Utrecht, 97 pag. in-8°.
avec une Carte géographique, à
Fontenay en Poitou, chez Am-
broise Cochon de Chambonneau,
Imprimeur du Roi, rue des Loges
1786. Les idées de l'Auteur sont
établies sur vingt-cinq ans d'ob-
servations & de navigation, & sur*

1470 *Journal des Sçavans*,
un grand nombre de questions ré-
pétées & de lecture de Journaux.
Les Navigateurs n'avoient pas
encore discuté cette matiere avec
autant de soins & autant de lu-
mieres en Phisique.

D E D I J O N .

*Sujets des prix proposés par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-
Lettres de Dijon. Pour 1788.*

» Les fievres catharreuses de-
» viennent aujourd'hui plus com-
» munes qu'elles ne l'ont jamais
» été ; les fievres inflammatoires
» deviennent extrêmement rares ;
» les fievres bilieuses sont moins
» communes : déterminer les rai-
» sons qui ont pu donner lieu à
» ces révolutions dans nos climats
» & dans nos tempéramens. »
L'Académie a déjà eu plusieurs
fois la satisfaction de couronner
des Mémoires intéressans sur les

fièvres; elle espere que le problème proposé aujourd'hui, réveillera l'attention des Médecins, qui doivent être convaincus de la nécessité de déterminer avec exactitude le caractère le plus général des maladies régnantes; d'autant plus que les apparences ont pu souvent en imposer, & faire adapter aux fièvres catharreuses, au grand danger des malades, le traitement réservé à l'inflammation.

L'Académie a demandé, pour sujet du prix de 1787, « Quelle est l'influence de la morale des Gouvernemens sur celle des peuples? »

Elle avoit proposé pour sujet du Prix qu'elle devoit distribuer dans la séance publique du mois d'Août 1786, « De déterminer, par leurs propriétés respectives, la différence essentielle du phlo-

1472 *Journal des Sçavans*,

» gistique & de la matière de la
» cha'eur. »

L'Académie n'ayant pas été dans le cas d'adjuger le Prix, a déjà annoncé qu'elle propose le même problème, pour le sujet du Prix double qu'elle aura à décerner dans la séance du mois d'Août 1789.

Tous les Savans, à l'exception des Académiciens résidens, seront admis au Concours. Ils ne se feront connoître ni directement, ni indirectement; ils inscriront seulement leurs noms dans un billet cacheté, & ils adresseront leurs Ouvrages francs de port à M. Caillet, Professeur de Poésie, Secrétaire perpétuel, qui les recevra jusqu'au 1^{er}. Avril inclusivement.

L'Académie annonce que dans la suite elle n'ouvrira aucun paquet considérable non affranchi, de quelque pays qu'il soit envoyé.

« Le

Juillet 1787. 1473

« Le Prix , fondé par M. le Marquis du Terrail & par Madame de Cruffol d'Uzès de Moutaufier son épouse , à présent Duchesse de Caylus , consiste en une Médaille d'or de la valeur de 300 l. , portant , d'un côté , l'empreinte des armes & du nom de M. Pouffier , Fondateur de l'Académie ; & de l'autre , la devise de cette Société littéraire. »

D E P A R I S .

*Prix extraordinaire , proposé par
l'Académie Royale des Sciences,
pour l'année 1787.*

En 1783 , Sa Majesté fit annoncer à l'Académie , par M. le Comte d'Angiviller , qu'elle destinoit une somme de 12000 liv. pour trois prix qui doivent être décernés en 1785 , aux Auteurs qui , au
Juillet. Sss

jugement de cette compagnie, auroient proposé la meilleure manière de rétablir ou de perfectionner la Machine actuelle de Marly, ou de remplacer cette Machine par une autre. Le premier prix étoit de 6000 liv. ; le second de 4000 liv. ; le troisieme de 2000 liv.

L'Académie n'ayant pas été entièrement satisfaite des Pièces qui furent envoyées pour le Concours de 1785, proposa le même sujet pour cette année 1787, avec les mêmes prix. Elle croit devoir partager le premier de ces prix, entre la pièce, n^o. 8, qui a pour devise :

Saltem voluisse decorum est,

& dont l'Auteur est M. Gondouin Desfluais ; & la pièce, n^o. 43, qui a pour devise :

Perficiet tempus,

Juillet 1787. 1475

& dont on ne connoît pas encore
l'Auteur.

Le second Prix, entre la Pièce,
n°. 21, qui a pour devise :

Transivi per ignem & aquam ;

& dont l'Auteur est M. Viallon,
Chanoine Régulier & Bibliothé-
caire de Sainte-Geneviève ; & la
Pièce n°. 33, qui a pour devise :

Quandoque bonus dormitat Homerus ;

& dont l'Auteur est M. Marot.

Le troisième Prix, entre la Pièce
n°. 3 : qui a pour devise :

*In tenebris ambulans , pedes offendit & erro-
rem sequitur ;*

& dont on ne connoît pas encore

1476 *Journal des Sçavans* ,
l'Auteur ; & la Pièce , n°. 23 , qui
a pour devise :

Oui , si de ce Concours je n'emporte le
Prix ;

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir
entrepris ,

& dont l'Auteur est M. Bralle
Ingénieur de la Généralité de Paris.

Les pièces qui ont paru le plus
approcher des précédentes , sont
le n°. 1 , qui a pour devise :

Aquas in aquis , machinam in machinâ.

Le n°. 9 , qui a pour devise :

Denique fit quodvis simplex duntaxat & unum.

Le n°. 20 , qui a pour devise :

Aquarum abundantia.

Juillet 1787. 1477

Le n^o. 25, qui a pour devise :

Multiplex & una.

Le n^o. 42, qui a pour devise :

Mobilitate firma.

*Prix proposé par l'Académie Royale
des Sciences, pour l'année 1788.*

Un Amateur éclairé a proposé à l'Académie de se charger du jugement d'un Prix, sur la question suivante : « On suppose, 1^o. qu'un » vaisseau connu de poids, de » forme, & de position, se meuve » sur la surface de la mer, supposée » plane & horizontale, avec une » vitesse donnée, & parallèlement » à sa quille. 2^o. Qu'une cause » quelconque fasse naître, sur la » surface de la mer, une onde ou » lame circulaire unique, dont le

» centre soit placé sur le prolongement de la quille, & dont on connoisse la forme, ou à l'origine, ou dans un certain instant, à sa durée, 3^o. Que cette lame, en vertu de sa vitesse, atteigne le vaisseau; cela posé, on demande les changemens que la lame fera naître dans les mouvemens du vaisseau, soit par le choc, soit par la différence des pressions. »

Cette proposition a été acceptée par l'Académie, elle devoit donner, dans son Assemblée publique d'après Pâques 1787, à l'Auteur du meilleur des Mémoires qui lui auroient été envoyés sur ce sujet, une Médaille de la valeur de 250 liv. Mais n'ayant reçu aucune pièce pour le Concours, l'Académie propose de nouveau le même sujet pour l'année 1788.

Les Sçavans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet,

& même les associés étrangers de l'Académie. Elle s'est fait une loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront , sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation : ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront , l'Académie fera traduire leurs Mémoires

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles.

Il ne mettront pas leurs noms à leurs Ouvrages , mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront , s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un billet séparé & cacheté par eux , où seront , avec cette même sentence , leur nom , leurs qualités , & leur adresse ; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie , qu'en cas que la pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le

1480 *Journal des Sçavans* ,

Prix, adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera en même temps son récépissé, où sera marquée la sene de l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusq'au premier Février 1788, exclusivement; ce terme est de rigueur.

L'Académie, à son assemblée publique d'après Pâques 1788, proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix.

S'il y a récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier délivrera la Médaille du prix à celui qui lui rapportera ce récépissé.

S'il n'y a pas de récépissé du

Juillet 1787. 1481

Secrétaire, le Trésorier ne délivrera la Médaille du Prix qu'à l'Auteur même qui se fera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

P R I X R E T I R É.

M. de Gaule, Ingénieur de la Marine, avoit prié l'Académie de se charger du jugement d'un Prix qui devoit être distribué à l'Assemblée publique d'après Pâques 1785, sur la question suivante : « N'y
» auroit-il pas des moyens pour
» placer en mer, le long des côtes
» de France, dans les parties qui
» en sont susceptibles, des esplanades ou digues artificielles, qui
» dans les gros temps, puissent servir à rompre l'impétuosité de la
» mer, & sous le vent desquelles
» un Navire du Roi, du Commerce, ou toutes autres embarcations qui n'ont d'autres res-

Sss v

» sources que la côte, puissent,
 » en y mouillant, y trouver un
 » asyle où ils n'aient d'autres efforts
 » à vaincre que celui du vent,
 » dont la résistance peut être dimi-
 » nuée par les manœuvres usitées
 » en pareille circonstance ? »

L'Académie n'ayant point reçu alors de Pièce qui remplît l'objet défini, proposa de nouveau le même sujet pour cette année 1787. Elle se trouve aujourd'hui dans le même cas; & M. de Gaule en ayant été informé, prie l'Académie d'annoncer qu'il retire le Prix.

*Prix proposé par l'Académie Royale
 des Sciences, pour l'année 1789.*

L'Académie désirant de seconder les vûes estimables d'un Citoyen anonyme auquel on doit la fondation d'un Prix de 1080 livres, en faveur d'un *Mémoire soutenu d'expé-*

1483
Juillet 1787,

riences, qui tendra à simplifier les
procédés de quelque Art mécanique,
avoit proposé pour sujet d'un Prix
extraordinaire, pour l'année 1787:
» La meilleure manière de distri-
» buer, suivant des rappors don-
» nés, un volume déterminé d'eau
» entre les différens quartiers d'une
» Ville, en ayant égard aux divers
» accidens du terrein, c'est-à-dire,
» aux inégalités des hauteurs des
» lieux où les eaux doivent être
» envoyées, aux pentes & aux
» sinuosités du terrein; & elle avoit
» observé que ce Problème ne peut
» être résolu d'une manière utile &
» satisfaisante que par la combinai-
» son de la théorie avec l'expérien-
» ce, pour déterminer, au moins
» par approximation, les dimen-
» sions & les épaisseurs des tuyaux
» de conduite, relativement à
» leurs longueurs, à leurs sinuosi-
» tés, & à la qualité des matières
» dont ils sont composés. »

L'Académie a trouvé plusieurs observations utiles , & des détails de pratique intéressans , dans une Pièce qui lui a été envoyée sur ce sujet & qui a pour devite :

Vani vilissima rerum hic aqua.

Mais en donnant à cette Pièce les justes louanges qu'elle mérite l'Académie a jugé que l'Auteur n'avoit pas assez approfondi la question : Elle propose de nouveau & pour la seconde fois , le même sujet pour le Concours de 1789 , avec un Prix double qui fera de 2160 l. & qui sera distribué à l'Assemblée publique d'après Pâques , en invitant les Auteurs qui voudront prétendre à ce Prix , à discuter , par la voie de l'expérience , tous les objets relatifs à la conduite & à la distribution des eaux , & à établir des principes d'après lesquels on puisse régler les dimensions des

Juillet 1787. 1485

tuyaux qui doivent porter des quantités d'eau aux différens quartiers d'une Ville , en conciliant l'économie dans l'établissement des tuyaux , avec la sûreté du service.

Les Scavans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet , & même les Affociés étrangers de l'Académie. Elle s'est fait une loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en françois ou en latin , mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront ; l'Académie fera traduire leurs Mémoires.

On les prie que leurs écrits soient fort lisibles.

Ils ne mettront pas leurs noms à leurs ouvrages mais seulement une sente ce ou devise : ils pourront , s'ils veulent , attacher à leur Ecrit un billet séparé & cacheté

1488 *Journal des Sçavans,*

ront le mieux réuffi fur deux différentes fortes de fujet qu'il a indiqués dans fon testament, & dont il a donné des exemples.

Les fujets d premier Prix regardent le fyftême général du Monde, & l'Aftonomie phyfique.

Ce prix devoit, aux termes du testament, fe diftribuer tous les ans : mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus confidérable ; & on l'avoit porté à 2500 liv. De nouveaux retranchemens dans les rentes ont forcé l'Académie de le réduire, à commencer de 1772, à la fomme de 2000 liv.

Les fujets du fecond Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne fe donnera que tous les deux ans, & fera auffi de 2000 liv.

L'Académie avoit propofé, pour

Juillet 1787. 1489

la troisieme fois , pour sujet du Prix de 1787 , *La Théorie des assurances maritimes*. Aucune des Pièces qui ont été envoyées pour ce Concours ne lui a paru remplir entièrement ses vues Cependant, parmi ces Pièces , elle en a remarqué deux qu'elle regarde comme dignes de récompenses à différens égards. La première n°. 8 , a pour devise :

Illi robur , & æs triplex

Circa pectus erat , &c.

L'Auteur montre beaucoup de savoir dans l'analyse & dans le calcul des propabilités ; mais il s'est trop borné à la théorie ; & n'a pas suffisamment traité la question , relativement à l'utilité que la Marine & le Commerce sont en droit d'attendre des recherches des Géomètres.

1492 *Journal des Scavans* ;

» servir l'une de supplément à l'au-
» tre ; soit enfin , en établissant
» une nouvelle théorie qui repré-
» sente au moins sensiblement les
» principaux phénomènes de la
» résistance des fluides que les ex-
» periences ont constatés. »

Ce prix sera de 2000 liv.

Les Scavans de toutes Nations
sont invités à travailler sur ce sujet,
& même les associés étrangers de
l'Académie. Elle s'est fait une la-
loi d'exclure les Académiciens reg-
nicoles de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront , sont in-
vités à écrire en françois ou en
latin, mais sans aucune obligation :
ils pourront écrire en telle langue
qu'ils voudront, & l'Académie fera
traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits soient
fort lisibles, sur-tout quand il
y aura des calculs d'algèbre.

Ils ne mettront point leurs noms
à leurs Ouvrages, mais seulement

une sentence ou devise : ils pourront , s'il veulent attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux , où seront , avec cette sentence , leur nom , leurs qualités & leur adresse ; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie , qu'en cas que la Pièce ait remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix , adresseront leurs Ouvrages à Paris , au Secrétaire perpétuel de l'Académie , ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas , le Secrétaire en donnera en même temps à celui qui les lui aura remis , son récépissé , où sera marquée la sentence de l'Ouvrage & son numéro , selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Septembre 1788 , exclusivement.

L'Académie , à son assemblée publique d'après Pâques 1789 , proclamera la Pièce qui aura mérité le Prix.

1494 *Journal des Sçavaus* ,

· S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura rapporté le Prix , le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui rapportera le récépissé.

· S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire , le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même ou au porteur d'une procuration de sa part.

T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois

de Juillet 1787.

*R*ECUEIL des Historiens des
Gaules & de la France, 1347

*Abrégé Chronologique pour servir à
l'Histoire de la Physique jusqu'à
nos jours,* 1382

*Suite des Eloges lus dans les séances
publiques de la Société Royale
de Médecine,* 1395

*Conférence de la Coutume de Sens;
avec le Droit Romain, les Ordon-
nances du Royaume & les autres
Coutumes,* 1417,

1496

*Considérations sur quelques parties
du mécanisme des Sociétés, 1424*

*Descriptions Historique & Géogra-
phique de l'Inde, &c. 1453*

*Mémorial lu au Comité des Manuf-
crits, &c. 1472*

*Lettre de M. Bitfing, Directeur de la
Compagnie des Indes Hollandoise,
&c. 1478*

Observations Météorologiques, 1482

Nouvelles Littéraires, 1450

Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS
POUR
L'ANNÉE M. DCC. LXXX
A O U S T.



A P A R I S ;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Pl
N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes

M. DCC. LXXXVII.

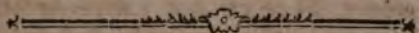
AVEC PRIVILEGE DU RO

A V I S.

ON s'abonne pour le **JOURNAL DES SÇAVANS** au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le **JOURNAL DES SÇAVANS** est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.]



LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS.
AOUST M. DCC. LXXXVII.



L'ILIADÉ d'Homere, avec des remarques, précédés de réflexions sur Homere & sur la traduction des Poëtes. Par M. Bitaubé, de l'Académie Royale de Berlin, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris. Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1787. In-12 petit format.

C'EST la troisieme édition de ce grand & estimable ouvrage.

Ttt ij

Comme il est déjà bien connu & jugé favorablement par le public, nous ne devons remettre ici sous ses yeux que les morceaux qui nous paroissent traités avec le plus de succès : nous y joindrons seulement une idée succincte des réflexions & des remarques qui accompagnent cette traduction.

Ces réflexions ont deux objets : l'un est la maniere de traduire les poëtes, & l'autre Homere lui-même. Tout ce qui concerne un homme célèbre excite la curiosité ; on desire vivement de connoître sa vie & ses mœurs ; on voudroit en savoir les moindres détails. On a eu ce desir dans tous les tems à l'égard d'Homere ; mais il a toujours été vain : sa patrie est ignorée, le nom de sa mere peu certain. Pausanias dit qu'elle étoit de Chio & nommée Climene. A la place des faits ignorés l'imagination toujours féconde & inconséquente a mis des fictions invrai-

semblables : elle l'a fait élève & successeur d'un Phémus Maître d'école ; elle l'a dit pauvre & mendiant , lui qui réunissoit tant de connoissances & qui a fait de longs voyages en Grece & en Asie ; elle l'a même fait *aveugle* , lui qui a peint avec vérité tout ce qu'il y a de grand & de beau dans la nature. L'imagination, ravissante dans les vrais poëtes, ne peut conduire qu'à l'erreur dans les sciences : ne la transportons point hors de son empire : renonçons au plaisir de connoître la personne & la vie d'Homere ; tout est perdu pour nous à son égard , hors ses poëmes.

Il les composa en voyageant , la Nature sous les yeux , comme un beau modele sous les yeux d'un peintre , & il les chantoit à ses hôtes. La Grece les reçut ainsi en différentes parties. Après la mort d'Homere on les rassembla , & celle de toutes les Nations qui eut

connoissances rares pour son tems, sur-tout dans un Poëte , & que nul autre n'a réunis dans les siècles les plus éclairés. Son exactitude en géographie a surpris ceux qui, les ouvrages à la main , ont parcouru les contrées qu'il a décrites. Il possédoit tous les dialectes de la langue grecque ; il connoissoit & distinguoit très-bien les mœurs de son tems & des âges précédens : il avoit discerné avec une extrême finesse les caracteres des hommes , & il a su les multiplier comme le fait la nature , en les rapprochant par de grands rapports & les distinguant par des différences très-sensibles. Il n'ignoroit point la morale ; il avoit des connoissances anatomiques , & les principes de l'art de la guerre ne lui étoient pas étrangers. « Ce qui peut surprendre , dit son traducteur , c'est que l'exactitude singuliere de son pinceau n'ait pas refroidi le feu de son génie ; que ses images se

présent en quelque sorte l'une l'autre , comme les flots qu'il décrit , lorsqu'ils roulent vers le rivage ; qu'il vous transporte à son gré , & d'une façon si naturelle de la terre dans l'olympé ; que ses combats remplis de feu inspirent une terreur qui va toujours en croissant ; que ses expressions soient si énergiques , & qu'il soit un maître si consommé dans l'art de faire couler des larmes. Il y a des poètes qui sont de foibles historiens ; mais voici un historien qui se trouve le plus grand des poètes. »

Après ces observations générales & quelques autres que nous supprimons , M. Bitaubé prévient qu'il ne parlera point du poëme de l'Illiade, vaste dans sa simplicité, des caracteres de ses acteurs , tracés d'une main ferme & sûre , aussi variés que bien soutenus, de l'emploi du merveilleux où ce poëte est un si grand maître ; de la ri-

5006 *Journal des Sçavans* ,
chesse de ses comparaisons , de
l'énergique simplicité des sentimens
qui regnent dans ses poèmes , de
la beauté & de l'harmonie de sa
diction ; « enfin de sa marche
libre , ferme , fiere & rapide , que
jamais rien ne suspend & qu'on
voit toujours tendre à son but : il
renvoie ses lecteurs à l'excellente
préface de Pope ; (c'étoit à un
aussi grand poète que Pope , dit-il ,
à le bien peindre , & l'on peut
dire que son tableau est de main de
maître. »

M. B. défend ensuite l'harmonie
des vers d'Homere , que toute
l'antiquité a reconnue , & dont
quelques-uns de ses critiques ont
voulu contester le sentiment à
ceux qui l'éprouvent. Ces critiques
se fondent sur ce que nous avons
trop altéré la prononciation des
langues anciennes pour que nous
puissions juger de leur harmonie
imitative autrement que sur pa-
role. Le traducteur d'Homere leur

répond avec raison que le rithme de ces langues n'a souffert aucune altération, & que c'est sur-tout par le rithme que les poètes anciens ont peint divers mouvemens. En effet il est bien connu, & il ne dépend que de ceux qui savent les langues anciennes de l'observer en lisant les poètes. Ceux qui le négligent, & qui cependant pourroient y être sensibles, perdent beaucoup de plaisir : c'est comme s'ils lisoient de la musique en confondant la valeur des notes. M. B. cite pour exemple le célèbre vers de Virgile :

*Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula
campum.*

& celui-ci d'Homere,

*Πολλὰ δ'ἀναίτα, κατάντα, παράιτα
τε δόχμιά τ' ἦλθον,*

qui exprime bien la marche lente

Τη vj

5008 *Journal des Sçavans* ,
& uniforme des mulets & des
hommes suivans les sentiers d'une
montagne. Le traducteur l'a rendu
heureusement en ces mots : « Ils
vont gravissant , descendant , re-
montant , & suivant des chemins
tortueux. »

On pourroit citer de ces deux
Poètes un grand nombre d'autres
exemples , non moins sensibles
pour ceux dont le rithme affecte
vivement l'oreille , comme les
suivans de Virgile ,

Saltantes satyros imitabiunt Alpheisibæus.

&

*Jam cornu petat & pedibus qui spargat are-
nam.*

&

Ergo ægre rastris terram rimantur.

& du poète grec ce vers qui
peint la vivacité d'Achilles :

Τοῖσι δ' ἀνίσταμενος μετέφη πόδας ὠκὺς
Ἀχιλλεύς

opposé au spondaïque bien con-

Αὐτὸν 1787. 5009

forme à la gravité d'Agamemnon,

Τῶν δ' ἀνέστη

Ἦώς Ἀτρεΐδης εὐρυκρείων Ἀγαμέμνων.

Et celui qui exprime le bruit
d'un fer qui se brise ,

Τριχθὰ τε καὶ τετραχθὰ διατρύσει
ἔκπεσε χεῖρας.

Homere est si abondant en
exemples de ce genre que nous ne
pouvons rapporter ici tous ceux
qui nous ont frappé en lisant ce
poète ; mais nous allons du moins
en indiquer les plus remarquables,
afin de ménager le plaisir de les
revoir à ceux de nos lecteurs qui
aiment cette imitation.

Iliad. A. v. 148 , impétuosité
d'Achille. 185 , chute de vers
peignant heureusement un homme
irrité qui menace. 188 , Serrement
de cœur , contrainte & suspension
de la colere. 247 , Douceur des
paroles de Nestor. B. 209 , Bruit
de la mer. 752 , Cours majestueux

5010 *Journal des Sçavans*,

d'un fleuve. Γ. 446, Douceur d'un
sentiment amoureux. Δ. 123, Ten-
sion de l'arc. 140, Effusion du sang.
E. 36, Tendresse de Mars pour
Vénus. 311 & 696, Défaillance.
593, bruit de troupes qui mar-
chent. κ. 185, Tumulte d'hommes
& de chiens. Ν. 149, Rocher tom-
bant qui bondit. 798, Tempête.
Ξ. 100, 165, Vers doux qui pei-
gnent le sommeil & l'amour. 190,
Mélodie molle & gracieuse des
paroles de Junon. Ρ. 263, 65,
Bruit d'un fleuve. Σ. 421, Chute
de vers qui exprime un pas boî-
teux. Τ. 236, Bruit de troupes qui
s'assemblent. Odyss. 1. 71, Vent
qui déchire une voile. 290, Hor-
reur exprimée par la cacophonie.
Α. 585, 91, Rapidité de l'eau qui
fuit. 593, Poids d'un fardeau.
595, 96, Effort d'un homme qui
pousse. 297, Roulement d'une
pierre qui bondit. Μ. 94, Allon-
gement du cou d'un animal. 204,
Bruit des flots. 409, vent qui brise
un cordage, &c.

M. Bitaubé termine ses réflexions sur Homere par un court exposé de la dispute élevée à la fin du siècle dernier, au sujet des *Anciens & des Modernes*. L'enthousiasme & l'opiniâtreté présiderent à cette dispute ainsi qu'à toutes les autres : les uns prétendoient que les poëmes d'Homere n'avoient pas le plus léger défaut ; les autres qu'ils en étoient remplis, & les plus modérés y trouvoient à peine quelques beautés ; ainsi tous avoient tort & raison : mais ces débats sont trop connus pour que nous en rappellions ici les détails ; nous passons aux réflexions de M. B. sur la traduction des poëtes.

« Un traducteur ne doit ni être servile, ni se plier trop aux mœurs & au langage de son siècle ; il doit s'attacher à faire connoître la maniere de son auteur, les mœurs qui régnoient de son tems, & même, autant que cela se peut,

le génie de sa langue. Une traduction à la fois fidele & élégante, peut contribuer à former un excellent parallele entre deux langues. » L'entreprise, dit M. Bitaubé, est délicate & difficile; cependant il ose croire qu'il n'est pas impossible de concilier à un point considérable la fidélité & l'élégance. Il s'est étudié à conserver la grande énergie & la simplicité d'Homere. Il a travaillé pour les lecteurs éclairés & judicieux, qui ne demandent point qu'on adoucisse l'image des mœurs de ces tems reculé, au point de les rendre méconnoissables; il a pris le parti de représenter son original, tel qu'il est avec ses beautés & ses négligences. Si des lecteurs frivoles ne peuvent se résoudre à adopter pour quelques instans d'autres mœurs, & à voyager, pour ainsi dire, avec Homere dans l'ancienne Grece, s'ils trouvent plus de plaisir à relever les

fautes d'un grand génie qu'à sentir ses beautés sublimes, ils doivent laisser-là cette traduction. Elle est faite pour les savans qui se plaisent à comparer à l'original une copie faite avec soin, à relire un Auteur qu'ils aiment, pour y découvrir quelques nouvelles beautés, à former un parallele du goût des peuples & du génie des langues, à voir enfin comment le Traducteur a vaincu les difficultés. (Ajoutons ; à le juger, à sentir ses fautes, & à se flatter qu'ils les auroient évitées.) Cette traduction peut servir aussi à donner quelque idée d'Homere aux Savans qui ignorent le Grec ; le traducteur ayant été jaloux de conserver, autant qu'il lui a été possible, tout ce qui peut caractériser la maniere & le génie de l'auteur : elle peut être utile aux jeunes gens qui veulent étudier Homere dans l'original, les initier dans les beautés de ce Poète, & leur faciliter l'intelligence du texte.

Les artistes peuvent tirer beaucoup de fruit d'une traduction fidele de ce poëte : il enflamme leur imagination, il aggrandit leurs idées, il leur fait voir les hommes *grands de quatorze pieds*, & chacune de ses pages met sous leurs yeux un tableau avec son ensemble & ses détails. Enfin M. B. s'est proposé de joindre à tous ces avantages celui de plaire aux amateurs de la poésie & des lettres ; non à ceux qui s'attachent principalement aux mots, & condamnent tout un livre sur quelques phrases. Il déclare que sa traduction n'est fidele que dans un sens raisonnable ; il n'a pas voulu s'imposer un joug impossible à soutenir, & au milieu de la contrainte à laquelle il s'est soumis, il a conservé de l'aisance & de la liberté.

Après avoir ainsi rendu compte de son travail, M. B. en fait observer les difficultés. « Il est très-difficile, dit-il, de bien traduire ;

mais la difficulté est plus grande selon que l'Auteur est plus ancien, qu'il décrit des mœurs plus éloignées des nôtres, que son génie est plus abondant, plus pittoresque, plus original; il n'y a que l'admiration pour Homere, l'espérance du succès, les encouragemens des plus habiles littérateurs, qui ayent pu me soutenir dans une carrière aussi longue que pénible ».

Il défend ensuite la langue françoise contre ses détracteurs: En convenant qu'il l'a trouvée si belle à la traduction, il observe qu'elle a produit des chefs-d'œuvres dans presque tous les genres, qu'on éprouve beaucoup de peine quand on essaye de faire passer ces chefs-d'œuvres dans une autre langue, & il demande si on ne pourroit pas dire qu'elle se prête difficilement à traduire, parce qu'elle a des beautés qui lui appartiennent d'une façon toute particulière. Il

nous paroît que cette difficulté est à peu près la même pour toutes les langues. Une excellente copie d'un beau tableau est un ouvrage très difficile ; mais celle d'un beau poëme l'est bien plus encore. Un peintre qui copie l'ouvrage d'un autre peintre a dans ses mains les mêmes élémens , les mêmes pinceaux , les mêmes couleurs : il peut en composer des teintes semblables à celles de l'original ; il peut en pénétrer & imiter le faire par l'habitude qu'il a de son art & de l'examen des ouvrages de ce genre ; mais les élémens que le traducteur est obligé d'employer ne sont jamais semblables à ceux de son modele , & en diffèrent quelque fois beaucoup. Les mots les plus semblables ne présentent ni les mêmes idées ni le même nombre d'idées ; la différence des syntaxes ne permet pas de présenter les idées dans le même ordre ; & dans cet ordre confus-

tent souvent l'énergie, la vivacité, la grace d'un vers ; le rythme n'est pas le même ; les beautés qui en dépendent ne peuvent être rendues que rarement & par un concours fortuit d'heureuses circonstances. Si nous ajoutons la différence de talent, de goût, de génie qui peut se trouver entre l'auteur & le traducteur ; il n'y a personne qui ne convienne qu'une excellente traduction est un des ouvrages les plus difficiles. M. B. dit avec raison que celui qui a le bonheur d'y réussir n'est pas un auteur subalterne ; mais en même tems il avertit que l'original ne peut jamais être égalé : « un Traducteur, dit-il, ne peut » assez comparer la copie au mo- » dele ; il faut que la présence » même de l'original l'excite sans » cesse, & lui dise d'une manière » distincte qu'il est encore loin de » la perfection, quelque importune » que soit cette vérité ». Cet

aveu est celui d'un homme éclairé par l'expérience, & annonce autant de modestie que d'amour du vrai. Tels sont les principes adoptés par M. Bitaubé, & le but qu'il s'est proposé ; c'est d'après eux que l'équité veut qu'on le juge. Voyons comment il a rendu quelques unes des plus belles parties de son modèle, & quelques unes aussi de celles qui nous paroissent défectueuses.

Homere a peu d'endroits aussi beaux que celui du quatrième chant, où il peint les deux armées qui marchent l'une contre l'autre. Voici comment l'a rendu son traducteur. « Ainsi que les vagues
» de la mer, agitées par le vent
» d'occident, se pressent l'une
» l'autre, & sont portées avec
» rapidité vers le bruyant rivage ;
» d'abord elles s'élevent au sein de
» la plaine humide ; mais bientôt
» elles frémissent contre terre en
» s'y brisant avec fracas, & ac-

» cumulées autour des plus hauts
» rochers, les surmontent & vo-
» missent au loin l'écume blan-
» chissante ; ainsi les longues files
» d's phalanges ferrées des Grecs
» se suivent au combat. Chacun d's
» chefs commande à ses troupes ;
» le reste de l'armée avance sans
» proférer une parole ; vous di-
» riez que ce peuple si nombreux
» n'a point l'usage de la voix ,
» tant il témoigne par son silence
» le respect qu'il porte à ses con-
» ducteurs : leurs armes jettent de
» toutes parts un vif éclat dans
» leur marche. Mais les Troyens
» poussent des cris confus, comme
» dans la bergerie d'un homme
» puissant, les troupeaux nom-
» breux de brébis répondent à la
» voix des agneaux, & font en-
» tendre de continuels bêlemens
» pendant qu'on les trait, & que
» la blanche liqueur du lait coule
» dans les vases. Les cris de tous
» ces peuples rassemblés de con-

» trées distantes différent ainsi que
 » leur langage , & forment un
 » mélange de sons discordants.
 » Mars anime les Troyens , Mi-
 » nerve enflamme les Grecs. Des
 » deux côtés règnent la Terreur,
 » la Fuite, & l'insatiable Discorde,
 » sœur & compagne de l'homicide
 » Mars ; la Discorde , qui foible
 » en sa naissance , s'élève , &
 » bientôt cache sa tête dans le
 » ciel , tandis qu'elle marche sur
 » la terre ».

On trouve dans ce morceau la
 fidélité raisonnable promise par le
 traducteur ; il rend le sens & les
 mots , quand il le peut, le sens
 seulement , quand les mots lui
 manquent. Son style est sans em-
 barras ; on n'y est arrêté par au-
 cun mot hors de place, ni blessé
 par aucune chute précipitée : nous
 croyons qu'il n'y a point de lec-
 teurs qui ne le lisent avec plaisir,
 & il y a beaucoup de mérite à ren-
 dre avec tous ces avantages un des
 plus

plus beaux morceaux du plus beau des poèmes. Ceux qui voudront comparer à toute rigueur l'original avec la copie, ne trouveront point dans celle-ci toutes les beautés dont l'autre est rempli ; mais il seroit injuste de l'exiger ; le rythme, ame de la poésie, ne peut pas y être, ni les mots imitatifs, comme le *ζεφύρα ὑποκινήσαντος*, qui peint le balancement donné aux vagues par le vent au commencement d'une tempête, ni les mots qui n'ont point d'équivalent aussi énergique, & qu'il est impossible de rendre.

Nous ne trouvons dans tout ce morceau que deux endroits où la sévérité de la critique puisse voir un défaut. « *Ainsi*, dit le traducteur, *les longues files des phalanges serrées des Grecs se suivent au combat* ». Cette expression manque de justesse ; les files marchent à côté l'une de l'autre, & ne se suivent pas ; les rangs,

étant les uns derriere les autres, seroient mieux comparés aux vagues; mais l'original ne parle ni de rangs ni de files; on y lit que les phalanges serrées des Grecs s'avançoient ensemble au combat. M. B. dit plus bas, *leurs armes jettent de toutes parts un vif éclat dans leur marche*: ces derniers mots sont inutiles au sens, & font une espece d'équivoque, parce qu'on les rapporte plutôt au sujet le plus voisin qui sont les *armes*, qu'aux phalanges dont il est parlé plus haut. Qu'il nous soit permis d'observer aussi que dans cette expression, *Mars anime les Troyens, Minerve enflamme les Grecs*, le mot *anime* conviendrait mieux à Minerve & aux Grecs, qui marchent en ordre & en silence, & le mot *enflamme* à Mars & aux Troyens, qui s'avançoient en désordre. Remarquons encore une petite chose; c'est tout ce que nous pouvons faire: le mot

qu'elles signifie épouvante , terreur ,
& non pas fuite ; c'est , dit Ari-
stote , le trouble causé par l'idée
d'un mal futur.

Citons encore un de ces traits
ou le traducteur a plus d'efforts
à faire pour atteindre à la subli-
mité du génie poétique. Diomède,
conduit par Minerve , ose atta-
quer Mars : elle dirige le coup ;
le Dieu est blessé. « La Déesse re-
» tire la lance , & ce Dieu jette
» un grand cri , semblable à ceux
» de neuf ou dix mille combattans
» livrés à une fureur hominide ;
» un tremblement saisit les Troyens
» & les Grecs épouvantés , tant
» étoit terrible ce cri de Mars in-
» satiable de carnage.

« Ainsi que naît tout - à - coup
» une nuit ténébreuse à l'arri-
» vée des nuages amenés par
» le souffle brûlant des vents du
» Midi ; ainsi parut à Diomède le
» sombre Mars, s'élevant dans des

» nuages vers l'espace immense du
» ciel ».

Mars va se plaindre à Jupiter,
« & le Maître du tonnerre le re-
» gardant d'un air courroucé,
» Divinité inconstante, dit-il, ne
» viens point m'importuner de
» murmures. De tous les immor-
» tels qui habitent l'Olympe, tu
» m'es le plus odieux; tu ne res-
» pires que discordes, que guerres,
» que combats; je reconnois en
» toi l'esprit impérieux & indocile
» de ta mère Junon, que j'ai peine
» à réprimer par mes paroles, &
» je ne doute point que les maux
» qui fondent sur toi ne soient
» l'effet de ses conseils; mais je ne
» permettrai pas que tu sois plus
» long-tems en proie à la douleur:
» tu es mon fils, & ta mere m'a
» donné en toi un gage désiré de
» notre hymen. Si avec autant de
» perfidie, tu étois né de quel-
» qu'autre Dieu, tu serois depuis
» long-tems précipité dans des

» abymes plus profonds que ceux
» ou les Titans gémissent ».

Ce morceau nous paroît en général bien rendu ; & peut-être aussi bien qu'un traducteur peut le faire ; il seroit possible qu'un autre en rendit mieux quelques traits , mais il y en auroit aussi où il seroit inférieur.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur rappelant le même morceau , imité par J. B. Rousseau dans son ode à la Paix

Telle autour d'Illion la Mort livide &
blême

Moissonnoit les guerriers de Phrygie &
d'Argos ,

Dans ces combats affreux où le dieu
Mars lui-même

De son sang immortel vit bouillonner
les flots.

D'un cri pareil au bruit d'une armée
invincible ,

3026 *Journal des Sçavans* ,

Qui s'avance au signal d'un combat fu-
rieux ,

Il ébranla du ciel la voûte inaccessible ,
Et vint porter sa plainte au monarque
des Dieux.

Mais le grand Jupiter , dont la présence
auguste

Fait rentrer d'un coup-d'œil l'audace en
son devoir ,

Interrompant la voix de ce guerrier in-
juste

En ces mots foudroyants confondit son
espoir.

Va , tyran des mortels , Dieu barbare &
funeste ,

Va faire retentir tes regrets loin de moi ;

De tous les habitans de l'Olympe céleste

Nul n'est à mes regards plus odieux que
toi.

Tigre à qui la pitié ne peut se faire en-
tendre ,

Tu n'aimes que le meurtre & les embrâ-
sements ;

Août 1787. 5027

Les remparts abattus , les palais mis en
cendre ,
Sont de ta cruauté les plus doux monu-
ments.

La paix , l'aimable paix fait bénir son
empire.

Le bien de ses sujets fait son soin le plus
cher ;

Et toi , fils de Junon , c'est-elle qui
t'inspire

La fureur de regner par la flamme & le
fer.

Nous avons promis quelques
exemples de la maniere dont M.
B. rend les endroits foibles de son
original. Au commencement du
quatrième chant, Jupiter querel-
lant Junon , lui dit , dans la tra-
duction : *Si tu pouvois , entrant dans
les portes & les vastes murs d'Illion ,
dévorer Priam , ses fils & son Peu-
ple , peut-être alors ta rage seroit-elle
assouvie.* On ne pouvoit pas se
tenir plus près du texte en affoi-

blissant ce que son expression a de révoltant. Il porte littéralement :
 » Si, venant au dedans des portes
 » & des murs élevés d'Ilion, tu
 » mangeois crud Priam & les en-
 » fans de Priam, & tous les
 » Troyens, alors peut-être tu ras-
 » ferois ta colere ».

A la fin du même chant, Apollon dit aux Troyens, « Revolez
 » à l'attaque, guerriers valeureux,
 » & ne cédez point la victoire
 » aux Grecs; leurs corps ne sont
 » pas de roche ni de fer ». Cette expression, peu digne du Dieu de la poésie, l'est encore moins dans le texte; le mot *ῥεῖς* traduit ici par celui de *corps*, signifie au propre *peau & chair*: ce qui rend l'expression encore plus populaire.

Vers le commencement du chant dixième, Nestor propose à Agamemnon d'aller ensemble éveiller les principaux chefs, & d'envoyer quelqu'un au grand Ajax & au roi Idonée, dont

les navires , dit le texte , sont sort
 éloignés & non très-près ; *μαστὰ τω*
ἐδὲ μάλ' ἐγγύς. Le traducteur a
 omis avec raison cette redondance.
 Nous ne pouvons pas rapporter
 un plus grand nombre d'exemples
 de cette espece , parce qu'il ne
 paroît encore que trois volumes
 de cette traduction : mais nous ne
 douons point que M. B. ne rec-
 tifie de même les autres endroits
 où le bon Homere a sommeillé ; &
 aîn que les Lecteurs qui seroient
 tentés de voir comment il l'a fait ,
 n'ayent pas la peine de chercher
 ces endroits dans le Poëme ou
 dans leur mémoire , nous allons
 indiquer ceux que nous avons
 remarqués en lisant Homere. *Λ.*
V. 395. Il y est dit d'un cadavre
 tombant en putréfaction , qu'il a
 autour de lui plus d'oiseaux que
 de femmes. *V. 573* ; que plu-
 sieurs lances tombées au pied d'A-
 jax désirent de se rassasier de sa
 chair. *O. 280* ; que les Grecs ,

voyant Hector, sont frappés de crainte, & que le courage leur tombe dans les pieds. 508; Ajax dit aux Grecs: n'entendez-vous pas Hector? Il n'ordonne point aux siens d'aller à la danse, mais au combat. γ. 246; Ænée dit à Achille; cessons ces discours; nous pourrions nous dire plus d'injures qu'un vaisseau à cent rames n'en pourroit porter, &c. V. γ. 247. φ. 62, x. 346 & 47, ψ. 777 & 877, Ω. 10. blâmé par Platon, de repub. L. III.

Il nous reste à dire un mot des remarques du traducteur, qui sont à la suite de chaque chant. « Mon but, dans ces remarques, » dit-il, est plus de m'attacher à faire » sentir quelques-unes des beautés » d'Homère, que de m'engager » dans des discussions d'une critique sèche, où d'ailleurs on ne » pourroit que répéter. Je me » propose d'être court, de peur » d'ennuyer; &, me reposant sur

» la sagacité des Lecteurs , je pais-
 » serai bien des choses sous silence.
 » Je rapporterai de tems en tems
 » par voie d'extrait , des remarques
 » soit des anciens , soit de quelques
 » modernes , tels que Pope , Er-
 » nesti , & M^c. Dacier , & j'aurai
 » soin de les nommer ». M. Bi-
 taubé atteint ce but & va au-delà :
 il fait souvent observer avec une
 grande impartialité les beautés de
 la traduction de Pope , & quel-
 que fois aussi ses défauts. Il re-
 cueille dans les notes de Madame
 Dacier les réflexions justes qu'on
 y rencontre ; il discute avec une
 saine critique les principaux re-
 proches que Perraut , la Mothe ,
 & Terrasson ont faits à Homère.
 On y voit sur-tout qu'il a recher-
 ché & rassemblé tout ce qui pou-
 voit contribuer à lui faire connoi-
 tre dans l'ensemble & dans les
 détails le poëme qu'il vouloit
 traduire. Il falloit beaucoup de
 courage & de zèle pour entre-

prendre un travail aussi long & aussi difficile , & on doit lui en avoir une grande obligation. Nous espérons avec lui que sa traduction pourra contribuer à rappeler & à conserver dans notre Littérature le goût de l'antiquité , qui sera toujours le vrai goût , parce qu'il est puisé dans la belle nature , & que pour l'esprit comme pour l'oreille il n'y a qu'une harmonie.

[*Extrait de M. de Keralio.]*

TRAITÉ de l'Astronomie Indienne & Orientale , Ouvrage qui peut servir de suite à l'Astronomie ancienne ; par M. Bailly , de l'Académie Françoisé , de celle des Inscriptions & Belles-Lettres , de celle des Sciences , &c. A Paris , chez Debure , 1787.

SECOND EXTRAIT.

DANS le premier Extrait que nous avons donné de ce

nouvel ouvrage de M. Bailly, nous n'avons parlé que de la partie astronomique, ou plutôt nous avons laissé parler MM. les Commissaires de l'Académie des Sciences, qui ont prononcé en véritables Juges sur le mérite des calculs de notre savant Académicien, lesquels concourent à fixer avec toute la certitude possible l'existence d'une époque astronomique à l'an 3102 avant J. C. C'est sur cette base qu'est fondé tout l'édifice de l'Ouvrage de M. Bailly, aussi ne néglige-t-il rien pour rassembler tous les genres de preuves dont il a besoin. Après avoir adroitement employé les secours de l'astronomie, il invoque en sa faveur le concours de toutes les vraisemblances chronologiques. C'est l'objet de la deuxième partie du discours préliminaire dont nous allons rendre compte, en ne présentant cependant que d'une manière assez succincte l'étendue des

preuves sur lesquelles notre savant Académicien s'est appuyé. Mais avant d'y procéder, nous devons supposer qu'on admette comme démontré par les calculs astronomiques l'époque de 3102 avant notre Ere, & nous mettrons sous les yeux de nos Lecteurs ce qu'on doit entendre par le mot d'époque. « C'est, dit M. Bailly, l'observa-
» tion de la longitude d'un astre
» pour un tems déterminé, le lieu
» du Ciel où il a été vu, & qui
» sert de point fixe, de point de
» départ pour calculer, au moyen
» du mouvement observé, son
» lieu dans le Ciel, tant pour le
» passé que pour l'avenir ».

Il faut ajouter à cette définition qu'il y a deux époques fameuses dans l'Astronomie Indienne, celle de l'an 1491 de notre Ere & celle de 3102 avant J. C. Or, M. Bailly démontre que c'est cette dernière qu'il faut regarder comme

réelle. (1) En effet, parmi toutes les considérations qui se présentent pour venir à l'appui de son opinion. Il remarque que les Indiens n'ayant jamais observé & calculé que les éclipses, il est naturel de penser que si, à l'époque de 1491 il n'y a point eu d'éclipse de Soleil ni de Lune; cette époque n'est fondée sur aucune observation. Mais à l'époque de 3103 avant notre Ere, le Soleil & la Lune se trouvoient au premier point du Zodiaque Indien, & l'éclipse de Lune eut lieu quinze jours après, parce que la Lune qui étoit éloignée de son nœud s'étoit rapprochée.

L'époque de 3102 avant notre

(1) MM. les Commissaires de l'Académie des Sciences ont déjà fait valoir dans leur rapport cette raison qui est si puissante en faveur de l'opinion de M. Bailly.

Ere, qui est le commencement de l'Age Caliougam, étant donc établie & démontrée, il est important d'examiner avec quelle fécondité d'imagination & de ressources M. Bailly fera concourir toutes les vérités historiques & chronologiques pour donner à son opinion une nouvelle force, appuyée sur un nouveau genre de démonstration.

M. Bailly ne reconnoît que quatre âges dans la Chronologie Indienne, & regarde comme un pur Ouvrage de l'imagination les quatorze âges anciens qui embrassoient mille cinquante millions d'années. En effet, tous les Ecrivains qui ont parlé de la Chronologie de l'Inde, n'admettent que quatre âges, & on verra que c'est encore bien assez, & qu'il ne faut pas moins que toute la sagacité de M. Bailly pour pouvoir trouver l'emploi de ces quatre millions trois cent vingt mille ans qui for-

ment ensemble la durée de ces quatre âges. C'est le véritable objet du travail de M. Bailly dans cette seconde partie. « Il s'est proposé d'examiner les Traditions Chronologiques des Indiens, & de constater autant que cela sera possible ce qu'il y a de vrai dans ces contradictions, en les dépouillant de toutes les circonstances ou fausses ou exagérées ».

L'âge où nous sommes actuellement est l'âge Caliougam, qui, commençant à l'an 3101 avant notre Ere, nous offre 4885 ans écoulés jusqu'à nos jours. Le *Bagavadam*, ou Histoire Divine qui renferme la Chronologie Indienne, présente des détails fort intéressans sur le troisieme âge des Indiens, quoiqu'il n'en offre que de bien fabuleux sur les deux premiers âges.

Cependant le troisieme âge même offre dans son commencement des fables évidentes que M. Bailly

fait séparer de ce qu'il y a de plus vraisemblable. Ce Savant y remarque deux Chefs de Race Vayvasfouden & Pourourven, dont les descendans forment une suite de cinquante-deux générations parfaitement distinctes, & qui, à l'aide de vingt-six autres générations rapportées dans le Bagavavadam, completent le troisieme âge, & parviennent à l'époque du Caliougam.

M. Bailly prouve fort bien que la durée de toutes ces générations n'est point excessive, puisqu'elle ne monte qu'à 6937 ans avant notre Ere, & que les Septante en comptent 5555 jusqu'à J. C. Non-seulement cette durée s'accorde avec ce que nous devons croire, mais elle est conforme encore aux calculs chronologiques par générations. Cette suite de générations est une grande lumière pour les tems anciens, & seule peut nous apprendre à distinguer

ces siècles fabuleux des tems historiques ; cette lumière devient encore plus frappante lorsque deux familles contemporaines comme celles de Vayvassouden & de Pourourven présentent ensemble le même nombre de générations & la même durée.

Une chose assez singulière en apparence , c'est que les détails les plus exacts sur la suite des générations se trouvent dans les tems les plus anciens , & que depuis l'époque du Calougam jusqu'à nos jours , les générations ne sont presque pas distinguées , mais il paroît que pendant tout cet espace de tems , les Indiens fatigués par les incursions ou la domination des *Veders* ou des *Hommes des Bois* , n'eurent plus le loisir de tenir , comme au paravant , des registres exacts de la succession des Rois ; & ce furent ces tems malheureux qui firent donner au quatrième âge le nom de Calougam , qui signifie

âge d'infortune. Mais, dira-t-on, comment accorder les trois cent soixante & quatre mille ans que le troisieme âge a duré, avec les soixante-dix-huit générations que M. Bailly reconnoît dans le troisieme âge, & qui, en comptant 30 années par chaque génération, ne doivent produire que 2340 ans. Le savant Académicien résoud cette difficulté avec toute la vraisemblance dont cette matiere est susceptible. Toute l'antiquité parle des différentes méthodes de compter les années chez différens Peuples; & pour ne citer que Suidas, (voyez le mot *Ἡλιος*) cet Auteur rapporte que les uns donnoient aux jours le nom d'années, d'autres aux révolutions de la Lune, & d'autres enfin à chacune des quatre saisons. Un passage du Bagavadam nous apprend que ces mêmes variations dans la dénomination du jour ont été aussi connues des Indiens. Il nous apprend en-

core que 360 années des hommes font ce qu'on appelle une année divine. Or, divisant le nombre 864000 qui contient le nombre d'années du troisieme âge, lesquelles années ne font que des jours par 360 on aura 2400 ans, qui s'accorde fort bien avec le nombre 2340 que nous avons trouvé par la suite des générations, sur-tout en joignant à ce dernier nombre les quatre générations que M. Bailly en a retranchées.

On fera la même opération pour les deux âges précédens, & on parviendra ainsi à les réduire à un nombre d'années plus raisonnable. Le premier âge ne sera que de 4800 ans, & le second de 3600. En vain diroit-on que les années de 360 jours ne font point dans la nature, & qu'elles n'appartiennent à aucune révolution céleste. Cette année, dont tous les Auteurs de l'antiquité font mention, & qui, prise dans le sens ordinaire, n'au-

roit jamais pu exister, n'étoit véritablement qu'une année lunaire qui comprenoit à peu près treize révolutions de lune. Cette mesure de l'année, malgré les inexac- titudes, est la seule qui puisse convenir au nombre de 360; & nous avons vu que les révolutions de la Lune, suivant Suidas, ser- voient anciennement à mesurer les années.

Jusqu'ici M. Bailly n'a marché pour ainsi dire que le compas à la main pour déterminer l'époque du Caliougam, & la durée des années du troisieme & du quatrieme âge. Tout porte l'empreinte de la démonstration & de la certitude. Cependant, quelque réduction qu'ayent subi les deux premiers âges par l'hypothèse ingénieuse de M. Bailly, ils forment encore avec les deux derniers une quantité d'années trop considérable (12000 ans) pour qu'il prétende donner au calcul de vraisemblance qu'il va établir, la solidité de ceux dont il nous a entretenus.

La division des tems en quatre âges a subsisté chez les Grecs & les Romains , ainsi que chez les Indiens ; mais chez les Peuples de la Grèce & de Rome , les trois premiers âges ne présentent que des faits mythologiques qui n'ont aucune connexion avec l'Histoire ; au lieu que chez les Indiens , nous avons vu le troisieme âge présenter une suite de Rois & de générations dont l'ensemble , comme nous l'avons dit , porte tous les caracteres de la vérité.

Nous ne dissimulerons pas que des Savans très-respectables ont voulu anéantir l'autorité du Bagavadam par un anachronisme qui seroit bien grossier. Ils ont cru voir que les noms de *Toulouker* , & *Miletscher* qui sont employés dans le Bagavadam ne pouvoient désigner que les Turcs & les Maures ; & que par conséquent ce livre sacré des Indiens devoit être fort moderne ; & par une suite

de cette observation, ils ont conclu que le Vedam ne pouvoit avoir que 1000 ans d'antiquité; & que le Bagavadam qui en est un commentaire, devoit être de 500 ans plus moderne. Mais toute cette difficulté portée sur l'interprétation de deux mots qui, comme dit M. Bailly, pouvoient être des mots génériques & applicables à plusieurs Peuples. Nous n'entrerons point dans l'examen des raisons réciproques des deux Partis; c'est à M. Bailly à plaider sa cause par la force & la suite de ses raisons. Nous observerons seulement que l'absurdité de cet anachronisme seroit bien surprenante dans un Auteur qui auroit pris plaisir à falsifier tant d'histoires différentes pour l'honneur de l'antiquité de son pays.

Pour donner plus de solidité à tout ce que les Indiens racontent de l'existence & de la durée des premiers âges, M. Bailly rassemble
&

& confronte tout ce que les traditions Orientales nous apprennent sur les autres pays, tels que la Perse & la Chine. Il trouve dans la Chronique d'Abugiasar, « que
 » Dieu, avant la naissance d'Adam,
 » créa les Dives, & leur donna
 » le monde à gouverner pendant
 » l'espace de sept mille ans, après
 » lequel tems les Peris leur avoient
 » succédé pendant deux autres
 » mille ans. Les deux premiers
 » âges Indiens sont donc le regne
 » des Dives, & le troisieme est le
 » regne des Péris ». Ces trois règnes font ensemble 9 mille ans. Ce même nombre d'années se trouve admis chez les Perses, & par un accord assez singulier, il l'est aussi chez les Egyptiens. M. Bailly a l'art de le rencontrer encore chez les Chinois. Mais ce Savant craignant de trop se confier à des hypothèses ingénieuses qui pourroient être sujettes à erreur, s'arrête lui-même au milieu de sa

démonstration, & prévient son lecteur « qu'il ne pense point que » les traditions sur les premiers » âges soient authentiques, & » qu'on doive les admettre sans de » grandes modifications; mais en » les jugeant fabuleuses dit-il, ou » en les regardant comme mêlées » de fables & de vérités, comme » sur-tout marquées au sceau de » l'exagération, nous voyons que » ce sont des fables universelles » que l'on retrouve également » chez les Indiens, les Persans, » les Chinois & les Egyptiens. » Nous n'examinons, ajoute-t-il, » & nous ne concluons que la » ressemblance des écrits ».

Après un aveu si sage & si modéré, il n'est point de lecteur qui puisse l'accuser de donner comme un système prouvé ce qu'il ne présente que comme une réunion heureuse de concordances & de rapports singuliers.

Nous avons vu quel ingénieux

procédé M. Bailly employe pour réduire à un nombre raisonnable & authentique les années du troisieme âge des Indiens ; c'est par la même méthode qu'il parvient à apprécier ce que les Historiens nous disent des trente mille années dont se vantoient les Phoeniciens, & les 36525 ans que l'ancienne Chronique des Egyptiens attribuoit à la durée de ce Peuple, en donnant trente mille ans au regne du Soleil. M. Bailly voit par le témoignage des Auteurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, que les anciens Peuples comptoient les années par les révolutions de la Lune, & que par conséquent 13 mois lunaires de 28 jours faisoient 13 années. Ainsi les trente mille ans des Egyptiens & des Indiens, réduits à 2307 années 9 mois, s'accordent assez bien avec les 2400 ans de la durée du troisieme âge chez les Indiens. La notion de cet âge se retrouve éga-

Ien. ent. chez les Chaldéens, qui comptoient 20 sares écoulés avant le déluge, c'est-à-dire pour les tems qui correspondent au troisieme âge Indien. M. Bailly, en adoptant le calcul de M. Freret pour l'évaluation du sare à 223 mois qui est une période astronomique, en conclut avec raison qu'il falloit pour établir cette mesure de tems, que cette période qui étoit propre aux Chaldéens, fut bien anciennement connue, & même avant le déluge & dans les tems correspondans au troisieme âge Indien; il en résulte que l'intervalle de 2256 ans admis par les antiquités Babylonienes entre la création & le déluge, est le même que celui qui est donné par les Septante. Ainsi les Chinois, les Indiens, les Perses, les Chaldéens & les Hébreux s'accordent tous sur la durée de cet espace qui a précédé l'âge Caliougam chez les Indiens, ou le déluge chez les Hébreux.

Voilà donc l'existence & la durée du troisieme age chez les Indiens démontrées par tout ce que l'art de la critique a pu offrir de plus solide aux recherches de M. Bailly. Ce Savant ne s'est pas contenté d'établir par des calculs astronomiques l'époque du Calougam, en la fixant 3102 ans avant J. C. Il en démontre encore l'existence par les dates de l'année solaire, c'est-à-dire par les époques où cette maniere de compter l'année a été admise chez les différens Peuples anciens, chez les Babylo niens, les Egyptiens & les Chinois; il l'a démontrée enfin par plusieurs listes de Rois qui ont régné dans différens cantons de l'Inde, & qui ont été publiées dans la description de l'Indostan par le P. Tieffenthaler, & le résultat de toutes ces combinaisons, c'est un accord frappant dans le nombre d'années qui s'est écoulé depuis le commencement du monde jus-

5050 *Journal des Scavans*,
qu'à notre Ere, suivant ces quatre
grandes Chronologies qu'on ne
peut pas révoquer en doute.

La Chronologie Egyptienne . . .	5544 ans.
La Chronologie Indienne	5502
La Chronologie des Perles	5501
La Chronologie de Jos. ph	5555

« Il paroît donc que les Indiens
» & les Perles, au milieu de leurs
» erreurs religieuses ont gardé,
» comme le Peuple Hébreux, la
» mémoire des tems écoulés, mais
» avec moins de suite dans les
» faits de la tradition, & avec
» moins de fidélité dans les détails
» historiques ».

La Chronologie Indienne a été
fidèlement observée depuis le com-
mencement de l'âge Caliougam
jusqu'à l'an 1528 de notre Ere,
non par une suite exacte de géné-
rations, comme nous l'avons déjà
dit, mais par des intervalles qui
étant additionnées, font une som-
me de 4629 ans. Cette époque fut

celle du dernier assujettissement des Indiens sous les descendans de Tamerlan, qui entra dans les Indes en 1397. Alors il ne fut plus question de Science, ni d'observations astronomiques. L'ignorance & la barbarie engloutirent tout, & les Indiens devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui, vivant dans l'indolence, possédant sans rien acquérir, & incapables par leur orgueil de s'approprier les richesses d'autrui. « Mais si elle n'a rien acquis, » e'le a conservé fidèlement ses » traditions & les sciences dont » elle étoit dépositaire. Cette nation est donc propre à nous instruire, non-seulement de la durée qu'elle a vu s'écouler, mais de l'ancien état des Sciences qu'elle a reçues de ses Auteurs, & qu'elle a religieusement conservées ».

M. Bailly examine dans la troisieme partie de son discours préliminaire *l'influence de l'Astronomie Indienne sur les connoissances & les*

5052 *Journal des Sçavans*,
instructions des Peuples anciens. Mais
les preuves d'un examen si impor-
tant étant fondées en partie sur
l'Histoire de l'Astronomie ancienne
que M. Bailly a si supérieurement
traitée dans un autre Ouvrage,
nous ne pensons pas pouvoir en
faire la matière d'un Extrait; &
nous croyons en avoir dit assez
pour faire connoître tout ce qu'un
si grand travail annonce de génie,
de recherches & de savoir.

[*Extrait de M. de Rochefort.*]

MÉMOIRES concernant l'Histoire,
les Sciences, les Arts, les Mœurs,
les Usages, &c. des Chinois; par
les Missionnaires de P. kin; Tome
XII, prix, 15 liv. relié. A Paris,
chez Nyon l'aîné, rue du Jardinet,
vis à vis la rue Mignon,
près de l'Imprimeur du Parle-
ment, 1786 Avec Approbation
& Privilège du Roi. Un volume

Août 1787. 5053

in-4°. de 532 pag. avec 18 plan-
ches en taille-douce.

LA plus grande partie de ce
nouveau volume, c'est-à-dire,
plus de 500 pages, est occupée par
un ouvrage de M. Amiot, dans
lequel ce Missionnaire infatigable
a rassemblé tout ce que les Chinois
ont écrit & dit de Confucius. Il
s'en est occupé pendant plusieurs
années, parce que les matériaux,
épars dans une foule de livres sur
différens sujets & difficiles à recueil-
lir, demandent beaucoup de tems
pour être mis en œuvre. Il y a
joint un grand nombre d'estampes,
crayonnées d'après les originaux,
qui représentent toutes les actions
de la vie de ce Philosophe; ensuite
l'arbre généalogique de sa maison
avec des explications détaillées sur
chaque personnage, & un abrégé
chronologique de ses principales
actions. Il a envoyé plus de cent

Xxxv.

essins, mais on a cru devoir se borner dans ce volume à dix-huit. Nous ne nous dissimulons pas qu'un pareil ouvrage ne soit une entreprise hardie & très-difficile à exécuter, parce que, ou l'on manque des secours nécessaires, ou que les ouvrages dans lesquels on peut fouiller n'ont pas toute l'autorité & l'authenticité qu'on est en droit d'exiger. Ce Philosophe, dit M. Amiot, a été représenté par nos Ecrivains Européens sous différens points de vue : les enthousiastes comme une espèce de prophète, ou au moins comme un homme suscité de Dieu pour éclairer la Nation sur les vrais principes de la morale; les admirateurs ont outré son panégyrique en exagérant ses vertus & son savoir, & l'ont placé au-dessus de tous les sages de l'antiquité; les détracteurs l'ont regardé comme un plat pédagogue qui n'a d'utile que quelques maximes triviales; d'autres se bornent à quel-

ques circonstances de sa vie, ne parlent qu'en général de sa doctrine & de ses travaux & exigent, dit M. Amiot, une démonstration dans les formes sur tous les faits, & d'après cela il croit que l'on ne doit pas plus compter sur ces derniers que sur les autres. Il est constant que l'histoire doit être appuyée sur des monumens certains & authentiques, & qu'il vaut mieux connoître un petit nombre de faits vrais qu'une foule de détails incertains ou fabuleux.

Quoiqu'il en soit M. Amiot, dans le dessein de donner à l'Europe une connoissance plus exacte de Confucius, se propose de rapporter tout ce que la Nation Chinoise a dit de lui autrefois, & dit encore à présent; il a consulté un très-grand nombre d'Ouvrages Chinois qu'il cite sommairement dans sa préface, mais qu'il a cru pouvoir se dispenser de citer à côté de chaque événement,

comme on le fait communément pour établir la vérité, ce qui nous semble plus exact, parce que le lecteur peut connoître le degré de confiance que mérite l'Auteur qui rapporte telle ou telle circonstance. Au reste M. Amiot, qui a bien senti qu'il pouvoit y avoir quelques faits douteux, s'exprime ainsi dans une note au commencement de son ouvrage. « Je crois
» devoir dire ici, une fois pour
» toutes, que je n'ai nullement
» envié de me faire le garant de
» tout ce que je rapporterai. Mon
» intention n'étant que de repré-
» senter Koung-tséé tel qu'il est
» aux yeux de sa Nation, je dois
» nécessairement dire ce que la Na-
» tion dit de lui : si j'en agissois
» autrement je ne serois pas de
» bonne-foi & je ne donnerois pas
» une idée juste de celui que j'ai en-
» trepris de faire connoître à fond
» dans notre Europe. » On voit par-
là & par l'étendue de l'ouvrage que

nous annonçons, que M. Amiot a employé tout ce que les Chinois ont écrit, ce qui a exigé des recherches considérables, & une lecture immente de livres anciens & modernes. Pour nous faire connoître davantage le Philosophe Chinois, il ne s'est pas borné au récit des différens événemens de sa vie, il rapporte encore de long discours dans lesquels les principes de la morale chinoise de Confucius & de ses disciples sont exposés & développés dans le plus grand détail. Par ce travail nous connoîtrons à fond ce qui concerne ce Philosophe & ce que les Chinois en ont raconté dans tous les siècles. Il n'y a qu'un Missionnaire aussi laborieux que M. Amiot, qui ose entreprendre & exécuter un pareil ouvrage.

» J'ai promis de tout dire, ajoute-
» t-il, & de n'être, si je puis m'ex-
» primer ainsi, que l'historien des
» historiens de celui dont j'écris la
» vie. Je ne passerai donc pas sous

» silence les prodiges que les Au-
» teurs assurent d'un commun ac-
» cord avoir précédé & suivi sa
» naissance. »

La famille de Confucius est, sans contredit, la plus ancienne & la plus illustre de toutes celles qui existent, puisqu'elle prouve une descendance de plus de quarante siècles, dit l'Auteur, qu'elle a donné à la Chine des Princes, des Rois, des Empereurs, & que malgré toutes les révolutions qui ont bouleversé l'Empire, elle a toujours joui de quelque titre héréditaire & de distinctions honorables. On fait remonter avec certitude son origine à l'an 2357 avant J. C., c'est-à-dire, que l'on compte les premiers Empereurs de la Chine pour les ancêtres du Philosophe. Mais sans nous arrêter à toutes ces prétentions dont nous pouvons douter, passons au tems même de Confucius dont la naissance est fixée à l'an 551 avant J.

Août 1787. 509

C. , époque encore fort ancienne. Cette naissance fut accompagnée, suivant le récit des Chinois de plusieurs prodiges, on vit dans les airs deux dragons, & cinq vieillards entrèrent en même-tems dans la maison où il naquit, on entendit une musique céleste.

Confucius, dès sa plus tendre enfance, à 4, 5 & 6 ans, s'exerçoit avec ses camarades, par forme de jeu à la pratique des cérémonies religieuses; il fit ensuite des progrès rapides dans l'étude des lettres & des sciences. A 16 ans il entra dans le monde & occupa un petit emploi; dès-lors deux grands Seigneurs viennent le consulter & apprendre de lui les cérémonies; il se maria à 19 ans. Nous nous bornons à indiquer ces événemens que M. Amiot raconte en détail, & nous passons à l'époque à laquelle Confucius se propose de consacrer tous les instans de sa vie à la pénible tâche de rappeler les hommes à

5060 *Journal des Sçavans*,

leurs devoirs en leur traçant les différentes routes qui conduisent à la vertu. Appelé par différens Princes il parcourut plusieurs provinces de la Chine qui étoient alors autant de petits Royaumes, & n'eut pas toujours le succès qu'il espéroit. Il occupe plusieurs places importantes qu'il abandonne ensuite, parce qu'on n'adoptoit point ses instructions : il est perpétuellement errant & l'énumération de tous ses voyages doit être lue dans l'ouvrage même où M. Amiot a fait disparaître la sécheresse qui résulte de semblables faits par des discours dans lesquelles il développe toute la doctrine du Philosophe Chinois. Confucius mourut à l'âge de 73 ans, l'an 479 avant J. C. On a de lui une Histoire qu'il a composée, intitulée *Tchun Tseou*, qu'il conduit jusqu'à sa mort; c'est une espèce d'Histoire Générale de la Chine, quoiqu'elle ne semble être que celle du pays de *Lou sa*

patrie. Il est assez singulier qu'ayant occupé de grandes places en différens Royaumes de la Chine, on n'y trouve point toutes les circonstances de sa vie. Confucius a travaillé sur un Livre Chinois très-obscur intitulé : *Y King*, auquel il a fait des commentaires qui nous font connoître qu'il étoit fort attaché aux prédictions & aux sorts ; il a fait un recueil des anciennes piéces de poésies que l'on chantoit dans la Chine ; il a rassemblé ce qui forme à présent le *Chouking*, & de plus quelques autres petits ouvrages moraux que ses disciples ont recueillis.

L'explication des planches placée à la suite de la Vie de Confucius, est un morceau étendu qui contient des détails curieux, sur les cérémonies & les usages de la Chine. Au sujet du portrait de ce Philosophe, on remarque qu'on n'a commencé à le mettre dans les Ecoles que l'an 179 de J. C., qu'il

a été fait sans doute d'après celui qu'on prétend avoir été conservé dans sa famille. En 1530, l'Empereur fit ôter des miao ou salles de Confucius la statue qui y étoit, & y substitua de simples tablettes, sur lesquelles étoit écrit : *Le sage par excellence, l'ancien maître Koungse.* Il est honteux, disoit-on, pour les Gens-de-Lettres, de rendre hommage à la mémoire des anciens Sages, de la même manière que les Sectaires honorent ceux dont ils ont embrassé les Dogmes ou qu'ils reconnoissent pour *Saints.* On fit aussi quelques changemens dans les cérémonies qu'on lui adresse.

La table généalogique est également accompagnée de plusieurs observations. La chronologie des premiers Souverains de la Chine, c'est-à-dire, celle des Empereurs, dont on fait descendre Confucius, souffre les plus grandes difficultés ainsi que la généalogie ; mais il

n'en est pas de même de celle des
descendans du Philosophe, ce qui
fait dire à M. Amiot : « Si cette
» (ancienne) généalogie n'est pas
» prouvée démonstrativement aux
» yeux de ceux qui veulent exa-
» miner tout par eux-mêmes,
» quoiqu'ils soient dans l'impuif-
» sance de le faire, & qui refu-
» sent d'acquiescer au témoignage
» de toute une nation, quoiqu'ils
» n'ayent aucun motif raisonnable
» de suspecter un témoignage ainsi
» étayé, j'ose croire que les preu-
» ves de la filiation depuis Koung-
» tse ne souffriront aucune diffi-
» culté de leur part ». Il est const-
tant que la vérité & la certitude
des faits sont la base de l'histoire,
& que le témoignage de toute une
Nation reste sans force si l'on apper-
çoit dans les Historiens de cette mê-
me Nation des contradictions, des
lacunes & des incertitudes; le des-
cendant actuel de Confucius est
à la soixante-onzième génération.

M. Amiot termine toutes ses recherches, qui forment un volume entier, par un précis de la doctrine de Confucius. d'après Tchouhi, & il promet de faire connoître les principaux d'entre les sages qui ont illustré son école, ceux sur tout qui de son vivant ont été ses disciples. Les notices de leurs Vies seront insérées dans le 13^e. volume.

On a jointé à la fin de ce volume, l'extrait d'une lettre de M. Amiot, écrite de Peking le 15 Octobre 1785, dans laquelle il rend compte d'une cérémonie dont l'institution fait honneur à la Nation Chinoise; elle est ancienne & a été observée de tems en tems. C'est l'Empereur lui-même qui fait assembler un certain nombre de vieillards & leur donne un festin auquel il assiste. Il commence par ordonner à tous les Officiers de s'informer exactement des familles où il se trouve, dans les campagnes, des vieillards depuis 60 ans jusqu'à cent, de donner à

ceux qui passent 60 ans cinq boisseaux de ris & une piece de toile, en augmentant cette gratification suivant l'age, de sorte que les centenaires reçoivent 50 boisseaux de ris & deux pièces de soie, l'une du premier ordre & l'autre du second. Au reste ces présens ne se faisoient qu'une fois. Quant aux Lettrésagés, les Gouverneurs eurent ordre de les envoyer à la Cour aux dépens du Gouvernement, pour y recevoir suivant leurs talens de nouvelles récompenses; enfin l'Empereur fit assembler les vieillards auxquels il vouloit donner un festin. Ce jour fut fixé au 14 Février 1785. Plusieurs des Missionnaires, & M. Amiot lui-même, à cause de leur âge y furent admis. Les convives étoient au nombre de trois mille, & il y en avoit de toutes les différentes classes du peuple. Tous avoient chacun un billet sur lequel étoit inscrit leur nom, leur âge, leur état, leur

qualité & le lieu & le rang où ils devoient se placer. On se rendit au palais deux heures au moins avant le lever du soleil; après que les Officiers eurent visité tous les billets, les convives attendirent le tems du festin au milieu d'une cour immense sans sieges, sans feu, quoique dans la saison froide, & qu'il ait falu être sur pied depuis le milieu de la nuit. « Ceux qui en avoient la force, dit M. Amiot, « témoin oculaire & convive lui même, se promenoient à grands pas pour tâcher d'échauffer leurs pieds, & je vous avouerai que j'étois du nombre. Les plus faibles s'étoient assis à plate terre sur de simples coussins, ayant les jambes croisées à la mode du pays, s'évertuoient de leur mieux pour tâcher de secouer l'ennui qui les faisoit malgré eux. » Quand on fit l'appel il s'en trouva beaucoup qui n'ayant pu résister à cette fatigue avoient pris

le parti de se retirer. Au lever du soleil on fit passer la compagnie dans une des cours qui est devant l'appartement de l'Empereur, chacun fut place selon son rang, & de là on voyoit l'Empereur. L'heure du repas arriva, c'est le premier de la journée que ce Prince fait, & il tombe vers la 8 ou 9^e heure après minuit. A un troisième coup de tambour l'Empereur vint prendre sa place sous le portique qui est devant son appartement & se trouva par-là à la tête des convives formant deux lignes paralleles aux deux côtés de la galerie. Il étoit sur une estrade élevée d'un ou deux pieds pour voir toutes l'assemblée. Les Princes de son sang & les grands Officiers de l'Empire le servoient, & les Mandarins servoient les convives qui étoient assis sur des tapis étendus par terre. Il y avoit une petite table pour quatre. M. Amiot avoue que ce festin ne fut pas capable de réveil.

ler son appétit, mais comme la politesse exigeoit qu'il ne restât rien sur table, les Mandarins qui étoient à côté de nous, dit-il, nous tirèrent d'affaire. Ce festin dura environ une heure, pendant laquelle les fils & petits-fils de l'Empereur parcouroient les tables pour exhorter les convives & voir s'il ne manquoit rien. Ce repas étoit accompagné de musique. Quand il fut fini chacun eut la liberté de prendre le vase dans lequel il avoit bu, & quoiqu'il ne fut que d'une porcelaine commune il étoit aux yeux des Chinois plus précieux que l'or. On donna une petite comédie & les Musiciens terminèrent cette cérémonie par un cantique d'action de grâces. Alors on fit défiler les convives dans une autre cour, pour y attendre chacun à son tour le présent qu'il devoit recevoir. Ce fut dans cette occasion, dit M. Amiot, que les pauvres vieillards eurent besoin de
toute

toute leur patience. La distribution des présens exigeoit du tems parce qu'il falloit beaucoup de cérémonies pour les recevoir ; elle dura plus de 3 jours , ce qui fatigua à l'excès tous ces vieillards obligés de revenir de grand matin pour n'en sortir que le soir ; les Missionnaires eurent le bonheur d'en être quitte le premier jour à trois heures après midi. Ces présens consistoient en de petites bourses brodées , en des pièces de soie , avec un sceptre emblématique d'un bois odoriférant ; un bâton de bois de cèdre ; la figure du caractère chinois qui désigne la longue vie, d'argent doré du poids d'environ un once. On ne regardera , dit M. Amiot, tous ces présens que comme des hochets propres à amuser des vieillards qui reviennent aux inclinations du premier âge ; on y joignit une pièce de vers composée par l'Empereur lui-même pour la cérémonie. On en donne la traduc-

1610 *Journal des Sçavans*,
tion, mais elle est trop longue
pour la rapporter dans cet extrait.
[*Extrait de M. de Guignes.*]

*LES Livres Classiques de l'Empire
de la Chine, recueillis par le Pere
Noël; précédés d'observations sur
l'origine, la nature & le progrès de
la Philosophie morale & politique
dans cet Empire. Tomes V, VI &
VII. A Paris, chez Debure,
Barrois aîné, & Barrois jeune,
quai des Augustins, 1786. Trois
volumes petit in-12, le 1 de 214,
le 2 de 266, le 3 de 226 pages.*

CES trois volumes complètent
la Collection entière des Li-
vres Classiques de l'Empire de la
Chine, dont M. l'Abbé Plucquet
a entrepris la publication. Ces Li-
vres, que les Chinois nomment les
Se-chou, c'est-à-dire, les *Quatre
Livres*, tiennent à la Chine le
second rang; tous les Lettrés
doivent les étudier & en appro-

fondir les principes de morale. Le P. Noël les a tous traduits en latin, & sa traduction a été imprimée à Prague, en un volume in-4^o. M. l'Abbé Plucquet a cru devoir en retrancher les répétitions trop fréquentes, & des commentaires qui, confondus avec le texte, ne servent qu'à l'étendre prodigieusement, & à le faire perdre de vue. Par ces retranchemens il a formé une petite collection curieuse qui présente en peu de mots tout ce qu'il y a d'utile dans ces quatre livres. La premier livraison, en deux petits volumes, contient le *Ta-hio* & le *Tchong-yong*; la 2^e. aussi en deux, le *Lun-yu*, & celle-ci l'ouvrage de Meng-tse, ancien Philosophe Chinois, le *Hiao-king* ou le *Livre de la piété filiale* & le *Siao-hio* ou *l'Ecole des Enfans*. Nous avons dans le temps rendu compte des deux premières.

Meng-tse étoit d'une famille illustre alliée à celles des Rois de Lou,

originaire de la Province de Canton (lisez *Chan-tong*) ; il fut instruit par *Tse Tse* petit-fils de Confucius ; il vivoit trois siècles avant l'Ere Chrétienne.

La Chine étoit alors divisée en une multitude de petits Royaumes qui avoient chacun leurs Rois particuliers & des coutumes différentes. Tous ces petits Rois se faisoient la guerre les uns aux autres. Il y avoit aussi diverses Sectes de Philosophes partagés dans leurs opinions, & plusieurs d'entr'eux justifioient les désordres qui existoient alors. Mengtse parcourut plusieurs de ces Royaumes, enseignant les vrais principes du Gouvernement & de la morale. Ce sont les entretiens avec ces Rois & avec les Ministres, qui forment son Ouvrage ou le quatrième des Livres appellés *Se-chou*.

Comme ce Philosophe y rappelle plusieurs fois les mêmes principes, M. l'Abbé Plucquet a

supprimé tout ce qui n'étoit qu'une répétition, tout ce qui avoit déjà été dit dans le Livre des Sentences ou *Lun-yu* & différentes discussions relatives à des faits qui n'intéressent que les Chinois. Cet Ouvrage de Meng-tse occupe les tomes V & VI.

Dans le volume suivant, M. l'Abbé Plucquet donne le *Hiao-king* ou le Livre de la Piété filiale; c'est un recueil de réponses que Confucius fait à Tseng-tse son disciple, dans lesquelles il explique tous les devoirs de la Piété filiale, & en fait voir la liaison intime avec le bonheur des peres & des enfans, & avec la prospérité de l'Etat.

M. l'Abbé Plucquet joint à cet Ouvrage le *Siao-hio*, ou la *Science des Enfants*, composée par le Philosophe Tchouhi, qui vivoit vers l'an 1150 de J. C. Cet Ouvrage lui a paru intéressant par la nature des choses qui y sont traitées, par l'ordre qui y regne &

par les détails curieux qu'on y trouve sur l'éducation domestique & publique de la Chine. Ces deux derniers ouvrages ont été également traduits en latin par le P. Noël & se trouvent dans le volume qu'il a publié; ils l'ont été aussi en françois dans un des volumes des Mémoires des Missionnaires de la Chine, avec de très-longs commentaires, ce qui forme un très-gros Ouvrage. M. l'Abbé Plucquet les a renfermés l'un & l'autre dans son septième volume, en retranchant, dans sa traduction faite d'après le P. Noël, tout ce qui ne seroit qu'une répétition de ce qui se trouve dans les volumes précédens, & tout ce qui n'a point de liaison nécessaire à la morale & à la politique. Par ces divers retranchemens cette collection entière des Livres Classiques des Chinois, est réduite à ce qu'il y a de plus essentiel & de plus important dans la Morale Chinoise & forme sept petits vo-

lumes portatifs dont la lecture est aussi utile qu'intéressante.

La doctrine de Meng-tse n'est que celle de Confucius plus développée, ce qui a fait dire à plusieurs que ce Philosophe, par son enseignement, avoit rendu à la Chine de plus grands services que Confucius. Toute la morale de Meng tse & toute sa politique se réduisent au rétablissement de cette droiture & de cette bonté que les hommes reçoivent du ciel. « Que l'on compare, dit M. l'Abbé Plucquet, la doctrine de Meng-tse avec la morale & la politique Epicurienne, Machiavéliste, Mercantille & Financière qui régit aujourd'hui toute l'Europe, & que l'on juge si nous sommes en droit de mépriser le Chinois & nous attribuer sur tous les peuples & sur tous les siècles cette supériorité de lumières dont tant de declamateurs s'enorgueillissent. »

Ces entretiens de Meng-tse por-

tent avec eux le caractère du siècle dans lequel ils ont été écrits. Le Philosophe répond aux questions qu'on lui fait, relativement aux mœurs & aux usages de la Nation pour laquelle il écrivoit. Il veut qu'un Prince parle plutôt de piété & d'équité que d'utilité & de richesses; s'il permet qu'il se délasse dans ses jardins, ou dans ses parcs, quelques beaux qu'ils soient, ce ne doit être qu'après s'être appliqué à gouverner avec piété & avec équité. « Un Prince, dit Meng-tse, » quelque beau que soit son parc, » peut-il jouir seul de ces délices, » peut-il goûter seul les agrémens? » peut-il y éprouver quelque plaisir, lorsque son peuple exténué par la misère le hait & le déteste? »

La population & la richesse d'un Etat ont leur source dans le bon gouvernement, & celui-ci consiste à avoir soin qu'aucune raison n'empêche ou ne retarde les

travaux de l'agriculture , qu'on ne permette pas la pêche avec des filets dont les mailles soient étroites, qu'on ne coupe le bois que dans l'hiver afin qu'il repousse plus facilement, par-là les peuples auront des grains, des poissons & du bois. Chaque laboureur avoit cent petits arpens à cultiver, le philosophe veut qu'on en ajoute cinq pour son habitation, qu'on oblige tous les colons à élever des muriers, à nourrir & à multiplier les poules & les porcs, enfin qu'on n'exige du cultivateur aucun travail dans le tems où il doit semer, faucher & moissonner; alors dans tous les tems le peuple aura une subsistance sûre & suffisante, & c'est alors qu'on pourra lui enseigner les principes de la morale, l'amour des parens & le respect pour les vieillards.

On trouve dans ces reflexions quelques usages assez singuliers. Un Prince assis dans la cour de son

palais vit passer un bœuf garotté & demanda où on le conduisoit, on lui repondit qu'on alloit l'égorger pour remplir de son sang les fêlures d'une cloche d'airain nouvellement fondue comme cela est d'usage. Le Prince en fut touché de compassion. Meng-tse dit à cette occasion, que ce sentiment de commisération que le Prince avoit éprouvé à la vue cet animal, suffiroit pour rétablir la paix parmi les peuples & pour rétablir l'Empire, & il développe sa pensée, en faisant voir que ce lui qui éprouve ce sentiment pour un animal, l'éprouve avec plus de force pour son semblable.

Dans le livre de *l'Ecole des Enfants*, l'Auteur commence au tems de la grosseesse de la mer, & après avoir indiqué tout ce qu'elle doit éviter dans la crainte de se blesser, il dit qu'anciennement à ces précautions on faisoit encore réciter devant elle par un musicien des choses

honnêtes : il parle de la nourrice qui doit être modeste , tranquille , pieuse , docile , affable , douce , sérieuse , diligente , précautionnée , silencieuse. Il entre ensuite dans le détail de l'éducation & de l'instruction qu'on doit donner à l'enfant ; c'est à dix ans qu'on doit l'envoyer aux écoles publiques pour apprendre à lire ; à 13 ans on doit lui enseigner la musique , lui faire chanter des odes sacrées , l'exercer à la danse en lui faisant chanter une ode particulière , à 15 il dansera au chant d'une autre ode ; on l'exercera à tirer de l'arc & à monter à cheval ; à 20 il recevra le premier bonnet avec les cérémonies ordinaires , il apprendra les loix & pourra porter des habits de soie & des fourrures ; il dansera au chant d'une autre ode , il remplira tous les devoirs de la piété filiale. Il se mariera à 30 ans & prendra soin du gouvernement de sa maison ; à 40 il pourra entrer dans les charges.

Les filles à dix ans ne doivent plus sortir de la maison, & on leur apprendra à parler doucement, à avoir un air serein & affable, à obéir, à filer, à dévider la soie, à tisser le chanvre & la soie, à coudre, à faire tout ce qui sert à l'habillement des femmes. On les mariera à 20 ans, & à 23 si leur pere ou leur mere viennent à mourir.

Après ces premieres instructions générales, l'Auteur entre dans un plus grand détail sur les devoirs des maîtres, sur ce qu'ils doivent enseigner, sur les devoirs du pere & du fils, du Roi & du Ministre, du mari & de la femme, sur la subordination entre les plus jeunes & les âgés, sur les devoirs des amis, & enfin sur ce que l'homme doit faire pour parvenir à une plus grande perfection. Nous ne doutons point que ces nouveaux volumes qui terminent ce travail de M. l'Abbé Plucquet ne soient accueillis

Avût 1787. 1621

du public comme l'ont été les précédens, & on doit lui savoir gré d'avoir ainsi réduit des Ouvrages intéressans dont d'autres avoient formé de gros volumes qui par leur longueur & des répétitions ennuyeuses étoient capables de rebu-ter le lecteur.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

BIBLIOTHECA Maphaei Pinellii, Veneti, &c. c'est-à-dire, Catalogue de la Bibliothèque de Maffé Pinelli, Vénitien, rédigé par Jacques Morelli, Garde de la Bibliothèque de S. Marc à Venise, qui y a ajouté des Notes. A Venise, de l'Imprimerie de Charles Palese, 1787, in 8°. 6 vol. avec fig., dont le Portrait de Pinelli fort bien gravé par Bartolozzi.

LES Gens de lettres & les Curieux conservent avec raison les Catalogues des Bibliothèques formées par des Hommes de goût ;

& dont l'objet a été de rassembler sur quelque Faculté particuliere les meilleurs livres des éditions les plus rares & les plus estimées; sur-tout quand ces Catalogues sont dressés par des hommes sçavans qui les ont enrichis de notes. Sous ce double point de vue, le Catalogue de M. Maffée *Pinelli*, Directeur de l'Imprimerie Ducale à Venise, mérite une place distinguée dans les cabinets. Cet Amateur s'étoit attaché à rassembler, autant qu'il avoit pu, les différentes éditions des Auteurs classiques Grecs & Latins; & en qualité d'Italien, il étoit parvenu à former une belle suite de livres écrits en sa langue sur toutes les matieres & dans toutes les facultés. Le Catalogue de cette riche Collection est l'ouvrage de M. *Morelli* qui, en fait d'érudition bibliographique, a déjà fait ses preuves. Ainsi, voilà de bonnes raisons pour le faire rechercher. Entrons dans quelque

détail, pour donner une idée des richesses qu'il contient.

La suite des Classiques Grecs & Latins est ici fort nombreuse, & l'on y trouve un grand nombre d'éditions que l'on chercheroit inutilement dans les plus vastes Bibliothèques; nous y distinguons en particulier, Tome 2 n°. 4990, la I.^{ere} édition du *Trentianus Maurus*, que nous n'avons pu trouver à Paris dans aucun de nos grands dépôts, pour en donner la notice à M. Van-Santen, qui, comme nous le disions en Juin dernier, prépare une nouvelle édition de cet Auteur. La première dont il s'agit, fut donnée à Milan par George Galbiati, chez Ulric Scinzenzeler, en 1497, in-folio; elle est si rare, que dans le Catalogue d'Askew, on donne pour unique son exemplaire qui est aujourd'hui à Londres, chez le Docteur Bailey. Il faut visiter dans notre Catalogue cette belle suite des Classiques,

dont il n'est guères possible de donner une idée satisfaisante dans un Journal.

Après les Classiques, Pinelli s'étoit a taché à former une ample Collection de Livres Italiens en toutes les facultés; & il avoit réussi au point que les titres seuls des Livres Italiens qu'il possédoit, remplissent le quatrieme volume tout entier, & une partie du cinquième de son Catalogue. Dans cette classe de Livres Italiens, nous ne remarquerons que les suivans. 1°. Une Bible dont le Traducteur est inconnu, édition de 1471, *in Kalende de Octobrio*, 2 vol. in-folio; exemplaire précieux où est écrite, de la propre main du Pape Six e V. en sa qualité d'Inquisiteur à Venise, la permission de lire cette traduction d'un Anonyme en langue vulgaire, qu'il faut bien distinguer de celle de Nicolas Malermi, imprimée pour la premiere fois à Venise en la

Août 1787. 1615

même année 1471 in *Kalende de Augusto*, dont Pinelli ne possédoit que le premier tome ; tous deux sont à Paris dans la Bibliothèque du Collège Mazarin, & celle de S^{te} Geneviève possède les deux volumes de l'autre édition datée du premier Octobre (1). 2°. Les

(1) M. Crevenna, Amateur distingué d'Amsterdam, possède aussi un Exemplaire entier de la Traduction anonyme dont l'édition est datée du 1^{er} Octobre ; & dans son Catalogue Tom. I, pag. 16, il a grand soin d'assigner la différence entre la traduction anonyme & celle de Malermi, dont Pinelli ne possède que le premier volume, tandis que le second tout seul existe à Paris au Collège de Navarre qui auroit une belle occasion de compléter son Exemplaire. Observons, à cette occasion, un fait singulier. Pinelli ne possédoit que le seul premier volume de la fameuse Bible de Mayence 1462, sur papier. (Voyez son Catalogue n°. 126.) Eh bien ! le sieur Molini, Libraire à Paris, a depuis 4 ou 5 ans, dans son magasin, le seul tome second de cette même édition, aussi sur papier ; il

Lieux communs du fameux Mé-
lancton, nommé par le Traducteur
Anonyme *Ipposito de terra Negra* ;
édition sans date in-8°. très-rare ,
sur laquelle M. Morelli a fait une
note intéressante. 3°. *Fiore novello*
&c. de Venise 1479 , in - folio.
4°. Le fameux *Decor puellarum* re-
lié dans le même volume avec la
Gloria Mulierum & un autre opus-
cule de 10 feuillets , en vers , in-
titulé *Parole devote de l'anima in-*
amorata in misser Jesu , à la fin du
quel on lit 1471 octavo Idus Aprilis
per Nicolaum Jenson ; ce qui acheve
de déterminer l'année de l'impres-
sion du *Decor* , dont la fausse date
1461 doit être corrigée 1471 ,
quoiqu'en ayent dit le P. Paitoni
& d'autres Bibliographes. La par-

L'offrit , dans le tems , à Pinelli , à des
conditions très-honnêtes assurément ; &
cet Amateur , par une bisarrerie incon-
cevable , refusa de compléter un article
si important.

tié de la Poésie Italienne ne le cède point aux autres, dans ce Catalogue. Nous y voyons un Dante premiere édition de Foligno, suivie de deux éditions postérieures de Vendelin de Spire & de Nicolas d'Allemagne; un *Dittamondo* de Facio de gli Uberti, Vicence 1474; le *Quadriregio* de Frezzi, édition de 1481; un Petrarque, premiere édition de 1470; un autre sans date, un autre de 1473. &c; la *Bellamano* de 1472; les Sonnets de *Burchiello*, édition de Christophle Arnold, vers 1472; ceux de *Romanello*, édition faite à Vérone dans le même tems; ceux de *Bellincione*, Milan 1493, sans parler de la classe des Romans, où l'on voit la *Fiametta* de Boccace, édit. de Padoue 1472; le *Filocolo* du même, édition de Venise, même année; le *Guerino Meschino*, imprimé à Trévise en 1477; ni de la classe du Théâtre; ni de la classe historique, lesquelles présentent,

1628 *Journal des Sçavans*,
toutes trois, des articles rares, singuliers, peu connus.

Outre les Livres classiques Grecs & Latins, & sa collection de Livres Italiens, Pinelli s'étoit particulièrement attaché aux éditions faites pendant le quinzième siècle, aux livres imprimés sur vélin, & aux manuscrits; trois objets dont il est à propos d'énoncer quelques articles.

1^o. On a déjà vu bien des éditions rares dans le compte succinct que nous avons rendu des deux parties principales de cette Bibliothèque; nous indiquerons encore les suivantes, ou absolument inconnues aux Annalistes de l'Imprimerie, ou dont ils n'avoient que des notions vagues; savoir: une de *Cagli*, (en latin *Callium*) en 1476; une de *Côme* en 1479; une de *Foligno* en 1470; une de *Modène* en 1477; une de *Monte-rale* en 1472; une de *Nozano* dans le Lucquois, en 1491; une de

Pescia, 1485; une de *Tolède* 1486, &c. On peut voir la table chronologique de ces éditions du XV^e siecle, dans le Tome V, pag. 206 & suiv. du Catalogue. Nous ne dissimulerons pas que dans cette Table, il se trouve quelques éditions dont la date paroît fort suspecte. Par exemple, les deux Epitres Latines du Dominicain Engelbert *Cultifex* (tom. I, n^o. 1036) sont rapportées dans la Table susdite, comme imprimées à *Nimegue* en 1479. Or nous croyons que cette date de *Nimegue* 1479, est celle de la composition de ces Lettres, dont la premiere porte: *edita & compilata in Conventu Novimagensi, Ord. Prædic . . . anno 1479: & la seconde Collecta per Reverendum . . . anno domini 1479, mensis Julii a die nona in Novimagio. Impressa per me Joānē de Westphalia.* Ces derniers mots prouvent incontestablement que l'Imprimeur est Jean de Westphalie; mais ceux

1630 *Journal des Sçavans,*

qui précédent signifient seulement que les Lettres furent écrites ou composées en 1479 ; & l'on ne peut s'en servir pour fixer la date de l'impression à cette même année 1479. Prosper Marchand qui dans son Histoire de l'Imprimerie (pag. 71 de la première Partie) indique l'édition dont il s'agit comme portant à la fin *impressæ Noviomagi per Johannem de Westphalia 1479* ; Marchand, disons-nous, s'est trompé ; & nous l'assurons avec confiance , après avoir examiné nous-mêmes l'édition dans la Bibliothèque de Sainte-Généviève , depuis l'impression de notre Supplément au Livre de Pr. Marchand.

A l'égard des Livres imprimés *sur vélin* , on sçait avec quelle avidité ils sont recherchés par les Amateurs. Pinelli étoit parvenu à en rassembler jusqu'à 771 , dont voici les plus remarquables. La Polyglotte du Cardinal Ximenès ,

déjà très-rare sur papier ; les Clémentines & le Sexte des Décretules , l'une & l'autre de Venise , Jenfon , 1476 , in-folio ; un Martial d'Alde 1501 , in-8°. ; un Priscien de *Grammaticâ* , édition de 1470 ; un Sabellicus de *rebus Venetis* , édit. de 1487 ; une Somme Théologique de Nicolas de Auximo , édition de 1473. On peut voir les autres dans la liste particulière qui se trouve au Tome cinquième, pages 324---331 de ce Catalogue.

Enfin , la partie des Manuscrits rassemblés par notre Amateur est peu nombreuse ; mais elle en offre plusieurs qui méritent attention , tant parmi les Latins indiqués au Tom. 3 , pag. 343 & suivantes , que parmi les Italiens dont la liste est au Tome 5°. , pag. 98--102 ; indiquons en quelques uns. En tête des Latins , on voit un Monument respectable par son antiquité ; c'est un contrat de vente écrit sur du

1632 *Journal des Sçavans*,
papier d'Égypte, en 572, la 7^e.
année du règne de Justin le Jeune.
M. Morelli a soin d'indiquer les
différens propriétaires de cet Ori-
ginal précieux, digne de la Biblio-
thèque d'un Souverain, & sur le-
quel ont écrit Philippe à *Turre*,
le Marquis *Maffei*, Jérôme-Fran-
çois *Zannetti*; & il accompagne sa
Notice d'un échantillon gravé sur
l'original. Parmi ces Manuscrits
Latins, nous distinguons encore
les suivans: un petit in-folio, écrit-
ture du XI^e. siècle, contenant les
Loix Lombardes, avec des Gloses
interlinéaires & des Formules la
plûpart inconnues; volume qui
pourroit servir à donner une édi-
tion du Code Lombard plus cor-
recte & plus entière que celles qui
existent. Un Breviaire Romain
écrit très-proprement sur vélin,
& orné d'une grande quantité de
Miniatures superbes; les vers la-
tins qui sont à la fin de ce livre,
apprennent qu'il fut écrit en 1469,
aux

Août 1787. 1633

aux dépens de J. B. Girard, Chanoine du Vatican, &c. A l'égard des Manuscrits Italiens, nous n'en citerons que deux; savoir un in-4° sur vélin contenant l'Office de la Vierge & autres Offices, mis en vers *in terza rima*, par Jean-Marius Philelphe: ce Volume nous rappelle la Notice donnée dans les Nouvelles Littéraires de Florence par M. Bandini, d'un semblable Manuscrit, mais plus riche & plus précieux pour les Miniatures, que celui de Pinelli; Notice curieuse où est cité un autre Manuscrit du même Ouvrage de Philelphe le fils, qui est dans la Bibliothèque de Modène, & dont a parlé le docte Tiraboschi. (1) C'est sans

(2) Voyez *Novelle Letterarie di Firenze*, in-4°. , n°. 42, du 20 Octobre 1786, pag. 657. Le n°. précédent de ce bon ouvrage périodique présente (pag. 641) la Notice d'un Manuscrit daté du premier Janvier 1462, contenant un Poëme latin en quatre Livres & en vers héroïques, &

Août.

Zzz

doute un de ces trois Manuscrits qu'avoit vu Apostolo Zeno, qui en parloit à Fontanini, pag. 54 & 55 de ses Lettres à ce dernier. L'autre Manuscrit Italien de Pinelli dont nous voulons parler, est un petit in-folio écrit en 1463, qui

la louange de la ville de Bologne, intitulée *Isisneidos lib. I. IV.* Ce Poëme qui est aussi de Jean-Marius Philelphe, n'a été connu ni de Fabricius, ni de M. l'Abbé Tiraboschi, dans leurs notices des Ecrits imprimés & manuscrits du même Philelphe. Le manuscrit de la *Filsneide* qui est un grand in-4^o. sur vélin, orné d'initiales en or & en couleur, appartient à M. *Pesatori*, Médecin de Plaisance, & paroît être l'original de l'Auteur qui dédia son Poëme au *Cardinalem Reat. & Proc. Bononienses*, par une Epître en vers élégiaques. Ce Cardinal est Ange *Capranica*, Légat de Bologne, frere du Cardinal Dominique *Capranica*, qui avoit formé une très-ample Collection des Actes du Concile de Bâle, laquelle a passé récemment, avec tous les manuscrits de *Strozzi*, dans la Bibliothèque du Grand-Duc, à Florence.

contient quatre Cartes Marines ,
 destinées à Venise par Grazio O
 Benincasa d'Ancône , qui selon
 la remarque de M. Morelli , en
 dressa d'autres en 1470 & 1471 ,
 que l'on conserve dans la Biblio-
 thèque des Somisques à Venise , &
 chez les Camaldudes de S. Michel
 de Murano.

Outre les Livres , Manuscrits &
 imprimés , Pinelli avoit encore
 fait une collection d'Antiques en
 Bronze , en Marbre , en Sceaux ,
 en Monnoies Vénitiennes , en Mé-
 dailles modernes , &c. &c. M.
 Morelli fait connoître toutes ces
 richesses à la fin du Tome V de
 son Catalogue , où il en donne un
 détail suffisant. Parmi ces Monu-
 mens antiques , celui qui nous a
 le plus frappé est un beau Groupe
 d'Hercule tenant une femme dans
 ses bras , dont on voit ici la copie
 gravée. Ce beau morceau a été
 trouvé , il n'y a pas long tems ,
 par des Pêcheurs ; l'on sait que

ce furent aussi des Pêcheurs d'Avignon, qui trouverent le bouclier votif de Scipion, qui fut ensuite envoyé à Lyon, d'où il a passé, depuis, au Cabinet du Roi à Paris.

Par le détail que l'on vient de lire, on peut juger du prix de la Collection formée par l'inelli. Moins recommandable encore par le nombre des Volumes, (qui étoit pourtant considérable pour un particulier, puisque le Catalogue est composé de 12563 articles) que par le choix & la rareté, ainsi que par la beauté des Exemplaires, elle acquiert un nouveau lustre par les Notes de M. Morelli sur plusieurs articles; Notes fort intéressantes pour les Bibliophiles, à qui nous conseillons de se pourvoir de ce Catalogue dont ils trouveront des Exemplaires à Paris, chez Molini, Libraire, rue Mignon. Il est disposé, non par ordre de matières comme chez nous, mais par ordre

alphabétique , selon l'usage des Etrangers; d'abord les Livres Grecs & Latins , puis les Italiens, les François (au nombre de 600 art.) les Anglois, Allemands, &c. Le Rédacteur a jugé à propos de donner deux tables alphabétiques des Auteurs & des Ouvrages; & il semble qu'il en falloit une troisième pour les Livres François, Anglois, &c. Nous aurions bien quelques observations à faire tant sur cette disposition, que sur quelques titres de Livres imparfaitement énoncés à notre avis, & sur quelques Notes de M. Morelli. Mais ces objets nous meneroient trop loin; nous nous bornons donc au très-petit nombre de remarques que voici :

I. Plusieurs Volumes de Pinelli contiennent trois & quatre Ouvrages qui appartiennent à des classes différentes; à la suite d'un Poète on trouve, par exemple, un Orateur, ou un morceau d'his-

toire, ou un Epistolaire, reliés dans un seul volume. Il semble que ces Ouvrages *secondaires* devoient être reportés ch cun à sa classe, avec un renvoi au Volume dans lequel on les a reliés avec d'autres ; sans quoi le Catalogue ne présente pas au coup d'œil, les différentes Editions d'un même Ouvrage, & l'on ne fait que par la table si telle & telle Edition étoit ou non chez Pinelli ; ce qui est d'un usage incommode. Pinelli, par exemple, possédoit quatre Editions des *Epistolæ Magni Turci a Laudivio (Zacchia) Equite Hierosolimit. latine readitæ*. Deux de ces Editions se trouvent reliés avec d'autres Ouvrages, sçavoir l'une au tome 2.^e, n.^o. 3500, & l'autre au tome 3.^e, n.^o. 7742. Les quatre Editions devoient être rapprochées dans le Catalogue par un renvoi aux n.^{os}. 3500 & 7742 ; sans quoi le Lecteur croit que Pinelli ne possédoit que les deux Editions de ces Let-

tres qu'il voit à la classe des Epistolaires ; & il est trompé sur ce point , à moins qu'il n'ait soin d'aller consulter , au Tome 6 , la Table , au mot *Turca*. Ce défaut de rapprochement des mêmes Ouvrages est si évident , qu'il fait oublier quelque fois à M. Morelli lui-même des éclaircissemens nécessaires. Exemple : sous le n^o. 3500 nous trouvons une Edition des Lettres du Turc , in-4^o *absque ullâ notâ* , & sous le n^o. 7893 il y en a une encore in-4^o. *absque ullâ notâ* ; ici M. Morelli avertit que l'Edition est en caractères romains , n'a ni chiffres ni signatures , & qu'à la fin on y trouve le *Decasticon de Hermaphrodita* , sous le nom d'Antoine de Palerme , quoique cette Pièce de vers soit pour l'ordinaire attribuée à *Pulex de Custodiâ* (3). Comme sous le n^o.

(3) Ces vers latins sont en effet de Coufort Pulex de Custozza ; mais dans

1640 *Journal des Sçavans* ,
3500, on ne trouve aucun éclair-
cissement, le Lecteur se demande

cette édition & dans quelques autres qui ont passé sous nos yeux, on les a imprimés sous le nom d'Antoine (*Beccadelli* dit) de Palerme, par une méprise dont voici l'occasion. Ce *Beccadelli* est Auteur d'un Recueil d'Elégiaques latins fort licentieux qu'il a jugé à propos d'intituler *Hermaphroditus*, Recueil qui n'a jamais été imprimé & dont il existe un Manuscrit à la Bibliothèque du Roi, n°. 8206, un autre chez M. Crevenna à Amsterdam, deux à la Bibliothèque du Grand-Duc à Florence, &c. Or ce titre *Hermaphroditus* en a imposé au point de faire confondre le Recueil de *Beccadelli* avec l'Epigramme de *Pulex* sur l'Hermaphrodite; & comme quelques Bibliographes avoient dit avec raison que l'*Hermaphroditus* de *Beccadelli* n'avoit jamais été imprimé, d'autres Eibliographes tels que David Clément, ont assuré qu'il l'étoit à la fin des Lettres du Turc, faute de sçavoir que l'Ouvrage de *Beccadelli* formeroit lui seul un volume aussi étendu que ces Lettres mêmes, puisqu'il est partagé en deux livres dont le premier est de 424 vers, & le second en 478. Nous

1641
Août 1787.

si ce sont là deux Editions différentes, ou si ce n'en est qu'une seule, & le Catalogue le laisse dans l'incertitude qu'auroit dissipé une Note semblable à celle du n^o. 7893.

II. Sous le n^o. 6736 du Tome 3, après le titre de *Bibliotheca sive Antiquitates Urbis C. P. curante J. Hartungo, Argentorati, 1575 in 4^o*, nous trouvons la Note *Liber admodum rarus*; ce mot *Liber* peut faire l'équivoque. L'Édition de 1575 est en effet très-rare; mais l'Ouvrage même ne l'est pas; Antoine du Verdier l'ayant réimprimé en 1585, à la suite de son *Supplementum Epitom. Bibl. Gesneri*; ce qu'a fait depuis, la dernière Edition de du Verdier (Paris

ignorions nous-mêmes ces circonstances, quand dans notre *Supplément à l'Histoire de l'Imprimerie de Prosp. Marchand*, pag. 32 de la seconde édition, nous avons fort légèrement adopté l'affertion de David Clément.

1642. *Journal des Sçavans*,
1773) où la Bibliothèque de C. P. se
retrouve enrichie d'un Aver-
tissement & de Notes curieuses,
au Tome 4, page 245--326. Cette
observation est applicable à plu-
sieurs autres articles du Catalo-
gue de Pinelli, où *liber* & *libro*
ne doivent être pris que pour
l'*Edition* d'un Ouvrage & non pas
pour l'Ouvrage même.

III. Le n^o. 4262 présente deux
Editions différentes de la Batra-
chomiomachie d'Homere; l'une
en grec & en latin, sans aucune
Note, in-4^o. du XV^e. siècle, qui
est absolument inconnue, & dont
M. Morelli donne une description
exacte. L'autre toute grecque est
celle de Venise, Laonique de
Crète, 1486 in-4^o. Celle-ci est
encore très-rare; mais moins que
la première; c'est un in-4^o. de 24
feuillet, y compris le dernier
tout blanc, avec signatures & un
registre à la fin, où la souscription
est imprimée en grec. Il y en a

un exemplaire ici à la Bibliothèque du Roi, qui se trouve relié dans le Manuscrit Grec n°. 2866, in-4°. sur papier, qui a appartenu successivement à Tusan & à Colbert. Le Roi d'Angleterre en possède aussi un Exemplaire dans sa Bibliothèque particulière, l'une des plus riches de l'Europe en Editions du XV^e. siècle les plus rares & les plus précieuses.

A la fin du Tome 6, M. Morelli a mis des Additions & Corrections qui ne sont point à négliger. Il y en a une, par exemple, relative à l'Edition des Révélationes de Ste. Brigitte, faite à Nuremberg, par Antoine Coburger (ou *Koburger*) sur l'année de laquelle on a contesté. M. Morelli observe que nous avons pensé, contre Debure, qu'elle étoit de 1500 & non pas de 1521, comme l'a dit ce Libraire, qui a mal à propos soutenu sa date, en alléguant une autre Edition du même Livre, faite en 1517 par

Coburger , que nous avons dit mort en 1513. Sur cela M. Morelli avertit que l'Édition de 1517 fut faite aux dépens de Jean Koburger , & non pas par Antoine. Observons à notre tour , que nous avons déjà fait cette réponse à Debure dans le *Journal des Sçavans* année 1764 , mois de Janvier , pages 72 & 73 , Édition in-12. La véritable époque de la mort d'Antoine Koburger vient d'être confirmée par l'Auteur anonyme de la vie de cet Imprimeur , écrite en Allemand & imprimée à Dresde en 1786 , in 8^o. où il est dit , à la page 14 , qu'Antoine Koburger mourut en 1513 , le Dimanche après la St. Michel , & qu'il fut enterré dans le cloître des Dominicains (*). Il est donc

(*) A la suite de cette vie d'Antoine Koburger , le Biographe donne la liste de ses éditions depuis 1471 jusqu'à 1513 ; & sous l'année 1500 , il enregistre celle des Révelations de Sainte Brigitte ,

Avût 1787. 1645

démontré que cet Artiste , mort en 1513 , n'ayant pu imprimer en 1521 , la date véritable de l'Édition par lui donnée des Révélations de Ste. Brigitte est de 1500 , le 21 *Septembre* , & non pas de 1521 , comme l'a persévérément soutenu feu Debure. Malgré l'évidence des preuves données en 1763 & 1764 , contre l'assertion de ce Libraire , on trouve dans

parce qu'il a bien senti qu'elle ne pouvoit être de l'année 1521. Au surplus , feu Debure ayant insisté sur l'omission du mot *die* lequel étoit nécessaire , selon lui , pour que la date en question pût être expliquée par le 21 *Septembre* 1500 , nous observons que le fameux Alde Manuce a omis ce mot *die* dans son édition de la Grammaire Grecque de Constantin Lascaris & d'autres Ouvrages Grecs de Grammaire , laquelle est datée à la fin *Venetis. 1498 , octavo Martii*. On trouveroit dans les Souscriptions des Manuscrits & des Editions du XV^e. siècle , d'autres exemples de cette omission du mot *die* dans l'énoncé de leur date.

Avril 1787. 1645

démontré que cet Artiste, mort en 1513, n'ayant pu imprimer en 1521, la date véritable de l'Édition par lui donnée des Révélations de Ste. Brigitte est de 1500, le 21 Septembre, & non pas de 1521, comme l'a persévérément soutenu feu Debure. Malgré l'évidence des preuves données en 1763 & 1764, contre l'assertion de ce Libraire, on trouve dans

parce qu'il a bien senti qu'elle ne pouvoit être de l'année 1521. Au surplus, feu Debure ayant insisté sur l'omission du mot *die* lequel étoit nécessaire, selon lui, pour que la date en question pût être expliquée par le 21 Septembre 1500, nous observons que le fameux Alde Manuce a omis ce mot *die* dans son édition de la Grammaire Grecque de Constantin Lascaris & d'autres Ouvrages Grecs de Grammaire, laquelle est datée à la fin *Parisii 1499. Martii. On tradu-
-roit de l'original des Manu-
-scrits grecs, d'après
-l'original du mot
-de date.*

1646 *Journal des Sçavans*,
plusieurs Catalogues publiés depuis
cette époque, l'Édition dont il
s'agit, datée de 1521

[*Article communiqué par M.
l'Abbé de S. Léger.*]

*SUITE de l'Essai d'une Nouvelle Mé-
chanique des mouvements progres-
sifs de l'Homme & des Animaux.*

Par M. de Barthez, Chancelier de
l'Université de Médecine de
Montpellier, Médecin Consul-
tant du Roi, Membre de l'Acadé-
mie Royale des Sciences de
Paris, de l'Académie Royale
des Inscriptions & Belles-Let-
tres; des Académies de Berlin,
de Stockholm, de Lausanne, &c.

SECOND MÉMOIRE.

SECONDE PARTIE.

THÉORIE DU SAUT (A).

I. **J**E commence par l'exposition
des théories qu'on a données

(A) Cette Théorie a été donnée dans le

jusqu'à présent du mouvement du saut.

Willis a dit (1) qu'on ne peut concevoir comment un animal se meut & s'élève tout entier au-dessus du sol ; si les parties motrices de son corps sont seulement tirées l'une vers l'autre , & si les organes n'agissent point par quelque vertu élastique. Mais il n'auroit pu prouver l'existence de cette force élastique , ni même en donner aucune idée vraisemblable.

On a cru aussi pouvoir expliquer comment on perd terre dans le saut , par l'exemple du batelier qu'entraîne la barque , qu'il fait avancer en poussant avec sa perche contre le rivage. Mais ce n'est qu'une comparaison qui n'explique

Journal des Savants de Mars 1783 ; mais avec une telle imperfection , qu'il a paru nécessaire de la traiter de nouveau , & de l'augmenter considérablement.

(1) *In Respons. ad Highmorum.*

rien. Car 1°. le batelier n'est pas détaché du point fixe par son mouvement propre, comme l'est un homme qui saute; mais par le mouvement de la barque qui l'entraîne. 2°. L'effort que fait alors le batelier donne à la barque un mouvement qui doit l'éloigner du point fixe; au lieu qu'on ne voit pas comment les extenseurs des articulations de la jambe, dont l'action opère le saut, cessent de retirer les parties supérieures du corps vers les centres de ces articulations, qui sont fixés relativement par le poids du corps, ainsi que le point fixe que le sol donne. 3°. Le corps résiste par sa pesanteur au mouvement du saut; au lieu que lorsque la barque est poussée loin du rivage par l'effort du batelier, il agit par le poids même de son corps, & en faisant effort pour faire descendre son centre de gravité.

II. Borelli ayant observé qu'on

fléchit les articulations des extrémités inférieures immédiatement avant le saut, a dit (1) : que le centre de gravité du corps, qui a été abaissé par cette flexion, doit être poussé en haut par la contraction forte & rapide des extenseurs de toutes ces articulations qui agissent en même tems : qu'à cause de la résistance du sol, cette élévation du centre de gravité doit être portée à un certain point, qu'il ne fixe pas : & qu'ensuite ce centre de gravité, par la persévérance du mouvement qui lui a été imprimé pour l'élever à ce point, doit monter plus haut, & entraîner avec lui tout le corps en le détachant du sol.

Mais il reste toujours à expliquer en quoi consiste cette résistance du sol ; & comment le mouvement vers en haut qui est im-

(1) *De Motu Animalium, Part. prima Prop. 173.*

primé au centre de gravité du corps par les extenseurs des articulations des jambes, l'emporte sur l'effort de ces muscles qui retire les parties supérieures du corps vers les points d'appui que donnent les extrémités inférieures.

Borelli a paru sentir le vuide de cette théorie, & n'a pu y suppléer, lorsqu'il a dit ensuite (2) d'une manière encore plus vague: que l'*explosion* de ces muscles extenseurs produit une force de *projection* qui fait l'effet d'un appui pour tout le corps.

Borelli voyant imparfaitement le fait même; que dans le saut le corps est détaché de la terre par une *projection* que lui impriment des muscles extenseurs de l'extrémité inférieure, a cru expliquer ce fait par l'exemple suivant. Il considère un arc composé de deux règles articulées entr'elles, situé

(2) *Ibid. Prop. 175.*

dans un plan perpendiculaire au sol contre lequel il est appuyé par un de ses bouts, ayant l'articulation des règles fléchie & entourée extérieurement d'une corde. Il dit (3) que cet arc doit sauter, si la contraction de cette corde vient à écarter les deux règles avec une très grande vitesse.

Mais cette assertion n'est point fondée; si on suppose avec Borelli, que cet arc formé des deux règles n'est point élastique. Alors cet arc peut être jeté à terre par une suite de son ouverture très rapide: mais il ne peut être mu d'un mouvement réfléchi, par cela seul que le jeu de la corde produit une très forte pression de la règle inférieure contre le sol qui lui oppose une résistance invincible.

Borelli dit (4) que ce mouvement réfléchi suit la contraction

(3) *Ibid. Prop. 172.*

(4) *Même Proposition.*

1652 *Journal des Sçavans*,
de la corde à cause de la résistance
du sol ; de même, dit-il, que ce
mouvement est déterminé dans
une verge que l'on courbe &
pousse contre le terrain, dont l'arc
a sa *force propre* de dilatation, &
que nous voyons ressauter quand
elle cesse d'être comprimée (1).

D'où il est clair que quoique
Borelli ait vu qu'il ne pouvoit
rapporter le saut du corps à une
force élastique agissante dans les
extrémités inférieures; son expli-
cation du saut se réduit à dire que
la projection du corps de l'homme
dans ce mouvement, a la même
cause que le ressaut d'un corps élas-
tique qui étoit comprimé contre
le sol, & qui cesse de l'être.

III. Mayow a considéré d'une
autre manière l'élévation du corps
qui est produite dans le saut par
le jeu des extenseurs des articula-
tions des extrémités inférieures.

(1) *V. ib. d. Prop. 171.*

Il a dit (2) que dans le saut, l'os de la cuisse étant mù circulairement autour de la tête du tibia, s'élève & élève le corps de manière à lui faire perdre terre; parcequ'il reçoit des extenseurs du genou, dont la force lui est continuellement appliquée, un mouvement accéléré, & tel que celui qui est imprimé aux projectiles. On a vu que cette idée de force de projection avoit aussi été proposée par Borelli.

Mais un projectile doit cesser d'être retiré vers le centre de son mouvement, pour pouvoir suivre la tangente de la courbe qu'il décrit. Or Mayow n'explique point comment le fémur, qui est mù par les extenseurs du genou dans le saut, cesse de tourner autour de la tête du tibia, comme autour d'un centre fixe.

Mayow croit que pour élever

(2) *Oper. p. 379.*

le saut, tout le corps est *repoussé en haut* par la terre dure & réulsive qu'on a pressée avec les piés. Mais il est certain que cette force de réaction ou de répulsion du sol est absolument imaginaire.

Un homme qui presse la terre avec les piés, soit dans l'effort qui prépare, soit dans celui qui commence le saut, n'est séparé de la terre, ni avant cette pression, ni pendant qu'elle dure. On ne peut concevoir qu'il doive ressafter, lorsque cette pression s'affoiblit, si on le considère comme un corps dur qui s'appuye sur le sol. Il faut donc, pour admettre une réaction qui produise le saut, supposer toujours (plus ou moins implicitement) qu'il existe sous les piés un vrai *ressort*, qui ayant été fortement comprimé, se détend avec la force nécessaire pour soulever & lancer le corps. Or un tel ressort ne peut être admis dans le sol; ni dans aucune partie, musculuse

culeuse ou autre, des extrémités intérieures (3).

V. Je passe à l'exposition des faits principaux qu'on doit observer dans le mécanisme sensible du saut, pour déterminer la vraie théorie de ce mouvement.

Avant l'effort qu'on fait pour sauter, les articulations des extrémités inférieures sont fortement fléchies.

Le saut est immédiatement précédé d'un redressement de ces articulations fléchies, qui élèvent le corps en s'ouvrant par le jeu de leurs muscles extenseurs.

Non seulement il est nécessaire pour le saut, que la flexion des genoux diminue : mais aussi Boer-

(3) Personne ne peut adopter ce qu'on a dit dans l'ancienne Encyclopédie (Tom. XIV. pag. 726.) que les muscles extenseurs de l'extrémité inférieure, par leur *percussion* contre la terre font un *ressor* qui produit le saut.

haave a très bien remarqué (4) qu'on ne peut sauter quand on a les genoux étendus. Cela prouve que les releveurs des talons ne peuvent détacher le corps du sol, quelque effort qu'on leur donne, si les extenseurs des genoux sont fixes & immobiles.

On peut sauter sans s'être appuyé que sur les talons, & pendant qu'on tient le tronc du corps toujours également incliné à l'horizon; ou même pendant qu'on l'incline encore davantage (ce qui est plus facile, & sans danger de chute, dans le saut vertical & dans le saut en arrière).

Alors le jeu des extenseurs des genoux paroît suffire pour pro-

(4) *Prælect. in Instit. Rei Medic. n. 639, ubi de saltu.* Cependant on peut alors heurter du pié contre le sol, au moins aussi fortement que lorsque les genoux sont fléchis; & la réaction du sol, élastique ou non, peut être tout aussi grande, sans pouvoir produire le Saut.

duire le saut; mais en effet il est aidé par le jeu des releveurs des talons, jeu que l'on sent dans cette espèce de saut.

Si les talons restoient dans le même degré de flexion, de même que si on les tenoit étendus fortement en fléchissant les genoux, tout l'effort des extenseurs des genoux ne pourroit produire le saut.

Dans le redressement par lequel commence le mouvement du saut; pendant que le femur est porté en avant & en haut, le tibia est porté en arrière & en haut, & se meut autour de l'appui que lui donne le talon ou toute autre partie fixe du pié.

Le redressement des genoux & des autres articulations des extrémités inférieures, est accompagné d'un effort sensible que font les piés contre le terrain; & cet effort ne cesse qu'à l'instant du saut.

Enfin on a remarqué que lorsque le corps s'élève dans le saut, les muscles fléchisseurs des bras se contractent & les élèvent, comme pour les faire servir d'ailes & de contrepoids à la machine.

Cette comparaison est d'autant plus juste, que sous ce rapport il est avantageux que les mains de l'homme qui va sauter ne soient point vuides, mais chargées de poids médiocres (1).

Ces poids servent à empêcher que le mouvement du deltoïde n'élève le bras avec une telle prestesse, qu'il retombe trop vite avant la fin du saut : au lieu que si la main est vuide, le bras, par sa chute anticipée, nuit souvent à la perfection du saut ; en agissant trop tôt pour faire descendre le corps.

(1) Ces poids (dits *halcères* par les Anciens) ont d'ailleurs pour augmenter la force du saut, une utilité principale qui sera indiquée plus bas.

VI. C'est sur les bases que donnent ces faits, que je fonde ma nouvelle théorie du mécanisme du saut, & de ses différentes espèces.

Je distingue dans le saut de l'homme, les mouvements qui le préparent, de ceux qui leur succèdent & s'y joignent pour le produire.

Immédiatement avant l'élévation du corps qui précède le saut, les articulations de la jambe, qui sont naturellement disposées en sens alternatif, sont fléchies & fixées par une forte contraction de leurs muscles fléchisseurs.

Lorsque le corps s'élève ensuite pour sauter, ces muscles fléchisseurs diminuant leur effort, les extenseurs de ces mêmes articulations se contractent fortement, & impriment au fémur & au tibia des mouvemens de projection presque circulaires autour des centres

de ces articulations qui sont sensiblement fixes.

Ainsi dans ce moment, les releveurs du talon donnent au tibia un mouvement rapide de projection en arrière autour du talon, qui est alors comme fixe (1). En même tems les extenseurs du genou donnent au femur un mouvement rapide de projection en avant autour du genou qui est sensiblement fixe, & audessus duquel leur tendon est attaché à la rotule.

VII. Dans le moment qui suit, les fléchisseurs des articulations de la jambe sont entierement relâchés. Dans le même tems les ex-

(1) Quelque nécessaire que soit pour le saut le mouvement du tendon d'Achille & du col de pié, un Auteur récent est tombé dans une erreur manifeste, lorsqu'il a dit que ces ressorts sont les plus essentiels pour l'action de Sauter, qui en dépend en ce qu'ils operent une percussion, &c.

tenseurs du genou & les releveurs du talon continuant d'agir, redressent & ouvrent de plus en plus ces articulations, pendant qu'ils élèvent le femur & le tibia.

Alors les releveurs du talon le portent en avant autour de l'extrémité du pié, pendant qu'ils tirent le tibia en arrière : parce que l'action de ces muscles est *reciproque* (2) : & les vitesses respectives du pié & de la jambe sont comme leurs mobilités dans les sens de ces tractions opposées.

En même tems les extenseurs du genou, pendant qu'ils tirent le femur en avant, par leur ac-

(1) On connoit cette action réciproque des muscles, dont je parlerai souvent dans la suite. On fait qu'un muscle qui s'étend sur l'articulation de deux os mobiles en se contractant meut l'un & l'autre tout à la fois ; de manière que leurs vitesses relatives sont en proportion de leurs mobilités. *Albinus Histor. Musc. Hom. p. 48.*

tion réciproque portent en arrière la partie supérieure du tibia : & les vîtesses respectives du femur & du tibia sont comme leurs mobilités en ces sens contraires.

Ainsi le tibia est alors mû en avant dans son extrémité inférieure, & en arrière dans la supérieure : & le femur est mû en arrière dans son extrémité inférieure, & projeté en avant dans la supérieure. Les extrémités de l'assemblage de ces deux os doivent donc tourner vers le même côté, autour de leur articulation, & dans des courbes différentes.

Ces mouvemens de rotation du tibia & du femur, & le relâchement des muscles fléchisseurs du genou & du talon, font alors que toutes les forces de projection imprimées au femur & au tibia ne meuvent plus ces os autour de centres sensiblement fixes (comme dans le moment précédent de la préparation du saut),

mais sur des centres de rotation variables, & qui n'ont point d'appui fixe. Rien n'empêche donc alors le femur & le tibia d'obéir à l'impression prédominante & combinée de celles qu'ils ont reçues; de s'élever & d'élever tout le corps par un mouvement composé de tous les mouvemens de projection que leur ont imprimés les extenseurs de leurs articulations (1).

On ne peut sauter en tenant fixement les genoux étendus, quoiqu'on ait les talons pliés, parce que les releveurs du talon ne

(1) J'observe que les muscles extenseurs de l'articulation de la hanche peuvent produire une ascension ou un redressement du tronc; mais qu'ils ne peuvent imprimer au tronc un mouvement considérable de projection autour du centre de cette articulation. La cause en est dans l'extrême disproportion qu'ont relativement à ce centre, la distance de leurs attaches, & la longueur du bras de levier que forme le tronc du corps.

peuvent alors que produire un mouvement angulaire & réciproque du tibia & du pié, qui est toujours appuyé sur le sol.

On ne peut sauter en tenant les talons tres fortement étendus, quoiqu'on ait les genoux fléchis : parce que les extenseurs du genou ne peuvent alors produire qu'un mouvement angulaire & réciproque du femur & du tibia qui est toujours appuyé sur le talon ou sur le sol.

VIII. Il reste à indiquer les différences des mouvemens qui opèrent les différentes espèces de sauts.

Dans le saut vertical, les mouvemens en sens contraires que les muscles extenseurs du genou & les releveurs du talon impriment au femur & au tibia, se font équilibre, & se détruisent réciproquement.

Le mouvement de projection donné au femur par les extenseurs du genou est plus fort dans le saut

en avant , & plus foible dans le faut en arrière , que n'est le mouvement de projection donné au tibia par les releveurs du talon.

La volonté qui détermine le faut en avant , y augmente l'action des extenseurs du genou. Elle peut aussi la rendre relativement plus forte , en employant divers moyens : 1°. en faisant immédiatement avant le faut , un effort plus longuement gradué (ce qui est toujours très sensible) des fléchisseurs de l'articulation du genou ; de sorte que les extenseurs du genou agissent plus longtems sur le femur pour lui imprimer un mouvement de projection en avant : 2°. en contractant plus faiblement à proportion les fléchisseurs de la jambe sur le pié , de manière qu'ils donnent moins d'appui à la rétraction du tibia en arrière par les releveurs du talon : 3°. en donnant aux extenseurs de l'articulation de la hanche , un ef-

fort de contraction qui favorise beaucoup le mouvement du femur en avant.

Au contraire, pour déterminer le saut en arriere, la voloné rend plus puissant à proportion l'effort des releveurs du talon; soit directement, soit par des moyens contraires aux précédens : 1°. en ne faisant immédiatement avant le saut, qu'un effort plus foible des fléchisseurs du genou : 2°. en contractant alors plus fortement à proportion les mutcles fléchisseurs de la jambe sur le pié : 3°. en donnant un mouvement plus foible de contraction aux extenseurs de l'articulation de la hanche.

Le saut en avant est beaucoup plus étendu quand il est aidé par l'élan que donne une course qui le précède immédiatement. La raison en est qu'après plusieurs pas de course, ou de marche très-rapide, les extenseurs des articulations des jambes ont imprimé an

corps des forces de mouvement horizontal, qu'il conserve en partie tant que la course n'est point arrêtée ; & qui font que dans le saut produit alors en avant, l'ascension oblique du corps est d'autant plus prolongée.

IX. Mayow a cru pouvoir expliquer la différence des mouvemens du saut en avant, & du saut en arrière, en disant (1) : que dans le saut on porte les extrémités inférieures en avant, & le tronc en arrière : & que le saut se fait en avant ou en arrière, suivant que prévaut l'effort de ces diverses parties du corps qui sont mues dans l'un ou l'autre sens. Mais l'affertion générale de Mayow n'est vraie que dans le saut en avant, dont elle ne donne pas d'ailleurs l'explication. Dans le saut en arrière, les extrémités inférieures se portent en arrière,

(1) *Oper. p. m. 380.*

tandis que le tronc est porté en devant.

Ces distributions opposées de côté & d'autre du centre de gravité du corps, que le tronc & les extrémités inférieures affectent dans les sauts en arrière & en avant, ont cet avantage ; que le corps, au moment qu'il porte à terre à la fin du saut, est balancé avec un moindre danger de chute, & se redresse plus facilement.

On voit par ce qui précède, combien les mouvemens des extenseurs des articulations de l'extrémité inférieure se modifient entre eux dans les différentes espèces de saut. Ces extenseurs, par les combinaisons des différences de leurs forces relatives & de leurs directions dans le progrès de leur contraction, peuvent faire décrire aux centres de gravité du tronc & des os de la jambe, une infinité de courbes diverses. Ces courbes sont absolument indétermini-

nables, loin d'être des cercles ou des courbes géométriques de rotation autour d'un point fixe, comme Mayow & d'autres l'ont pensé.

X. Dans le saut ordinaire, immédiatement avant de sauter, le corps archoute contre le sol à l'endroit des articulations des orteils avec les os du métatarse; & ces articulations sont alors fléchies fixement par les extenseurs des orteils. L'effort très marqué que font ces muscles, n'a point l'effet qu'on lui attribue, de produire le saut par une percussion suivie de réaction. Mais le point fixe qu'ils établissent est nécessaire pour une plus grande fixation de l'articulation du talon, à laquelle tiennent la fixation du genou & les mouvemens de projection du tibia & du femur.

C'est par une raison analogue, que dans les animaux qui sautent fort haut, quoique les extrémités

des pattes soient singulièrement raccourcies, elles ont des articulations très fortes & dont le mouvement est très distinct. Ces articulations sont autant de points d'appui, dont la fixation successive dans la préparation au saut, prolonge & renforce les mouvemens de projection que les extenseurs de ces articulations impriment au tibia & au femur.

Plus les forces de projection sont imprimées pendant longtems aux os des jambes, avant qu'ils ne tournent sur eux mêmes, & que le saut ne soit produit, plus la force du saut doit jeter le corps au loin. Telle est la véritable raison de ce que Borelli a observé & n'a point expliqué (1) : que les animaux font des sauts plus étendus à proportion de ce que les leviers des derniers os de leurs extrémités sont plus allongés.

(1) *De Mot. Animal. Part. I. Prop.*
276.

Avût 1787. 1673

Cette structure est particulièrement remarquable dans les jambes postérieures de la grenouille, dont les fauts très étendus sont encore aidés par d'autres avantages mécaniques, que je vais indiquer à cette occasion.

D'après la description que Roessel a donnée du squelette de la grenouille (2); on voit que dans cet animal l'os pubis auquel s'attachent les jambes de derrière, est semblable à celui des autres quadrupèdes : que l'os sacrum est remplacé par un os long, qu'on a appelé l'os du coccyx, & qui est articulé avec la dernière vertèbre dorsale : & qui à la place des autres os du bassin & des vertèbres des lombes, sont deux os larges & fort longs qui occupent la région lombaire & qui s'articulent avec les apophyses latérales de la dernière vertèbre.

(2) *Historia Natur. Us. Ranarum Nostratum*, p.^o 36.

Delà il suit 1^o. que le tronc de la grenouille (qui d'ailleurs n'a point de col ou de vertèbres cervicales) est singulièrement raccourci , & par conséquent d'autant plus susceptible des mouvements de projection par les efforts des extenseurs des articulations des os du bassin avec les vertèbres dorsales & avec les femurs : 2^o. que les mouvements imprimés aux os des lombes par les muscles de leurs articulations supérieures & inférieures , sont transmis au tronc moins obliquement & plus avantageusement ; à raison de ce que ces os ont une position fort inclinée à l'horizon , & font avec la colonne vertébrale un angle plus obtus que dans les autres quadrupèdes (1) : 3^o. que l'os du coccyx peut être étendu

(1) Ce qui est cause que la grenouille dans l'état de repos reste accroupie , & ne peut se tenir dressée sur les jambes de derrière. Voyez le premier Mém. Art. XI.

à volonté lorsque le tronc du corps doit être lancé dans le saut ; de manière à former un bras de levier dont le contrepoids modère l'abaissement de la charge du tronc, qui en reçoit d'autant mieux suivant sa longueur l'impulsion des jambes postérieures.

XV. L'abaissement du corps qui se fait avant le saut, sur les articulations des extrémités inférieures, concourt avec l'action des muscles fléchisseurs à plier fortement ces articulations ; de manière à prolonger & à rendre plus considérable l'action de leurs muscles extenseurs qui doivent imprimer les forces de projection nécessaires pour produire le saut.

Une considération semblable nous découvre l'utilité principale de ces poids (dits *haltères* par les Anciens) dont il est avantageux de charger les mains pour donner plus

de force au saut (2). Ces poids, en augmentant la charge du corps, rendent plus parfaite la flexion des articulations des extrémités inférieures : & ils excitent par l'ef-

(2) Ces poids dont il a été parlé ci-dessus (à la fin de l'Art. V.) faisoient que les Athlètes sautoient beaucoup mieux : suivant le rapport d'Aristote (*de Anim. incessu cap. 3.*), de Theophraste, de Lucien, &c.

Moyse du Soul (*in Lucianum de Gymnasticis n. 27.*) dit avoir vu en Écosse, des gens qui d'après ce que l'expérience leur avoit appris, pour se donner une plus grande force de saut, se chargeoient les mains de boules de fer ou de pierres d'un poids égal ; & après les avoir balancées quelque tems, les jettoient derrière leur dos dans l'instant même du saut. Ce balancement est utile sans doute, de même que l'élan d'une course qui précède le saut ; en ce que les oscillations répétées de ces masses impriment au corps qu'elles tendent à entraîner, des forces de mouvement horizontal, qu'il conserve en partie, & qui contribuent à l'étendue du saut.

fet du sentiment & de l'habitude , un plus grand effort des muscles extenseurs de ces articulations. Mais ils font surtout que le mouvement de ces muscles trouvant plus de résistance ; leur contraction quelque rapide qu'elle soit, est un peu rallentie dans son progrès : ce qui prolonge l'application de leurs forces au corps qu'elles doivent transporter. Le centre de gravité du corps reste plus longtemps retenu dans la courbe que lui fait décrire l'action de ces extenseurs ; & lorsqu'il peut suivre la tangente de cette courbe , le corps doit être lancé avec d'autant plus de force.

XII. Je terminerai ce Mémoire par quelques remarques sur le saut des insectes.

Quoique Borelli , d'après des calculs fondés sur plusieurs paralogismes , ait extrêmement exagéré la force qui produit le saut dans l'homme : il est aisé de voir que

cette force surpasse un grand nombre de fois le poids de l'homme. Mais dans le saut des insectes la force des extenseurs de leurs pattes semble être au dessus de la portée de notre imagination. Il n'y a peut-être rien au monde de plus merveilleux que le saut de la puce.

Swammerdam a observé que les sauterelles s'élèvent par leur saut à une hauteur deux cent fois plus grande que la longueur de leur corps. Je remarque que dans les pattes postérieures des sauterelles qui produisent le saut, les cuisses sont articulées vers le milieu du corps, dont elles soutiennent le centre de gravité; & les jambes sont comme des pieux fort élevés, entre lesquels le corps de l'insecte suspendu est d'abord balancé, pour être jeté avec plus de force par l'action des muscles extenseurs.

Je rapporte à la même mécanique

AOÛT 1787. 1679

que le faut des serpents (1), celui que fait le ver du fromage; faut que Swammerdam a décrit, mais qu'il n'a pas expliqué. Swammerdam a dit seulement que le mécanisme de ce faut est très merveilleux, & rend méprisable tout ce que l'Art a pû inventer d'analogue (2).

Quand ce ver veut faire un faut, il élève son corps sur son extrémité postérieure, qu'il fixe par le moyen de tubercules sail-lants sur son dernier anneau. Dans l'instant qui suit, il courbe circulai-rement tout son corps (par l'ac-tion de ses fibres musculaires gas-triques): & ramène vers sa queue la tête, dont il fait sortir deux crochets recourbés, qu'il enchasse dans deux petites fossettes creusées dans le dernier anneau de sa queue.

- I) fait jouer ensuite les fibres

(1) Dont je parlerai ci-dessous, à la fin du IV^e. Mémoire.

(2) *Biblia Naturæ*, p. 699.

musculaires dorsales, qui étendent son corps, & applatissent l'anneau ovale qu'il forme contre le plan qui lui sert d'appui. Autour du centre d'inflexion qui s'établit alors au milieu du corps, s'exécutent les mouvements de projection que les fibres dorsales impriment à l'une & à l'autre moitié du corps. Au moment où l'action de ces muscles extenseurs est la plus forte, on entend craquer les crochets qui se dégagent tout-à-coup des fossettes: leur engrènement n'étant plus nécessaire pour assurer & prolonger la fixation du ver. Alors cet insecte obéit aux mouvements de projection, & fait un saut dont la hauteur peut excéder plus de vingtquatre fois la longueur de son corps.

Il est un insecte de l'ordre des Scarabées (qu'on a appelé *Noto-pède* ou *Elater*), qui étant couché sur le dos, saute de manière à retomber sur ses pattes. M. Weiss
croit

croit que c'est la percussion du dos de cet insecte contre la terre, qui le fait rebondir en l'air (1).

Pour connoître la véritable mécanique de ce fait, il faut savoir (ce que M. Weiss a indiqué d'ailleurs) que le corcelet de cet insecte a un prolongement écailleux qui avance & s'emboîte dans une coulisse placée sur le haut du ventre; ce qui forme une espèce d'articulation.

Cet insecte ayant le dos couché sur un plan, immédiatement avant de faire effort pour sauter, fléchit cette articulation (par des fibres plus intérieures & dorsales) de manière qu'elle forme un angle qui s'éloigne du plan, sur lequel il appuie les extrémités du corps. Dans l'instant suivant où il fait effort pour sauter, il plie fortement la même articulation en sens

(1) *Acta Helvetica Phys. Med.* T. II, p. 251 & suiv.

contraire, par le jeu des fibres gastriques ou placées du côté du ventre. La contraction de ces fibres est vive & soutenue au point de forcer l'articulation; & de dégager précipitamment le prolongement du corcelet qui fait une petite chûte en dehors & audessous du rebord saillant de la coulisse du ventre. Dès lors la partie ventrale de l'insecte a dans son extrémité où est située cette coulisse, un mouvement réfléchi & de rotation (produit par le ressort de toutes les parties que la compression de cette coulisse avoit déprimées), en même temps que son autre extrémité est mue rapidement dans une autre courbe de rotation. Ainsi la partie ventrale de l'insecte s'élève, & élève le corps avec une force & dans une direction composées des mouvements imprimés à ses deux extrémités.

L'observation de ces faits de l'histoire des insectes, justifie ce que

Pline a dit : que la Nature ne se montre jamais plus entière que dans les moindres objets (2). Cependant la Nature est pareillement admirable dans les forces qu'elle donne aux muscles qui font sauter la Baleine hors de la mer jusqu'à quinze ou vingt piés de haut, après qu'elle a frappé l'eau d'un mouvement de sa queue si soudain & si rapide, que l'eau en est comme fixée & forcée de donner un appui au bond de cet animal énorme.

(2) *Natura nusquam magis quam in minimis tota est. Histor. Natur. L. XI. cap. 8.*



» reuse. — J'écris sans prétention,
» & on ne doit attendre de moi
» aucun de ces ouvrages qu'on
» appelle finis ». Un aveu aussi
modeste désarme la censure : on
ne voit plus après cela dans l'Ou-
vrage de M. Underwood que ce
qu'il contient de bon, & on ferme
les yeux sur ses défauts, pourvu
qu'ils ne tirent pas à conséquence.

Quoique l'Ouvrage de M. Un-
derwood ne soit pas écrit bien
méthodiquement, & qu'il s'agisse
ici de faire connoître une traduc-
tion très-libre de M. le Febvre de
Villebrune, qui l'a accompagné de
notes, on peut cependant le diviser
en trois parties ; ou plutôt en deux
seulement ; la première partie
n'étant qu'une sorte d'introduction
à la seconde.

Dans cette première partie ou
introduction sous le nom de pre-
mier chapitre, l'Auteur traite des
causes & des symptômes des ma-
ladies des enfans. En général, il

détruit les préjugés & les prétextes qui ont éloigné les Médecins de cette branche intéressante de leur art, & prouve très-bien, que si les enfans ne savent pas dire leur mal, cela n'est point nécessaire aux Gens de l'art pour en bien juger ; mais que l'examen attentif des fonctions lésées, & le rapport des personnes qui donnent des soins aux enfans doivent leur suffire. Ces généralités sont terminées par un Résumé des signes qui doivent faire juger des maladies des enfans.

« Les symptômes des premiers
 » maux des enfans, & qui nous
 » mettent à portée d'en apperce-
 » voir la nature, sont, sur-tout,
 » la rétention, l'excrétion des ma-
 » tieres, les rots acides, les nau-
 » sées, les vomissemens, les selles,
 » le caractère des matieres rejet-
 » tées, les veilles, l'inquiétude,
 » la soif, la chaleur, certaine ma-
 » niere de respirer ou de crier,
 » le retraitement des extrémités infé-

» rieurs, des pustules ou des érup-
 » tions soit internes soit externes ;
 » le pouls & les urines sont des
 » signes moins décisifs que dans les
 » adultes On peut ajouter à tout
 » cela l'ouverture ou la solidité
 » plus ou moins ferme des fonta-
 » nelles & des futures ; la laxité
 » ou la contraction de la peau en
 » général, & du scrotum en par-
 » ticulier ».

Après l'exposé du but que l'Au-
 teur s'est proposé, commence un
 Traité des maladies des enfans,
 qui forme à peu près les trois
 quarts de l'Ouvrage ; la lecture de
 ce Traité ne seroit peut-être pas
 sans inconvénient pour les per-
 sonnes qui n'auroient pas déjà
 quelques principes, à cause de la
 grande quantité de drogues qu'Un-
 dervood prescrit. Heureusement,
 le goût de la médecine simple,
 sur-tout pour les enfans, a pré-
 valu ; en sorte qu'en adoptant les
 descriptions des maladies d'Under-

vood, tout lecteur intelligent se garde de l'imiter, quand il charge les ordonnances de médicamens & à des doses fortes, lorsque, pendant le cours de trente-six heures, il ordonne à un enfant, pour lui faire rendre son meconium, (chapitre 1^e. pag. 26) deux onces de l'infusion ordinaire de Senné, deux dragmes de Sel Seignette, quatre grains de Jalap, un grain de Caslomet, outre quelques lavemens purgatifs, & l'usage des bains chauds; après cela, six dragmes d'huile de Castoreum, outre quelques doses de Manne; puis quatre grains d'Ipécachuana en deux doses, & quarante gouttes de Vin antimonié en quatre fois; on pourra dire avec le Traducteur

« J'avoue que j'y vois du bonheur; »
« mais j'y cherche l'art »; & on se gardera bien d'imiter une semblable conduite. On ne conçoit pas comment un homme qui a suivi de près un grand nombre

d'enfans peut avoir tant de peur du meconium, lorsque sur un grand nombre de nouveaux nés, il ne s'en trouve pas un seul qui en soit gravement incommodé, & qui en éprouve d'autres accidens que quelques tranchées & une légère jaunisse.

Cette humeur, qui doit être évacuée, seroit elle plus tenace dans les constitutions angloises que dans les constitutions françoises ? Ou bien, le lait, qui le premier se sépare dans les mamelles, n'auroit-il pas chez les femmes angloises la vertu purgative, au même degré qu'elle l'a en France ?

Nous ne suivrons point l'Auteur chapitre par chapitre ; leur distribution n'est d'ailleurs pas méthodique ; souvent même on ne voit pas qu'il ait d'autres raisons, pour placer ce qu'il a à dire sous un titre plutôt que sous un autre, que de s'écarter du plan du Docteur *Armstrong*, premier Médecin

des Enfans trouvés à Londres, qui a écrit sur les maladies des enfans avant Undervood, & que celui-ci affecte toujours de contredire lorsque dans le fond il est quelquefois du même sentiment. On saura gré au Traducteur d'avoir placé dans plusieurs chapitres les différentes manières de penser & de s'expliquer de deux hommes aussi expérimentés dans la médecine des enfans. Mais ce n'est pas la seule obligation qu'on lui ait; il a donné dans plusieurs endroits des preuves d'érudition, & la remarque sur les aphtes mérite d'être lue; il a fourni même des chapitres entiers, dont deux considérables; l'un sur la petite vérole spontanée, l'autre sur les maladies vénériennes des enfans. Enfin, il y a même de nouvelles théories qui ne sont qu'à lui.

Les chapitres où le Traducteur a plus pûté dans Armstrong, & où il le compare avec avantage à

Undervood, sont ceux des spasmes internes, des éruptions cutanées, de la diarrhée, de la dentition, de la fièvre hectique, du rachitis, de la coqueluche, des scrophules & de l'hydrocéphale interne.

Pour faire connoître ce qu'il y a de plus essentiel dans la pratique d'Undervood, nous allons en extraire quelques passages où il semble en quelque façon faire la profession de foi.

1°. Sur les purgatifs. art. *Confipation*, pag. 36 à 38. « La Rhubarbe sera le meilleur purgatif qu'on puisse employer. Après son effet elle donne du ton aux intestins & les fortifie. Or, on sait que les enfans sont plus sujets à être relâchés qu'à tout autre dérangement. J'observai que les purgatifs qu'on donne aux enfans doivent être d'une nature un peu chaude. On les rend telles en y ajoutant un peu de

Agût 1787. 1693

» Gingembre , d'infusion de d'A-
» neth & autres matieres semblâ-
» bles ; [ailleurs il employe &
» loue le Contrayerva], ce qui
» est plus important qu'on ne le
» croit dans la pratique. J'ai vu
» des do leurs intestinales calmées
» heureusement par cette seule at-
» tention ; elles avoient duré long-
» tems , quoique traitées d'ailleurs
» de la maniere la plus sage. Con-
» firmation de la même idée pag.
» 122 , & en plusieurs autres en-
» droits ».

2°. Sur les absorbans. Sans être
bien pénétré de la doctrine des
acides , & de tous les avantages
qu'Harris attribuoit aux absorbans,
Udervood ne laisse pas que de
les recommander dans presque
toutes les maladies des enfans ;
« dans le vomissement & la diar-
» rhée , il faut s'abstenir des pou-
» dres absorbantes jusqu'à ce que
» la matière offensive ait été cor-
» rigée ou détruite ».

« Dans toutes les maladies érup-
 » tives, si l'enfant sent du mal à
 » l'estomac, un peu de Magnésie,
 » de Poudres Testacées ou de
 » Poudre de Contrayerva pourra
 » s'employer de tems en tems ».

« Il y a ordinairement des tem-
 » pérans constipés & venteux
 » des acides dans les premières
 » voies, on donnera un peu de
 » Magnésie, pag. 38 ».

Page 36. « J'observerai que la
 » Rhubarbe jointe à la Magnésie
 » n'est pas le meilleur purgatif. Je
 » fais cette remarque, parce que
 » c'est en général le grand remède
 » de toutes ces ignorantes Nour-
 » rices ; car celle-ci, employée
 » sans distinction, devient peu
 » nécessaire & quelque fois pré-
 » judiciable. La Rhubarbe seule en
 » presque tous les cas, remplira
 » l'objet qu'on se propose, tandis
 » que la Magnésie deviendra un
 » surcroît inutile à la masse du mé-

» dicament; ce qu'on doit toujours
 » éviter avec les enfans ».

« Je crois que quand il n'y a
 » pas de fièvre ni de symptômes
 » extraordinaires, les poudres Tes-
 » tacées seront le plus sûr & le
 » meilleur remède. (des Aphtes.)
 » On peut y joindre un peu de
 » Magnésie si le ventre est resserré;
 » s'il est trop libre, & que l'enfant
 » soit trop foible, on lui fera
 » prendre, au lieu de Magnésie,
 » quelques grains de poudre de
 » Contrayerva ».

« Quant à la fièvre de dentition,
 » outre les saignées, on emploiera
 » avec beaucoup d'utilité les pou-
 » dres absorbantes ».

3°. Sur les Opiats. « Je crois
 » devoir observer en passant que
 » c'est toujours avec le plus grand
 » danger que les Nourrices donnent
 » aux enfans du Syrop Diacode
 » de la Thériaque & autres opiat.
 » Ces remèdes bons selon les cir-
 » constances, agissent comme poi-

1696. *Journal des Sçavans*,

» sons & quelque fois très-promp-
» tement, lorsqu'on les administre
» sans raison & sans nécessité ab-
» solue. Or, c'est sur-tout vains
» les cas de constipation qu'ils sont
» dangereux. » Pag. 43.

Page 107. « En effet, les opiats
» sont quelquefois indispenables
» pour confirmer la cure des ma-
» ladies intestinales de cet âge, vû.
» la grande irritabilité des enfans.
» Il est vrai que ces remedes sont
» rarement nécessaires jusqu'à ce
» que les enfans ayent atteint l'âge
» de quatre mois. Mais si on les
» croit indiqués, on peut em-
» ployer le Diacode & même le
» Laudanum avec une entiere sé-
» curité ».

Page 132. « Comme j'ai parlé
» des opiats, je dois avertir que
» s'ils sont souvent utiles lorsqu'on
» les ordonne avec discernement,
» ils deviennent aussi extrêmement
» nuisibles, étant administrés à
» contre-tems. Ils auront toujours

» du succès lorsqu'on en usera dans
» les cas où les convulsions con-
» tinuent après qu'on en a fait
» cesser la première cause, ou lors-
» qu'elles sont si violentes qu'elles
» empêchent d'administrer aucun
» remède, ou lorsque la maladie
» originale est spasmodique de sa
» nature ».

4°. Sur les Vomitifs, page 95.
» Le choix doit en être déterminé
» par les circonstances & la nature
» du mal. Dans les maladies des
» premières voies, l'Ipécacuana
» est le meilleur en général; mais
» s'il y a de la fièvre, & qu'on
» veuille exciter une douce dia-
» phorise, un vomitif antimonial
» mérite la préférence. Enfin,
» l'Oxymel Scillitique conviendra
» mieux dans les dérangemens de
» poitrine; » le Vin antimonié est
le vomitif que le sieur Armstrong
emploie de préférence; & il paroît
par ce qu'en dit Underwood, qu'il
l'a mis à la mode à Londres.

Quant aux Vésicatoires, Underwood conseille, dans les éruptions cutanées, dans la dentition, dans les convulsions & dans plusieurs affections intestinales, & en tous ces points il ne s'écarte pas des idées reçues; mais lorsqu'il dit pag. 52: « Si la fièvre occasionnée » par le rhume est considérable, » la toux forte, avec grande difficulté de respirer, il sera très à propos d'appliquer un Vésicatoire au creux de l'estomac, au lieu de le placer au dos; » on peut douter qu'il ait jamais mis en pratique un moyen aussi dangereux.

Dans la seconde partie, on trouvera des instructions pour élever & conduire les enfans depuis leur naissance, avec quelques avis particuliers pour ceux qu'on nourrit à la main. Après quelques généralités sur les bains, & les premiers soins qu'exige l'enfance, généralités où le sieur Armstrong

& M. le Febvre de Villebrune reviennent encore, M. Underwood rapporte tout ce qu'il à a dire sous la division des six choses non naturelles.

Cette seconde partie, où il y a de la méthode, beaucoup de préceptes sages, point de formules & d'exemples de cures abusives, peut être lue avec fruit & sans danger par toutes sortes de personnes; s'il y a des défauts, ils ne tirent pas à conséquence comme ceux que nous avons remarqué dans la première partie.

Nous finirons par une idée du sieur Buchan adoptée par Underwood, & qui est bien digne de fixer l'attention des Sociétés Philantropiques.

« Si l'on intéressoit les pauvres
» à soigner la vie de leurs enfans,
» nous en perdriens peu. Un prix
» peu considérable, donné tous
» les ans aux pauvres familles, à
» raison de chaque enfant qui y

» feroit vivant à la fin de l'année ,
 » sauveroit plus d'enfans que si
 » l'on employoit tous les revenus
 » de la couronne à établir des hô-
 » pitaux pour ces vues. Le pauvre
 » feroit cas de sa fécondité, au
 » lieu que nombre de ces individus
 » regardent la naissance d'un en-
 » fant comme le plus grand mal
 » qui puisse leur arriver ».

Nous regardons l'ouvrage pu-
 blié par M. le Febvre de Ville-
 brune, comme une réunion inté-
 ressante des réflexions, observa-
 tions & conseils de deux Médecins
 éclairés. Les Gens de l'art trou-
 veront à s'y instruire; les per-
 sonnes qui n'ont point de connois-
 sance dans la Médecine des enfans,
 en lisant cet écrit, en prendront
 sans inconvénient, puisque le Tra-
 ducteur a eu soin de faire remar-
 quer ce qui ne lui paroissoit pas
 conforme à la saine pratique, sur-
 tout en France. Cette manière de
 traduire les Auteurs étrangers est

Avril 1787. 1701

la bonne. On ne les défigure pas
& on fait sentir ce qu'ils peuvent
avancer ou d'erroné ou de con-
traire à nos opinions.

[*Extrait de M. l'Abbé Tefsier.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK.

SYLLOGE selectorum opusculorum
de mirabili s'ympathia quæ par-
tes inter diversas corporis humani in-
tercedit, edita cura J. C. T. schlegel.
1787. 8°. 4, 4 pag.

C'est une nouvelle édition de
quatre Dissertations sorties de l'E-
cole de Médecine de Leide. 1°. J.
P. Michell de mirabili, quæ caput in-
ter & partes generationi dicatas inter-
cedit, s'ympathia. 2°. P. Jas, de mi-
rabili, quæ pectus inter & ventricu-
lum intercedit, s'ympathia. 3°. D.

1702 *Journal des Sçavans*,
Vegens, de sympathia inter ventricu-
lu n & caput, precipue in statu præter
naturali. 4°. J. Anemaet, de mira-
bili, quæ mammas inter & uterum
intercedit, sympathia. Cette nou-
velle édition est fidele & non cor-
recte : on y a copié jusqu'aux fau-
tes d'impression des éditions ori-
ginales.

DE INGOLSTADT,

H. P. Leveling Observationes Ana-
tomicae rariores iconibus æri incis
illustraæ. Fascicul. primus 1786.

Cet Ouvrage contient les ob-
servations les plus remarquables,
faites par l'Auteur pendant les
quinze années de son professorat :
elles ont déjà été publiées, & re-
paroisseut avec des augmentations.
Elle concernent 1°, les valvules
d'Eustachi & le trou ovale ; des
variétés de chaque valvule, ob-
servées en deux hommes & une

femme : dans ces trois sujets le trou ovale étoit encore ouvert ; ce qui, entre autres choses, confirme cette proposition, que, lorsque chaque valvule est très forte, le trou ovale se trouve ouvert, la membrane qui forme la fosse ovale étendu & très-mince, & l'isthme très-fort. 2°. Ceux d'un *uterus bicornis* comparé aux cas semblables, & conforme à ceux d'Acrel & de Walter : l'Auteur croit la superfétation possible dans un uterus ainsi conformé. 3°. De la fracture, fissure, & contre-fissure du crâne, & de la conformation contre nature de quelques os ; d'un anchylose de l'atlas avec l'occiput ; d'une vertebre du cou qui portoit une espece de treizieme côte. L'Auteur dit n'avoir jamais rien trouvé de semblable parmi les observations de ce genre ; mais M. Soemmering possède un beau squelette de femme, dans lequel la septieme vertebre du cou porte une côte

1704 *Journal des Sçavans* ,
encore plus longue ; d'une trei-
zième côte inférieure ; dans les
deux derniers sujets , *l'os sacrum*
n'avoit que quatre vertebres.

F R A N C E .

D E P A R I E .

*Prix proposé par l'Académie Royale
des Sciences , pour l'année 1789.*

L'Académie avoit proposé pour
sujet d'un des Prix qu'elle devoit
distribuer dans sa séance publique
d'après Pâques 1787 , « la recher-
» che des moyens par lesquels on
» pourroit garantir les broyeurs
» de couleurs des maladies qui les
» attaquent fréquemment , & qui
» sont la suite de leur travail. »
Le Mémoire qui a pour devise
ces mots : *Être utile est mon but* ,
a mérité l'attention de l'Académie
par l'exposé très-étendu que l'Au-
teur y a fait de ce travail , & par
les

les nombreux détails qu'il y a donnés, relativement aux différentes matières qui entrent dans la composition des couleurs.

Mais s'il a rempli à cet égard une des parties du Programme, il n'a présenté, sur une autre plus importante, que des idées générales & auxquelles il a été conduit par l'exposé même de ce Programme.

L'Académie désiroit qu'on indiquât des moyens capables d'écartier, autant qu'il seroit possible, les accidens auxquels les Broyeurs de couleurs sont exposés, soit en employant quelque machine bien entendue, qui par elle même exécutât complètement ce qu'il y a de plus à craindre pour eux dans leurs opérations, soit en faisant usage d'un moyen, simplement préservatif, à la faveur duquel, dans la manière usitée de broyer les couleurs, on pût renfermer & contenir les émanations dange-

1706 *Journal des Sçavans*,

reuses qu'elles produisent; pourvu cependant que ce dernier moyen ne s'opposât pas à la facilité du travail, sur-tout à celle de rassembler les coul'urs à plusieurs reprises, & à mesure que ces Ouvriers les ont étendues sous la *molette*, pour les fondre ensemble & les broyer parfaitement.

Le point essentiel qu'il faut avoir en vue, en s'appliquant à cet objet de recherches, étant donc la conservation de ces Ouvriers, dont la subsistance tient à un travail soutenu, qui lui même dépend du bon état de leur santé, l'Académie croit devoir insister de nouveau sur ce puissant motif, & y rappeler les Savans qui ont pu déjà s'en occuper. Elle propose en conséquence le même sujet pour l'année 1789, & annonce un Prix double, c'est-à-dire, la somme de 2160 liv. qui sera accordée, soit totalement en argent, soit en une médaille d'or de 1080 liv. & le

reste en argent, au choix de l'Auteur qui aura le mieux traité ce sujet intéressant.

Les Savans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés étrangers de l'Académie. Elle s'est fait une loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront; l'Académie fera traduire leurs Mémoires.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles.

Ils ne mettront pas leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une sentence ou devise: ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront, avec cette même sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse, & ce billet ne sera ouvert par l'Académie.

1708 *Journal des Sçavans*,

mie, qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs Ouvrages à Paris, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera en même tems son récépissé, où sera marquée la sentence de l'Ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Février 1789, exclusivement; ce terme est de rigueur.

L'Académie, à son assemblée publique d'après Pâques 1789, proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier délivrera les 2160 liv. à celui qui lui rapportera ce récépissé.

Août 1787. 1709

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera cette somme qu'à l'Auteur même qui se fera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part.

Prix de Physique, proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1789.

L'Académie avoit proposé en 1785, pour sujet d'un Prix sur l'Histoire Naturelle, de déterminer « quelle étoit la meilleure méthode d'étudier & de décrire » l'Histoire Naturelle Minéralogique d'une grande Province; & en même tems elle avoit exigé qu'on fît l'application de celle qu'on auroit adoptée à une contrée d'une certaine étendue. Elle a reçu cinq Mémoires sur ce sujet, parmi lesquels l'Académie en a distingué

1710 *Journal des Sçavans*,

trois : Le n^o. 1, avec cette épi-
graphe,

La terre est riche de tout, & tout est
riche d'elle;

le n^o. 3, avec cette devise,

Qu'est-ce que l'enveloppe extérieure du
Globe, percée par les travaux des
mines, &c.

& le n^o. 4, avec la sentence,

Rerum cognoscere causas & fines.

Ces Mémoires, sur-tout celui du
n^o. 3, annoncent des Naturalistes
éclairés, qui joignent à beaucoup
de connoissance en Minéralogie,
l'habitude d'observer. Mais l'A-
cadémie a vu avec regret, qu'en
s'écartant de son objet, les Au-
teurs de ces Mémoires se sont
plutôt attachés à rassembler une
suite nombreuse de faits connus la
plupart, qu'à développer une mé-
thode propre à les reconnoitre, à
les discuter, & à les rapprocher

sous le point de vue le plus instructif. En conséquence, elle a cru devoir abandonner ce sujet, quelque intéressant qu'il fût, pour borner les Concurrens à des recherches plus faciles & à un travail moins étendu. Elle propose donc, pour sujet du nouveau Prix, de faire connoître « quels sont les indices » certains & non équivoques des » mines de charbon de terre, & » les constitutions particulieres des » pays où elles se trouvent: Quelle » est la nature & la disposition des » substances différentes qui non seulement servent d'enveloppe aux » filons de ce minéral, suivant leurs » qualités; mais en ore forment » les bancs de roche interposés » entre les couches, les crans & » les barremens qui en dérangent » ou en interceptent les veines, » tant dans leur direction que dans » leur inclinaison ou pendance ».

L'Académie désire que, pour faciliter l'intelligence de tous ces

détails, les Auteurs des Mémoires qui lui seront adressés, y joignent des plans & des coupes propres à représenter les couches de charbon, les bancs de roche qui les enveloppent, & les crans qui les dérangent; & qu'ils citent même les mines d'où ces plans auront été tirés. En rassemblant ainsi tout ce que l'expérience a pu nous apprendre sur ces différens objets, l'Académie a principalement en vue d'offrir des principes sûrs à ceux qui sont occupés de la recherche & de l'exploitation d'un combustible que la disette du bois rend de jour en jour plus précieux.

Le Prix sera de 1500 liv.

Les Savans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, même les Associes étrangers de l'Académie. Elle s'est fait une loi d'exclure les Académiciens regnicoles.

Les Mémoires ne seront reçus

Avût 1787. 1713

que jusqu'au premier Février
1789.

Ils pourront être écrits en latin, en françois, en allemand, en anglois, en italien. On prie les Auteurs de faire en sorte que leurs Ecrits soient lisibles. Ils ne mettront point leur nom à leur Ouvrage, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront, s'ils veulent, y attacher un billet cacheté, qui contiendra, avec la même sentence, leur nom, leurs qualités & leur demeure, ou leur adresse. Ce billet ne sera ouvert qu'au cas que le Mémoire ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leur Ouvrage, francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans le second cas, le Secrétaire en donnera son récépissé à celui qui les lui aura remis, dans lequel sera marquée la sentence de l'Ou-

1714 *Journal des Sçavans*,

vrage & son numéro, selon l'ordre où le tems dans lequel il aura été reçu. L'Académie proclamera la Pièce qui aura mérité le Prix, à son Assemblée publique de Pâques 178.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera le récépissé.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même qui le fera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

Roland Furieux, Poëme héroïque de l'Arioste, nouvelle Traduction, par MM Panckoucke & Framery, 10 volumes in 12 d'environ 500 pag. chacun. A Paris, chez Plasseau, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Nous avons déjà annoncé une Traduction du Tasse par M. Panckoucke, dont le projet étoit de servir principalement à ceux qui apprennent l'Italien, par une correspondance exacte des expressions françoises avec le texte Italien, & de pouvoir cependant être lue avec agrément par ceux qui ne veulent que le François. Il nous procure aujourd'hui une Traduction pareille de l'Arioste, Poëme plus recherché des Italiens; plus amusant mais plus difficile & beaucoup plus étendu. Pour cet effet, M. Panckoucke s'est uni avec M. Framery, qui est déjà connu par plusieurs pieces, entr'autres, la Colonie qu'il a traduite en 1775.

Le texte italien a été imprimé sur celui de la belle édition in 8°. de Londres, connue sous le nom de *Molini*, & composé avec les types de Basquerville, édition qui passe pour tres-correcte; & M. Povoleri, Maître de langue Ita-

1716 *Journal des Sçavans*,

lienne a revu les épreuves jusqu'à trois fois, de sorte que l'on a dans cette édition le texte le plus pur & le plus correct qui ait paru de l'Arioste.

M. Panckoucke y a ajouté un Discours de 50 pages sur l'art de traduire, & M. Povoleri a fait une table fort étendue de tous les noms propres & de toutes les aventures racontées dans l'Ouvrage.

Memoires philosophiques, historiques & physiques, concernant la Découverte de l'Amérique, ses anciens habitans, leurs mœurs, leurs usages, leurs rapports avec les nouveaux habitans, leur religion ancienne & moderne, les produits des trois règnes de la Nature, & en particulier les mines, leur exploitation, leur immense produit ignoré jusqu'ici; par Dom Ulloa, Lieutenant-Général des Armées navales de l'Espagne, Commandant au Pérou,

Année 1787. 1717

des Académies Royales de Madrid, de Stockholm, de Berlin, de la Société Royale de Londres, &c ; avec des observations & additions sur toutes les matieres dont il est parlé dans l'Ouvrage traduit par M.***, 2 vol. in 8., prix 8 liv. broché, 10 livres relié & 9 livres broché franc de port par la poste. A Paris, chez Buisson, Libraire, Hôtel de Mesgrigny, rue des Coitevins n^o. 13.

Dom Ul'oa est connu depuis long-tems comme un Physicien habile, puisqu'il accompagna en 1746 au Pérou les Académiciens François qui alloient pour la mesure de la terre. Cela tuffit pour faire juger de ses observations ; & comme il a presque toujours commandé en Amérique, on ne sauroit douter qu'il ne soit très-instruit sur la politique & sur les mœurs des habitans.

Aspect figuré de l'éclipse du Soleil

1718. *Journal des Sçavans*,
du 15 Juin 1787 au soir, calculé
par M. Rottou pour le méridien de
l'Observatoire Royal de Paris selon
les tables de la Lune d'Euler, pu-
bliées par M. Jaurat dans le Vol.
de la connoissance des tems, pour
l'année 1786, pag. 02.

On voit sur cette Carte les
points du Soleil où l'éclipse devoit
commencer & finir, la grandeur
de l'éclipse à différens instans, &
la longitude de la Lune suivant
différentes tables.

De semblables figures sont sur-
tout nécessaires aux Astronomes
pour les avertir de l'endroit où il
faut attendre la Lune pour ne pas
manquer la première impression
qu'elle fait sur le bord du Soleil,
& qu'on n'appercevroit jamais si
l'on n'étoit pas prévenu du point
où il faut fixer ses regards.

L'éclipse du Soleil du 15 Juin
a été observée en partie; le com-
mencement a été vu par M. de

Avût 1787. 1719

Lambre à 4 h 27' 27" ; la fin a été vue à Dijon par M. l'Abbé Bertrand à 6 h. 12' 43". La conjonction vraie est arrivée, suivant M. Delalande à 3 h. 58' 33", & la latitude 59' 50". Les nouvelles tables de la Lune publiées en Angleterre, donnent 11' de moins pour la longitude, & 10 de trop pour la latitude de la Lune. Ces Tables, rédigées par M. Mason, & publiées par ordre du Bureau des longitudes, se trouvent chez Elmsly, Libraire dans le Strand.

L'Eloquence sublime des Auteurs sacrés dans les cantiques qu'ils, nous ont transmis, & l'application qu'on peut en faire aux solemnités de l'Eglise ; ou Discours sur les Cantiques, par M. l'Abbé Joubert, Prédicateur du Roi, Chanoine Ho oraire d'Avignon, de l'Acad. des Arcades de Rome, &c. à Paris chez Guillot, Libr. de Monsieur.

1710 *Journal des Sçavans*,

Frere du Roi, &c. Avec Approb.
& Priv. du Roi, in-12. 1787.

Cet ouvrage, que nous avons
annoncé, lorsqu'il étoit encore
sous presse, paroît maintenant en
6 volumes. Prix chacun 2 liv. 10.
Nous en rendrons compte.

*De la Décadence des Lettres & des
Mœurs depuis les Grecs, les Romains
jufqu'à nos jours* Par M. Rigoley de
Juvigny, Conseiller honoraire au
Parlement d'Aix, de l'Acad. des
Sciences, Arts & Belles Lettres de
Dijon; dédié au Roi. Seconde
édition, à Paris, chez Mérigot le
jeune, Libraire, quai des Auguf-
tins, au coin de la rue Pavée 1787.
Avec Approbat. & Privilège du
Roi. Un volume in-12 de 552 pag.
Prix 3 liv relié, & 2 liv 10 f. broc.

Nous avons rendu compte de cet
excellent ouvrage dans lequel l'Au-
teur défend avec autant de gout
que d'éloquence, les vrais principes
de la morale & de la littérature,

combat avec force les détracteurs des études, l'ignorance & le charlatanisme, & se propose de ramener au goût du vrai & de la saine raison tous ceux que les fausses lueurs d'une vaine philosophie auroient pu égarer. C'est le jugement que l'Université porte de cet ouvrage dans une lettre qu'elle adresse à l'Auteur, & qui est imprimée à la tête de ce volume.

Essai sur la conciliation des Coutumes Françaises ; par M. d'Olivier, Docteur ès-Droits. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Merigot le jeune Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue pavée 1787. Brochure in-8°. de 119 pages.

Traité analitique des Eaux Thermales d'Ax & d'Ussat, avec la description des bains, des douches & des fontaines, & la meilleure manière de les employer dans les différentes maladies. Par M. Pithes, Docteur en

1722 *Journal des Sçavans*,
Médecine de la Faculté de Mont-
pellier, Médecin-Intendant de ces
Eaux, Correspondant de l'Acadé-
mie des Sciences de Toulouse,
Professeur de l'Art des accouche-
mens, & pensionné par la pro-
vince de Foix. A Pamiers, chez
André Larroire, Imprimeur des
Etats de Foix, rue Major, 1787.
in-8°. 142, pages.

*Réflexions historiques & politiques
sur les révolutions qu'a essuyé l'Agric-
ulture sous différens gouvernemens,
principalement dans le Languedoc,
sur son état aétuel dans cette province
& sur les moyens de l'améliorer.*
Par M. de Clairol, ancien Capi-
taine d'Artillerie dans l'Inde,
Maire de la Ville de Mirepoix.

Tout ce que perd le Laboureur est perdu
pour le Prince, & la prospérité du
Prince dépend de celle du Laboureur.
Loi publiée par Valentinien, III, en 450.

A Amsterdam, & se trouve à Tou-

Avût 1787. 1723

louse , chez Joseph Robert , Libraire , près la Place Royale , 1780. in 8°. 137 pages.

Question sur un point d'Economie rustique qui tient à l'agriculture générale : *Peut on nourrir les Cheveaux d'une maniere plus économique & plus saine qu'on ne le fait ordinairement ?*

Tentare prius quàm exprobrare sapientis est.

1785 , in-12 31 pages , se trouve chez Cussac , à Paris.

Esquisse d'un tableau général du genre humain , ou l'on aperçoit d'un coup-d'œil les religions & les mœurs des différens peuples , les climats sous lesquels ils habitent , & les principales variétés de forme & de couleur de chacun deux. Par Mademoiselle le Masson le Goltz , du Cercle des Philadelphes ; exécuté par M. Moithey , Ingénieur - Geographe du Roi.

Cette Carte en forme de Mappede monde, est accompagnée d'une lettre de M. Moithey qui fait voir l'utilité de ce tableau. Je demandois, dit-il, à un enfant de huit ans, quelle est la couleur & quelles sont les mœurs des Chinois? Cet enfant, après avoir cherché sur le tableau la partie du monde où est située l'Empire de Chine, me répondit, que la couleur des Chinois étoit olivatre, qu'ils étoient d'une moyenne grandeur, idolâtres, sçavans, humains, vivans en société, poligames. Cette réponse, suivie de plusieurs autres, prouva suffisamment que l'ouvrage étoit à la portée de tout le monde.

On trouvera chez M. Moithey le plan de la ville de Perpignan, assujetti à ses accroissemens, embellissemens & projets. Prix 1 liv. 4 s.

Plan de la ville de Lyon, assujetti à ses accroissemens, &c. avec les projets du nouveau confluent, la belle promenade du Breteau, &c.

Août 1787. 1725

ceux que la Ville se propose de faire au fauxbourg de la Guillo-tiere. Prix 1 liv. 4 s.

Œuvres morales de Plutarque tra- duites en françois par M. l'Abbé Ricard de l'Académie des Sciences & Belles - Lettres de Toulouse. Tome septieme. A Paris, chez la veuve Desaint, Libraire rue du foin S. Jaques, 460 pag. in 8^o.

Ce volume a paru le 18^e Mai ; le 8^e est déjà sous presse , M. R. ne perd point de tems, & dès qu'il aura fini les Œuvres Morales il s'oc- cupera des vies des Hommes Illuf- tres. Ses notes sont toujours nom- breuses & instructives. Les sommaires ou extraits de chaque ouvrage sont faits aussi d'une maniere inté- ressante , entre autres celui du Li- vre sur le Démon, ou le génie de Socrate, dans lequel M. Ricard fait voir ce qu'a pensé toute l'an- tiquité sur ce sujet.

1726 *Journal des Sçavans* ,

*Encyclopédie par ordre de matiere*⁷
vingt-deuxième livraison. A Paris,
rue des Poitevins, Hôtel de Thou.

Cette livraison qui a paru le 14
Mai est composée du tome I pre-
miere partie de la Médecine, mis
en ordre & publié par M. Vicq-
d'Azyr; du tome III premiere par-
tie de l'Histoire Naturelle des
poissons, par M. d'Aubenton; le
tome IV, deuxième partie des Arts
& Métiers Mécaniques; enfin du
tome III premiere partie de l'Art
Militaire, par M. le Chevalier de
Keralio. Le prix de cette livraison
est de 24 liv. en carton.

Elle est accompagnée d'un avis
de M. Panckoucke sur le retard
qu'a éprouvé le Dictionnaire de
Médecine; on y trouve la liste de
dix-huit Médecins habiles qui ont
tous contribué à cette partie, en-
sorte qu'on devra à cette nouvelle
Encyclopédie le Dictionnaire de
Médecine le plus complet & le
meilleur qu'il fût possible d'espé-
rer.

T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois

d'Août 1787.

*L'ILIADÉ d'Homere , avec des
remarques , précédés de réflexions
sur Homere & sur la traduction
des Poëtes , &c.* 4099

*Traité de l'Astronomie Indienne &
Orientale , &c.* 5032

*Mémoires concernant l'Histoire , les
Sciences , les Arts , les Mœurs , les
Usages , &c. des Chinois ,* 5052

*Les Livres Classiques de l'Empire de
la Chine , &c.* 1610

1728

*Bibliotheca Maphaei Pinellii Veneti ,
&c.* 1621

*Suite de l'Essai d'une Nouvelle Mé-
chanique des mouvemens progressifs
de l'Homme & des Animaux, &c.*
1646

Traité des Maladies des Enfans , &c.
1684

Nouvelles Littéraires , 1701

Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS,
POUR
L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

SEPTEMBRE.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière
N^o. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI

A V I S.

*O*N s'abonne pour le *JOURNAL DES SÇAVANS* au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le *JOURNAL DES SÇAVANS* est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.]

À Paris chez le Directeur de ce Journal, rue Plâtrière, No. 11, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M D C C L X X V I I .

PARIS CHEZ LE DIRECTEUR DE CE JOURNAL



LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS.
SEPTEMB. M. DCC. LXXXVII.

ŒUVRES Morales de Plutarque,
traduites en François, par M.
l'Abbé Ricard, de l'Académie des
Sciences & Belles-Lettres de
Toulouse. Tome cinquieme. A
Paris, chez la veuve Desaint,
&c. 1786. In-12 459 p.

L'HABILE & laborieux Tra-
ducteur fournit rapidement la
carrière dans laquelle il s'est en-
Dddd ij

gagé ; il donne dans ce cinquieme volume trois Traités de Plutarque, 1^o. *que signifie le mot EI, gravé sur la porte du Temple de Delphes.* 2^o. *Pourquoi la Pythie ne rend plus ses Oracles en vers.* 3^o. *Pourquoi les Oracles ont cessé.* S'il eût suivi l'ordre auquel il s'étoit astreint jusqu'ici, & qui est celui des éditions grecques, le Traité d'Isis & d'Osiris auroit paru le premier dans ce volume ; mais des raisons particulieres l'ont déterminé à le renvoyer ailleurs, changement qui ne peut tirer à conséquence, puisque la matiere sur laquelle roule ce Traité n'a point de rapport à la matiere de ceux qui le précédent & qui le suivent.

La question que Plutarque examine dans le Traité sur l'inscription du Temple de Delphes, paroît d'abord assez peu importante ; mais il a sçu y jeter de l'intérêt par la multitude des objets qu'il y a fait entrer. Il y discute des points

Septembre 1787. 1733

d'Histoire , de Mythologie , de
Physique , de Géométrie , de Mé-
taphysique , variété qui piquant
la curiosité soutient l'attention. On
peut lui reprocher ce goût pour la
doctrine des nombres , qui intro-
duite par Pythagore , fut renou-
vellée , du tems de l'Auteur , par
les nouveaux Platoniciens , quel-
que arbitraires , quelques frivoles
qu'en fussent les principes , comme
Ammonius un des interlocuteurs ,
né manque pas de l'observer. Aussi
ces Philosophes n'étoient pas d'ac-
cord entr'eux sur le nombre qui
méritoit la préférence : & souvent
leurs idées subtiles & métaphy-
siques échappent à l'intelligence
commune , peut être ne s'enten-
doient-ils pas trop eux mêmes. On
ne doit donc pas exiger d'un Tra-
ducteur qu'il entreprenne d'expli-
quer de pareilles énigmes , travail
dont même peu de personnes lui
fauroient gré. Aussi M. l'Abbé R.
se borne-t-il sur ce point à ce qui

009 1000 110 1000 110 1000 Dddd iij

lui paroît indispensable , & qui peut être à la portée de tout le monde. Nous ne prétendons même point lui faire un reproche , en disant que nous ne comprenons pas quelques explications qu'il donne. Lors , par exemple , qu'il parle du nombre *quatre* si révérendes des Platoniciens , il dit que ces Philosophes appelloient ce nombre le pere de la nature , parce que dans leur doctrine , les nombres étoient le principe de toutes les choses sensibles , & que le nombre 4 produisoit le nombre 10 , le plus parfait de tous , & l'image de l'Univers. « Car le » nombre dix se forme des quatre » premiers nombres 1 , 2 , 3 , 4 , » réunis ensemble , & celui de 4 » contient les trois autres. » Nous ne concevons point quels sont ces *trois autres nombres* que contient le nombre 4 . ni comment il les contient. L'obscurité vient peut-être du défaut du mot pro-

Septembre 1787. 1735

pre : comme lorsque M. l'Abbé R. dit que le nombre *cinq* est le *produit* des deux premiers quarrés. Il falloit dire que ce nombre est composé des deux premiers quarrés 1 & 4 ; mais il ne peut pas en être le produit , puitque ces deux quarrés multipliés l'un par l'autre ne peuvent jamais produire que 4.

Au reste cette doctrine sur les nombres , toute futile qu'elle est , nous apprend du moins ce que pensoient , sur une question qui a si long - tems occupé toutes les Ecoles , des hommes qui ont mérité l'estime & l'admiration de leur siecle , & à qui on ne peut refuser des talens & des connoissances Elle doit avoir sa place dans l'histoire de l'esprit humain. Mais , selon M. l'Abbé R. , une des idées les plus philosophiques « est celle de l'analogie que Piu- » tarque a voulu établir entre » toutes les parties d' l'Univers , » & qu'il étend à tous les êtres

Journal de Trévoux Dédid iv

» physiques , métaphysiques &
 » moraux. Il s'est trompé sans
 » doute dans le rapport sur lequel
 » il l'a fondé. Mais quel est l'hom-
 » me doué d'un génie assez vaste ,
 » pour se flatter de pouvoir jamais
 » saisir cette chaîne universelle ,
 » par laquelle toutes les parties
 » de ce grand tout sont secretem-
 » ment liées entr'elles ? . . . L'idée
 » n'en est pas moins belle , & l'on
 » ne doit pas moins en estimer
 » celui qui l'a conçue , & qui a
 » mis sur la voie de l'étendre &
 » de la perfectionner. »

La matiere discutée dans ce
 Traité présente une difficulté , sur
 laquelle nous aurions désiré que
 M. l'Abbé R. se fût expliqué. Il
 s'agit d'un monosyllabe grec tracé
 sur la porte du Temple de Del-
 phes. De quelle maniere y étoit-
 il écrit ? En un seul , ou en deux
 caracteres , E , ou E I ? Si l'inscrip-
 tion n'étoit formée que de la
 lettre E , on conçoit pourquoi

Septembre 1787. 1737

Lamprias frere de Plutarque, a pu prétendre que cette lettre désignoit les cinq premiers Sages de la Grece, qui l'avoient consacrée eux-mêmes, pour montrer à la postérité qu'ils n'étoient que cinq & qu'ils rejetoient les deux autres, Cleobule & Périandre, Tyrans l'un de la ville de Lindes, dans l'île de Rhodes, le second, de Corinthe. Cette lettre est en effet la cinquième de l'Alphabet, & sert à marquer le nombre 5. Mais alors on ne conçoit pas pourquoi, dans le titre, & dans tout le texte de son Traité, Plutarque écrit ce monosyllabe avec deux lettres E I, mot qui répond à notre conjonction *si*. C'est aussi ce que semblent supposer ceux des interlocuteurs qui soutiennent que l'inscription du Temple a rapport ou à la formule usitée pour consulter l'Oracle, ou à la dialectique qui dans ses raisonnemens emploie souvent la conjonction *si*. Cepen-

Dddd v

dant , si l'inscription étoit formée de deux caractères , pourquoi Plutarque lui-même soutenoit-il , comme son frere , qu'elle indiquoit le nombre 5 , ce qui l'engage dans une longue discussion sur les propriétés de ce nombre ? L'exprimoit-on donc également par E , & par EI ? Des Grammairiens , nous ne l'ignorons pas , ont avancé hardiment , que les anciens Grecs peignoient le cinquieme caractère de leur alphabet , indifféremment avec un *epsilon* tout seul , ou avec un *epsilon* suivi d'un *iota*. Mais leur opinion n'est peut-être qu'une simple conséquence , qu'ils ont cru devoir tirer des expressions de Plutarque , sans avoir des preuves positives de ce fait.

Quoi qu'il en soit , Ammonius pense que ce monosyllable signifie *vous êtes* , & énonce l'être & la puissance de la divinité. « L'existence , dit-il , n'est pas proprement notre partage. Toutes les

Septembre 1787. 1739

» substances périssables , placées
» entre la naissance & la mort ,
» n'ont qu'une apparence incer-
» taine , & existent dans notre
» opinion plutôt qu'elles n'existent
» réellement La raison en
» voulant se former une idée évi-
» dente des substances passibles &
» muables , s'égare nécessaire-
» ment , parce qu'elle s'attache à
» leur naissance & à leur mort ,
» sans pouvoir rien saisir de per-
» manent , & qui ait une existence
» réelle. On ne descend pas deux
» fois dans le même fleuve , dit
» Héraclite ; on ne trouve pas non
» plus deux fois dans le même état
» une substance périssable. » Il con-
» clut de là qu'il est ridicule de crai-
» dre la mort , puisque nous sommes
» morts déjà tant de fois , & que nous
» mourons tous les jours. « Nous
» sommes successivement plusieurs
» êtres , & la matière dont nous
» sommes formés , s'agite & s'al-
» tère sans cesse autour d'un simu-

Dddd vj

» lacre & d'un moule commun. . .
 » Quiconque change n'est pas le
 » même, il n'a donc pas propre-
 » ment l'existence, &c. » M. l'A.
 R. fait observer que ces idées
 n'ont qu'une vérité morale, &
 qu'elles ne doivent pas être trop
 pressées, parce que nous sommes
 toujours chacun un seul & même
 individu; malgré les changemens
 que subissent chez nous l'ame &
 le corps. Il nous paroît que l'idée
 de Plutarque, ou d'Ammonius
 qu'il fait parler, n'est point oppo-
 sée à l'existence identique de cha-
 que individu, au milieu des varia-
 tions qu'il éprouve, & qu'au fond
 elle est très philosophique, elle
 s'explique même par ce qui suit:
 Quel est l'être véritable? C'est
 celui qui existe de toute éter-
 nité, qui n'a ni origine, ni ter-
 mine, à qui le tems ne fait éprou-
 ver aucune vicissitude. . . Seul
 il EST, son existence est l'éter-
 nité, & par la raison qu'il EST,

Septembre 1787. 1741

» il EST véritablement. . . Voilà
» sous quelle dénomination il faut
» reconnoître & adorer cet *ÊTRE*
» suprême , à moins que nous
» n'adoptions cette formule de
» quelques anciens : *vous êtes un...*
» Ce qui EST par essence ne peut
» être qu'un , & ce qui est *un* ne
» peut pas ne pas exister , &c. »
Il est même à remarquer que l'Au-
teur , en s'expliquant sur la Di-
vinité , se sert de l'expression *l'*
être par excellence , qui ren-
ferme en lui la plénitude d'être ,
l'être qui n'est qu'être , sans addi-
tion de *non-être*. Descartes & Male-
branche n'auroient pu s'enoncer
avec plus de précision.

On remarquera de fort bonnes
notes parmi celles dont M. l'Abbé
R. a accompagné la traduction
d'un *Traité* qui en plusieurs en-
droits présente des difficultés.
Nous sommes fâchés qu'il fasse
dire à Plutarque que l'Oracle avoit
ordonné de faire un *quarré double*

1742 *Journal des Sçavans*,
de celui de l'autel de Délos, ce qui
est une opération de la plus haute
géométrie. Faire un quarré double
d'un autre c'est l'opération de la
géométrie la plus simple, puis-
qu'il ne s'agit que de trouver une
moyenne proportionnelle entre
une grandeur & son double. Aussi
l'Oracle prescrivoit il de faire un
solide double de celui de l'autel,
ce qui est un problème du troi-
sieme degré. M. l'A. R. dit que
pour le résoudre, il faudroit four-
nir une méthode de trouver deux
moyennes proportionnelles entre
la hauteur de deux cubes donnés.
Ce qui n'est point exact. Il falloit
dire, que la solution du problème
consiste à trouver deux moyennes
proportionnelles entre une ligne
donnée & son double, comme
entre 1 & 2; ou s'il l'aime mieux,
entre la hauteur du cube donné,
& le double de cette hauteur.

Le Traité suivant où il s'agit
d'expliquer pourquoi la Pythie ne

Septembre 1787. 1743

rend plus ses oracles en vers, ne présente pas moins de difficultés à vaincre que le précédent. Le texte est altéré en plusieurs endroits, & M. l'A. R. le rétablit quelquefois à l'aide d'un manuscrit du Roi. Mais il est souvent réduit à des conjectures, dont il faut bien qu'un Traducteur se contente, dans la nécessité qu'il s'impose de présenter un Discours suivi, dont toutes les parties soient assorties entr'elles. Il n'oublie pas alors d'instruire son lecteur des embarras où il se trouve, ni des moyens qu'il emploie pour se dégager. En général les observations qu'il fait pour éclaircir son texte, annoncent des recherches, de l'érudition, de la critique & du goût.

Il lui a fallu sans doute encore plus de courage & de patience pour traduire le Traité dans lequel Plutarque recherche *pourquoi les Oracles ont cessé*. Tout ce que l'Auteur dit pour résoudre cette ques-

tion, se réduit à peu de chose. L'un des interlocuteurs attribue la cessation des Oracles à la perversité des hommes, qui par les questions irréligieuses & souvent criminelles qu'ils venoient proposer, avoient forcé Apollon au silence. Un autre prétend que la cessation des Oracles, ou du moins leur diminution, vient de la dépopulation prodigieuse qu'avoient causé dans tous les États les guerres & les séditions dont ils avoient été le théâtre. Enfin un troisieme pense que les Oracles ne sont pas dirigés par les Dieux eux-mêmes, mais par des Génies, êtres intermédiaires entre les Dieux & les hommes, qui étant sujets à la mort, quoique leur vie soit de plusieurs milliers d'années, font cesser, en mourant, les Oracles dont ils avoient la direction.

Le développement de ces causes ne fait qu'une très-petite partie

Septembre 1787. 1745

du Traité , le reste est rempli par des recherches sur les causes de la divination , & par de longues digressions sur des objets qui ont très-peu de rapport à celui qu'il s'agissoit de traiter. Telles sont celles qui regardent la pluralité & le nombre des mondes , les propriétés du nombre 5 , & l'enthousiasme prophétique. On y remarque néanmoins des traits qui piquent la curiosité du lecteur , & le sauvent de l'ennui. L'opinion commune des Payens , si l'on excepte les Cyniques , les Disciples d'Aristote , & ceux d'Épicure , étoit que les Oracles émanoient des Dieux , ou du moins de ces Génies ou êtres intermédiaires dont nous venons de parler. C'est aussi d'après cette opinion que les Pères de l'Eglise attaquèrent ces Oracles pour inspirer aux fideles l'horreur & le mépris qu'ils méritoient : c'étoit attaquer l'ennemi avec ses propres armes. Vandale ,

Médecin de Harlem , s'éleva contre l'opinion reçue , & soutint que les Oracles n'ayant rien de surnaturel , il n'en falloit chercher d'autre cause que la fourberie de leurs Prêtres , & qu'ils avoient continué quelques siècles après l'introduction du Christianisme. Le P. Baltus crut voir , dans l'Ouvrage de ce savant , des principes faux & dangereux. M. l'A. R. fait sur cet objet des observations qui méritent d'être lues. Il part de ce principe que toutes les fois que , pour expliquer des faits , qui au premier coup-d'œil , offrent quelque chose de singulier & d'extraordinaire , on trouve dans des causes simples & naturelles , des moyens de solution très vraisemblables & très-suffisans , il est inutile , peut-être même dangereux , de recourir à des causes surnaturelles , & de faire intervenir des agens d'un ordre supérieur , com-

Septembre 1787. 1747
me auteurs immédiats des faits
qu'on veut expliquer.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

*INSTITUTS Politiques & Militaires
de Tamerlan , proprement appellé
Timour , écrits par lui-même en
Mogol , & traduits en François sur
la version Persane d'Abou-Taleb
al Housseini , avec la Vie de ce Con-
quérant d'après les meilleurs Au-
teurs Orientaux ; des Notes & des
Tables Historique , Géographique ,
&c. Par L. Langlès , Officier de
NN. SS. les Maréchaux de Fran-
ce. A Paris , chez Lottin de S.
Germain , Libraire & Imprimeur
ordinaire de la Ville , rue S. An-
dré-des-Arts ; Didot , fils aîné ,
Libraire , rue Dauphine , n^o.
116 ; Née de la Rochelle , Li-*

1748. *Journal des Sçavans*,
braire, rue du Hurepoix, 1787.
Avec Approb. & Priv. du Roi.
Un volume in-8°. de 522 pag.

CET Ouvrage, attribué à Tamerlan, a été composé en langue Mogole & traduit en Persan par un Auteur nommé *Abou-taleb*; on n'en connoît qu'un seul manuscrit qui se trouve en Angleterre dans la Bibliothèque du Docteur Hunter. M. White, Professeur d'Arabe à Oxford, l'a fait imprimer avec des notes & une table géographique, & M. le Major Davy y a joint une traduction Angloise, & c'est d'après cette édition que M. Langles a entrepris d'en donner une traduction Française. Il convient que cette traduction est assez exacte, mais il assure y avoir apperçu quelques contre-sens qu'il a corrigés, & divers endroits obscurs qu'il a éclaircis, de plus qu'il a fait plu-

Septembre 1787. 1749

seurs restitutions dans le texte Persan : à tout ce travail il a joint différentes notes qui , dit-il , suffisent pour le mettre à l'abri de l'inculpation du plagiat. Comme on n'a qu'un seul exemplaire de cet ouvrage , & que le traducteur françois n'a pu comparer l'imprimé avec le manuscrit original , ni avec aucun autre , il paroît difficile de hasarder des corrections , c'est ce qui a augmenté les difficultés de son travail : il pense même qu'il est absolument impossible de donner une traduction de cet ouvrage d'après la version angloise , si l'on ne consulte pas le texte. Il reste sur cet ouvrage une difficulté plus importante : est-il de Tamerlan ? M. Langlès pour y répondre transcrit dans sa préface tout ce que M. le Major Davy a écrit sur ce sujet. Celui-ci assure qu'il ne produira aucune preuve historique de l'authenticité de ces instituts , & en effet il ne propose

à cet égard que des conjectures qui ne levent point les doutes que nous pourrions avoir. On peut lire dans l'ouvrage de M. Langlès tout ce que M. Davy dit à ce sujet. Ce dernier est persuadé cependant que c'est l'ouvrage de Tamerlan, & M. Langlès adopte son sentiment.

Quoiqu'il en soit l'Auteur de la traduction angloise ne s'est occupé ni de l'histoire des différens Princes dont les noms se trouvent dans les instituts, ni même de celle de Timour, parce que nous les connoissons d'ailleurs. Pour réparer cette espece d'omission M. Langlès a composé une Histoire abrégée de ce Conquérant d'après tout ce que nous en savons; dans une table historique il fait connoître autant qu'il est nécessaire pour l'intelligence de son ouvrage, les différens personnages, & dans une table géographique les lieux dont il y est fait mention. « Ces additions, dit-il, nous ont plus

Septembre 1787. 1751

» coûté que la traduction même.
» Nous les croyons d'autant plus
» utiles que non-seulement elles
» dispensent de consulter aucun
» autre Livre pour l'intelligence
» de celui-ci , mais encore elles
» forment une espece de petite
» Bibliotheque Orientale. Outre
» l'Histoire des principales Dy-
» nasties & d'un grand nombre
» de Souverains de l'Asie , on y
» trouvera un abrégé de la Reli-
» gion Musulmane , & beaucoup
» de détails sur les mœurs des ha-
» bitans de la plus belle partie du
» monde. » Ceux qui liront cet
ouvrage sauront gré à M. Langlès
d'avoir rassemblé ainsi ces diffé-
rentes notes dans le dessein d'é-
pargner au lecteur la peine de les
chercher ailleurs.

M. Langlès a placé à la tête de
ce volume le portrait de Tamer-
lan tiré d'un ouvrage acquis à Su-
rate par M. J. Cleland & donné à
la Bibliotheque Bodlesonne en

1752 *Journal des Sçavans* ,

1737. Cet ouvrage contient cent soixante-dix-huit portraits de Râjas Indiens y compris Tamerlan & les Grands Mogols ses successeurs jusqu'à Aurengzeb.

Il est nécessaire d'avertir ici que dans le manuscrit original l'Auteur commence par les *Instituts* qui sont suivis de la partie intitulée : *Dessins & entreprises* , le Traducteur Anglois a cru devoir renverser cet ordre & commencer par la seconde partie qui appartient plus à l'histoire. M. Langlès s'est conformé à l'ordre de l'Auteur , mais il ajoute à l'ouvrage un précis historique de la Vie de ce Conquérant.

On sent aisément qu'une Histoire de Tamerlan placée ainsi à la tête de cet ouvrage , ne peut contenir tous les détails de la Vie de ce Prince que nous connoissons déjà par plusieurs ouvrages imprimés , les uns traduits de l'Arabe & du Persan , les autres faits d'a-
près

Septembre 1787. 1753

près les Manuscrits Orientaux par différens Auteurs Européens ; ce n'est donc ici qu'un sommaire propre à instruire ceux qui n'auroient pas lu les autres ouvrages. Mais l'Auteur nous paroît avoir adopté un peu de cette prévention que nous remarquons dans quelques Ecrits Orientaux. Nous ne nous arrêtons pas sur cette partie, & nous passons au morceau principal savoir les Instituts & les Projets.

Tamerlan adresse cet ouvrage à ses enfans, heureux conquérans des Royaumes, & à ses descendans sublimes conquérans du Monde Il le divise en deux parties, 1^o. ses Instituts ; 2^o. ses projets & ses entreprises. Tamerlan, ou l'Auteur quel qu'il soit, est continuellement occupé à faire l'éloge du conquérant, à justifier ses conquêtes par la sagesse de ses desseins & des mesures prises auparavant, & par la bonté de son

Septembre.

Eeee

gouvernement. Le lecteur ne doit pas perdre de vue cependant que c'est ce Tamerlan qui a égorgé des millions d'hommes & qui a été un des plus grands fléaux de l'Univers, réflexion qui révolte souvent contre son apologiste.

Voici son début adressé à ses enfans : « Qu'ils sachent que plein
» de confiance en la bonté du
» Très-Haut, j'espère que plu-
» sieurs d'entr'eux s'assoieront
» après moi sur le trône de la
» puissance; c'est ce qui m'engage
» à recueillir pour eux, les ma-
» ximes que je me suis faites à
» moi-même. Leur fidélité à les
» observer leur assurera une for-
» tune pour laquelle j'ai eu à sur-
» monter tant d'inquiétudes, de
» fatigues & de dangers, & dont
» je suis redevable à la protection
» du ciel, à l'heureuse influence
» de la Religion de Mohammed
» (à qui Dieu fasse paix), & à
» la puissante intercession de ses

Septembre 1787. 1755

» descendans & des compagnons
» de ses travaux. Que ces ma-
» ximes soient donc la regle de
» leur conduite & de leur admi-
» nistration afin qu'ils conservent
» l'Empire que je leur aurai transféré.
» mis. »

Ces maximes sont au nombre de douze , & ce sont elles qui ont servi à l'élever à l'Empire , à lui faire conquérir des Royaumes , à les lui conserver & à le rendre redoutable. En voici le précis :

- 1°. Etendre la Religion de Dieu , le Musulmanisme.
- 2°. Profiter des divers talens des hommes , de leur courage pour conquérir , & de leur sagesse pour gouverner.
- 3°. Se conduire avec vigilance , activité , humanité & patience.
- 4°. Observer le bon ordre & les réglemens établis.
- 5°. Récompenser les Officiers & les Soldats en les traitant bien.
- 6°. Être juste & impartial.
- 7°. Traiter avec distinction les descendans du Pro-

phete, les Savans, les Docteurs de la Loi, les Philosophes & les Historiens. 8°. Être constant dans l'exécution des projets arrêtés. 9°. Connoître l'état du peuple & traiter les grands comme ses frères, & les petits comme ses enfans. 10°. Recevoir avec bonté ceux qui se soumettent d'eux-mêmes. 11°. Récompenser tous ceux qui ont rendu des services. 12°. Estimer toujours les Soldats, même lorsqu'ils combattent contre vous.

Une Puissance, dit l'Auteur, qui n'est pas appuyée sur la Religion & les Loix, ne gardera pas long-tems son état & sa force. Elle ressemble à un homme nud qui fait baisser les yeux à tous ceux qui le voient & n'inspire de respect à personne. Le Traducteur met en note que cette comparaison paroît manquer de justesse. Il semble cependant que la nudité fait baisser par honte les yeux,

Septembre 1787. 1757

ainfi lorsque l'on est devant un Prince qui n'a pas de religion , ce n'est pas par respect pour sa personne qu'on baisse les yeux , mais par honte & par crainte parce que sans la Religion & les Loix il est comme nud.

A ces principes généraux Tamerlan joint des réglemens & des loix qu'il observa , dit-il , fidelement pendant la durée de son regne , & dans l'exposition qu'il en fait il ne perd aucune occasion de faire son apologie , aussi nous pensons qu'un Ecrivain qui voudroit composer l'Histoire de ce Prince , doit être attentif à ne pas adopter tous ces éloges , cet ouvrage seroit un mauvais guide.

Les réglemens qui y sont exposés concernent les Hordes & les Tribus des Arabes & autres Peuples qui se réfugioient auprès de Tamerlan , l'agrandissement de sa puissance , la formation de ses Armées , la paye des Officiers &

1758 *Journal des Sçavans* ,

des Soldats , le partage du revenu des provinces , les pensions de ses enfans & de ses descendans , la punition des grands & même de ses propres enfans. L'Auteur passe ensuite à ce qui concerne les Ministres , aux qualités qu'ils doivent avoir , à celles des Chefs des Armées & des différens Officiers , à l'avancement des Soldats depuis le rang le plus bas jusqu'au plus élevé , aux largeesses & aux honneurs accordés aux Grands , aux Soldats & au Peuple. Il regle le nombre des tymbales & des étendarts que chaque Officier doit avoir , les munitions & l'équipement de l'armée , la maniere de se présenter dans les audiences & dans les assemblées en tems de paix & de guerre , le service des Visirs , la création des Emirs de hordes & des compagnies , la conduite du se:viteur envers son maître , & celle de celui-ci envers son Souverain , celle qu'on doit

Septembre 1787. 1759

tenir envers les amis & envers les ennemis , la préséance dans le Conseil.

Il fait encore des Réglemens pour la conquête des Royaumes , c'est-à-dire , que lorsqu'un Royaume voisin & indépendant est mal gouverné , Tamerlan qui se regardoit comme un Prince chargé de secourir les peuples , se croyoit autorisé à envahir le pays. C'est d'après ce principe qu'il alla faire des ravages horribles dans l'Indoustan , dans le Khorasan , dans la Perse. Tout sentiment qui s'éloignoit de la Religion Musulmane , même parmi les Sectes de cette Religion , étoit pour lui un motif d'entrer à main armée dans un pays.

Il régle également ce qui concerne les Royaumes conquis , il indique les moyens d'entretenir des correspondances & de connoître l'état des Royaumes , des Provinces , du Peuple & de l'Ar-

1760 *Journal des Sçavans*,

mée, fixe des sommes pour l'entretien des tombeaux & des chefs de la Religion. Il parle auſſi de la collection des revenus & des contributions, de l'ordre & de la diſpoſition de l'Empire, de ce qui regarde la culture, la population, la ſûreté & la police, la guerre, l'ordre de bataille. Tous ces Réglemens ſont expoſés dans des chapitres aſſez courts. « Tel eſt le » plan, dit l'Auteur, que je ſuivis » pour conquérir les Royaumes » & ſoumettre l'Univers, pour » vaincre les Armées, ſurprendre » mes adverſaires, me concilier » ceux qui traverſoient mes » deſſeins, & enfin pour diriger » ma conduite envers mes amis » & envers mes ennemis. »

La ſeconde partie intitulée: *Projets & entrepriſes*, renferme une eſpece d'hiſtoire apologétique de ce Conquérant, c'eſt pour cette raiſon & pour ne pas en faire une nouvelle que le Tra-

Septembre 1787. 1761.

ducteur Anglois a cru pouvoir commencer par cette partie. Tamerlan ou son panégyriste donne d'abord une idée de son caractère & de sa conduite , & en fait l'application aux événemens qui en conséquence ont été suivis des plus grands succès.

En général si cet ouvrage ne nous présente pas les événemens avec la vérité si nécessaire à l'histoire , il nous fait au moins connoître beaucoup d'usages des Tartares & la forme de leur gouvernement sous les descendans de ce barbare.

Cet ouvrage est dédié à l'Académie des Inscriptions , mais en général l'Académie , en agréant un pareil hommage , ne se rend pas garante des opinions d'un Auteur , comme quelques personnes paroissent vouloir le faire croire.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



Eeee v.

1762 *Journal des Sçavans,*

*LETTRE adressée à M. de Guignes
au sujet de l'impression d'un Livre
Arabe en Sicile, annoncée dans le
Journal des Sçavans.*

MONSIEUR,

Puisque vous avez jugé digne de votre attention le petit essai d'un manuscrit Arabe Sicilien qu'on publie à Palerme, & que vous l'avez honoré de vos remarques, je vous prie, pour l'intérêt que j'ai pris à ce travail, de vouloir bien me permettre que je m'adresse à vous, pour vous entretenir de cet objet & réclamer vos lumières. Si je ne l'ai pas fait plutôt, c'est que je me proposois de pouvoir être à même de vous donner une idée complete de l'ouvrage que j'ai entrepris de pu-

Septembre 1787 } 1763

blier ici en attendant qu'on eut fini de graver, d'après la forme originale, la première forme du Code dont il s'agit, en imitant au juste l'écriture de l'original lui-même, dont l'imprimé que vous avez observé ne contient que la réduction en lettres *nesqui* & la traduction latine à côté, sur quoi je me proposois également de demander votre jugement ainsi que votre avis.

Je vous envoie donc mon imprimé & j'y joins une estampe qui représente dans tout son aspect & qui exprime dans toute sa teneur la première page du manuscrit, pour que vous daigniez en faire la confrontation avec mon imprimé. Vous observerez que l'écriture de l'original est des plus anciennes & peut être celle du X^e. siècle; que l'Auteur, soit son copiste, formoit mal ses lettres, qu'il se plaisoit à de vaines élégances, à des traits de

Eeee vj

plume (*duclus litterarum*) singuliers qu'il entrelaçoit avec d'autres mots dont ces traits dépriment considérablement la connoissance, de sorte que c'est avec beaucoup de peine que M. l'Abbé Vella, notre rédacteur, a pu les démêler, ce qui est arrivé à des autres en Allemagne, & je crains même qu'en réduisant par vous-même l'écriture barbare du Code, vous ne touchiez aux peines que ces difficultés nous ont occasionées lors de cette réduction. La littérature est patiente & j'espère que votre ardeur pour les connoissances intéressantes ne vous rebutera pas de ce travail.

Il s'agit maintenant de satisfaire à votre digne curiosité sur l'histoire & la découverte de ce Code, curiosité dont je me suis aperçu par votre jugement inféré dans le Journal.

Parmi les livres anciens & modernes dont est enrichie la Biblio-

Septembre 1787. 1765

theque du Monastere de Saint-Martin, qui est une Abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, à trois lieues de Palerme, il se trouve une Collection de Codes Arabes qu'on assure avoir été formée en partie par celle de l'Abbé la Farina célèbre savant Sicilien, Bibliothécaire de l'Escorial à la moitié du siecle dernier, possesseur d'un nombre considérable de manuscrits Arabes dont ses héritiers, à ce qu'on dit, vendirent une portion à l'Abbaye de S. Martin. On ne fait pas pourtant si le Code dont il s'agit étoit du fond de la Bibliotheque de l'Abbaye, ou bien provenant de la Collection de l'Abbé la Farina. Maintenant il n'est pas rare de trouver dans les Bibliotheques Siciliennes des Codes Arabes dont elles abonderoient si l'indifférence des siecles n'en eut pas supprimé un très-grand nombre. Le manuscrit dont il s'agit a été trouvé parmi ceux de la Col-

1766 *Journal des Scavans*,

lection de S. Martin. M. le Bailly de Suffren a voulu l'observer à son passage de Palermé. La matière qu'on y traite ne sauroit être plus intéressante pour l'histoire aux époques des Sarafins. Ce Code contient, ainsi que vous en êtes informé, les Lettres que les Grands Emirs de Sicile écrivoient aux Emirs provinciaux qui relevoient d'eux, dont le nombre avoit été fixé à six dans la division politique. On y lit les réponses que les Emirs subalternes faisoient aux Grands Emirs, & celles qu'on adressoit aux Mulei Aglabites de Kairouan, & aux Sultans Phathimites d'Egypte, ainsi que leurs réponses concernant les opérations relatives au gouvernement.

Ce Code est dans son entier, le frontispice est enrichi par des ornemens, la dernière page est finie en pyramide renversée. Quoique ce manuscrit ne soit pas mutilé, il a pourtant souffert des

Septembre 1787. 1767

altérations à cause de son antiquité. Lorsqu'on l'avoit relié on avoit manqué le registre des pages qui ne se suivant pas ont beaucoup fatigué le réducteur qui a dû courir après les renvois & l'ordre chronologique.

Les Lettres contenues dans ce volume commencent au premier établissement d'Adelkam en Sicile dont a parlé Léon Africain dans sa Description d'Afrique, *verbo* Kairouain. Elles nous fournissent depuis l'année 213 à l'année 375 de l'hégire. Un coup de mauvais tems obligea en 1783 de relâcher dans ce port, le bâtiment qui de Naples reconduisoit chez lui Achmet ben Ghufman Maghia, Ambassadeur de Maroc auprès de Sa Majesté mon Souverain. L'Abbé Vella lia connoissance avec cet Ambassadeur qui, aux instances de Vella, fournit de Maroc la progression de ces Lettres de 375 à l'année 380.

Un autre Code du nombre de ceux de l'Abbaye de S. Martin, mêlé à des objets indifférens quoiqu'Arabes, nous a donné la suite de celles-ci jusqu'à l'année 391.

Depuis, le bon Achmet nous a transmis la progression jusqu'à l'année 409, mais notre malheur l'ayant fait absenter de Mekenèz & conduit à Constantinople, nous avons vu interrompre avec peine la continuation de cette découverte que je ne désespérois pas de pousser jusqu'aux Normans.

Par cet exposé vous concevrez aisément que nous possédons les titres originaux qui fourniront à l'Histoire de Sicile de quoi remplir les lacunes & l'obscurité de la Chronique de Cambridge, l'Histoire d'Abulfedha, de Schehabeddin, de Novairi, & des Ecrivains Grecs & Italiens aux époques Sarafines.

L'idiome qui est employé dans ce manuscrit n'est pas l'Arabe tout

Septembre 1787. 1759

pur , ainsi que vous l'avez très-bien observé , ce qui pourroit faire croire que cette langue , passant d'Afrique & ayant été traitée par différens peuples barbares , en a dû contracter des idionismes qui l'ont corrompue & y ont mêlé les articles dont elle devoit manquer , en y introduisant également des mots qu'on ne trouve point dans d'autres Livres Arabes , mais qu'on croit appercevoir dans le jargon du peuple de Malthe qui s'entend assez bien avec le Barbareſque. Ceux de Maroc écrivent actuellement l'Arabe corrompu qui est celui du Code dont il s'agit , puisque la suite des Lettres qu'Achmet nous a procurée & celles qu'il nous a écrites lui-même ressentent le même style & la même corruption d'ortographe & de paroles. Vous conjecturerez aisément Monsieur , par tout ce dont je viens de vous entretenir , qu'il

1770 *Journal des Sçavans*,

se trouve à Fèz, à Mekenèz des copies des Registres des Lettres du Gouvernement de Sicile : notre ami n'auroit pas pu fournir la continuation dont il nous a fait présent, & qui fournit d'une maniere assez précise les pieces mêmes & suivantes à remplir nos considérables lacunes.

Tout ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire, c'est le résultat des réflexions que j'ai faites sur les rapports de l'Abbé Vella. Vous demeurez à Paris qui est pour ainsi dire la métropole des sciences & de l'univers ; il s'y trouve des hommes de toutes les nations ; vos connoissances, votre érudition peuvent vous fournir aisément le moyen de rectifier les observations que je mets sous votre examen, & nous rassurer sur nos doutes, en daignant de concourir par vos lumieres aux éclaircissemens dont nous avons besoin. Vous aurez la bonté d'a-

Septembre 1787. 1771

dresser la réponse par le canal de M. le Marquis Caraccioli ; ce philosophe vertueux & ami des sciences, se charge de vous faire parvenir cette lettre & ne dédaignera d'en recevoir la réponse. Pardonnez Monsieur mon indiscretion , la réputation a quelquefois ses désavantages , ce n'est qu'à elle que vous devez vous plaindre de mes importunités. Je suis avec la considération & le dévouement le plus parfait, &c. ALFONSE AIROLDI, Archevêque d'Eraclee.

Palerme, le 12 Octobre 1786.

Nota. L'entreprise dont il s'agit dans cette lettre est importante pour l'Histoire de la Sicile , & mérite d'être encouragée , mais il est nécessaire en même tems d'examiner avec la plus grande attention le degré de confiance que ces manuscrits peuvent mériter. Nous ne dissimulons pas qu'ils

1772 *Journal des Sçavans* ,

nous paroissent toujours suspects , malgré ce que M. l'Archevêque d'Eraclee vient d'exposer. C'est aux divers savans qui sont en Sicile qui les ont sous les yeux , ainsi que la traduction de M. l'Abbé Vella , à les examiner & à comparer les faits qui y sont rapportés avec ce que les autres Historiens en disent. Dans le peu que nous en avons vu , les noms propres sont très corrompus , les époques sont différentes de celles que nous connoissons , & il ne nous paroît pas naturel que des Chefs du Gouvernement aient employé dans leurs lettres adressées à des Princes d'Egypte & à d'autres un style aussi barbare & aussi populaire, ce qui nous fait toujours douter de l'authenticité de ces manuscrits.



Septembre 1787. 1773

*LETTRE à Messieurs les Auteurs du
Journal des Sçavans , concernant
les Lettres de M. Savary sur l'E-
gypte. Par M. d. S * **

M. MICHAELIS , savant aussi distingué par l'étendue de ses connoissances , que par une saine critique , a commencé , il y a plusieurs années , à publier en Allemagne une espèce de Journal de Littérature Orientale , sous le titre *Orientalische und exegetische Bibliothek*. Il y rend compte des Ouvrages relatifs à l'étude des textes originaux des Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament , & de ceux qui ont pour objet l'histoire , les mœurs , les écrits , les langues , en un mot la Littérature des Orientaux. On trouve dans le dernier volume de cet Ouvrage , publié en l'année 1786 , l'annonce du premier vol. des Lettres de M. Savary sur l'E-

gypte. Le jugement qu'en porte ce savant critique mérite d'autant mieux d'être connu, qu'il est fort différent de celui qu'en ont porté plusieurs Ecrivains tant nationaux qu'étrangers, & c'est en cela qu'il m'a paru nécessaire de le faire connoître.

M. Michaelis remarque d'abord que l'Ouvrage de M. S. paroît d'autant plus intéressant que l'Auteur, en écrivant, semble avoir toujours eu en main la description de l'Egypte d'Aboulféda; qu'il l'a citée fréquemment, & qu'il confirme ordinairement le témoignage de cet Ecrivain; & cette circonstance est pour lui un motif d'intérêt personnel qui attache une nouvelle importance aux Lettres sur l'Egypte, parce qu'il est indubitable que la description de l'Egypte d'Aboulféda, dont M. S. a fait usage, est celle qui a été publiée par M. Michaelis lui-même à Gottingue en 1776, avec une version latine & des no-

Septembre 1787. 1775

tes. Quoique M. S. ait gardé sur cet article le silence le plus exact pour des raisons qui ne sont pas difficiles à deviner, il lui est cependant échappé de citer dans un seul endroit (p. 90), la page où se trouve l'autorité dont il fait usage, & cette circonstance jointe à la comparaison que l'on peut faire de l'édition donnée par M. Michaelis, & des textes cités par M. S., démontre, d'une manière positive, qu'il n'a consulté que cette édition, & non des manuscrits, comme il se proposoit vraisemblablement de le faire entendre à ses lecteurs. La première lettre de M. S. est datée d'Alexandrie le 14 Juillet 1777 ; M. Michaelis a peine à se persuader que M. S. étant en Egypte à cette époque, put déjà avoir entre les mains la description de l'Egypte d'Aboulféda publiée seulement en 1776. Il présume d'ailleurs que si M. S. l'avoit eue alors, il auroit principalement dirigé ses pas &

ses recherches vers le Delta. En effet il auroit appris du savant éditeur que cette partie de l'Égypte étoit celle sur laquelle les voyageurs précédens nous avoient donné moins de lumières, &, en remplissant le vuide que les autres avoient laissé, il auroit travaillé avantageusement pour sa propre réputation, qu'il paroît ne pas envisager avec une indifférence stoïque.

De cette observation M. M. en conclut que ce n'est qu'après son retour en France que M. S. a fait usage d'Aboulséda, & a recueilli les textes de cet Auteur pour les comparer à ses observations particulières, & il soupçonne qu'il en pourroit bien être de même des Auteurs Grecs & Latins dont les écrits semblent avoir guidé les pas du voyageur françois ou éclairé ses recherches. Il pense bien avec M. S. qu'il importe qu'un voyageur, avant de commencer ses voyages, ait une
connoissance

connoissance assez profonde de la géographie & de l'histoire ; mais il croit que ces deux flambeaux lumineux doivent marcher devant lui & guider ses pas , & qu'à son retour le voyageur doit bien se garder de les tenir entre lui & son lecteur de maniere que leur éclat l'offusque & l'empêche d'appercevoir les vérités ou les faits dont il lui offre le récit. Or M. M. croit que M. S. n'a pas assez fait attention à éviter cet inconvénient. Dès la 1^{ere}. Lettre , dit-il , on se trouve accablé d'histoire ancienne & de géographie. Cette érudition est à charge au litterateur qui en fait encore plus que l'Auteur ne lui en dit , ou dont les connoissances sont au moins plus exactes. Elle l'est aussi au lecteur moins érudit qui cherche dans la relation d'un voyage, ce que l'Auteur a vu de ses yeux , & non des événemens arrivés plusieurs siècles auparavant , ou des choses qu'il a lues

1778 *Journal des Sçavans*,

il y a long tems jointes encore à un mélange de déclamations & de remarques triviales.

Il est assez étonnant, remarque encore notre critique, que lorsqu'il (M. S.) parle d'un événement postérieur à l'Ere Chétienne, sa maniere de s'exprimer diffère toujours d'un siècle de celle des autres Ecrivains. Ainsi la ville d'Alexandrie a été conquise par les Sarrazins, suivant M. S. vers le milieu du VI^e. siècle, c'est-à-dire, en l'année 651. Rosette a été bâtie dans le VIII^e. siècle, c'est-à-dire, en 870. Enfin, les Turcs ont fait la conquête de l'Egypte dans le XV^e. siècle. M. Michaelis pense que l'Auteur auroit dû joindre à son Ouvrage un petit Dictionnaire pour l'intelligence de ces expressions, & prétend qu'en Allemagne on traiteroit peu honnêtement un Ecrivain qui s'exprimeroit de la sorte.

M. Michaelis se borne à examiner l'usage que le voyageur a fait des

Septembre 1787. 1779

Écrivains Arabes, & singulièrement d'Aboulfeda. Il est un peu surpris de la facilité avec laquelle M. S. faisoit usage de la langue Arabe au point de n'être pas reconnu pour étranger par les naturels du pays, parce qu'il remarque que la manière dont l'Auteur a exprimé en caractères François les textes Arabes qu'il a cité, ne représentent point du tout la prononciation vulgaire de l'Arabe, mais tout au plus une prononciation grammaticale telle qu'on peut l'apprendre dans les livres élémentaires. Il prétend que ces textes Arabes, imprimés en caractères François, ne font d'aucune utilité, que pour les entendre il a été obligé plus d'une fois d'avoir recours au texte imprimé en caractères Arabes, & que cela peut tout au plus servir à donner à l'ouvrage un air de pédanterie, & il compare l'effet de cet artifice à l'adresse d'un Charlatan qui guérissoit ses malades en

les étourdissant de mots grecs.

Mais enfin dit M. M. comment M. S. a-t-il fait usage d'Aboulféda ? C'est indubitablement ma traduction & mes notes qu'il a employées, & il les a employées comme son propre bien sans prévenir ses lecteurs qu'il profitoit de la traduction & des notes d'un autre. Il a fait sagement : car il y a si peu de rapport pour le commerce des livres entre la France & l'Allemagne, qu'un ouvrage d'Aboulféda imprimé à Göttingue devoit être tout au plus entre les mains d'un petit nombre de personnes, en sorte que l'on pouvoit aisément puiser dans cette source & se l'approprier. La fameuse Colonne d'Alexandrie que l'on nomme ordinairement la Colonne de Pompée, est appelée par Aboulféda *Amoud alsawari*, & M. Michælis avoit traduit ces mots par la *Colonne de Sévere*. Dans ses notes il avoit établi les fondemens sur lesquels il appuyoit sa conjecture, &

Septembre 1787. 1781

avoit montré principalement par un passage de Spartien , que l'Empereur Alexandre Severe avoit accordé plusieurs privileges à la ville d'Alexandrie , ce qui pouvoit donner lieu de conjecturer que la ville avoit élevé cette colonne en son honneur. Cette conjecture , contre laquelle plusieurs savans ont formé des objections , paroît aujourd'hui beaucoup moins vraisemblable à M. Michaelis. Cependant il s'étonne de la retrouver dans M. S. exprimée avec plus d'assurance qu'il n'avoit osé le faire, & établie sur le même texte de Spartien qu'il avoit allégué , & cette conformité lui paroîtroit bien étrange , s'il ne savoit d'ailleurs que son ouvrage n'est pas inconnu à M. S. Les Savans & les voyageurs , a dit ce dernier , ont fait des efforts infructueux pour découvrir à quel Prince on l'avoit érigée. Les plus sages ont pensé que ce ne pouvoit être en l'honneur

ELCCX

1782 *Journal des Sçavans* ,
de Pompée, puisque Strabon &
Diodore de Sicile n'en ont point
parlé. Ils sont restés dans le doute.
Il me semble que Aboulféda pou-
voit les en tirer. Il l'appelle la co-
lonne de Severe, & l'histoire nous
apprend que cet Empereur &c.
M. Michaelis reconnoît ici tout ce
qu'il avoit dit à ce sujet, & puis-
que M. S. ignore les objections qui
ont été proposées contre cette ex-
plication, M. Michaelis en tradui-
fant la description de Fostat, d'a-
près Aboulféda, avoit laissé une
partie du texte de cet Auteur sans
traduction, & avoit cru devoir
prévenir le lecteur qu'il ne l'enten-
doit pas (p. 28--33.) M. S. a
copié cette même description, à
l'exception des termes que M. M.
n'avoit pu traduire, mais il a suppri-
mé les points qui indiquoient cette
lacune, & a omis très adroitement
d'avertir qu'il n'entendoit point,
ce dont personne ne lui fournissoit
l'explication.

M. M. craint que M. S. ne se soit permis d'user avec la même liberté de quelques autres ouvrages, & des relations des autres voyageurs, & ce doute lui paroît capable de jeter une grande méfiance sur les récits de l'Auteur, qu'il semble plutôt un compilateur, que l'historien des choses dont il a été témoin. Il craint même que M. S. n'ait consulté les récits des voyageurs précédens que depuis son retour ce qui diminueroit encore l'autorité de ses récits.

M. M. cite quelques exemples des observations de l'Auteur, qui lui paroissent digne d'attention, mais dont la certitude lui semble affoiblie par les remarques précédentes, & relève quelques erreurs que nous passerons sous silence.

Il vient ensuite à une explication d'un passage d'Abouliéda, dont tout le mérite appartient à M. S. Je le cite d'autant plus volontiers, dit il, que je n'ai rien ici à

revendiquer, & que je suis bien aise de faire connoître la maniere de M. S. quand il pense par lui-même. Aboulféda rapporte qu'au même lieu où Fostat fut bâtie, dans le 7^e. siècle, il y avoit précédemment un ancien château nommé *kasr alschama*. J'avois conservé ce nom, dit M. M., comme un nom propre, & j'avois observé expressément dans une note que je me garderois bien de chercher la signification de ce nom dans la langue Arabe comme avoit fait M. Reiske, parce qu'il étoit antérieur à l'entrée des Arabes en Egypte. M. S. a dû lire cette réflexion, mais il n'a pas apparemment senti la force de cette preuve, & que ce nom devoit avoir une origine Grecque ou Copte, & il n'a pu résister à son penchant pour établir des faits sur de simples étymologies. Il explique le mot *Schama* par la langue Arabe, & traduit ce nom propre le Château des Lumieres. C'étoit-là, dit

Septembre 1787. 1785

M. S., qu'étoit Babylone bâtie par
Cambyse lorsqu'il fit la conquête
de l'Egypte, & dont la position a
été un sujet de contestation entre
les Géographes Voilà. Monsieur,
(ce sont ses termes) la forteresse de
Babylone, objet des recherches &
des erreurs d'un grand nombre de
savans. Les Perses, adorateurs du
Soleil, entretenoient en ce lieu
un feu perpétuel, & c'est pour
cela que les Arabes ont nommé
cette forteresse le Château des
Lumieres. Je ne nie pas, observe
M. M. que Babylone ait été en ce
lieu : mais pour admettre cette
explication il faudroit supposer
que le mot *Schama* signifiât alors
des cierges, & que les Perses aient
employé des cierges pour l'entre-
tien de leur feu perpétuel. Et qui
est ce qui a jamais eu un tel rêve ?
Cambyse est entré en Egypte 523
ans avant J. C., & les Arabes sui-
vant M. S. lui-même n'y ont péné-
tré que 642 ans après l'Ere Chré-

Fff v

rienne. Ainsi le temple bâti par Cambyse subsistoit encore suivant ce voyageur, 1160 ans après sa construction, quoique aucun Auteur ancien, ni Strabon lui-même ne nous en ait donné la description. Ainsi il existoit encore à cette époque un temple des adorateurs du feu nommé à cause de cela même le temple des lumieres, & ce temple avoit subsisté sous l'Empire des Rois grecs au milieu des Chrétiens. M. S. cite il est vrai un texte de Strabon, mais cet Auteur ne parle point d'un temple : il ne parle que d'une forteresse nommée Babylone. Il ne dit point non plus qu'elle ait été bâtie par les Perses & par Cambyse, mais par des Babyloniens fugitifs à qui les Rois d'Egypte avoient donné un asyle. M. S. ne se contente pas de cette découverte, il reproche à M. Niebuhr, comme une erreur, d'avoir pris pour une citadelle bâtie par des Arabes cet ancien

Septembre 1787. 1787

temple du feu que M. S. a vu
2300 ans après Cambyse. M. M.
termine cette observation en se
demandant à lui-même si un livre
où l'on rencontre de pareilles mé-
pris s mérite qu'on le lise ou qu'on
perde son tems à le critiquer.

Il croit cependant nécessaire de
relever encore une erreur de l'Au-
teur des Lettres sur l'Egypte, pour
faire voir la confiance qu'il mérite
lorsqu'il cite les Ecrivains Arabes ,
& qu'il prétend apprendre quelque
choses de nouveau aux savans.
Elmacin , dit M. M. , a souvent
l'honneur d'être cité par M. S. , par-
ce que l'Arabe y est accompagné
d'une version latine. C'est d'après
le témoignage de cet Auteur qu'il
prétend prouver que Rosette a été
bâtie dans le VIII^e siècle. Sicard ,
Pockocke, Niebuhr & d'autres écri-
vains, dit M. S. , n'ont pu détermi-
ner le tems de la fondation de
cette ville , cependant Elmacin
nous apprend (p. 153.) qu'elle a

Ffff vj

été bâtie sous le gouvernement du Khaliphe Mutawakkil du tems du Patriarche Coiras, vers l'an 870. Elmacin au contraire, remarque à ce sujet M. M, nous apprend que vers ce tems-là Rosette & plusieurs autres villes furent entourées de murs. Elles étoient donc plus anciennes, & qui sait de combien de siècles ? Un lecteur même peu instruit pourroit encore avoir peine à comprendre comment Mutawakkil mort en l'année 861 de J. C., a pu bâtir ou fortifier une ville en l'année 870. La solution de ce problème, c'est que M. S. ignore la maniere de calculer les années de l'Hégire, & ne fait pas même qu'il existe des livres qui pourroient lui fournir les calculs qu'il ne peut faire lui-même. Il ne suit d'autre maniere que d'ajouter le nombre des années de l'Hégire à 622, sans réduire les années lunaires en années solaires.

Je n'irai pas plus loin, dit en fi-

Septembre 1787. 1789

nissant le critique Allemand. Voilà donc cet homme qui a été tant vanté dans nos gazettes qui ne sont que l'écho des gazettes françoises, & dont le projet d'un voyage en Asie a été présenté comme digne d. l'attention des gens de lettres & capable de donner les plus belles espérances.

Je ne puis me dispenser de remarquer une méprise de M. S. qui est échappé à M. M. Le voyageur François (p. 27) voulant donner une idée de la population d'Alexandrie au tems où les Arabes en firent la conquête, il s'appuie de l'autorité d'Elmacin, & fait dire à cet Auteur qu'il y avoit alors 12000 vendeurs d'huile fraîche. La singularité de cette expression m'a engagé à recourir à Elmacin Le texte Arabe m'a appris que cet Auteur ne parloit ni de marchands d'huile ni d'huile fraîche, mais de marchands de légumes & d'herbages. C'est ce que signifie le mot

1790 *Journal des Sçavans*,
Bakkal. Ne comprenant pas d'où
venoit l'erreur de M. S, j'ai con-
sulté la version latine d'Erpenius.
J'y ai vu ces mots *Olitores vendentes
olus viride*, ce qui signifie la même
chose que le texte Arabe : & j'ai
reconnu, 1°. que M. S. n'avoit pas
consulté le texte Arabe, (il est
assez difficile de dire pourquoi) ;
2°. qu'il n'avoit pas pris la peine
d'ouvrir un Dictionnaire latin. Il
y auroit appris que le mot *olitor*
ne signifie pas un marchand d'huile,
& que de l'huile se nomme en latin
oleum & non *olus*. Ce trait me
dispensera d'en citer quelques au-
tres qui sont à peu près de la même
force.



Septembre 1787. 179 I

DE la réforme des Loix Civilles ; par
M. d'Olivier, Docteur ès-Loix.
Deux volumes in-8°. brochés,
prix, 6 l. A Paris, chez Mérigot
le jeune, Libraire, quai des Au-
gustins, & Nyon l'aîné, Libraire,
rue du Jardinnet, avec cette épi-
graphe tirée d'Horace :

*Fuit hæc sapientia quondam leges incidere
ligno.*

LE titre seul de cet Ouvrage en-
l'annonce assez l'objet, & plus
cet objet est grand & important,
plus il fait voir combien il seroit
difficile d'en donner un extrait que
l'on ne pourroit faire qu'en morce-
lant un tout très-savant, & dont
toutes les parties sont liées les unes
aux autres, & sont des conséquen-
ces inséparables les unes des autres;
nous croyons donc devoir nous
contenter d'en présenter une idée

1792 *Journal des Savans*,

sommaire , & d'exhorter nos lecteurs à lire & à peser très-attentivement la solidité de ce Traité plein de recherches sçavantes & curieuses de(quelles il est impossible de juger saine-ment sans avoir lu l'Ouvrage entier.

On trouve en tête de cet Ouvrage une dédicace en forme d'inscription dans laquelle l'Auteur ne nomme point la personne à laquelle il l'adresse , mais il est aisé de deviner que c'est à un Prince bien-faisant qui fait le bonheur de son peuple.

L'Auteur a jugé , à ce qu'il paroît par son plan , que pour marquer les inconvénients de la Jurisprudence actuelle , il falloit suivre l'histoire des Ecoles de Droit , où il trouve , en partie , l'origine d'une foule d'abus qui se sont glissés dans la maniere d'envisager la science du Droit Civil Il remonte aux temps qui ont précédé les anciennes Ecoles de Droit &

Septembre 1787. 1793

s'exprime d'une maniere qu'il faut lire dans l'Ouvrage même, pages 17 & suivantes; il cite les anciens peuples qui n'ont jamais songé aux Ecoles de Droit, il désigne les abus qui suivirent immédiatement l'établissement de ces Ecoles chez les Romains; il décrit comment elles se renouvelerent dans le douzieme siecle, acquirèrent la plus grande célébrité & tomberent ensuite en décadence. Après avoir décrit ces gradations historiques, il propose des plans de réforme des études de Droit, soit dans le cas du renouvellement du Code, soit pour tout le temps que la Jurisprudence actuelle sera conservée. Venant ensuite à la réforme des Loix Civiles & à l'abrogation des Loix Romaines, il reconnoît que le devoir d'un Ecrivain est de montrer le plus grand respect pour les Loix reçues, mais que cela ne l'empêche point, sous un Gouvernement éclairé, de proposer des observa-

tions sur les inconvéniens de ces Loix Enfin il termine son premier volume par l'Essai d'un Code de raison qu'il tire du Droit Romain & qui, selon lui, pourroit être commun à tous les peuples civilisés.

On voit par la marche que l'Auteur a suivie dans le premier volume, qu'il a senti la nécessité qu'il y avoit de simplifier & de fixer les Loix universelles de raison, & de les séparer du Code positif, avant d'entreprendre de former aucun plan pour la conciliation des diverses Coutumes, qui offrent une Jurisprudence très-compliquée dans un vaste Royaume; cette marche est d'autant plus naturelle dans un ouvrage sur la réforme des Loix Civiles en France, que les diverses Coutumes renferment plusieurs dispositions tirées du Droit Romains, & quoique plusieurs autres de leurs dispositions contraient ce Droit Romain, il a

Septembre 1787. 1795

servi néanmoins de base à toutes la Jurisprudence Francoise, ainsi que l'ont reconnu les plus grands Jurisconsultes : il falloit donc recueillir les maximes législatives les plus sages du Droit Romain, qui sont les seules vraisemblablement dont M. d'Aguesseau entendoit parler lorsqu'il les appelloit *Loix d'Eternelle vérité*, ce sont, dit l'Auteur page 254, celles dont je veux faire le tableau.

Le second volume contient l'exposition des remarques de l'Auteur relativement au changement des Lois Civiles positives. Il y rappelle encore dans tous les chapitres où l'occasion paroît s'en présenter, la disconvenance des Lois Romaines avec nos principes, nos mœurs & notre gouvernement.

Ce second volume est divisé en cinq livres. Dans le premier, l'Auteur traite des regles générales qu'on doit suivre en changeant le Code des Lois Civile arbitraire.

1756 *Journal des Sçavans*,

Dans le second, il montre le rapport des Loix positives avec les mœurs. Le troisieme contient des observations touchant la réforme que la Jurisprudence devoit, selon lui, subir actuellement en France. Le livre quatrieme offre des plans de réforme sur les objets principaux des Loix positives. Dans le cinquieme enfin, il s'agit de la Législation Féodale.

Le plan de tout cet Ouvrage est très-vaste, aussi l'Auteur ne dissimule point qu'il n'a voulu faire qu'un essai qu'il soumet aux Juristes éclairés. Pour avoir une idée bien complete des vues qui ont dirigé l'Auteur nous conseillons à nos lecteurs de lire attentivement ce qu'il dit dans son dernier chapitre intitulé : *conclusion de cet ouvrage*, page 329 & suivantes.

Il vient de paroître depuis très-peu de tems un autre Ouvrage du même Auteur, intitulé : *essai sur la*

Septembre 1787. 1797
conciliation des Coutumes Françoises,
à Amsterdam, & se trouve à Paris,
chez Mérigot le jeune, Libraire,
quai des Augustins, au coin de la
rue Pavée, in-8°. de 117 pages,
1787. Cet Essai paroît un Supplé-
ment ou un Abrégé servant d'éclair-
cissement à l'Ouvrage dont nous
venons de rendre compte. Nous
nous proposons d'en donner dans
peu un extrait.

[*Extrait de M. Coqueley de
Chaussepierre.*]



LE Paradis perdu, traduction nouvelle. A Paris, chez Royez, quai des Augustins, 1786. Trois volumes in-12 de 251, 205 & 277 pages petit format.

JE n'avois jamais pu achever la lecture du Paradis Perdu (dit M. Monneron), dans les traductions que nous avons; mais à peine ai-je été en état d'entendre ce Poëme dans sa langue primitive, que je l'ai dévoré : le même charme m'a entraîné à le traduire. Ainsi le Poëme de Milton éprouve encore aujourd'ui parmi nous le sort qu'il eut en paroissant, il y a un siècle, en Angleterre; il est à peu près inconnu, & si nous accordons à son Auteur le talent supérieur que ses compatriotes méconnoissoient en lui, c'est le plus souvent sur la foi de sa grande réputation. Cette injustice ne provient que de la foiblesse de nos

Septembre 1787. 1799

traductions , ce qui est étonnant quand on considère celles qu'on a faites dans ces derniers tems avec succès des Poèmes d'Homere , du Tasse & de l'Arioste, après les liaisons de toute espece que nous avons contracté avec l'Angleterre & le goût qu'on a paru prendre pour la langue de ce pays. La fidélité & l'élégance. ces deux grands principes de l'art de traduire, dictés par le goût & la vérité sont sur-tout nécessaires pour le Poème de Milton. Ce Poète , comme anglois & comme homme de génie est fort inégal. S'il promène son lecteur dans de superbes campagnes , il lui fait traverser des champs arides. Il faut que l'illusion se soutienne par-tout , & que les beautés soient ou dans les choses ou dans le style. De-là naît pour le traducteur la nécessité d'être fidelle dans les grands tableaux , & tout au moins élégant dans les endroits foibles. Voilà, dit M. M. , ce que n'a point

fait *Dupré de S. Maur*. Quelquefois il a supprimé des passages, il a fait des changemens, des substitutions. Son successeur, *Racine*, s'étoit imposé la mauvaise méthode de rendre mot pour mot ; & il a dû lui en coûter autant qu'il en coûte à son lecteur pour se traîner dans cette triste & pénible carrière. Une traduction nouvelle de ce Poëme sublime étoit donc nécessaire, & le nouveau traducteur ne s'est pas réduit au mérite d'avoir mieux fait que ses prédécesseurs. On en jugera par la comparaison de quelques passages. Voici d'abord un passage de la traduction de *S. Maur*.

» Je te salue , amour conjugal ,
 » chaîne mystérieuse , vraie porte
 » de la vie , seul bien qui n'entre
 » point en partage. Par toi l'hom-
 » me fut distingué des brutes ani-
 » maux. Tu es fondé sur la raison ,
 » la fidélité , la justice , la pureté.
 » Par toi les nœuds du sang , & les
 » douces

» douces liaisons de pere, de fils.
 » & de frere furent d'abord formés.
 » Tu nous preserves des sources
 » corrompues du crime. Pourquoi
 » te blamerai-je ? Le lit nuptial des
 » saints de nos jours, ou celui des
 » anciens Patriarches que Dieu bé-
 » nissoit par une féconde généra-
 » tion, n'a-t-il pas été déclaré pur
 » & sans tache ? C'est toi qui four-
 » nis à l'amour ses traits dorés ; il
 » allume à ton flambeau sa lampe
 » durable ; & le soutenant sur ses
 » ailes de pourpre, il règne & se
 » plaît avec toi, non dans le souris
 » perfide & mercenaire d'une infâ-
 » me, dont les prodigues taveurs
 » sont toujours accompagnées de
 » trouble & de crainte. Ce pur
 » amour ne se trouva jamais dans
 » le tumulte des danses lascives ;
 » il ne se cache point sous les
 » bisarres déguisemens du masque ;
 » le bal, ce théâtre, ce rendez-
 » vous du crime n'est point son
 » lieu favori ; il ferme l'oreille à

traduction de M. Monneron. «
« Je te salue, amour, conjugal,
« loi mystérieuse, vraie porte de
« la vie, seul trésor, qui parmi
« tant de biens communs n'entroit
« point en partage; par toi l'im-
« pudique adulateur fut proscrip-
« t de la société des humains, & ré-
« duit à porter ses pas errans
« parmi les animaux; c'est toi qui
« consacres les liens du sang, toi
« qui les épures & les sanctifies, &
« le premier tu nous as fait con-
« noître les affections des peres,
« des enfans & des freres. O sou-
« verain inextinguible des plus doux plai-
« sirs! Malheur à qui te peindroit
« avec les couleurs du crime ou
« de la honte, à qui te jugeroit
« indigne de couler dans le plus
« sacré des asyles; ton lit est
« chaste, & les Patriarches des
« siècles passés, les Saints de nos
« jours se sont abreuvés dans tes
« eaux pures & salutaires. Pour
« toi l'amour n'a que des traits

Septembre 1787. 1837

» dorés, n'est éclairé que d'une
» flamme constante & ne ferd l'air
» qu'avec des ailes de pourpre
» Avec toi seul enfin l'amour
» regne & jouit; loin du faux
» sourire de la beauté vénale; de
» ses tristes & froides caresses qui
» changent au gré de l'intérêt qui
» la guide; loin de l'amour somp-
» tueux des cours, des dantes,
» bruyantes, du masque de la
» folie, des bals nocturnes & de
» ces sérénades dont un amant
» transi régale sa fiere maîtresse,
» qui mériteroit plutôt qu'on la
» quittât avec mépris. »

Commencement du cinquieme
Chant dans la traduction de Du-
pré de S. Maur.

» L'Aurore, commençant sa
» carrière, semoit la terre de
» perles orientales, & laissoit
» dans les cieux la trace vermeille
» de ses pieds; Adam s'éveilla,
» Son sommeil tranquile, fruit de
» tempérance & des légères fu-

» mées d'une digestion facile ;
» étoit chaque jour dissipé par le
» murmure des ruisseaux & des
» feuilles que l'épouse du vieux
» Tithon agite ; en se levant ; &
» les premiers chants des oiseaux
» terminoient son repos d'une ma-
» niere agréable ; mais il fut bien
» surpris, Eve dormoit encore ; le
» désordre de ses cheveux & le
» feu de ses joues marquoient l'a-
» gitation de son esprit. Il se
» leva sur le coude & s'attendrit
» en contemplant sa compagne
» que les grâces avoient suivies
» jusques dans les bras du som-
» meil. Après l'avoir considérée
» quelque tems , il lui toucha lé-
» gèrement la main ; & d'une
» voix aussi douce que celle de
» Zéphire , quand il fait entendre
» son amour à flore , il lui dit :
» éveille toi , ma belle , mon
» épouse ; toi par qui l'Auteur de
» la Nature a mis le comble à
» mon bonheur ; chere Eve , dont

Septembre 1787. 1867

» les charmes toujours nouveaux
» me préparent toujours de nou-
» velles délices ; eveille-toi , l'au-
» rore allume le flambeau de la
» lumière , & la fraîcheur des
» champs nous appelle. Nous per-
» dons le tems le plus favorable
» de la journée. Voici le doux
» moment que la fleur des citro-
» niers s'épanouit ; la myrrhe & la
» canne aromatique exhalent les
» parfums les plus suaves. Ne né-
» gligeons point des biens pré-
» cieux ; allons observer le gra-
» cieux mélange que la nature
» fait de ses couleurs. L'abeille
» industrieuse caresse déjà les
» fleurs pour en extraire ses dou-
» ceurs liquides.

» A ces mots elle s'éveille ; &
» d'un air effrayé , se tournant
» vers Adam , elle l'embrasse avec
» tendresse & lui tient ce dis-
» cours :

L'Auteur du Poëme de la Re-
Gggg iv

ligion a rendu ainsi le même passage en ces termes :

» Déjà l'Aurore avançant ses
 » pieds de roses sur les heureux
 » climats d'où elle commence sa
 » carrière , semoit la terre de
 » perles orientales. Adam se ré-
 » veille à son heure accoutumée.
 » Son sommeil entretenu par les
 » douces & pures fumées d'u-
 » ne digestion facile , qui le
 » rendent aussi léger que l'air , est
 » légèrement dissipé par le seul
 » bruit qui se fasse alors entendre ;
 » celui des ruisseaux qui en mur-
 » murant exhalent leurs vapeurs ;
 » celui des feuilles qu'agitent les
 » haleines compagnes de la nais-
 » sante Aurore , & celui des
 » agréables chants que sur toutes
 » les branches des arbres élevent
 » les oiseaux. Le plaisir que lui
 » procure un si doux réveil aug-
 » menta sa surprise lorsqu'il vit
 » que son épouse dormoit encore ,
 » & que le désordre de ses che-

Septembre 1787. vol. 1809.

» veux, la rougeur répandue sur
» ses joues étoient les marques
» d'un repos inquiet. Il se mou-
» leve, & appuyé sur le coude,
» suspendu sur elle, il contemple
» avec les tendres regards d'un
» sincère amour cette beauté que
» tant de graces différentes accom-
» pagnent; soit qu'elle veille,
» soit qu'elle dorme. Alors avec
» une voix aussi douce que le
» soufle que le Zéphire envoie
» sur Flore, en prenant tendre-
» ment sa main, il fait arriver
» lentement ces mots jusques à
» son oreille: *Donnez*

» Réveille-toi ma beauté, mon
» épouse, le dernier des biens
» qui m'ont été donnés, le dernier
» & le meilleur des présens du
» ciel; ô douceur toujours nou-
» velle pour moi! éveille-toi;
» l'aurore brille; la fraîcheur de la
» campagne nous appelle; nous
» perdons les prémices du jour, le
» moment oit il faut aller observer

» comment pouffent ces plantes
 » que nous avons cultivées : com-
 » ment fleurissent ces berceaux de
 » citroniers ; quelles gouttes tom-
 » bent de la myrrhe & du baume ;
 » comment la nature peint ses
 » couleurs ; comment l'abeille se
 » pose sur les fleurs pour en
 » extraire ses douceurs liquides.

» Cette voix tendre la réveille ;
 » mais jettant des yeux effrayés
 » sur Adam qu'elle serre entre ses
 » bras , elle lui dit , &c. »

Voici maintenant la traduction nouvelle.

« L'Aurore avançoit ses pieds
 » de rose sur l'horison , & semoit
 » la terre de perles orientales, lors-
 » qu'Adam s'éveilla. Son sommeil,
 » léger comme l'air , étoit le fruit
 » d'une pure & sobre nourriture ;
 » il s'évanouissoit doucement au
 » chant des oiseaux , au murmure
 » des eaux & des feuillages , à
 » cette fraîcheur que répand dans
 » les airs le premier soufle de l'a-

» mante de Céphale. Quelle fut sa
 » surprise en trouvant Eve plon-
 » gée dans un sommeil agité, les
 » cheveux en désordre & e visage
 » enflammé ! Il se leve à demi fir
 » un de ses bras, & se tenant
 » suspendu sur sa bien-aimée, les
 » yeux remplis d'un tendre amour,
 » il contemple la beauté ; soit
 » éveillée, soit dans le sein du
 » sommeil, elle est parée de graces
 » toujours nouvelles. Bientôt il
 » pose mollement sa main sur la
 » sienne, & d'une voix aussi douce
 » que le Zéphire lorsqu'il respire
 » au sein de Flore, ouvre les
 » yeux, dit-il, ô toi que je cher-
 » chai si long-tems, toi le dernier
 » & le plus précieux des dons du
 » ciel ! ô mon amie, ô ma belle
 » compagne, éternel charme de
 » mes jours, éveille toi ! l'aurore
 » brille ; la fraîcheur des champs
 » nous appelle ; nous perdons les
 » prémices du jour, le plus beau
 » moment de voir sortir le germe

» de nos tendres plantes, épanouir
 » le bouton du citronnier, distiller
 » la gomme de la myrrhe & de la
 » canne aromatique, d'observer
 » l'abeille tirant une douce liqueur
 » du sein des fleurs, & la nature
 » étalant son coloris.

» A ces mots touchans & si ten-
 » drement prononcés, Eve ouvre
 » un œil étonné; elle se jette sur
 » le sein d'Adam, & le tenant em-
 » brassé elle lui répond, &c. »

Nous citerons encore pour der-
 nier objet de comparaison le com-
 bat des Anges fidèles & rebelles,
 au sixieme Chant.

» Aussitôt, (telle est l'excel-
 » lence, telle est la force des
 » Anges) nous jettons nos armes,
 » & plus promptement que l'é-
 » clair, nous courons, nous vo-
 » lons aux montagnes: le ciel a ses
 » collines & ses vallées; nous
 » arrachons, nous déracinons les
 » monts, tout obéit à notre vio-
 » lence, eaux, bois, rochers,

Septembre 1787. 1813

» nous les enlevons par leurs
» sommets chevelus.

» Les esprits rebelles, (tu peux
» te le figurer) furent saisis d'é-
» tonnement & de terreur, quand
» ils virent la base énorme des
» montagnes fondre sur leur mau-
» dite artillerie. Leur courage se
» glaça ; leur force se trouvoit
» enterrée sous les rochers : ils se
» sentoient eux-mêmes opprimés
» par d'épouvantables masses qui
» accabloient, en tombant, des
» légions entières.

» Les armes dont ils étoient
» revêtus, rendoient encore leur
» situation plus cruelle, & leur
» ôtoient la liberté d'agir & de se
» débarasser. Ils pouffoient des
» rugiffemens affreux ; tel étoit le
» fort de ces esprits, autrefois
» purs & subtils, maintenant ap-
» pesantis par le péché.

» A notre exemple ils arrachent
» les rochers. ils les jettent contre
» nous ; les monts rençontrent au

» milieu des airs les monts lancés
 » avec une violence terrible ;
 » leurs débris pleuvent de toutes
 » parts sur les deux armées : un
 » bruit affreux se fait entendre,
 » &c. » — *Traduction de Dupré de*
S. Maur.

Nous supprimons le passage
 correspondant de Racine, & nous
 passons tout de suite à la traduc-
 tion nouvelle.

« Admire ici la force prodi-
 » gieuse des Anges ; ils jettent leurs
 » armes ; aussi rapides que l'éclair,
 » ils volent aux montagnes voi-
 » sines dont les plaines du ciel
 » sont entourées comme celles de
 » la terre ; ils secouent , ébran-
 » lent , arrachent de leurs fonde-
 » mens , enlèvent par leurs som-
 » mets chevelus , & portent dans
 » leurs mains énormes ces lourdes
 » masses , avec les bois , les fleu-
 » ves , les rochers qui les cou-
 » vrent.

» Peins-toi la terreur , la conf-

Septembre 1787. 1815

» ternation des ennemis, quand
» ils virent les monts renversés
» s'avancer contre leur armée,
» quand ils les virent fondre sur le
» triple rang de leurs fatales ma-
» chine; , ensevelir en un instant
» à d'immenses profondeurs tous
» les fondemens de leurs espé-
» rances; quand, menacés eux-
» mêmes, ils virent de vastes pro-
» montoires traverser les airs of-
» fusqués de leurs ombres, tom-
» ber sur leurs têtes coupables, &
» engloutir en même tems des
» légions entières. Déchirés par
» leur propre armure qui s'enfon-
» çoit dans les chairs écrasées,
» tout leur corps fut long-tems
» en proye à d'insupportables
» tourmens: long-tems on les en-
» tendit pousser de douloureux
» gémissemens en se débattant
» dans ces cachots profonds; tant
» le crime avoit dégradé ces esprits
» brillans autrefois de la plus pure
» lumiere!

» Le reste des rebelles, imitant
 » notre exemple, s'arme des ro-
 » chers voisins : alors les mon-
 » tagnes se rencontrent, se heur-
 » tent au milieu des airs avec la
 » plus terrible furie. Sous la nuit
 » désastreuse de ces masses énormes,
 » le champ de bataille semble un
 » vaste fourer ain. Le tumulte est
 » affreux, la confusion épouvan-
 » table. &c. »

Nous invitons les personnes qui
 savent l'anglois à comparer l'ori-
 ginal avec ces citations que les
 bornes de ce Journal ne nous
 permettent pas de multiplier. Mais
 ce petit nombre suffit pour prou-
 ver la supériorité de cette nou-
 velle traduction sur les deux au-
 tres, spécialement l'air de liberté,
 l'harmonie, le style poétique
 qu'elle conserve, malgré la pré-
 cision & la fidélité, avec laquelle
 M. M. a rendu le Poëme de
 Milton.

Cette traduction est accom-

Septembre 1787. 1817

pagnée de quelques notes. Celle qui est sur les langues nous a paru annoncer un écrivain capable de faire autre chose que des traductions. Nous l'invitons à étendre ses observations, & à publier ce qu'il a d'intéressant sur son Auteur qui n'est point encore connu.

On trouve chez le même Libraire un traduction du Tasse en vers françois, prix, 1 liv. 16 sols. Il fait traduire des Lettres choisies de Metastase. Il a reçu le troisieme volume des Mémoires de la Société Italienne, imprimés à Verone par les soins de M. le Chevalier Lorgna, qui vient de léguer ses biens à cette nouvelle Academie, pour assurer à perpétuité l'impression de ces savans & utiles Mémoires.

[*Extrait de M. de la Lande.*]



font-ur. De plus, il indique le lieu où l'on peut les trouver, ainsi l'on aura dans son Ouvrage non seulement toutes les substances susceptibles de en faire partie, mais encore une grande exactitude dans les résultats. Le tems qu'exige un Ouvrage de cette nature, les soins qu'il faut se donner pour se procurer toutes les substances, & l'exactitude qu'il y a mise, lui font avec raison croire que cet Ouvrage ne fera jamais recommencé.

M. Brisson n'a fait entrer dans ses Tables que les matieres qu'il a éprouvées lui même; mais on y trouve toutes celles qui sont susceptibles d'être mises à l'épreuve & qu'il a pu se procurer. Toutes les expériences sont faites à la température qui est marquée par 14 degrés au-dessus de la congélation du thermometre de Réaumur; & il a fait en sorte que la température du lieu où il opéroit ne différât pas beaucoup de celle-là, afin que celle

Septembre 1787. 1821

dont il avoit besoin pût demeurer plus long-tems la même; il a pesé tous les corps solides hydrostatiquement, c'est à-dire, 1^o. dans l'air; 2^o. dans l'eau distillée, ou l'eau de pluie qu'il a constamment trouvée de même nature. Supposons, par exemple, un morceau d'acier pesant 7391 grains $\frac{1}{2}$; & que ce morceau déplace un volume d'eau pesant 943 grains $\frac{1}{2}$: on fait cette proposition: 943 est à 7391 comme 10000 est à un quatrième terme qui se trouve être 78331, c'est la pesanteur spécifique de l'acier par rapport à l'eau, c'est-à-dire, qu'il pèse environ 8^o fois le poids de l'eau. Cette eau de pluie dont il faut se servir dans ces expériences n'est pas celle qui a passé par dessus les toits; elle n'est pas pure à beaucoup près. Pour l'avoir dans l'état de pureté convenable, il faut la recevoir immédiatement du nuage, dans de grands vases isolés de fayante, ou de verre.

& la laisser ensuite pendant quelque temps exposée, afin qu'elle perde les manieres volatiles qu'elle peut contenir. Il faut même pour plus grande sûreté ne pas faire usage de celle de la premiere oncée qui tombe après un certain tems de lécheresse; elle est sûrement moins pure que celle des onces suivantes. A l'égard de l'eau distillée, il faut faire usage de préférence, de l'eau de riviere que l'on distile au bain-marie: s'il passe dans la distillation quelques manieres étrangères elles seront volatiles & se dissiperont aisément en laissant pendant quelque tems leau distillée exposée à l'air: ce qui demeurera sera de l'eau pure.

Pour avoir dans ses résultats une exactitude convenable, M. Brisson s'est procuré deux balances hydrostatiques très-exactes, dont les fleaux sont suspendus par leur centre de gravité & dans lesquelles les points de suspension des bassins

Septembre 1787. 1823

sont invariables. Le fleau de la plus grande a 16 pouces de long & trébuche bien sensiblement à $\frac{1}{4}$ de grain lorsqu'elle est chargée. Avec cette balance il pèse jusqu'à une livre dans chaque bassin, & ne se permet pas de la charger davantage, de peur de faire plier le fleau ou occasionner trop de frottement à l'axe; ce qui diminueroit sa mobilité. Le fleau de la plus petite n'a que 6 pouces $\frac{1}{2}$ de long, malgré cela il trébuche sensiblement à $\frac{1}{16}$ de grain, avec 2 onces dans chaque bassin.

Pour peser les liqueurs, il se sert d'aréomètres de verre de la même forme que celui de Fahrenheit, c'est à dire, dont la tige, qui est fort courte, est surmontée d'un petit bassin propre à recevoir des poids étalonnés avec la plus grande exactitude.

Les expériences de M. Brisson sur les pierres précieuses lui ont donné lieu de reconnoître un carac-

tère qui sert à distinguer les pierres orientales d'avec celles qui ne le sont pas ; c'est la double réfraction jointe à la pesanteur spécifique. Qu'on regarde un objet un peu éloigné au travers de l'angle d'une pierre : si par une seule face de cette pierre on voit une double image pour cet objet, elle n'est sûrement pas orientale ; ce pourroit être un spath fluor ou un verre factice. Mais son défaut de dureté le fera connoître sur le champ ; car on pourra le rayer avec la pointe d'un couteau, ce qu'on ne pourroit faire à une pierre orientale ; ensuite sa couleur déterminera son espece. Il est bien vrai qu'il y a des diamants colorés, mais la différence de leur pesanteur spécifique avec celles des autres pierres orientales est si marquée, qu'on ne peut pas s'y méprendre. La plus légère de toutes les pierres orientales est le diamant, & la réfraction le fera distinguer

Septembre 1787. 1825

distinguer des autres pierres qui auroient la même couleur que lui & qui ne seroient pas orientales : la pesanteur spécifique ne suffiroit pas pour cela , car il y a des pierres colorées qui ont une pesanteur , à peu de chose près , égale à celle des diamans colorés. Tels sont le diamant couleur de rose & le rubis du Bresil, le diamant jaune & la topaze du Bresil, le diamant bleu & le beryl. Mais tous ces diamans ne causent à la lumière qu'une seule réfraction : & ces autres pierres lui en causent deux ; il sera donc par-là bien aisé de les connoître.

On a été surpris de voir que M. Briffon trouvoit la platine plus pesante que l'or ; cependant il annonce que depuis l'impression de cet article de son livre , M. Tillet , de l'Académie des Sciences , lui a fourni une petite lame de la platine purifiée avec laquelle on a fait à Paris des vases pour le Roi d'Espa-

Septembre.

Hhhh

gne; cette lame que M. Tillet conserve précieusement a été passée au laminoir; ce qui lui a fait éprouver une très-forte compression. Elle pèse 23 fois le poids de l'eau, tandis que l'or forgé ne pèse que 197.

Le regne minéral comprend tous les corps qui se trouvent dans le sein de la terre ou à sa surface. M. B. ne peut pas parler de tous dans cet ouvrage, parce qu'il y en a plusieurs qui ne sont pas susceptibles d'être pesés hydrostatiquement, soit parce qu'ils sont solubles dans l'eau, tels que les sels; soit parce qu'ils s'y divisent aussi tôt qu'on les y plonge, comme les terres. Il divise donc en trois classes les matieres qui peuvent se prêter à ces expériences. Dans la première il comprend les substances métalliques; dans la seconde, les pierres; & dans la troisième les matieres inflammables. Chacune des parties

Septembre 1787. 1827

fournit une Table très-ample, où l'on voit sur trois colonnes, la pesanteur spécifique en supposant celle de l'eau 10000, le poids du pouce cube & le poids du pied cube exprimés en grains, en supposant 70 livres pour le pied cube de l'eau. Nous ajouterons à cette occasion que suivant des expériences de M. Lavoisier, lors même que le thermometre est à la congélation, le pied cube d'eau distillée ne pese que 69 livres 15 onces, un gros, 34 grains, & qu'à 18 degrés de chaleur il y a cinq gros de moins. Cette différence n'est pas réellement celle de l'eau, mais plutôt la différence de celles de l'eau & de l'aréometre dont on peut voir les dimensions dans le Voyage de M. l'Abbé Chappe, publié par M. Cassini. Sur la pesanteur absolue de l'eau, il y a toujours un petit degré d'incertitude, ces expériences étant très-difficiles à bien faire.

Hhhh ij

L'Ouvrage de M. Brisson contient comme l'on voit une quantité prodigieuse de faits, sur lesquels on peut compter, & qui feront à jamais un secours précieux pour tous les Physiciens.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

L'AMI de la Nature ; par M. de Girard. A Paris, de l'Imprim. de la veuve Hérislant, rue Neuve Notre-Dame, & se trouve chez Buisson, Libraire, rue des Poitevins, hôtel de Mesgrigny, n°. 13, 1757. Avec Approb. & Priv. du Roi. In-12 89 pag.

C E sujet est vaste, mais l'Auteur ne l'épuise pas ; ce n'est pas même un traité qu'il présente, c'est un petit Poème en prose, c'est une hymne de reconnaissance & d'amour envers le Créateur, dont la puissance, l'intelligence, la bonté éclatant partout dans ses œuvres ; c'est le

Septembre 1787. 189

même esprit général , c'est le même résultat que celui des *Etudes de la Nature* de M. de Saint-Pierre , mais c'est un ouvrage tout différent , l'Auteur sent & jouit plus qu'il ne raisonne , il laisse errer sa pensée & ses sentimens sur les divers objets que le hasard lui présente ou est censé lui présenter , c'est une méditation , une promenade , un caprice , tout ce qu'on voudra , mais ce sont des peintures vives & vraies , c'est une réunion agréable de l'imagination & de la réflexion de la Poésie & de la Philosophie. L'Auteur décrit beaucoup , le genre de son ouvrage l'exige , mais il ne décrit pas simplement pour décrire , il décrit parce qu'il sent , parce qu'il jouit , & il associe le lecteur à ses jouissances ; ses tableaux rendent vivement des sensations vivement éprouvées. L'écueil du genre descriptif est la monotonie , l'Auteur a su l'évi-

ter ; il varie ses formes avec intelligence , tantôt c'est l'Auteur qui parle , tantôt il est remplacé par des personnages qui animent la scène d'un intérêt particulier ; ici c'est un épisode , là c'est une hymne , une réflexion philosophique , un transport Pindarique , puis les descriptions reviennent tantôt sous une forme , tantôt sous une autre. Souvent l'Auteur , par des analogies finies , par des rapports ingénieux , par l'à propos , par la situation fait d'un tableau Poétique une scène Dramatique & touchante , comme dans l'exemple suivant :

Zemire est assise à l'ombre d'un tilleul avec son jeune époux , elle chante les douceurs d'un hymen affermi par l'amour ; les oiseaux autour d'eux chantent aussi l'amour. « Le Rossignol fait retentir » le bosquet de son brillant ramage. Le voilà , dit Zemire , sur » une brindille du noisetier , le

Septembre 1787. 1831

» cou tendu , le gosier enflé.—
» Paix , paix , Zémire ! Je
» vois dans le buisson voisin sa
» jeune compagne qui l'écoûte ;
» elle est couchée dans le nid qu'ils
» construisoient ensemble sur le
» duvet qu'il amassa pour elle ;
» elle couve les œufs qu'il a fé-
» condés. Initiée au mystere de la
» Nature , l'œil fixe , le sein pal-
» pitant , elle acheve l'organisa-
» tion secrete des fruits de leur
» hymen.— Et lui , dit Zemire ,
» dans ses chants variés , mêle
» aux éclats de l'allégresse les sons
» plaintifs , les longs soupirs , tous
» les accens de la tendresse & les
» élans de la paternité. — Ah
» Zemire , que ces oiseaux sont
» heureux ! bientôt ils se verront
» renaître. Peut être , hélas ! n'au-
» rons-nous jamais ce bonheur.

» Zemire est émue , son cœur
» palpite ; une joie vive & pure
» brille sur son visage , elle em-
» brasse son époux ! Le Ciel , dit-

Hhhh iv

» elle , a comblé nos vœux ; mes
 » doutes sont dissipés , le gage de
 » notre amour a deux fois tressilli
 » dans mon sein. »

On sent combien la peinture des
 amours du Rossignol , mise ainsi
 en action & faite par deux amans ,
 en devient plus intéressante , &
 combien la conformité de situation
 & d'intérêt , en amenant naturel-
 lement la scène des deux amans ,
 la rend aussi plus touchante.

A ces idées qui disposent aux
 devoirs & aux plaisirs de la ma-
 ternité succede un tableau de ces
 devoirs & de ces plaisirs : le Poète
 représente l'Alouette qui s'élève
 en chantant & plane suspendue
 regardant son nid : « Ses petits
 » levent vers elle leurs yeux à
 » peine ouverts ; leurs cris l'ap-
 » pellent ; elle vient le bec chargé
 » de pâture : leurs becs , en la
 » prenant , pressent le bec qui la
 » leur donne , & ces douces étrein-
 » tes font les délices de l'amour
 » maternel. »

Septembre 1787 1833

En peignant la Nature, le Poète
devoit être naturaliste autant que
peintre, ses descriptions n'en sont
que plus riches : « Les plantes,
» les arbrisseaux entrelacés dans
» la bruyere, préparent dans leurs
» boutons, les riantes couleurs,
» les festons des fleurs qui vont
» éclore, & le frêle organe de
» leur fécondité, qui s'élève du
» fond de leur calice, & recueille
» dans leur sein parfumé, comme
» dans le tabernacle de la Nature
» les élémens de l'existence, les
» élémens de la beauté. »

Le morceau suivant présente un
exemple bien sensible d'harmonie
imitative.

« Les feuilles innombrables,
» suspendues à leur pédicule, s'a-
» gitent le long des rameaux, &
» forment un bruissement confus,
» qui fixe l'oreille distraite, &
» glisse sur l'ouïe, comme le tissu
» satiné d'une feuille de rose, glisse

Hhhh v

» sous le toucher de deux doigts
» délicats. »

Cette profusion d's ne pouvoit être indifférente, elle eût été un défaut si elle n'étoit pas une beauté.

En admirant les charmes des divers objets de la Nature, l'Auteur n'oublie pas leur mobilité; tout passe, tous les êtres se succèdent; cette idée mêle à ses tableaux un regret doux & touchant sans amertume & sans douleur, tel qu'il convient à un être sensible mais soumis aux loix de la Providence.

« Beautés, qui naîtrez en ces
» lieux, dans des siècles lointains;
» un espace immense nous sépare.
» Quand vous serez je ne serai
» plus. Vous verrez ces côteaux,
» ces campagnes; vous entendrez
» le murmure des eaux & les
» chansons de vos bergers; &
» moi, je ne verrai plus cette
» terre chérie; je n'entendrai plus
» le murmure des eaux ni les
» chansons de ma bergere. »

Septembre 1787. 1833

Mais entre les êtres sensibles qui se succèdent , il peut exister encore une chaîne de sentimens & d'amour ; occupons-nous de la postérité , travaillons pour elle , & méritons que la postérité reconnoissante s'occupe de nous à son tour : « Si du moins vous pouviez » dire un jour : dans des tems reculés il existoit un être sensible , » qui , de si loin portoit ses regards » sur nous , sur nos plaisirs innocens : puisse-t il , dans une existence nouvelle , éprouver lui-même des plaisirs nouveaux. »

Dites : « Il exista jadis sur cette » terre un mortel qui vivoit en » paix au sein de la Nature.

» Il cueillit quelques fleurs sur » le passage de la vie , où l'homme » inquiet n'éprouve que du tourment.

» Son cœur desiroit le bonheur » de tous les êtres , nous fumes » l'objet de ses vœux.

» Rappelions la mémoire de cet

Hhhh vj

» ami de la Nature , évoquons
» son ame sensible , faisons pour
» elle un enchantement nouveau. »

Ici suit un morceau intitulé :
Enchantement des Bergeres , dont
l'idée générale & quelques traits
particuliers rappellent la huitieme
Eglogue de Virgile. Cette Idylle ,
car ç'en est une véritable , finit
par ce mouvement Pindarique :

« Amour universel , souffle di-
» vin , qui portez dans les ames
» les douces émotions , le ravisse-
» ment , les extases ; portez à cet
» être les élans de nos cœurs.

» Attirez son ame vers nous ,
» qu'elle se mêle à nos jeux ;
» qu'elle y voye folâtrer l'amitié ,
» les ris , les amours , les plaisirs
» innocens du songe de la vie. . . .

» Espérance , fille du ciel , pré-
» sentement de l'innocence , doux
» présage de la vertu , ne seriez-
» vous que de trompeuses illu-
» sions !

» Nature puissante , toutes les

Septembre 1787. 1837

» parcelles de la matiere se meu-
» vent à ton souffle vivifiant ; elles
» s'agitent sans cesse , & de leur
» choc perpétuel tu fais jaillir des
» millions d'êtres. Le moindre de
» ces êtres , le ciron qui échappe
» à la vue , ne peut échapper à la
» vie , à l'amour. Dans cet atôme
» il est un cœur , & dans ce cœur
» impalpable tu fais palpiter le
» desir & tressaillir la jouissance.

» Mere tendre qui conserves ,
» nourris & reproduis l'insecte le
» plus vil ; & toi , Puissance infi-
» nie , qui donnes l'être à ce qui
» n'est point ; détruiriez - vous ce
» qui mérita d'être ?

» O vous qui existez , vous qui
» ferez un jour ! bénissez l'auteur
» de la vie , & méritez le bon-
» heur d'être. »

La réunion de la Poésie & de
la Philosophie est sensible presqu'à
chaque page de ce petit Poème.

« Voyez ces nuées d'insectes
» qui s'élevent en tournoyant ,

» comme une poussiere brillante ;
 » l'amour les agite dans tous les
 » sens ; ils s'attirent , s'élancent ,
 » s'unissent , se perdent dans
 » l'ombre , & renaissent dans des
 » essains nouveaux. C'est ainsi que
 » brillent & disparaissent les Na-
 » tions & les Empires ; c'est ainsi
 » que s'élevent , se meuvent , se
 » renouvellent aux yeux du grand
 » Être ces amas d'étoiles & de
 » mondes , ces tourbillons sans
 » nombre répandus dans l'Uni-
 » vers. »

La philosophie de l'Auteur est
 par-tout religieuse ; il nous seroit
 aisé de le prouver par une foule
 d'exemples , mais c'est trop citer ,
 il faut proportionner cet extrait à
 l'étendue de l'ouvrage , il faut le
 faire connoître seulement assez
 pour qu'on desire de le connoître
 davantage ; ce seroit d'ailleurs lui
 faire une sorte de tort que de trop
 citer , car ces différens morceaux ,
 séparés de ce qui les précède &

Septembre 1787. 1839

de ce qui les suit, de ce qui les amène & de ce qu'ils amènent, perdent nécessairement le mérite que leur donnent la liaison & l'ensemble. Nous nous contenterons d'indiquer ici dans la foule des beautés poétiques, philosophiques, morales & religieuses dont ce Poëme est rempli, certains morceaux principaux qui semblent réclamer plus particulièrement l'attention du lecteur, tels sont l'*Hymne au Soleil*, titre qui rappelle un autre ouvrage du même genre, dont le succès a été très-éclatant & très-mérité. Ici l'*Hymne au Soleil* n'est qu'un court épisode d'un ouvrage plus court dans sa totalité que l'ouvrage de l'Abbé de Reyrac.

Un autre épisode bien digne de remarque est celui d'Aristée, avec l'exposition de ses principes religieux. La Fable allégorique des Cirons, la Priere Philosophique, la Priere Universelle, la Priere

1840 *Journal des Sçavans*,

du Juste, qui toutes trois n'en font véritablement qu'une; le Tableau des vicissitudes de la terre, sont encore autant de morceaux que nous regrettons de ne pouvoir citer, & où le lecteur trouvera des beautés de tous les genres.

[*Extrait de M. Gaillard*].

DESCRIPTION des Gites de Minerai des Forges & des Salines des Pyrenées, suivie d'observations sur le fer mazé & sur les Mines des Sardes en Poitou. Par M. le Baron de Dietrich, Secrétaire général des Suisses & Grisons, Membre de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Gottingue, & de celle des Curieux de la Nature de Berlin; Commissaire du Roi à la visite des Mines, des Bouches à feu & des Forêts du Royaume. Deux Parties in-4°. de 360 pages, avec figures.

Septembre 1737. 1841

A Paris , chez Didot fils aîné ,
Libraire , rue Dauphine ; Cu-
cher , Libraire , rue & hôtel
Serpente , & à Strasbourg , chez
Treuttel , Libraire , 1786.

CET Ouvrage est dédié à Mgr.
le Comte d'Artois.

Livré depuis long-tems par un
goût décidé à l'étude des Fabriques
dont le produit est dû au feu & à
celle de l'exploitation des Mines ,
M. le Baron de Dietrich a consac-
ré ses travaux à cette branche
d'administration.

Il rend compte dans sa Préface des
moyens que l'administration a em-
ployés pour mettre le travail des
Mines en vigueur. Il y promet la
description des Manufactures qu'il
a visitées à la seconde tournée
dans la Lorraine, les Trois Evêchés
& l'Alsace. Il donne une idée de
l'établissement du Mont Cénis en
Bourgogne que Sa Majesté favo-
rise particulièrement.

L'Ouvrage renferme dix Mémoires.

Le premier contient des observations sur l'or qu'on retire de l'*Oriege*, ou *Ariege*, riviere qui passe à Foix. Les Naturalistes y trouveront des remarques intéressantes. M. de Reaumur, en 1718, a donné à l'Académie des Sciences un très bon Mémoire sur les rivières aurifères du Royaume. Il y en a un de M. Guettard sur cet objet, inséré dans le volume de l'Académie 1761.

L'*Oriege* n'est aurifère que sur une longueur d'environ 12000 toises; elle commence à l'être à environ 3700 toises au nord de Foix. Le pays, dans cette étendue, est très montueux, & toutes les ravines, ainsi que les ruisseaux qui arrosent cette partie & se jettent dans l'*Oriege*, sont aurifères. Les montagnes de ce district ne sont que des amas de cailloux roulés de toutes grosseurs, réunis par un ciment

Septembre 1787. 1843

calcaire friable. Les galets de quartz & d'autres substances qu'on trouve dans l'Oriege & sur les rivages, n'offrent point de vestiges aparents d'or. La plupart des terrains pleins, renfermés entre l'Oriege & les divers ruisseaux en contiennent; mais cet or disparoît où les montagnes de galet cessent & où les montagnes calcaires joignent l'Oriege. L'Auteur prouve que l'or qu'on retire de l'Oriege ne provient pas immédiatement des filons & des montagnes à filons supérieurs, comme on l'avoit supposé; mais des terrains graveleux qui avoisinent les rives du fleuve, & dont est composée, dans le Comté de Foix, toute la partie avancée des Pyrénées. Il y a beaucoup d'analogie entre la nature des terrains des rivages de cette partie de l'Oriege & ceux des autres pays où il y a de l'or de lavage.

Ce Mémoire contient encore la description du travail des orpail-

leurs du Comté de Foix. L'Auteur propose des moyens de rendre leur travail plus utile en adoptant la méthode en usage en Transilvanie pour le lavage de l'or, & il finit par des observations relatives à l'administration de cette branche d'industrie.

Le second Mémoire traite de la méthode usitée dans le Comté de Foix pour la fabrication du fer; l'Auteur a été satisfait de la simplicité & de l'économie de cette méthode. Il a proposé à l'Administration Royale & à celle de Mgr. le Comte d'Artois de l'autoriser, d'essayer si ce procédé pouvoit convenir aux Mines tirées de différentes provinces du Royaume, & particulièrement aux Mines en grains: & si on pouvoit en extraire le fer avec avantage.

M. Duhamel, Professeur de Métallurgie, a lu à l'Académie des Sciences, avant qu'il fut membre de cette Compagnie, un Mé-

Septembre 1787. 1845

moire dans lequel il décrit les forges du Comté de Foix d'une manière claire & méthodique. Ce Mémoire n'est pas encore imprimé. M. le Baron Dietrich déclare qu'il n'en avoit pas connoissance.

Il résulte de 15 expériences qu'il a faites sur des Mines de fer en grains du Berry, que par la méthode du Comté de Foix on obtient à peine la moitié du fer, qui y est contenu, & que ces Mines se scorifient & se brûlent en partie par l'action violente & trop prompte des forges de ce pays. Il a également essayé de traiter ainsi les Mines de ferspathiques du Dauphiné, il en a retiré tout le fer qu'elles contenoient avec économie de charbon; mais celles de ces Mines que l'Auteur a employées s'étant trouvées cuivreuses, il indique les préparations qu'il convient de leur faire subir.

L'Auteur se plaint à rendre justice aux connoissances de M. Vergaies

1846 *Journal des Sçavans*,
de Bouischere, Procureur du Roi
de la Jurisdiction de Vicdessos, &
il déclare avoir puisé une grande
partie de ses observations sur les
forges du pays de Foix, dans un
Mémoire que ce citoyen éclairé a
adressé à l'Administration.

Le troisieme Mémoire renferme
la description des Mines, Forges &
Salines du Comté de Foix. L'au-
teur s'est attaché à déterminer
d'une maniere méthodique & pré-
cise la position de chacune des
Mines qu'il a décrites. Selon lui M.
Helloz en donnant l'état des Mines
du Royaume, sur l'indication de
divers Auteurs peu fideles, a
occasionné bien du dégoût aux
Minéralogistes qui l'ont pris
pour guide. M. le Baron de
Dietrich rend compte de l'exploit-
ation des Mines de Vicdessos,
qui alimentent quarante-huit for-
ges, occupent continuellement 3
à 400 Mineurs. M. de la Peyrouse
en a parlé dans son *Traité sur les*

Septembre 1787. 1847

Mines de fer du Comté de Foix.
M. le Baron de Dietrich n'approuve pas en tout leur maniere d'exploiter, & il s'éleve particulièrement contre celle qui nuit à la solidité des travaux. Il insiste sur la nécessité de lever des plans des travaux qui sont déjà faits, & de ceux qu'on fera par la suite.

Il passe ensuite aux Mines du Marquisat de Gudanes, dont M. le Président de la Hage s'occupe actuellement à faire relever les travaux.

Il a fait diverses observations d'Histoire-Naturelle & a donné des détails sur la fontaine salante de Camarade. Cette source est réunie dans un puits for mal construit, elle ne fournit en 24 heures qu'environ 4700 pouces cubés d'eau salée. Elle offre une singularité remarquable : dans les tems chauds & secs les eaux s'adoucisent en même tems qu'elles diminuent. Dans les saisons pluvieuses,

au contraire, elles acquierent un plus fort degré de salure, ce qui prouve que le sel gemme, que l'eau dissous, est au-dessus de la base du puits. On lira avec intérêt les inductions que l'Auteur en tire. Il propose différens moyens d'augmenter le produit & de diminuer la dépense dans la fabrication du sel de cette Saline. Ce Mémoire est terminé par un premier Tableau des Mines du Comté de Foix dans la Généralité de Pau.

Dans le quatrieme Mémoire M. le Baron de Dietrich fait la description des Mines du Couserans. Les Romains, selon lui, en ont travaillé quelques-unes, à en juger par d'anciennes excavations & des meules, avec lesquelles ils broyoient le minerai, qu'on trouve éparfés dans les environs. Il observe que les filons de la vallée d'Aulus anciennement exploités par les Romains, sont du nombre de ceux qui se soutiennent le mieux. Il témoigne

Septembre 1787. 1849

gne beaucoup de regrets de ce qu'une seule concession embrasse tout le Diocèse du Couserans & de ce qu'on ne tire pas un meilleur partie des Mines qu'il renferme ; il a trop souvent éprouvé de pareils regrets dans le cours de sa tournée. L'Auteur parle aussi des beaux marbres des environs de Foix, qui semblent mériter une attention particulière, tant par la beauté de leur grain que par la grandeur des blocs qu'on peut en extraire. A la fin de ce Mémoire on voit un premier essai des Mines du Diocèse de Couserans.

Le cinquième Mémoire comprend les Mines du Comminges & des quatre vallées en Gascogne. On y trouve la description intéressante du nouvel établissement pour la fabrication du saffre & azur formé par M. le Comte de Beust. Nous renvoyons à l'Ouvrage pour les détails intéressans qui concernent cette manufacture. Elle a

Septembre.

liii

donné lieu à la découverte de quelques vestiges de Mines de cobalt, dans les Pyrenées Françaises, qui font espérer qu'on en rencontrera de plus importantes. M. le Baron de Dietrich annonce dans ce Mémoire, que de concert avec M. le Comte de Beust, il a découvert un procédé dont les Hollandois ont été jusqu'ici seul en possession, pour obtenir à volonté, par une fabrication secondaire, le smalte superfin pâle, dont la consommation est prodigieuse, & dont les Hollandois conservent le secret avec un soin extrême.

M. le Baron de Dietrich parle de grenats en masse mêlés à de la pyrite blanche martiale attirable à l'aimant. Il décrit des Mines de cuivre & de plomb de la vallée d'Aure; Il insiste beaucoup sur la poursuite des affleuremens de pyrites arsenicales qui, dans les pays où les Mines sont en valeur, conduisent souvent à des Mines d'étain, de

Septembre 1787. 1851

cobalt & même de minerais riches.
Le sixieme Mémoire offre la description des Mines de la Bigorre. La Mine de plomb & de cuivre des artignans, est un des gites de minerai dont l'Auteur a été le plus frappé dans les Pyrénées. Ses affleuremens seuls peuvent, dit-il, servir d'étude & de preuves aux saines théories que les Mineurs instruits ont nouvellement créés sur les filons.

M. le Baron de Dietrich observe que la Bigorre & les quatre vallées n'ont pas de forges quoiqu'il y ait des Mines de fer, & plus de bois que dans les parties dont il a déjà rendu compte.

Le septieme Mémoire renferme la description des Mines, forges & salines du Béarn. Les forges de S. Paul d'Asson méritent une attention particulière; on verra dans l'Ouvrage combien d'avantages elles réunissent.

La vallée d'Ossau contient beau-

re. On y trouve celle des sources salantes de Sangués & d'Aincille. Cette dernière est la plus considérable. M. le Baron de Dietrich attribue à des couches de sel gemme, ou de terrain qui en est imprégné, la salure de l'eau de cette fontaine, comme celle de beaucoup d'autres, qui sont loin de la mer.

La Forge de Parau située près de la source de Parau, a aussi occupé l'Auteur.

Il passe de-là à la vallée de Baigorri, où l'on trouve la forge d'Echaux & l'une des plus considérables exploitation du Royaume, celle de Baigorri.

La Forge d'Echaux où il y avoit autrefois un haut fourneau, travaille aujourd'hui à la Biscayenne.

De toutes les Mines qui alimentent cette forge, celle d'Usteley est la plus considérable & fournit abondamment d'exellente Mines de fer spathique blanche. Elle est dégradée parce que les Mineurs

Septembre 1787. 1855

l'exploitent à prix fait sans surveillance.

L'Auteur parle ensuite de la fonderie de Baigorri, dirigée par M. de la Chabauissiere, Sous-Inspecteur des Mines de France, auquel il doit une grande partie de la description qu'il fait de cet établissement, qui se trouve dans la situation la plus avantageuse. Le local a permis de réunir tous les ateliers dans un espace de moins de 500 toises. C'est aussi M. de la Chabauissiere qui a fourni à M. le Baron de Dietrich les plans de toute l'exploitation de Baigorri. M. de Dietrich a apporté lui-même à l'Académie des Sciences un Mémoire de M. de la Chabeauissiere sur l'historique de cet établissement & sur les constructions extérieures qui la composent. « Ces plans, ajoute M. le » Baron de Dietrich, que je joins » ici, ont été faits par M. de la » Chabeauissiere. En les décrivant » je publie plutôt son travail que

» le mien.—Je ferois même dis-
 » pensé de faire entrer la descrip-
 » tion des travaux des Mines de
 » Baigorri dans cet Ouvrage , si
 » ce n'eut été une lacune majeure
 » dans le plan , que je me suis
 » proposé &c ».

Après avoir décrit les Mines de la Basse-Navarre, l'Auteur parle de la verrie de Blancpignon située près de Bayonne, la seule qui existe aujourd'hui aux environs de cette ville.

Suit la description des Mines de charbon de S. Lon , de la forge d'Abesse & la notice des sources salantes situées dans les petites landes. L'Auteur nous apprend que M. de Borda d'Oro possède une collection de fossiles du Caucan , parmi lesquels se trouve des fragmens de rochers qui ressemblent à des lavés M. le Baron de Dietrich décrit des Mines de fer en madrépores & astroites très-bien conservées. La plûpart des

Septembre 1787. 1857

saluns des grandes & petites landes font changées en Mines de fer.

Le neuvieme Mémoire concerne les forges des grandes landes de Bordeaux, le fer mazé & la consommation en charbon de terre de la ville de Bordeaux.

La première forge dont parle l'Auteur, est celle d'Uza. Elle tire ses Mines des landes de Ligadetz & travaille en grosses forges au moyen d'un haut fourneau.

M. le Baron de Dietrich ayant trouvé que le travail du fer mazé qui est propre au Nivernois, étoit en usage à cette forge, en a donné la description, qu'il croit n'avoir été faite par personne.

Le dixieme & dernier Mémoire contient celle des Mines de plomb & argent des fards, près des sables d'Olonne en Poitou, & indique les travaux qu'il faudroit faire, si contre ses vœux on vouloit continuer cette exploitation.

M. le Baron de Dietrich termine

son Ouvrage par des réflexions ,
sur les rapports qu'il a reconnus
entre les points les plus élevés des
grandes chaînes de montagnes &
les parties les plus basses de nos
plaines.

Sa tournée dans les Pyrenées la
confirmé dans cette opinion , que
la nature est rarement d'accord
avec les systêmes enfantés dans les
cabinets, ou bâtis sur des faits isolés;
réflexion qui nous paroît bien sage
& dig e d'un bon observateur. La
régularité que lui supposent quel-
ques Naturalistes « ne peut s'appli-
» quer à l'arrangement des roches
» dont l'entassement constitue les
» Pyrenées, où la pierre à chaux
» & le schiste, le granit & le gneiss
» alternent sans ordre, où le sparh
» calcaire se trouve en gros cristaux
» confondus avec ceux du cristall
» de roche & du schoetls de tou-
» tes les couleurs, tantôt dispersés
» dans l'asbeste, tantôt renfermés
» les uns dans les autres; ici le

Septembre 1787. 1359

» grenat en cristaux détachés se
» montre dispersé dans toute la
» masse d'un rocher calcaire ; là,
» il se trouve massif dans la pyrite
» martiale blanche attirable à l'ai-
» mant ; ailleurs, le feldspath cris-
» tallisé même, sert de gangue à la
» galène. Les plus hautes monta-
» gnes & souvent les plus escar-
» pées, renferment les minéraux
» les plus riches, leur crête même
» leur sert quelquefois de gîte ».

L'Ouvrage de M. le Baron de Dietrich, formé de plusieurs Mémoires d'après ses journaux, nous a paru très-curieux & très-utile pour les Métallurgistes. Il peut encore servir aux voyageurs, auxquels il épargne bien de la fatigue & des recherches ; ce qui le rend plus intéressant, ce sont des vues sur la manière de tirer un meilleur parti ou de simplifier les travaux de plusieurs Mines.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

1860 *Journal des Sçavans*,

*A Messieurs les Auteurs du Journal
des Sçavans.*

Paris, ce 26 Janvier 1787.

MESSIEURS,

Je viens de lire l'avertissement
inséré dans le Journal des Sça-
vans (tome I de Déc. , p. 818 de
l'édition in-4°.), on vous écrit
de Londres qu'un fait que j'ai
rapporté dans le tome X de *l'Hon-
neur François* est faux. Ce fait ,
c'est que la Tour pere étoit dé-
coré de l'Ordre de la Jarretiere ,
& qu'il étoit allé de la part du
Roi d'Angleterre , l'offrir à son
fils. « Jamais , vous dit-on , on
» n'a entendu parler d'un la Tour
» qui ait été décoré d'un Ordre
» réservé en tout tems aux per-
» sonnes illustres. »

Je n'ai certainement pas pré-

Septembre 1787. 1861

tendu que l'Ordre de la Jarretiere ne fut pas réservé en tout tems aux personnes les plus illustres: Mais, persuadé d'après une autorité très-respectable que la Tour en étoit décoré, j'ai cru que cet Officier étoit d'une très-haute naissance. Cette autorité, Messieurs, est celle de Denys, Lieutenant - Général pour le Roi en Acadie, propriétaire de toutes les terres, isles, depuis le Cap de Campseaux, jusqu'au Cap des Rochers. Il étoit sinon témoin oculaire, au moins habitant du pays, où le fait dont il s'agit s'est passé. Son Ouvrage est dédié au Roi de France. C'est la *Description géographique & historique des Côtes de l'Amérique Septentrionale, avec l'histoire naturelle du pays. Deux volumes in-12. Paris, chez C. Bardin & L. Billaine, 1672.* Permettez moi de citer ses propres expressions. Il dit (t. 1, p. 68), en parlant du jeune la Tour:

» Son pere étoit alors en Angle-
» terre où il se maria à une Dame
» d'honneur de la Reine de *la plus*
» *grande condition.* » Cette alliance
suppose déjà qu'il étoit lui-même
d'une naissance illustre. « Et en
» faveur de ce mariage , ajoute
» Denys , le Roi *le fit Chevalier de*
» *la Jarretiere* , pour l'obliger
» d'aller trouver son fils , & l'en-
» gager à remettre le fort en l'o-
» béissance de S. M. B. Pour cet
» effet il fit armer deux navires
» de guerre , dans l'un desquels
» étoient embarqués la Tour & sa
» femme. La Tour pere étant
» descendu à terre alla trouver
» son fils. Il le pressa de remettre
» son fort au Roi d'Angleterre ,
» en l'assurant qu'il continueroit
» d'y commander aussi absolument
» qu'il avoit fait jusqu'alors , &
» que lui & sa femme y demeu-
» reroient aussi pour la sûreté ;
» que pour cet effet on avoit ap-
» porté des commissions en son

Septembre 1787. 183

» nom avec l'Ordre de la Jarretiere ,
» & d'autres avantages qui lui fu-
» rent promis par ceux qui com-
» mandoient les vaisseaux. » Ainsi
la Tour pere n'étoit pas seul dépo-
sitaire des faveurs que la Cour
destinoit à son fils.

« Les Anglois se retirerent ,
» pourfuit Denys , parce qu'ils
» n'avoient pas amené un assez
» grand nombre de soldats, tant
» ils étoient assurés sur le récit de
» la Tour pere, de n'y trouver
» aucune résistance, des qu'il au-
» roit parlé à son fils *des honneurs*
» & *des avantages* dont S. M. vou-
» loit le combler. »

Le P. Charlevoix, sage critique,
historien estimé, n'a pas balancé à
citer le même fait d'après le même
Ecrivain. (Hist. de la Nouvelle
France, t. 1, p. 418 de l'édition
in-4°.)

Il y auroit bien peu d'autorités
admissibles dans l'Histoire, s'il fal-
loit rejeter celle d'un Officier-

1864 *Journal des Sçavans*,

Général, qui avoit séjourné quarante ans (1) dans l'Acadie, qui y avoit commandé quinze ans pour le Roi, qui y avoit connu (2) les personnes dont il parle. (Car la Tour pere craignant le courroux du Roi d'Angleterre. étoit resté dans l'Acadie; & son épouse n'avoit pas voulu se séparer de lui.) Denys jouissoit de l'estime publique & de celle de son Roi. « C'étoit, dit le P. Charlevoix, » un homme de mérite (p. LII). » L'Acadie n'a jamais eu de Commandant plus capable & plus appliqué (416 du t. I.)

(1) V. l'Épit. Dédic.

(2) Denys, t. I, p. 77.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE SACY.

1
Septembre 1787. 1865

EXTRAIT des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Mars 1787, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Acad. Royale des Sciences.

NOUS avons joui pendant ce mois d'une température fort douce & très-humide, sur-tout du 1^{er}. au 11, & du 23 au 31. La végétation a fait des progrès rapides. Le 1^{er}. on cueillit la violette, l'hépatique & les prim urs des jardins. Le 10 les abricotiers étoient en fleur; les pêchers le 20; les primeurs des champs le 25; les groseillers épineux & à grappes le 30. Les tilleuls, les charmes & les ormes se chargeoient de feuilles le 30; la vigne pleuroit le même jour; les grenouilles se faisoient entendre le 31.

1866 *Journal des Sçavans*,

Températures correspondantes aux différens points lunaire. Le 4, (P. L. & équinoxe descend.) nuages, pluie, grêle, vent froid. Le 8, (4.^e jour après la P. L.) nuages, doux. Le 10, (apogée) couvert, pluie, vent froid. Le 11, (lunif. austral) nuages, pluie, froid. Le 12, (D. Q.) nuages, froid, changement marqué. Le 15, 4.^e jour avant N. L.) beau, doux. Le 18, (équinoxe ascend.) nuages, froid. Le 19, (N. L.) beau, froid. Le 22, (périgée) beau, doux. Le 23, (4.^e jour après la N. L.) couvert, pluie, vent froid. Le 24, (lunif. boreal) couvert, pluie, froid. Le 26 (P. Q.) nuages, pluie, doux. Le 29, 4.^e jour avant la P. L.) couvert, pluie, doux. Le 31, (équinox. desc.) *Idem.*

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1711, 18 lig. En 1730,

Septembre 1787. 1867

17 lig. $\frac{1}{2}$. En 1749, 14 lig. $\frac{2}{3}$. En 1768. *Plus grande chaleur*, 15^{d.} $\frac{1}{2}$ le 29. *Moindre*, 3^{d.} de condensation les 4, 11 & 23. *Moyenne*, 4, 8^{d.} *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 3 lig. le 19. *Moindre*, 27 po. 9 lig. le 15. *Moyenne*, 28 po. 0, 5 lig. *Vent dominant* N. E. *Nombre des jours de pluie & de neige*, 4. *Température froide*, très-seche.

En 1787, *vents dominans* les Sud, SO. & Nord. Les deux premiers furent violents les 2, 3, 6 & 10.

Plus grande chaleur, 11, 5^{d.} le 30 à 2 h. soir, le vent Sud & le ciel en partie serein. *Moindre*, 1, 5^{d.} le 19 à 5 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent NE. & le ciel serein. *Différence*, 10, 0^{d.} *Moyenne au matin*, 4, 3^{d.}; à *midi*, 7, 2^{d.}; au *soir*, 5, 9^{d.}; *du jour*, 5, 8^{d.}

1870 *Journal des Ségoviens*,

31 ; & de la glace le 4. La quantité d'eau a été de 23 , 1 lig. , & celle de l'évaporation de 15 lig.

L'aurore boréale tranquille , a paru le 25 à 10 h. soir. Le même jour j'ai observé un *parhélie* , & le lendemain un *parasélène*. Le tonnerre s'est fait entendre de loin le 29 , & de près le 30.

Il n'y a point eu de maladies régnantes.

Résultats des trois mois d'Hiver.

Vent dominant S. & N. Plus grande chaleur , 11 , 5^{d.} Moindre , 3 , 2^{d.}

de condensation! Moyenne au matin 2 , 5^{d.} ; à midi , 4 , 2^{d.} ; au soir , 3 , 2^{d.} ; du jour , 3 , 3^{d.}

Plus grande élévation du barometre , 28 po. 2 , 20 lig. Moindre , 26 po.

6 , 70 lig. Moyenne , au matin , 27 po. 7 , 93 lig. ; à midi , 27 po. 7 ,

68 lig. ; au soir , & du jour , 27 po. 7 , 85 lig. Plus grande élévation de

Septembre 1787. 1871

l'Hygromètre, (ancien) 28, 1^{d.},
(nouveau) 33, 7^{d.}. *Moindre*,
(ancien) 3, 7^{d.}, (nouveau) 5,
8^{d.}. *Moyenne*, (ancien) 11, 9^{d.},
(nouveau) 15, 1^{d.}. *Quantité d'eau*
de pluie & de neige, 4 po. 0, 3 lig.
d'évaporation, 3 po. 1, 0 lig. *Nom-*
bre des jours beaux 31, *couverts*, 43,
de neiges, 16, *de vent*, 14, *de*
pluie, 32, *de neige*, 6, *de grele*, 1,
de tonnerre, 2, *de brouillard*, 25,
d'aurore boréale 2; *température douce*
& humide favorable aux produc-
tions de la terre. Maladies, il n'y
en a pas eu de regnantes.

Observations Météorologiques faites
pendant le mois d'Avril 1787.

Si on excepte quelques jours
chauds que nous avons eu au
commencement de ce mois, le
reste a été très froid & très-hu-
mide, sur-tout les quinze derniers
jours. La vigne paroît avoir souf-

fert de cette température ; elle a été aussi funeste en général aux arbres fruitiers & aux seigles. Le 1^{er}. les cerisiers , les poiriers , l'épine noire & les fraisières fleurissoient ; le 2 on voyoit des hirondelles , & le 8 des hannetons , les pruniers fleurissoient ; le 12 les maronniers se chargeoient de feuilles , les pommiers fleurissoient , on entendoit le rossignol ; le 14 les bourgeons de la vigne s'épanouissoient ; le 15 on trouvoit des épis de seigle ; le 24 les lilas fleurissoient , les noyers se chargeoient de feuilles.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 2 , (P. L.) couvert , pluie , doux. Le 6 , (4^e. jour après la P. L.) nuages , chaud. Le 7 , (apogée & lun. st. aust.) couvert , froid , changement marqué. Le 10 , (D. Q.) , beau , froid. Le 14 , (4^e. jour avant la

Septembre 1737. 1873

la N. L. & équinoxe, ascendant)
couvert, pluie, froid. Le 18,
(N. L.) couvert, vent froid. Le
20, (périgée) Idem, giboulées,
Le 21, (lunislice boréal) Idem,
Le 22, (4^e. jour après la N. L.)
Idem. Le 24, (P. Q.) nuages,
pluie, doux. Le 27, (équinoxe
descend.) nuages, pluie, froid.
Le 28, 4^e. jour avant la P. L.)
couvert, pluie, froid.

Températures de ce mois dans les
années de la période lunaire, cor-
respondantes à celle-ci. Quantité de
pluie. En 1711, 20 lig. $\frac{3}{4}$. En 1730,
18 lig. En 1749, 24 lig. $\frac{3}{4}$. En
1768, vent dominant Est. Plus
grande chaleur, 16^d le 16. Moins
de, 2^d. le 11. Moyenne, 9, 6^d.
Plus grande élévation du baromètre,
28 po. 1, 6 lig. le 11. Moins,
27 po. 6 lig. le 29. Moyenne,
27 po. 10, 1 lignes. Nombre des
jours de pluie, 7. Température
froide, sèche d'abord, ensuite
humide.

Septembre.

Kkkk

1874 *Journal des Sçavans*,

En 1787, vent dominant le Nord.
Celui de Sud Ouest fort violent le
28.

Plus grande chaleur, 13, 0^d. le
6 à 2 h. soir, le vent S. E. & le
ciel couvert. *Moindre*, 1, 0^d. le
21 à 5 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent Nord &
& le ciel en partie couvert. *Diffé-*
rence, 12^d. *Moyenne*, au matin,
4, 9^d; à midi, 7, 8^d; au soir,
6, 5^d.; du jour, 6, 4^d.

Plus grande él. vation du Baro-
metre, 28 po. 0, 20 lig. le 21 à
8 h. soir, le vent N. & le ciel
couvert. *Moindre*, 26 po. 10,
75 lig. le 29 à 6 h. soir, le vent
Ouest & le ciel couvert. *Diffé-*
rence, 13, 45 lig. *Moyenne*, au
matin, 27 po. 6, 07 lig.; à midi,
27 po. 5, 93 lig.; au soir, 27 po.
6, 17 lig.; du jour, 27 po. 6,
06 lig.

Marche du Barometre. Le 1^{er}. à
5 h. $\frac{1}{2}$ matin, 27 po. 4, 18 lig.
Le 1^{er}. , monté de 1, 64 lignes.
Du 1^{er}. au 3, baissé de 3, 46 lig.

Septembre 1787. 1875

Du 3 au 5, *monté* de 2, 20 lig.
Du 5 au 7, *baissé* de 2, 08 lig.
Du 7 au 9, *monté* de 5, 76 lig.
Du 9 au 10, *baissé* de 1, 42 lig.
Du 10 au 12, *monté* de 1, 09 lig.
Du 12 au 13, *baissé* de 3, 52 lig.
Le 13, *monté* de 0, 57 lignes.
Du 13 au 14, *baissé* de 1, 69 lig.
Du 14 au 17, *monté* de 7, 09 lig.
Du 17 au 19, *baissé* de 4, 80 lig.
Du 19 au 21, *monté* de 6, 05 lig.
Du 21 au 26, *baissé* de 10, 70 lig.
Du 26 au 27, *monté* de 3, 15 lig.
Du 27 au 28, *baissé* de 5, 65 lig.
Du 28 au 29, *monté* de 3, 04 lig.
Le 29, *baissé* de 3, 29 lignes.
Du 29 au 30, *monté* de 3, 08 lig.
Le 30 à 8 h. soir, 27 po. 1, 83 lig.
On voit qu'il a beaucoup varié
sur-tout en *montant*, les 1, 7, 16,
17, 19, 20 & 26; & en *descen-*
dant, les 18, 25, 27 & 29.

Hygrometres de M. Buiffart. Plus
grande élévation, (ancien) 27, 0^d.
le 9, (nouveau) 32, 0^d. le 10:
Moindre, (ancien) 11, 2^d. le 25,

Kkkk ij

1876 *Journal des Sçavans*,
(nouveau) 13, 0^d. le 26. *Moyenne*,
(ancien) 17, 1^d. (nouveau) 19, 7^d.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 3, 13, 14, 16, 19, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29 & 30, & de la *grele* les 26, 28 & 30. La *quantité d'eau a été* de 34, 7 lignes; il en est tombé 9 lignes les 13 & 14, & 20, 9 lig. du 25 au 30. L'*évaporation* a été de 15 lig.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de loin le 4.

L'*aurore boréale* tranquille a paru le 19.

Les *maladies dominantes* ont été des rhumes, des fluxions de poitrine, des maux de gorge & des rhumatismes.



Septembre 1787. 1877

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

D. M.

FRIDERICI II.

S.

C'est le titre d'une Piece , dans laquelle M. de Birkenstock , Conseiller Aulique de S. M. Impériale & Royale, a tâché de rassembler les principaux événemens du regne du grand Frédéric, & pour laquelle il a voulu employer le style lapidaire , un peu moins simple cependant & moins clair que celui des anciens. En voici un échantillon qui termine cette piece.

Terras. Liquis.

Princeps. Optimus, fortissimus.

Kkkk iij

1878 *Journal des Sçavans,*

Veterarus.

Gloria. Saur.

Æternum. Memorandus.

Lug. t. omnis Prussia.

Orba. Squalens.

Nomen, servatur. Cedris.

Marmoritus. Flacci. sui. fidibus.

Admiracionem. animis.

Reverentiam. amorem. civium. pectoribus.

Ingemiscunt. dolore. superstitis.

Stupent. populi.

Incusabunt. fatum. posteris.

Fuisse. Mortalem.

H O L L A N D E.

D E H A A R L E M.

*Prix de l'Académie de Haarlem,
pour l'année 1787.*

L'Académie Hollandoise des Sciences dans son assemblée annuelle, tenue à Haarlem le 12 Mai 1787, a adjugé ou proposé les Prix de la maniere suivante : le Prix décerné le 20 Mai 1785, à l'Auteur du Discours concernant la

Septembre 1787. 1879

question sur les Satellites de Jupiter,
portant la devise :

Extremos quævis circumrotat orbes ;

a été réclamé par les deux freres de feu M. l'Abbé Frisi, Auteur de ce Discours, c'est pourquoï la Société leur a donné trente Ducats, valeur de la Médaille, ainsi que le desiroient ces Messieurs. M. Frisi étant mort, l'Académie déclare qu'elle verroit avec plaisir quelqu'un se charger de répondre à ce qu'elle a exigé de l'auteur du Mémoire susdit dans le *Programme* de 1785, & dont l'énoncé est ci après, promettant de nouveau pour cet effet la *double Médaille d'Or*, & de faire imprimer le Mémoire de M. Frisi, le plutôt possible.

La Société ne demande pas que l'on s'occupe uniquement de la Théorie déduite du principe de l'Attraction ; mais elle desire plutôt, & même principalement, qu'on fasse des applications & des

comparaisons de la Théorie, aux Observations, afin que par le plus ou moins d'accord avec les observations, on puisse juger du degré d'exactitude de la Théorie, ainsi que de celles des autres. En tout ceci la Société se propose pour but principal, de parvenir au moyen de ces recherches, à des Tables du *Mouvement des Satellites de Jupiter* plus exactes, que ne le sont celles qu'on a eues jusqu'ici; soit que ces Tables fussent construites d'après la seule Théorie de l'Attraction, ou, si celle-ci ne suffisoit pas seule, en faisant en même tems usage d'*équations empiriques*, déduites de l'Observation. Et comme les Observations du *troisieme & quatrieme* Satellite sont moins exactes, & moins fréquentes que celles des deux autres, la Société se contenteroit, si l'Auteur satisfaisoit à ce qu'elle demande, *principalement* par rapport aux *premier & second* Satellites, dont les Observa-

Septembre 1787. 181

tions ont le plus d'influence sur la Navigation & la Géographie.

Pour ce qui est de la question sur *l'Education de la Jeunesse à Batavia*, l'Académie n'a point été satisfaite des discours qu'elle a reçus, & n'a pu adjuger le prix à aucun des concurrens; elle propose le même sujet pour y être répondu avant le 1 Novembre 1792.

Puisque les Habitans de *Batavia* sont obligés d'envoyer leurs enfans en *Europe*, afin de leur procurer une bonne Education, dont la jeunesse est privée en restant dans cette Ville; on demande: *quelle est la meilleure méthode pour donner à la Jeunesse de Batavia l'éducation la plus propre, pour lui cultiver l'esprit, lui enseigner les arts & les sciences utiles, & lui inspirer de bons sentimens moraux.*

Les questions proposées dans les précédens *Programmes*, & dont l'on n'a pu avoir des réponses avant le commencement de cette année,

avoient pour objets : « Jusqu'à
 » quel point peut-on déduire des
 » expériences publiées depuis peu
 » par M. Senebier & autres , &
 » prouver par de nouvelles expé-
 » riences décisives : dans quelles
 » circonstances les Plantes, dans
 » leur état naturel , pompent l'air
 » de l'Atmosphère ; — de quelle
 » qualité est cette partie d'air
 » atmosphérique pompée par les
 » Plantes, quelle est cette action des
 » plantes , par laquelle elles aspi-
 » rent l'air ; quel changement souf-
 » fre l'air dans les Plantes ; dans
 » quelles circonstances & de quelle
 » maniere les plantes rendent l'air
 » qu'elles ont attiré : & de quelle
 » utilité cette respiration est pour
 » les végétaux » ?

Quels seroient les moyens les plus prompts & les plus efficaces, d'introduire & de rendre familier l'usage de la langue Hollandaise parmi les Malais, les Javanois, les Cingalois, & les Malabars ?

Septembre 1787. 1883

Comme il n'a été reçu aucune réponse sur ces questions, il a été résolu de les proposer de nouveau & de fixer le terme du concours de la *premiere* au premier Novembre 1789, & celui de la *seconde* au premier Novembre 1792.

L'Académie a ensuite arrêté, qu'elle proposeroit les nouvelles questions ci après :

La Société Hollandaise des Sciences promet une médaille d'or, au coin ordinaire de la Société, à celui qui aura le mieux discuté les preuves du célèbre M. Mendelssohn pour l'existence de Dieu, tirées de l'imperfection de la connoissance de soi-même.

La Société verra avec plaisir, ceux qui s'occuperont de cette discussion faire attention aux recherches que M. Ludwig Heinrich Jacob a publiées sur ces preuves en 1786, promettant à l'Auteur du discours couronné, s'il a aussi satisfait au dernier point, outre la médaille

Kkkk vj

d'or, une médaille d'argent, au coin ordinaire de la Société, & de plus 10 ducats. Ce dernier prix seul fera aussi accordé à celui qui aura mieux discuté les seules recherches de M. Jacob.

Du fonds particulier de feu M. le Directeur Kops, on propose le prix à l'Auteur qui aura le mieux traité la question suivante, pour laquelle le concours sera ouvert jusqu'au premier Novembre 1790.

» L'Opium, dans une dyssenterie
» contagieuse, est-il non-seulement
» un remede soporatif, propre à
» calmer quelques accidens, & à
» en prévenir les suites : mais
» outre cela, un remede essentiel
» dont on puisse, avec quelque
» sécurité, se promettre la guéri-
» son de cette maladie, parvenue
» à un degré notable, dans quel-
» que époque que ce soit ? Si cela
» est, quelle est cette époque,
» quel est cet état de la maladie,
» d'après lesquels on puisse se pro-

Septembre 1787. 1885

» mettre la guérison ? Et alors
» comment doit être administré ce
» remède , en quelle quantité &
» combien de fois ? Si cela n'est
» pas , que penser alors des rai-
» sonnemens qu'on emploie pour
» appuyer le sentiment con-
» traire » ?

On desire moins des raisonne-
mens tirés de la nature de l'opium ,
ou de la cause première de cette
dyssenterie , que ceux qui sont
fondés sur des expériences , & ap-
puyées par les observations des
autres ; & qui soient d'une telle
exactitude , qu'un Médecin , quoi-
que peut-être auparavant d'une
opinion différente , soit obligé d'y
déférer.

Dans une dyssenterie conta-
gieuse le Médecin doit principale-
ment s'appliquer à détruire la pre-
mière cause , ou à en diminuer
l'action : les accidens doivent être
considérés comme des suites ou des
effets de cette cause. Les autres ne
peuvent alors qu'être accessoires ;

dans une dysenterie d'une différente nature, l'indication principale n'est pas la même : il n'est point ici question de méthode propre pour la guérison de celle-ci. L'on n'a en vue que la dysenterie contagieuse ordinaire, & l'on ne s'arrête point aux objets intermédiaires afin d'obtenir plus sûrement le but principal, qu'on se propose dans la Question.

Des observations faites dans le traitement de cette maladie, parvenue à un certain point peuvent seules être décisives. Quand le cas n'est pas si grave, la nature peut quelquefois corriger des remèdes peu convenables, & leur laisser l'apparence des remèdes propres : elle peut aussi quelquefois suppléer au défaut de ces derniers : & ainsi de l'un ou de l'autre côté, empêcher un jugement décisif. On desire une sûreté raisonnable, sans exiger une sûreté parfaite.

En Médecine les raisonnemens tirés de la nature des choses, sem-

Septembre 1787. 1887

blent plus propres à établir quelques preuves, qu'à être le fondement de quelque doctrine. Aucune doctrine ne peut être fondée avec certitude, que sur des expériences.

Il n'est point étonnant qu'un Médecin, désirant pour le bien de l'humanité introduire ou décréditer quelque méthode, exagère, on atténue des phénomènes observés, & qu'il tire des conséquences générales des cas particuliers. C'est pourquoi quand il s'agit d'introduire quelque doctrine de quelque importance, quoi qu'on convienne de la bonne-foi de l'observateur, on ne doit pas déférer à ses raisonnements pour la pratique, à moins qu'après avoir pesé les circonstances, l'on ne soit forcé de renoncer à une opinion différente, que peut être l'on avoit adoptée auparavant, ou que l'on sente le défaut des expériences contraires, qui sembloient venir à l'appui de cette opinion.

Les questions proposées précé-

1888 *Journal des Sçavans*,

demment, & sur lesquelles l'Académie desire des solutions dignes de son suffrage, sont les suivantes:

Quels sont les objets de l'Histoire Naturelle des Provinces-Unies, au sujet desquels on ait lieu de se flatter répondu avant le premier Novembre 1787.

Pour répondre avant 1788, la Société demande par quelles règles de conduite, fondées sur la théorie, & confirmées par l'expérience, pourroit-on conserver la santé de ceux, qui faisant le voyage des Grandes Indes, éprouvent les effets pernicioeux d'un changement extrême de climat & de façon de vivre? indépendamment des règles générales, pourroit-on en indiquer de particulières qui varieroient suivant les différentes classes des individus auxquels on devroit les appliquer?

Que doit-on penser de la gradation, que plusieurs Philosophes, tant anciens que modernes, ont admise entre les Êtres naturels, & jusqu'à quel point pouvons nous parvenir à nous

Septembre 1787. 1889

*assurer de la réalité de cette gradation ,
& de l'ordre que la nature y observe ?*

Cette question fut proposée pour la première fois en 1781. La Société n'ayant reçu aucun Mémoire satisfaisant sur ce sujet, le propose de nouveau. Le Concours sera ouvert jusqu'au 1^{er} Janvier 1789. La Société prévient qu'elle ne jugera que les Mémoires dont les preuves seront tirées de l'Histoire Naturelle.

Comme la pureté de l'Atmosphère a tant d'influence sur la santé des habitans , & qu'il est impossible de respirer un air pur à Batavia , parce que l'eau de la rivière, dans laquelle on jette chaque jour une prodigieuse quantité d'ordures , croupit, ou coule trop lentement : quel est le meilleur que des recherches plus exactes pourront procurer quelque utilité à notre Patrie & à la Société humaine ? Et on y a ajouté en 1782 que l'on ne demande pas une simple nomenclature des objets qu'on pourroit chercher & cultiver avec soin ,

1890 *Journal des Scavans*,

mais que l'on desire en même temps un exposé des motifs qui donneroient lieu d'espérer que la Patrie en retireroit de l'utilité.

Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier Novembre 1787.

Le 21 Mai 1782 la Société publia les Observations suivantes :

Malgré les grands progrès que l'on a faits dans la connoissance de l'air, on n'a fait jusqu'à présent que peu d'expériences sur l'air condensé, ce qui pourroit être attribué à l'imperfection des machines ou de l'appareil nécessaire à cet égard. Cette raison engage la Société à demander : 1°. *Une description de l'appareil le plus propre à faire des expériences sur l'air condensé, de la façon la plus commode & la plus assurée.* 2°. *De rechercher avec cet appareil l'action de l'air condensé dans les cas différens, de s'occuper entr'autres de la vie animale, de la croissance des plantes, & l'inflammabilité des différentes espèces d'air. Et*

Septembre 1787. 1891

3^o. d'exposer quelles suites, ou quelles nouvelles connoissances on pourroit en déduire.

La Société n'a reçu aucun Mémoire, & propose de nouveau la même question, pour y être moyen d'augmenter la rapidité du courant pour la nettoyer par là de ces imondices, & procurer à Batavia un air plus pur & plus sain ? Cette question intéresse trop l'humanité pour douter que les Auteurs qui ont déjà concouru, & ceux qui pourront concourir, ne fassent les derniers efforts pour la résoudre: en conséquence elle proroge la distribution du prix à l'année 1790, mais on ne recevra au concours, que les discours ou Mémoires, qui seront envoyés avant le 1^{er} Novembre 1789.

Le sujet proposé en 1784, pour répondre avant le 1^{er} Novembre 1789, subsiste encore : *Quelle est actuellement la méthode que suivent les Indiens, y compris les Chinois, dans le traitement des maladies inter-*

1362 *Journal des Sçavans*,
nes & externes ? quelles sont à cet
égard les productions naturelles du
pays, dont ils se servent ?

Sur la solution demandée relative-
ment à la théorie du Dr. Crawford
(1), sur le lieu & la chaleur, l'Acadé-
mie n'a reçu aucun Mémoire
assez satisfaisant, & propose de
nouveau cette question de la ma-
nière suivante : *Jusqu'à quel point
peut-on déduire une théorie sur la na-
ture du feu & sur la cause de la cha-
leur, d'après les expériences constatées
décisives, qu'on a faites jusqu'à présent
& qu'est-ce qu'on doit en faire remar-
quer comme indécis à ce sujet ?*

La Société desire que celui qui
veut aspirer au prix répète les
expériences que les autres ont

(1) Voyez *Experiments and observations on animal coat and the inflammation of combustible bodies* by A. Crawford. Lond. 1779. — *Essai sur la nouvelle Théorie du Feu Élémentaire*, par J. H. de Magellan, Lond. 1780. — *An examination of Dr. Crawfords Theory* by William Morgan, London 1781.

Septembre 1787. 1893

faites en faveur de la théorie qu'il cherche à vérifier, au cas que ces expériences alléguées ne soient pas assez constatées par des essais réitérés. — Le concours sera ouvert jusqu'au 1^{er} Novembre 1788.

L'Académie propose la suivante pour le prix de Novembre 1788 :
*Comme on ne sauroit juger des suites utiles d'une décharge d'eau, sans faire attention en même tems à la cause qui fournit & aux autres circonstances locales qui accompagnent cette décharge; on demande : « Si l'on peut prou-
» ver soit théoriquement a priori,
» soit par expérience indubitable
» l'utilité & conséquemment la
» nécessité de la contre-digue
» (Slaperdyk) du Rhymland, en
» cas de débordement ».*

Le concours de la question qui suit, ne sera ouvert que jusqu'au 1^{er} Novembre 1787, & le prix qu'on décernera, sera prélevé sur le fonds laissé par M. le directeur G. M. Kops : *Comment les plantes prennent-elles leur nourriture ? Quest-*

1894 *Journal des Sçavans* ,

ce qui leur est à cet égard favorable ou nuisible ? Et quelle indication peut-on tirer de ce qui est connu à cet égard tant par rapport à l'Agriculture en particulier , que par rapport à la culture des plantes en général ?

Enfin , sur la question touchant l'Histoire de l'air des Provinces-Unies , déduites des observations faites à Zwanenburg (1) , & proposée en 1786 , un supplément , relatif à un Mémoire envoyé précédemment par l'Auteur de cette devise :

In magnis voluisse sat est ;

on a trouvé cette piece insuffisante & la question reste de nouveau proposée.

Jusqu'à quel point peut on déterminer l'histoire naturelle de l'atmosphère de notre patrie , en comparant les observations Météorologiques , faites à Zwanenburg , avec celles des autres

(1) Voyez les Remarques du XXII^e. Vol. des Mémoires de cette Société , feuille x.

Septembre 1787. 1895

endroits ? Le but de cette question est particulièrement, qu'on déduise de ces observations : 1°. Quels sont les changemens de tems plus ou moins constans & uniformes, que l'on observe en différens lieux & en différentes saisons, lorsque la pesanteur ou l'intensité de l'atmosphère augmente ou diminue, c'est-à-dire que le baromètre monte ou descend; de même qu'après les changemens du degré de froid ou de chaleur, ainsi que de la force, & de la direction des vents. 2°. Si les changemens du tems, & des vents, ont quelquefois un cours régulier dans ces pays. 3°. Quelle est l'influence des différentes positions de la lune à cette égard ? 4°. Les positions différentes des planètes ont-elles quelque effet sur l'atmosphère ? 5°. Quel est le rapport entre les différentes déclinaisons de l'aiguille aimantée & les changemens du tems ? 6°. Quelles sont les règles générales qu'on peut déduire de ces observations,

& selon lesquelles on pourroit prévoir avec quelque vraisemblance , dans certains cas , un changement prochain du tems ?
 — La Société desire , qu'on ajoute à ce dernier article les autres signes & phénomènes , s'il y en a , qui précèdent & dénotent le plus communément dans notre patrie , les divers changemens de tems.

La Société n'a reçu qu'un seul Mémoire , trop peu satisfaisant , pour décerner le prix à l'Auteur ; elle propose cette question pour la quatrième fois , & promet à l'Auteur qui devra être couronné , une double médaille d'or. La Société a fixé le tems pour y répondre , au premier Novembre 1790 , mais l'on pourra envoyer son Mémoire avant ce tems au Secrétaire de la Société , & être assuré que si elle le reçoit assez tôt , pour le faire examiner , avant la 1^{re}. assemblée ; elle prendra d'abord dans cette assemblée une résolution
 à

Septembre 1787. 1897

à l'égard de ce Mémoire , sans attendre que le temps suldit soit expiré.

Toutes les réponses aux questions proposées , de même que les dehors des billets , ne doivent pas être écrites de la main des Auteurs , ni contenir leurs noms , ou demeure ; mais signées d'une devise , & accompagné d'un biller cacheté , qui porte la même devise en dehors , dans l'intérieur duquel le nom & l'adresse de l'Auteur soient de sa main ; de plus elles doivent être écrites très-lisiblement en Hollandois , François , ou Latin , & envoyées franches de port à M. C. C. H. Vander Aa Secrétaire de la Société.

Le prix destiné à celui qui , au jugement de la Société , aura le mieux répondu à une des questions mentionnées ci-dessus , est une médaille d'or , frappée au coin ordinaire de la Société , au bord de laquelle sera marqué le nom de

Septembre.

LIII

1898 *Journal des Sçavans*,

l'Auteur, avec l'année de son couronnement. Il ne sera cependant pas permis à ceux qui auront remporté le prix, ou un accessit, de faire imprimer leurs dissertations, soit en entier, ou en partie, soit à part, ou dans quelque autre Ouvrage, sans en avoir obtenu expressement l'aveu de la Société. L'Académie a terminé sa séance en nommant pour Directeur : M. Etienne de Kalistcheff, Gentilhomme de la Chambre de l'Impératrice de Russie, & son ministre Plénipotentiaire près la république des Provinces Unies, à la Haye; & pour Membres : M. le-Comte de Hertzberg, Curateur de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, Secrétaire d'Etat & de Cabinet de S. M. le Roi de Prusse, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir, &c. &c. M. Albert Euler, Secrétaire de l'Académie de S. Pétersbourg. M. le Roy, de l'Académie Royale des Sciences, à Paris. M. l'Abbé Spa-

Septembre 1787. 1899

lanzani, Professeur d'Histoire Naturelle à Padoue. M. le Chevalier Landriani, à Milan.

FRANCE.

DE PARIS.

Voyage de M. P. S. Pallas, Docteur en Médecine, Professeur d'Histoire naturelle, Membre de l'Académie Impériale & de la Société Economique de Petersbourg, de l'Académie Impériale de Vienne & de la Société Royale de Londres, fait en différentes provinces de l'Empire de Russie, & dans l'Asie septentrionale, contenant des faits intéressans & curieux sur l'Histoire-Naturelle, les Minéraux, la Botanique, la Physique, l'Astronomie, & sur-tout ce qui concerne les mœurs, les usages, les religions, les cultes, les langues, les traditions, les monumens & antiquités, &c. Cinq volumes in-4^e. & un de planches, traduits

LIII iij

1790 *Journal des Sçavans*,
de l'Allemand par M. Gauthier de
la Péronie, Commis des Affaires
Etrangères ; proposés par sous-
cription. Prix 120 liv. On paye
24 liv. en souscrivant, à Paris
chez Lagrange, Libraire, rue S.
Honoré.

Le mérite, les talens & le génie
de M. Pallas ont connus de tous les
savans. Ils annoncent un travail
utile, des observations exactes, des
réflexions profondes, une collec-
tion précieuse de faits intéressants
& curieux dans tous les genres. La
relation de ces longs & pénibles
voyages renferme, comme dit M.
de Saussure, tout ce qui peut inté-
resser un naturaliste & même un
homme d'état, c'est peut-être le
plus grand & le plus beau monu-
ment qui existe en ce genre, &
l'on doit savoir gré au traducteur
de nous en faire jouir.

*Elémens de fortification, de l'atta-
que & de la défense des places, dédiés*

Septembre 1787. 1901

au Roi, à l'usage de l'Ecole Militaire en général, par M. Trincano, Ingénieur de Sa Majesté pour les Princes étrangers, Professeur de Mathématiques & de Fortification de l'Ecole Militaire, &c. Deux vol. in-8°. Prix 10 liv. 10 s. broc., 13 liv. 10 s. reliés. A Paris chez Froullé, Lib. quai des Augustins.

Cet ouvrage avoit déjà réüssi, & l'Auteur y a fait des changemens & des additions.

Ouvres complètes de M. l'Abbé Spallanzani, contenant 1°. ses Opuscules de Physique animale & végétale. 2°. Son Traité de la digestion de l'homme & des animaux 3°. Ses expériences pour servir à l'histoire de la génération des animaux & des plantes; on y a joint plusieurs Lettres de M. Bonnet, & d'autres Naturalistes célèbres; le tout traduit de l'Italien par M. Senebier, Bibliothécaire de Genève. Paris, 1787. Trois volumes in-88. avec

LIII ij

1902 *Journal des Sçavans*, 1716
figures. Prix 15 l. broché, & 18 l.
relié.

○ Nous avons souvent parlé des
découvertes & des travaux de M.
Spallanzani Professeur de Physique
à Pavi. ainsi l'on peut juger par là
de l'utilité du recueil que M. Sene-
bier procure au public.

III. *Choix méthodique de livres sur l'é-*
ducation propres aux deux sexes,
depuis le premier âge, & dans tous les
états; suivi d'une notice de livres
élémentaires & classiques qui peu-
vent être mis dans les mains des
jeunes gens. Chez Royez Libraire
quai des Augustins à la descente du
pont-neuf.

○ Le Libraire s'est proposé de ras-
sembler chez lui un corps de livres
utiles à l'éducation, & dont quel-
ques-uns malgré leur mérite étoient
oubliés, ou négligés, ou trop peu
répandus. Il a tâché de les distri-
buer dans cette notice sous des di-
visions qui suffisent pour indiquer

Septembre 1787. 1903

l'ordre dans lequel on peut s'en servir, depuis ceux qui apprennent à une mere les soins d'une nourrice jusqu'à ceux qui traitent de l'éducation civile, politique & nationale, & même de l'héroïsme militaire.

Cette méthode devoit encourager les Libraires à faire des Catalogues plus savans sur d'autres parties de la Bibliographie, & par là servir de guides à ceux qui veulent se former une bibliothèque surtout en province où il n'est pas toujours facile de distinguer, même avec le secours des Journaux, les livres qu'il faut préférer.

On doit distinguer dans ce catalogue la nouvelle édition des lettres à une Princesse d'Allemagne par Euler, dirigée par M. le Marquis de Condorcet, & augmentée d'un volume qui contient des idées de philosophie & de physique dignes de ces illustres Auteurs. 4 vol. in-8°. Prix, 18 livres.

1904 *Journal des Sçavans*,

Cours d'Hydrographie ou de Navigation professé à Paris, & mis à la portée de tous les Navigateurs par M. de Laffale, Professeur de Mathématiques & d'Astronomie. A Londres, & se trouve à Paris chez Royez, Lib. quai des Augustins, à la descente du pont Neuf, 1787. Deux vol. in-8°. 290 pages chacun avec figures.

Quoique Paris ne soit pas un port de mer il s'y trouve des personnes que leur goût ou leur état porte vers la Marine, les cours que M. de Laffale a faits à Paris depuis quelques années ont été utiles à beaucoup de personnes & le livre qui en est le résultat ne pourra manquer de l'être aussi. L'Auteur donne d'abord les élémens de géométrie dont on a besoin pour entendre les pratiques de la Navigation & en résoudre les problèmes, non-seulement par le quartier de réduction mais encore par le calcul trigonométrique.

Septembre 1787. 1905

Dans le 2^d. volume il donne les élémens d'astronomie nécessaires pour entendre le calcul des longitudes & des latitudes. Ils décrit les instrumens qui servent à observer en mer pour avoir l'heure qu'il est, & pour trouver la déclinaison de l'aimant. Il donne le détail & l'exemple de la méthode de trouver les longitudes par la distance de la Lune aux Etoiles en calculant l'effet de la réfraction & de la paralaxe, par la méthode de M. de Borda, mais il renvoye pour la démonstration à l'astronomie de M. de la Lande.

L'ouvrage de M. Laffale est terminé par des tables nécessaires pour faire ce calcul, & par celles des latitudes croissantes, de l'établissement du port dans les principaux lieux de la terre, des longitudes & latitudes des Ports & des Villes Maritimes. La clarté & la brieveté de cet Ouvrage doivent le faire rechercher des Marins.

LIII

1906 *Journal des Sçavans*,

Carte de la Lune, par J. D. Cassini; à Paris, chez Dezauche Géographe, successeur des sieurs Delisle & Phil. Buache, premiers Géographes du Roi, rue des Noyers. Prix 6 livres.

Cette Carte, la plus grande & la plus exacte qui ait été publiée, est de vingt pouces de diametre, elle est intéressante par son objet, par son Auteur, par ses détails & par la beauté de son exécution; le cuivre étoit resté depuis 1692 à l'Imprimerie Royale, & c'est à M. le Comte de Cassini que nous avons l'obligation de sa publication que tous les astronomes desiroient depuis long-tems. Il est vrai qu'on n'y trouve pas les noms des taches; mais on y peut suppléer par la table des positions en longitudes & latitudes de 89 taches qui est dans les Opuscules de J. Mayer publiés à Gottingue.

Traduction complete des Ouvrages

Septembre 1787. 1907.

de Charles Linné, Chevalier de l'Etoile Polaire, Médecin du Roi de Suède, Professeur de Médecine & de Botanique à Upsal; de l'Académie des Sciences de Paris, de celles d'Upsal, de Stockholm, de Petersbourg, de Berlin, des Sociétés Royales de Londres, d'Edimbourg, de Montpellier, de Toulouse & de Florence; augmentées de Notes critiques, & de la description d'un grand nombre d'espèces & de genres nouveaux qui ne se trouvent pas dans Linné. Ouvrage proposé par souscription, chez Guillot, Libraire de Monsieur frere du Roi, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

On a préféré, pour l'utilité du public, de faire deux éditions de cet Ouvrage. La première sera in-4°. en caractère cicéro, à deux colonnes la traduction d'un côté, & le texte pur de Linné de l'autre

La seconde sera in-8°. avec la

LIII vj

1908 *Journal des Sçavans*,
traduction seule : on paiera pour
l'in-4°. 24 liv. en souscrivant, &
12 liv. en retirant chaque volume ;
de sorte qu'à la livraison des deux
derniers volumes, on n'aura rien à
payer. Pour l'in-8°. on donnera
12 l. en souscrivant, & 6 l. en
retirant chaque volume. On espere
avant l'été de l'année prochaine
1788, pouvoir offrir au public
*Philosophia Botanica, genera, &
species plantarum.*

*Vœu du citoyen sur la navigation
intérieure d'où dépendent uniquement
les grands progrès de l'agriculture & du
commerce ; précis des Ouvrages de
M. Allemand, publiés sous le pri-
vilège de l'Académie Royale des
Sciences avec de nouvelles obser-
vations sur ces différentes parties,
& sur celle des forêts. A Paris,
chez Cellot, Imprimeur-Libraire,
rue des Grands-Augustins ; Har-
douin & Gatey, Descenne, & la
veuve Esprit, Libraires au Palais*

Septembre 1787. 1909

Royal. Avec Approbation & Privilège du Roi. 44 pages in 4°. La navigation intérieure est la source de l'Agriculture & du Commerce ; on voit ici les abus & les entraves que les intérêts particuliers y ont apportées, les exemples qui devroient exciter notre émulation, les défauts de notre administration pour cette partie, la nécessité d'y mettre de l'ensemble ; les lettres de diverses Académies qui applaudissent aux projets de M. Allemand contenus dans ses divers Ouvrages, & spécialement dans celui qui a paru en 1785, & qui est intitulé : *Mémoire sur la Navigation intérieure*, observations sur l'opération particulière ordonnée par le Gouvernement pour préparer l'opération générale présentés ici sous tous les rapports, suite de l'ouvrage préliminaire au *Traité Général* par M. Allemand.

Jardins Anglois 18 & 19^e Cahier

1910 *Journal des Sçavans*,
contenant ceux de M. le Comte
de Bentheim à Steinfort près de
Munster. La nature y est embellie
de toutes les façons, on y trouve
des bâtimens, des ponts, des
rochers, & autres décorations
dans les bosquets comme sur l'eau.
49 planc. in-folio La Description
& un Plan Général. A Paris,
chez le Rouge, Ingénieur Géogra-
phe du Roi, rue des Grands Augus-
tins. Prix 24 liv. les deux cahiers.

Leçons de Droit public, dédiées à
MONSIEUR, *frere du Roi*; Par M.
Junker, Directeur de l'Université
de Gottingue, ancien Conseiller
de Cour & de Régence de Mon-
seigneur le Comte regnant de
Solms-Laubach, premier Profes-
seur de Morale & de Droit public
à l'Ecole Royale Militaire de
Paris, & Censeur Royal.

Quicquid peccatur, perturbatione peccatur
rationis & ordinis. Cicéron.

Cet Ouvrage de M. Junker

Septembre 1787. 1911

contiendra deux vol. , dont l'un aura 500 pag. in8°. & l'autre 600. Ils s'impriment à Paris chez Couturier , Imprimeur Libraire , quai & près de l'Eglise des Grands-Augustins , au Coq , avec Approbation & Privilège du Roi.

Le prospectus contient une introduction où on voit la nécessité d'un traité de droit public & le plan de l'Auteur ; il annonce un Ouvrage plus considérable en six volumes chacun du prix de 5 liv 5 s. broc , pour les souscripteurs ; ce nouvel Ouvrage sera comme le Commentaire de l'Abrégé que nous venons d'annoncer.

Introduction à l'étude de l'Astronomie Physique ; par M. Cousin Lecteur & Professeur Royal , de l'Académie Royale des Sciences.

*Non aliud quis aut magnificentius quaesivit ,
aut didicerit in liis*

Quam de stellarum siderumque natura.

Sen. Nat. quaest. Lib. 7 , Cap.

1912 *Journal des Sçavans*,

Volume in-4^o. de 323 pag. avec deux planches, 1787. Prix, 15 l. relié; 13 liv. 4 s. broché, & 22 l. en papier fin d'Annonay. De l'Imprimerie de Didot l'aîné, & se vend chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques.

Les Ouvrages des Géometres les plus célèbres qui se sont occupés de l'attraction tel que Euler, d'Alembert, de la Grange, sont en si grand nombre & à la portée de si peu de personnes. que M. Cousin a rendu un véritable service aux amateurs en faisant un livre plus élémentaire & qui comprend tous les nouveaux calculs comme celui des équations aux différences partielles qui a donné une nouvelle face aux Sciences Physico-Mathématiques. Les inégalités de la Lune, la précession des équinoxes, le flux & le reflux de la mer, les perturbations des comètes, la figure de la terre, la libration de la lune, sont les prin-

Septembre 1787. 1913

ci-paux problèmes dont s'occupe M. Cousin dans cette Ouvrage qu'il a tâché de rendre accessible malgré la difficulté de ces sortes de calculs.

Dictionnaire Hydrographique de la France ou nomenclature des fleuves , rivières ruiffaux & canaux ; le lieu où ils prennent leur source , leurs embouchures & confluens , leur étendue eu égard à leurs sinuosités , leur commerce flottable ou navigable , avec les villes qu'ils arrosent ; suivi d'une division hydrographique de ce Royaume & d'une description de ses ports . &c. Enrichi d'une Carte de la France relative à ces objets. Dédié & présenté au Roy par le sieur Moithey , Ingénieur Géographe du Roi , & Professeur de Mathématiques des Pages de Mgr. le Prince de Conti. In-8°. prix 4 l. 10 s. à Paris chez l'Auteur rue de la Harpe, vis-a-vis la Sorbonne, n°. 109 ; chez Prevost , Libraire ,

1914 - *Journal des Sçavans*,
même rue n°. 102 ; le Roi, Libraire
rue S. Jacques, n°. 34.

Cet Ouvrage qui manquoit à la Géographie de la France, peut être d'une grande utilité pour le commerce intérieur du Royaume par la communication des rivières sur lesquelles on transporte les productions du sol de province en province, & notamment les denrées d'approvisionnement pour Paris.

Les projets de canaux qui sont actuellement entamés dans plusieurs provinces de France exigent la connoissance détaillée de nos rivières, & l'Ouvrage de M. Moithey sera un supplément utile au grand Traité des Canaux de navigation que M. de la Lande a publié en 1778.

M. Moithey donne ensuite une division de la France par les chaînes de montagnes servant d'enceinte aux fleuves & aux rivières adjacentes, & d'où la plus grande par-

Septembre 1787. 1915

tie prend son origine. Ces enceintes ou bassins sont au nombre de dix, dont quatre grands fleuves & six petits.

Ce Dictionnaire est terminé par une description des Ports de France situés sur les côtes de l'Océan & de la Méditerranée, où l'on indique le commerce que font chacun d'eux dans l'un & l'autre hémisphère. Ce travail fait honneur à M. Moithey, déjà connu par différens Ouvrages. Le Catalogue se trouve à la fin de ce Dictionnaire.

On pourra écrire à M. Moithey qui fera passer cet Ouvrage franc de port pour le même prix de 4 l. 10 s. en affranchissant la lettre d'avis & payant le port de l'argent.

L'Iliade d'Homere avec des remarques précédées de réflexions sur Homere & sur la traduction des Poëtes ; par M. Bitaubé, de l'Académie Royale de Berlin & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris.

1916 *Journal des Sçavans*,
Troisième édition, Paris, Didot
l'aîné 1787, petit in-12 vol. 1, 2
& 3.

Cette nouvelle édition d'un
Ouvrage connu & estimé paroît
sous le privilège de l'Académie des
Belles-Lettres. L'Auteur a revu sa
traduction, l'a conférée à l'origi-
nal avec l'attention la plus scrupu-
leuse, & n'a pas donné moins
d'attention à la correction du style.
Il a retranché des notes ce qu'il a
jugé inutile, & y a répandu de
nouveaux éclaircissimens.

La traduction complète de l'I-
liade & de l'Odyssée sera contenue
en 12 volumes, dont le prix sera de
24 l. broché & 36 l. relié. Il y en
a quelques exemplaires sur papier
vêlin d'Annonay, Prix 54 l. broc.
& 72 l. relié en veau fauve doré
sur tranche. En se faisant inscrire,
on payera la moitié de l'Ouvrage,
& on recevra les volumes suivans
francs de port par la poste dans
tout le Royaume. Quand les trois

Septembre 1787 1917

premiers volumes de l'Odyssée paroîtront, on payera l'autre moitié, & on recevra pareillement les volumes suivans franc de port par la poste. On peut se faire inscrire chez Lamy quai des Augustins n°. 26, & Varin rue du Petit pont n°. 12.

Essai de musique sacrée ou motivée & méthodique pour la fête de Noël, à la messe du jour.

Ce n'est pas assez de faire de beaux chants & une bonne harmonie, il faut lier tout cela par un sujet principal, auquel se rapportent toutes les parties de l'Ouvrage, & par lequel il soit un.

J. J. ROUSSEAU, Dictionnaire de Musique, Art. Dessin,

A Paris chez la veuve Hérissant
Imprimeur du Chapitre de l'Eglise
de Paris, rue Neuve-Notre Dame,
1786.

1718 *Journal des Scavans*,

Suite de l'Essai sur la musique sacrée & imitative, ou l'on donne le plan d'une Musique propre à la fête de Pâques. Par M. le Sueur, Maître de la Chapelle de l'Eglise de Paris.

Denique sit quodvis simplex dumtaxat & unum. HOR. Art. Poët. v. 23.

Chez la veuve Hérissant 1787.
In-8^o. de 103 pages.

1718 *Journal des Scavans*,
Suite de l'Essai sur la musique sacrée & imitative, ou l'on donne le plan d'une Musique propre à la fête de Pâques. Par M. le Sueur, Maître de la Chapelle de l'Eglise de Paris.

T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois
de Septembre 1787.

EUVRES *Morale de Plutarque* ;
1731

*Instituts Politiques & Militaires de
Tamerlan , proprement appelle Tim-
mour , &c.* 1747

*Lettre adressee à M. de Guignes au
sujet de l'impression d'un Livre
Arabe en Sicile , annoncee dans le
Journal des Scavans ,* 1762

*Lettre à Messieurs les Auteurs du
Journal des Scavans , concernant
les Lettres de M. Savary sur l'E-
gypte ,* 1773

1920

DE LA réforme des Loix Civilles , &c.

1791

Le Paradis perdu , traduction nouvelle ,

1793

Pesanteur spécifique des corps , ouvrage utile à l'Histoire-Naturelle , la à Physique , aux Arts & aux Commerce ,

1818

L'AMI de la Nature ,

1828

Description des Gîtes de Minerai des Forges & des Salines des Pyrénées , suivie d'observations sur le fer mazé & sur les Mines des Sables en Poitou ,

1840

A Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans ,

1860

Observations Météorologiques ,

1865

Nouvelles Littéraires ,

1877

Fin de la Table.

275



